LES POISSONS D'EAU DOUCE

TOME 1

VIANNEY LEGENDRE

DEUXIÈME ÉDITION FRANCAISE

Clef des poissons de pêche sportive et commerciale de la Province de Québec

MINISTERE DE LA CHASSE
ET DES PÊCHERIES

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉCOLOGIE
D'612 UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
MONTRÉAL 26 · CANADA
MARS · 1954

PROVINCE DE QUÉBEC

Avec nos compliments !
Vianney Legendre.

LES POISSONS D'EAU DOUCE

TOME 1

VIANNEY LEGENDRE

DEUXIÈME ÉDITION FRANÇAISE

Clef des poissons de pêche sportive et commerciale de la Province de Québec

MINISTÈRE DE LA CHASSE
ET DES PÊCHERIES

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉCOLOGIE
D'612 UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
MONTRÉAL 06 · CANADA
MARS 1954

PROVINCE DE QUÉBEC

AUTORISATION

Il a été tiré de cet ouvrage 1,000 exemplaires du texte français, et 2,000 exemplaires du texte anglais

IMPRIMÉ AU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

PERSONNEL AYANT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DU PRÉSENT TRAVAIL

BOUCHARD, Paul. Revision des textes pour fins de réédition.

BOULANGER, Germaine-A. Bernier-. Exécution de six schémas de la clef.

BOULANGER, Roland. Exécution de la couverture, et trente-six schémas du glossaire, et des figures 1 à 6.

BRUNEL, Pierre. Exécution de dix schémas de la clef.

CHABOT, Lucien. Exécution de vingt schémas de la clef et du glossaire; contribution à la mise en page du texte et des figures, pour fins de photographie; retouchage et montage des négatifs.

CLÉROUX, Réjane Proteau-. Exécution de cent trente-huit schémas de la clef et du glossaire, et de deux planches coloriées, représentées aux figures 57 et 67; contribution à la mise en page du texte et des figures, pour fins de photographie.

DALPÉ, Michel. Retouche et montage de négatifs; assistance à l'impression.

DUMOULIN, Marcelle. Transcription et mise en page du texte au dactylotype électrique I.B.M.

JOLICOEUR, Stanislas. Reproduction photographique des pages pour impression du travail.

MOUNT, Edmond. Reproduction photographique de schémas pour la clef et le glossaire.

PERREAULT, Denise Lapointe-. Transcription et mise en page de l'Index alphabétique des noms de poissons, au dactylotype électrique I.B.M.

SANSREGRET, Henri. Retouche et montage de négatifs et impression du travail.

WILSON, Larry. Traduction de tout le travail, pour l'édition anglaise.

PRÉFACE

Pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de discuter ici le Canada français a été lent à s'intéresser à la taxonomie. Ce qui explique que, pendant longtemps, la Province de Québec n'a connu (encore que très imparfaitement) la composition de sa faune et de sa flore que par des savants étrangers. Puis vint ce que nous pourrions appeler l'"ère Marie-Victorin" et l'éclosion de jeunes talents qui, aujourd'hui, font honneur à la Science et à notre groupe ethnique. C'est à cette équipe laborieuse et intelligente qu'appartient M. Vianney Legendre, auteur de la première liste scientifique, et complète à date, des poissons de nos lacs et de nos rivières.

Encouragé et secondé par l'honorable Camille-E. Pouliot, si dévoué aux intérêts des sportsmen, ainsi que le distingué directeur de l'Office provincial de Biologie, M. Gustave Prévost, M. Legendre s'est spécialisé dans l'étude et la classification de nos poissons. Maître en biologie, licencié en chimie et bientôt docteur en ichthyologie il a eu la louable ambition et la courageuse patience de composer, au milieu d'autres travaux de recherches, une nomenclature exacte de notre faune aquatique d'eau douce.

Comme on le sait, les poissons sont des êtres versatiles, prompts à s'adapter aux conditions offertes par des milieux différents avec ce résultat que les individus d'une même espèce peuvent se distinguer entre eux par des formes différentes ou des caprices vestimentaires ou les deux à la fois. Seuls les caractères profonds, définis par la science, permettent une identification sûre et peuvent clore les discussions souvent provoquées par les signes extérieurs. La classification réalisée par M. Legendre est donc d'une extrême importance tant pour la science que pour le sport. Base d'études avancées elle sert les fins de la conservation en nous présentant le tableau d'ensemble de nos poissons et en nous laissant deviner les relations étroites qui existent entre les diverses espèces partageant le même milieu.

Sans être la plus riche du monde la faune d'eau douce de la Province de Québec est agréablement variée et plutôt bien balancée. Elle renferme à la fois des espèces d'une valeur économique certaine, des poissons curieux, survivants de faunes anciennes depuis longtemps disparues, des poissons-proies en nombre suffisant et des poissons-gibier que leurs qualités combatives, autant que leur beauté et leur taille, font rechercher par les pêcheurs à la ligne. Ces derniers ne sauraient, toutefois, les séparer les uns des autres puisque dans la Nature tout tend à s'enchaîner et à s'équilibrer. Les poissons, pêchables et comestibles, ont besoin des espèces dites grossières, répulsives à notre palais, pour les nourrir et contrôler leur nombre, qui, en se multipliant trop, amènerait leur destruction massive. Autrement dit, aucune des quelque cent espèces de poissons qui nagent dans nos lacs et nos rivières n'est à dédaigner. Chacune occupe une place, si modeste soit-elle, dans un ensemble que le Créateur a voulu harmonieux.

C'est dans le but de nous aider à les connaître, chacune en particulier, que M. Legendre nous a dotés de sa "Clef des poissons de pêche sportive et commerciale de la Province de Québec" et il a pris maintes précautions pour nous faciliter l'accès d'une connaissance qui peut être aride. Tout en respectant les lois de la systématique il a en quelque sorte mis sa nomenclature à la portée du vulgaire en multipliant les claires descriptions et les illustrations et en ajoutant à son oeuvre un glossaire très bien fait. C'est pourquoi sa "Clef" est une réussite à la fois scientifique et pratique. L'accueil enthousiaste fait à la première édition le prouve. Celle-ci, la seconde, plus importante et enrichie de cartes de distribution en couleur de nos salmonidés, ésocidés et percidés, connaîtra j'en suis sûr le même succès mérité. Et ce ne sera que justice à l'endroit d'un jeune savant consciencieux et des hommes intelligents qui encouragent ses recherches et ses travaux. M. Legendre et ses collègues de l'Office provincial de biologie servent la science et le sport halieutique. Ils ont droit à notre reconnaissance et à notre encouragement.

CLAUDE MÉLANÇON

AVANT - PROPOS

Au mois de décembre 1952, paraissait, sous l'égide de l'Office de Biologie, la première édition française des *Poissons d'eau douce, tome 1, Clef des poissons de pêche sportive et commerciale de la province de Québec*, préparée par M. Vianney Legendre.

C'était la première fois dans l'histoire de notre province qu'une étude détaillée et précise sur l'identification de nos poissons d'eau douce était offerte au public. Aussi l'ouvrage fut-il accueilli avec la plus grande faveur, et les mille exemplaires de la première édition furent enlevés en l'espace de moins de deux mois. Cette publication répondait manifestement à un besoin réel.

La première édition n'était cependant qu'un essai. L'impression n'était pas encore terminée que déjà M. Legendre lui-même prévoyait nombre de modifications et d'améliorations à apporter. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle ne fut limitée qu'à mille exemplaires. L'édition présente, complètement remaniée, parait simultanément en français et en anglais, mille exemplaires pour l'édition française et deux mille exemplaires pour l'édition anglaise. Avec les changements fréquents qui surviennent en systématique, un tirage limité permettra de maintenir l'ouvrage constamment à date.

Nous avons reçu au sujet de la première édition française de cet ouvrage de nombreuses lettres d'appréciation, aussi bien de la part de citoyens de notre province que de spécialistes étrangers. On trouvera, ci-joint, quelques noms pris au hasard parmi les personnes qui ont bien voulu nous faire connaître leur appréciation. Nous sollicitons de nouveau l'opinion de tous les lecteurs de cette clef. Notre désir est de mettre à profit leurs suggestions pour améliorer les éditions ultérieures.

Gustave Prévost, directeur,
Office de Biologie.

Dr Arthur K. Adams	Michigan Department of Conservation	Ann Arbor, Michigan
Dr Reeve M. Bailey	University of Michigan, Museum of Zoology	Ann Arbor, Michigan
Dr Léon Bertin	Museum National d'Histoire Naturelle	Paris
Dr J.-A. Brassard	Société Zoologique de Québec	Charlesbourg, Québec
M. George Carpenter	The Gazette	Montréal
Dr Yves Desmarais	Université Laval, Faculté des Sciences	Québec
Dr J. R. Dymond	University of Toronto, Department of Zoology	Toronto
Dr Marcel Faribault	Université de Montréal, Secrétaire général	Montréal
Dr W. I. Follett	California Academy of Sciences	San Francisco
Dr John R. Greeley	State of New York Conservation Department	Albany, New York
Dr Carl L. Hubbs	Scripps Institution of Oceanography	La Jolla, California
Dr Wm. Kaye Lamb	Bibliothèque nationale, conservateur	Ottawa
Dr Francesca R. LaMonte	American Museum of Natural History	New York
Dr Robert R. Miller	University of Michigan, Museum of Zoology	Ann Arbor, Michigan
Honorable C. Pouliot, m.d.	Ministre de la Chasse et des Pêcheries	Québec
M. L. A. Richard	Sous-ministre de la Chasse et des Pêcheries	Québec
Dr W. B. Scott	Royal Ontario Museum of Zoology	Toronto
M. Ernest E. Shepard	"Hunting & Fishing in Canada", éditeur	Montréal
Dr Vadim D. Vladykov	Département des Pêcheries	Québec
Dr Norman J. Wilimovsky	Stanford University, Natural History Museum	Stanford, Californie
Dr V. C. Wynne-Edwards	University of Aberdeen, Natural History Department	Aberdeen, Scotland

INTRODUCTION

I. REMARQUES SYSTÉMATIQUES

Le présent travail, y compris la LISTE DES POISSONS et la CLEF D'IDENTIFICATION, ne présente aucune espèce ou sous-espèce de poisson non encore décrite dans la littérature: ce point de vue ne présente ici rien d'original.

Cependant, pour mettre les choses au point, nous avons dû reviser plus de 300 publications traitant, d'une façon ou de l'autre, des poissons d'eau douce du Québec. Une partie seulement de cette littérature est citée dans la bibliographie, aux pages 81 à 88. Une bibliographie étendue et analysée en détail sera publiée plus tard.

Pour l'intérêt de ceux dont l'esprit est enclin à la systématique, quelques remarques sur la classification de nos poissons sont peut-être ici de mise, car on pourra se sentir légitimement surpris des changements de nomenclature. Comme préliminaire, mentionnons tout de suite que la tendance générale actuelle des systématiciens est à la condensation, la simplification, l'uniformisation des noms de groupes, contrairement à l'esprit diversificateur ayant prévalu dans le premier quart de siècle.

A. Condensation des familles :

la famille des	Coregonidae	a été fondue	avec la	famille des	Salmonidae
"	Moronidae	"	"	"	Serranidae
"	Etheostomidae	"	"	"	Percidae

B. Condensation des genres :

le genre	*Entosphenus*	a été fondu avec le genre	*Lampetra*	Lamproies
"	*Pomolobus*	"	*Alosa*	Aloses
"	*Cristivomer*	"	*Salvelinus*	Ombles
"	*Leucichthys*	"	*Coregonus*	Corégones
"	*Prosopium*	"	*Coregonus*	Corégones
"	*Amphiodon*	"	*Hiodon*	Laquaiches
"	*Placopharynx*	"	*Moxostoma*	Moxostomes
"	*Megapharynx*	"	*Moxostoma*	Moxostomes
"	*Leucosomus*	"	*Semotilus*	Mulets
"	*Couesius*	"	*Hybopsis*	Hybopses
"	*Pfrille*	"	*Chrosomus*	Goujons à ventre rouge
"	*Hyborhynchus*	"	*Pimephales*	Piméphales
"	*Roccus*	"	*Morone*	Bars
"	*Lepibema*	"	*Morone*	Bars
"	*Huro*	"	*Micropterus*	Achigans
"	*Eupomotis*	"	*Lepomis*	Crapets
"	*Cottogaster*	"	*Hadropterus*	Dards gris
"	*Boleosoma*	"	*Etheostoma*	Petits-gris
"	*Poecilichthys*	"	*Etheostoma*	Petits-gris
"	*Catonotus*	"	*Etheostoma*	Petits-gris
"				

C. Condensation des espèces et sous-espèces :

Acipenser oxyrhynchus	est devenu	*Acipenser sturio oxyrhynchus*
Salmo trutta fario	"	*Salmo trutta*
Salvelinus marstoni	"	*Salvelinus alpinus marstoni*
Salvelinus fontinalis hudsonicus	"	*Salvelinus fontinalis*
Salvelinus fontinalis fontinalis	"	*Salvelinus fontinalis*
Esox americanus	"	*Esox americanus americanus*
Esox vermiculatus	"	*Esox americanus vermiculatus*
Carpiodes cyprinus cyprinus	"	*Carpiodes cyprinus*
Moxostoma rubreques	"	*Moxostoma valenciennesi*
Rhinichthys cataractae cataractae	"	*Rhinichthys cataractae*
Notemigonus crysoleucas crysoleucas	"	*Notemigonus crysoleucas*
Ictalurus lacustris lacustris	"	*Ictalurus punctatus*
Schilbeodes gyrinus	"	*Schilbeodes mollis*
Anguilla bostoniensis	"	*Anguilla rostrata*
Stizostedion canadense canadense	"	*Stizostedion canadense*
Poecilichthys caeruleus caeruleus	"	*Etheostoma caeruleum*

D. Etablissement d'une nouvelle espèce :

Ici, nous considérons que *Moxostoma rubreques* Hubbs, 1930, est la même espèce que *Moxostoma valenciennesi* Jordan, 1886, contrairement à ce que nous avons déjà cru (Legendre, 1942). Ce poisson est le Moxostome jaune ou Carpe jaune, le Greater redhorse de Hubbs.

Par ce fait même, le Moxostoma cuivre ou Carpe de France, d'abord appelé *Megapharynx valenciennesi* Legendre, 1942, s'avère une espèce distincte et entièrement nouvelle, et se trouve présentement sans nom. Nous l'avons donc nommée, dans la première édition de la présente "Clef..." (décembre, 1952) : *Moxostoma hubbsi*.

E. Etablissement récent de nouvelles sous-espèces :

notre	*Moxostoma aureolum*	est devenu	*Moxostoma aureolum aureolum*
"	*Notropis heterolepis*	"	*Notropis heterolepis heterolepis*
"	*Micropterus salmoides*	"	*Micropterus salmoides salmoides*

F. Changements de noms :

Entosphenus lamottenii (LeSueur), 1827 = *Petromyzon Lamottenii* LeSueur, 1827, est devenu *Lampetra lamottei* (LeSueur), 1827 (Bailey, pages 185 - 237, in Harlan et Speaker : Iowa Fish and Fishing. 1951. State of Iowa).

Lota lota maculosa (LeSueur), 1817, est devenu *Lota lota lacustris* (Walbaum), 1792, car : *Lota lota maculosa* (LeSueur), 1817 *Gadus lacustris* Walbaum, 1792. Par ce fait même, *Ictalurus lacustris* Jordan & Gilbert, 1883, est devenu *Ictalurus punctatus* (Rafinesque), 1818, la Barbue (Speirs, Copeia, 1952, numéro 2, pages 99-103).

G. Nouvelle espèce d'eau douce récemment trouvée :

Morone americana (Gmelin).
Fr. La Perche blanche Angl. White perch
Trouvée le 15 septembre 1951, dans le lac Saint-Louis, à l'Ile Perrot, Anse au Sable.

II. REMARQUES BIOGÉOGRAPHIQUES

A. Les poissons qui ne sont pas indigènes au Québec sont les suivants, leur contrée d'origine étant aussi indiquée :

Poisson	Contrée d'origine
La Truite brune *(Salmo trutta)*	Europe
La Truite arc-en-ciel *(Salmo gairdneri)*	Colombie britannique
Le Maskinongé de l'Ohio *(Esox masquinongy ohiensis)*	Etat de New York
La Carpe allemande *(Cyprinus carpio)*	Chine, via Europe

B. A date également, les poissons reconnus comme endémiques au Québec (c'est-à-dire trouvés uniquement dans le Québec, et occupant une aire relativement restreinte), sont les suivants :

La Ouananiche *(Salmo salar ouananiche)*
L'Omble (Truite) rouge du Québec *(Salvelinus alpinus marstoni)*
Le Corégone de la Côte Nord *(Coregonus clupeaformis labradoricus)*
Le Moxostome cuivre (Carpe de France) *(Moxostoma hubbsi)*

C. Parmi nos poissons, quelques espèces se nourrissent et croissent régulièrement en mer, mais viennent en eau douce pour frayer; pour cette raison, on les appelle anadromes (du grec : *ana*, en haut ; *dromos*, course). Elles sont :

La Lamproie de mer *(Petromyzon marinus)*
L'Esturgeon de mer *(Acipenser sturio oxyrhynchus)*
Le Gasparot *(Alosa pseudoharengus)*
L'Alose d'Amérique *(Alosa sapidissima)*
Le Saumon atlantique *(Salmo salar salar)*
Le Poulamon *(Microgadus tomcod)*
Le Bar d'Amérique *(Morone saxatilis)*
La Perche blanche *(Morone americana)*

D. Certaines espèces semblent croître peut-être avec autant de succès en eau douce qu'à la mer; suivent leurs noms, et divers endroits où on les trouve dans le domaine aquatique; cependant, parmi elles, nous distinguerons deux catégories : celles qui doivent nécessairement venir en eau douce pour frayer, et celles qui peuvent indifféremment frayer avec succès en eau douce ou à la mer :

1. espèces dont la reproduction est en eau douce :

Poisson	Endroit
La Lamproie de mer *(Petromyzon marinus)*	Introduite dans les Grands Lacs, via les canaux
Le Gasparot *(Alosa pseudoharengus)*	Lac Saint-Louis, et Grands Lacs
L'Alose à gésier *(Dorosoma cepedianum)*	Fleuve Saint-Laurent aux environs de Québec, et Grands Lacs
Le Saumon atlantique *(Salmo salar salar)*	Introduit dans divers lacs de bonne étendue
Le Ménomini d'Amérique *(Coregonus cylindraceus quadrilateralis)*	Golfe Saint-Laurent, et plusieurs rivières
Le Poulamon *(Microgadus tomcod)*	Indigène dans le lac Saint-Jean
La Perche branche *(Morone americana)*	Lac Saint-Louis, et peut-être les environs de la rivière Ottawa; aussi région de Québec

Plusieurs autres espèces régulièrement dulcicoles (espèce des eaux douces) peuvent descendre temporairement à la mer, et se trouver plutôt accidentellement en eaux saumâtres.

2. espèces dont la reproduction est indifféremment en eaux douces ou salées :

Poisson	Endroit
L'Éperlan d'Amérique *(Osmerus mordax)*	Golfe Saint-Laurent; et indigène, et introduit dans plusieurs lacs
L'Épinoche à neuf épines *(Pungitius pungitius)*	Plusieurs lacs
L'Épinoche à trois épines *(Gasterosteus aculeatus)*	Indigène, et introduit dans plusieurs lacs

E. Une espèce célèbre, l'Anguille d'Amérique *(Anguilla rostrata)*, se nourrit et croît principalement en eau douce, mais retourne à la mer des Sargasses pour frayer; on dit de ce poisson qu'il est catadrome (du grec : *kata*, en bas; *dromos*, course). L'Anguille accomplit ainsi plusieurs milliers de milles au cours de sa vie.

F. Enfin, diverses autres espèces, régulièrement marines, se rencontrent parfois en eau douce, s'y trouvant plutôt accidentellement; il semble bien qu'elles doivent frayer en eaux marines pour que leur descendance survive; mentionnons les espèces suivantes, et les endroits où elles ont été trouvées en eau douce :

Espèce	Endroit
L'Épinoche à quatre épines (*Apeltes quadracus*)	Étangs et ruisseaux d'eau douce situés au voisinage de la mer
Le Mummichog (*Fundulus heteroclitus*)	Étangs d'eau douce situés au voisinage de la mer

Pour ceux que la chose intéresse, nous pouvons donc totaliser les présents résultats de la façon suivante en disant que, dans le Québec, on connaît les nombres suivants de catégories de poissons d'eau douce :

24 familles
63 genres
101 espèces
environ 111 ou 112 formes (espèces et sous-espèces)

Aucune de ces espèces ne se trouve dans l'Hémisphère Sud de la Terre; même plus, aucune ne se trouve probablement plus au sud que 20° latitude Nord. Certaines espèces se trouvent sur les trois continents de l'Hémisphère Nord: Amérique, Europe, Asie; exemple: le *Coregonus cylindraceus*. D'autres sont en Amérique et en Europe; exemple : le Grand brochet (*Esox lucius*). D'autres encore sont exclusivement américaines; exemples : tous les Achigans et Crapets. Enfin, quelques formes sont indigènes au Québec seulement.

Comme on peut le voir, les poissons, en tant que groupe, non seulement peuvent présenter des formes les plus extraordinaires, un coloris des plus chatoyants et des habitudes les plus surprenantes, mais ils peuvent aussi varier grandement d'habitat, depuis les espèces le plus strictement dulcicoles jusqu'aux espèces le plus nécessairement marines, avec toute une gamme d'habitats intermédiaires, ou bien fixes, ou bien largement variables.

III. REMARQUES ONOMASTIQUES

La liste suivante de nos poissons d'eau douce voit les diverses espèces classées selon l'ordre soit-disant systématique, l'ordre tel que reconnu par les biologistes. Cependant, lorsqu'on veut trouver un poisson par son nom - populaire ou scientifique - en vue, par exemple, de voir où il en est question dans le présent travail, on fera peut-être mieux d'aller immédiatement aux pages 173 à 180 où tous les noms sont mentionnés par ordre alphabétique.

Comme la liste ci-après le montre, nous donnons le nom scientifique LATIN de chacune des espèces, suivi du nom FRANÇAIS RECONNU et du nom ANGLAIS RECONNU correspondants. Pour de nombreuses espèces identifiées dans la CLEF aux pages 23 à 51, on trouvera souvent, avec le nom technique, plusieurs autres noms français ou anglais usités auprès des pêcheurs. Par exemple, si on veut savoir si la TRUITE MOUCHETÉE et la TRUITE SAUMONÉE sont la même espèce de poisson, se reporter à la LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE POISSONS, page 173 et au nom TRUITE MOUCHETÉE, trouver le numéro de page qui est SOULIGNÉ - dans le cas présent, c'est 31 - et aller voir à cette page 31; à la page 31, on verra donc, sous le nom *Salvelinus fontinalis*, toute une série de noms populaires FRANÇAIS et ANGLAIS. De cette façon, ces listes de noms seront souvent utiles pour régler bien des discussions. . .

Dans la liste systématique suivante, les noms écrits en MAJUSCULES et se terminant par les lettres IDAE - par exemple : PETROMYZONTIDAE, ACIPENSERIDAE, etc . . . (prononcer pétromyzontidé, acipensérid̲é, etc.) - sont les noms LATINS des FAMILLES; ils sont suivis des noms FRANÇAIS et ANGLAIS de ces familles - par exemple : LAMPROIES, LAMPREYS, et ESTURGEONS, STURGEONS, etc . . .

Les deux séries de numéros écrits devant les noms LATINS ont la signification suivante :

A. les numéros de droite sont ceux de l'inventaire complet des espèces de poissons actuellement connues dans le Québec;

B. les numéros de gauche sont seulement ceux des espèces identifiées dans le présent travail. Vu que plusieurs petites espèces ne sont pas identifiées dans la CLEF, telles la plupart des MÉNÉS, ces numéros de gauche sont, à la fin de la liste, moins grands que ceux de droite.

Si on se reporte à la fin de cette liste, on voit que, au total, dans le Québec, il y a 101 espèces de poissons d'eau douce, et que, parmi elles, il y en a 63 espèces identifiées au moyen de la CLEF. Les autres sont toutes de petites espèces.

La liste suivante comprend les espèces et sous-espèces de poissons reconnues à date comme habitant les eaux douces de la province de Québec, que ces poissons séjournent ou non toute l'année durant en eau douce, ou bien qu'ils soient indigènes ou introduits.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES SAUMONS ET DES TRUITES DANS LE QUÉBEC ET LES RÉGIONS LIMITROPHES

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES SAUMONS ET DES TRUITES DANS LE QUÉBEC ET LES RÉGIONS LIMITROPHES

Le Saumon atlantique	☰	*Salmo salar salar*
La Ouananiche		*Salmo salar ouananiche*
présente	X	
disparue	⊠	
La Truite brune	■	*Salmo trutta*
La Truite arc-en-ciel	▲	*Salmo gairdneri*
L'Omble chevalier	||||	*Salvelinus alpinus subsp.*
L'Omble rouge du Québec	●	*Salvelinus alpinus marstoni*
L'Omble moucheté	▨	*Salvelinus fontinalis*
Touladi	⁘	*Salvelinus namaycush*

1. Le Saumon atlantique:

Ensemencé dans de nombreux endroits.

Présent. Lacs de la rivière Saint-François, Cantons de l'Est: Memphrémagog, Breeches, Nicolet; ruisseau Fisher, affluent du lac Brome, Cantons de l'Est.

Rapporté comme présent. Lacs de la rivière Saint-François, Cantons de l'Est: Lyster, Lovering, Bowker, Magog, Massawippi.

2. La Ouananiche:

a. Présente:

Indigène. Lac Saint-Jean, et plusieurs lacs et rivières tributaires; rivière Saguenay. Rivières de la Côte Nord, golfe Saint-Laurent (?). Fleuve Hamilton, Labrador.

Ensemencée. Lac Memphrémagog. Lac au Sorcier, canton Kaine, comté de Maskinongé. Trout Lake, près de North Bay, Ontario.

b. Disparue. Lacs Ontario, Champlain, Massawippi.

3. La Truite brune, ensemencée:

Rivière du Nord, comté de Terrebonne. Lac Memphrémagog.

4. La Truite arc-en-ciel, ensemencée:

Ruisseau de la pisciculture, Saint-Faustin, canton Wolfe, comté de Terrebonne. Lac Memphrémagog. Rivières et ruisseaux des Cantons de l'Est: branche sud de la Yamaska; tributaires de la rivière Saint-François: rivières Eaton, Tomfobia, Coaticook, ruisseau Castle.

5. L'Omble rouge du Quebec:

Lac Cabaret ou Cameron, canton Low, comté de Gatineau; lacs de Marbre, Bois-Franc, Clair, Ecluse, Newcombe, canton Wakefield, comté de Gatineau; lacs Bataille, Maskinongé, Rhéaume, Sucker ou Carrol, canton Templeton, comté de Papineau. Lac Angemma ou Croche ou La Croche, canton Wexford, comté de Terrebonne. Un lac au nord de Mont-Laurier. Lac Grenier ou Drouin, canton Chertsey, comté de Montcalm. Lacs Sacacomie et Rouges, canton Saint-Alexis-des-Monts, comté de Maskinongé; un lac, canton Decalonne, comté de Maskinongé (70 milles à l'est et 40 milles au nord de Montréal). Lac des Iles, canton Courcelles, comté de Berthier. Parc des Laurentides: lac Tourilli, comté de Québec; Grand lac Jacques-Cartier, lac à la Chute (près du Grand lac à l'Epaule), lac Culotte (près du lac aux Ecorces), lac Franchère, comté de Montmorency; Grand lac Bois-Verts, lac Emmuraillé, comté de Charlevoix. Lac Saint-Jean-Baptiste, seigneurie de La Malbaie, comté de Charlevoix. Lac à Cassette, canton Chénier, comté de Rimouski. Un lac du club Laurentides. Divers lacs de la Gaspésie.

IV. LISTE DES POISSONS D'EAU DOUCE DU QUÉBEC

		LATIN	FRANCAIS	ANGLAIS
		PETROMYZONTIDAE	LAMPROIES	LAMPREYS
1.	1.	*Ichthyomyzon unicuspis*	Lamproie argentée	Silver lamprey
	2.	*Ichthyomyzon fossor*	Lamproie de ruisseau du Nord	Northern brook lamprey
2.	3.	*Petromyzon marinus*	Lamproie de mer	Sea lamprey
	4.	*Lampetra lamottei*	Lamproie américaine de ruisseau	American brook lamprey
		ACIPENSERIDAE	ESTURGEONS	STURGEONS
3.	5.	*Acipenser fulvescens*	Esturgeon de lac	Lake sturgeon
4.	6.	*Acipenser sturio oxyrhynchus*	Esturgeon de mer	Atlantic sturgeon
		AMIIDAE	AMIES	BOWFINS
5.	7.	*Amia calva*	Amie	Bowfin
		LEPISOSTEIDAE	LÉPISOSTÉES	GARS
6.	8.	*Lepisosteus osseus oxyurus*	Lépisostée osseux du Nord	Northern longnose gar
		CLUPEIDAE	HARENGS	HERRINGS
7.	9.	*Alosa pseudoharengus*	Gasparot	Alewife
8.	10.	*Alosa sapidissima*	Alose d'Amérique	American shad
9.	11.	*Dorosoma cepedianum*	Alose à gésier	Gizzard shad
		SALMONIDAE	SAUMONS et TRUITES	SALMONS and TROUTS
10a.	12a.	*Salmo salar salar*	Saumon atlantique	Atlantic salmon
10b.	12b.	*Salmo salar ouananiche*	Ouananiche	Ouananiche
11.	13.	*Salmo trutta*	Truite brune	Brown trout
12.	14.	*Salmo gairdneri subsp. ?*	Truite arc-en-ciel	Rainbow trout
	15a.	*Salvelinus alpinus subsp. ?*	Omble chevalier	Arctic char
13.	15b.	*Salvelinus alpinus marstoni*	Omble rouge du Québec	Quebec red char
14.	16.	*Salvelinus fontinalis*	Omble moucheté	Speckled char
15.	17.	*Salvelinus namaycush*	Touladi	Lake char
16.	18.	*Coregonus artedii subsp. ?*	Hareng de lac	Shallowwater cisco
17.	19.	*Coregonus nipigon*	Cisco du Nipigon	Nipigon cisco
18.	20a.	*Coregonus clupeaformis clupeaformis*	Corégone de lac	Lake whitefish
	?20b.	*Coregonus clupeaformis labradoricus*	Corégone de la Côte Nord	North Shore whitefish
19.	21.	*Coregonus cylindraceus quadrilateralis*	Ménomini d'Amérique	American round whitefish
		OSMERIDAE	ÉPERLANS	SMELTS
20.	22.	*Osmerus mordax*	Éperlan d'Amérique	American smelt
		UMBRIDAE	UMBRES	MUDMINNOWS
21.	23.	*Umbra limi*	Umbre de vase	Central mudminnow
		ESOCIDAE	BROCHETS	PIKES
22a.	24a.	*Esox americanus americanus*	Brochet d'Amérique	Redfin pickerel
22b.	24b.	*Esox americanus vermiculatus*	Brochet vermiculé	Grass pickerel
23.	25.	*Esox niger*	Brochet maillé	Chain pickerel
24.	26.	*Esox lucius*	Grand brochet	Pike
25a.	27a.	*Esox masquinongy masquinongy*	Maskinongé du Saint-Laurent	St. Lawrence maskinonge
25b.	27b.	*Esox masquinongy ohiensis*	Maskinongé de l'Ohio	Ohio maskinonge
		HIODONTIDAE	LAQUAICHES	MOONEYES
26.	28.	*Hiodon alosoides*	Laquaiche aux yeux d'or	Goldeye
27.	29.	*Hiodon tergisus*	Laquaiche argentée	Mooneye

		CATOSTOMIDAE	CATOSTOMES	SUCKERS
28.	30.	*Carpiodes cyprinus*	Brême	Quillback carpsucker
29a.	31a.	*Catostomus commersoni commersoni*	Catostome noir commun	Common white sucker
29b.	31b.	*Catostomus commersoni utawana*	Catostome noir nain	Dwarf white sucker
30a.	32a.	*Catostomus catostomus catostomus*	Meunier de l'Est	Eastern longnose sucker
30b.	32b.	*Catostomus catostomus nanomyzon*	Meunier nain	Dwarf longnose sucker
31.	33.	*Moxostoma valenciennesi*	Moxostome jaune	Greater redhorse
32.	34.	*Moxostoma anisurum*	Moxostome blanc	Silver redhorse
33.	35.	*Moxostoma aureolum aureolum*	Moxostome à cochon	Northern shorthead redhorse
34.	36.	*Moxostoma carinatum*	Moxostome ballot	River redhorse
35.	37.	*Moxostoma hubbsi*	Moxostome cuivre	Copper redhorse
		CYPRINIDAE	CARPES et MÉNÉS	CARPS and MINNOWS
36.	38.	*Cyprinus carpio*	Carpe	Carp
37.	39.	*Semotilus corporalis*	Ouitouche	Fallfish
38.	40.	*Semotilus atromaculatus atromaculatus*	Mulet du Nord	Northern creek chub
	41.	*Margariscus margarita nachtriebi*	Méné perlé du Nord	Northern pearl dace
	42.	*Hybopsis plumbea plumbea*	Méné de lac	Lake chub
	43.	*Rhinichthys atratulus atratulus*	Goujon à nez noir de l'Est	Eastern blacknose dace
	44.	*Rhinichthys cataractae*	Goujon à long nez	Longnose dace
39.	45.	*Exoglossum maxillingua*	Bec-de-lièvre	Cutlips
	46.	*Chrosomus neogaeus*	Goujon à fines écailles	Finescale dace
	47.	*Chrosomus eos*	Goujon à ventre rouge du Nord	Northern redbelly dace
40.	48.	*Notemigonus crysoleucas*	Chatte	Golden shiner
	49.	*Notropis atherinoides atherinoides*	Méné émeraude de rivière	River emerald shiner
	50.	*Notropis rubellus*	Méné à tête rose	Rosyface shiner
	51.	*Notropis cornutus frontalis*	Méné de ruisseau du Nord	Northern common shiner
	52.	*Notropis hudsonius*	Baveux	Spottail shiner
	53.	*Notropis heterodon*	Méné à menton noir	Blackchin shiner
	54.	*Notropis spilopterus*	Méné bleu	Spotfin shiner
	55.	*Notropis deliciosus stramineus*	Méné de sable du Nord-Est	Northeastern sand shiner
	56.	*Notropis volucellus volucellus*	Méné à longues nageoires du Nord	Northern mimic shiner
	57.	*Notropis heterolepis heterolepis*	Méné à nez noir du Nord	Northern blacknose shiner
	58.	*Notropis bifrenatus*	Méné d'herbe	Bridled shiner
	59.	*Hybognathus hankinsoni*	Méné laiton	Brassy minnow
	60.	*Hybognathus nuchalis regius*	Méné argenté de l'Est	Eastern silvery minnow
	61.	*Pimephales promelas promelas*	Méné à grosse tête du Nord	Northern fathead minnow
	62.	*Pimephales notatus*	Ventre-pourri	Bluntnose minnow
		AMEIURIDAE	BARBOTTES et BARBUES	NORTH AMERICAN CATFISHES
41.	63.	*Ictalurus punctatus*	Barbue	Channel catfish
42.	64.	*Ameiurus nebulosus nebulosus*	Barbotte brune du Nord	Northern brown bullhead
43.	65.	*Noturus flavus*	Barbotte des rapides	Stonecat
44.	66.	*Schilbeodes mollis*	Chat-fou	Tadpole madtom
		ANGUILLIDAE	ANGUILLES	EELS
45.	67.	*Anguilla rostrata*	Anguille d'Amérique	American eel
		GADIDAE	MORUES	CODS
46.	68.	*Lota lota lacustris*	Lotte américaine de l'Est	Eastern American burbot
47.	69.	*Microgadus tomcod*	Poulamon	Atlantic tomcod
		GASTEROSTEIDAE	ÉPINOCHES	STICKLEBACKS
	70.	*Pungitius pungitius*	Épinoche à neuf épines	Ninespine stickleback
	71.	*Eucalia inconstans*	Épinoche à cinq épines	Brook stickleback
	72a.	*Gasterosteus aculeatus aculeatus*	Épinoche à trois épines du Nord	Northern threespine stickleback
	72b.	*Gasterosteus aculeatus cuvieri*	Épinoche à trois épines du Sud	Southern threespine stickleback
	73.	*Apeltes quadracus*	Épinoche à quatre épines	Fourspine stickleback
		CYPRINODONTIDAE	CYPRINODONTES	KILLIFISHES
	74.	*Fundulus heteroclitus*	Mummichog	Mummichog
	75.	*Fundulus diaphanus diaphanus*	Petit barré de l'Est	Eastern banded killifish

		PERCOPSIDAE	PERCHES-TRUITES	TROUTPERCHES
48.	76.	*Percopsis omiscomaycus*	Perche-truite	Troutperch
		ATHERINIDAE	POISSONS D'ARGENT	SILVERSIDES
	77.	*Labidesthes sicculus sicculus*	Poisson d'argent de ruisseau du Nord	Northern brook silverside
		SERRANIDAE	BARS	WHITE BASSES
49.	78.	*Morone saxatilis*	Bar d'Amérique	Striped bass
50.	79.	*Morone americana*	Perche blanche	White perch
51.	80.	*Morone chrysops*	Bar blanc	White bass
		CENTRARCHIDAE	ACHIGANS et CRAPETS	BLACK BASSES and SUNFISHES
52.	81.	*Micropterus dolomieui dolomieui*	Achigan à petite bouche du Nord	Northern smallmouth bass
53.	82.	*Micropterus salmoides salmoides*	Achigan à grande bouche du Nord	Northern largemouth bass
54.	83.	*Lepomis gibbosus*	Crapet-soleil	Pumpkinseed
55.	84.	*Lepomis macrochirus macrochirus*	Crapet commun à oreilles bleues	Common bluegill
56.	85.	*Lepomis megalotis peltastes*	Crapet à longues oreilles des Grands Lacs	Great Lakes longear sunfish
57.	86.	*Ambloplites rupestris rupestris*	Crapet de roche du Nord	Northern rock bass
58.	87.	*Pomoxis nigromaculatus*	Crapet calicot	Black crappie
		PERCIDAE	PERCHES et DARDS	PERCHES and DARTERS
59.	88.	*Perca flavescens*	Perchaude	Yellow perch
60.	89.	*Stizostedion canadense*	Doré noir	Sauger
61.	90.	*Stizostedion vitreum vitreum*	Doré jaune	Yellow walleye
62.	91.	*Percina caprodes semifasciata*	Dard-perche du Nord	Northern logperch
	92.	*Hadropterus copelandi*	Dard gris	Channel darter
	93.	*Ammocrypta pellucida*	Dard de sable du Nord	Northern sand darter
	94a.	*Etheostoma nigrum olmstedi*	Raseux-de-terre tessellé	Tessellated johnny darter
	94b.	*Etheostoma nigrum nigrum*	Raseux-de-terre du Centre	Central johnny darter
	95.	*Etheostoma exile*	Petit-gris de vase	Iowa darter
	96.	*Etheostoma caeruleum*	Petit-gris arc-en-ciel	Rainbow darter
	97.	*Etheostoma flabellare flabellare*	Petit-gris barré	Barred fantail darter
		SCIAENIDAE	TAMBOURS	DRUMS
63.	98.	*Aplodinotus grunniens*	Malachigan	Freshwater drum
		COTTIDAE	CHABOTS	SCULPINS
	99.	*Cottus ricei*	Chabot à tête plate	Spoonhead sculpin
	100a.	*Cottus bairdi bairdi*	Chabot du Nord	Northern sculpin
	100b.	*Cottus bairdi kumlieni*	Chabot des Grands Lacs	Great Lakes sculpin
	101.	*Cottus cognatus gracilis*	Chabot visqueux commun	Eastern slimy sculpin

---

La classification des familles ici suivie est celle de :
The classification of families as here given is that of :

BERG, Leo S. Classification of fishes, both recent and fossil. Travaux de l'Institut zoologique de l'Académie des Sciences de l'URSS, Tome I, Livre 2.
Texte russe/Russian text : 1940, pages 87-345, 190 figures. Moskva et Léningrad, URSS.
Traduction/English translation : 1947, pages 346-517. J.W. Edwards, Ann Arbor, Michigan, U.S.A.

La classification des espèces et sous-espèces ici suivie est en général celle de :
The classification of species and subspecies here given is in general that of :

HUBBS, Carl L., and Karl F. LAGLER. Fishes of the Great Lakes region. Cranbrook Institute of Science, Bulletin No. 26, 1947, xi + 186 pages, 251 figures, 38 drawings, 26 colored plates, 1 map. Second printing, slightly modified, 1949. The Cranbrook Press, Bloomfield Hills, Michigan, U.S.A.

La nomenclature anglaise est en général celle de :
The English nomenclature is in general that of :

COMMITTEE ON COMMON AND SCIENTIFIC NAMES OF FISHES. A list of common and scientific names of the better known fishes of the United States and Canada. Transactions of the American Fisheries Society, Volume 75, 1945, pages 353-397. American Fisheries Society, Special Publication, No. 1. American Fisheries Society, Ann Arbor, Michigan, U.S.A.

DESSINS DE LA CLEF ET DU GLOSSAIRE

La plupart des dessins de la CLEF et du GLOSSAIRE ont été entièrement exécutés à partir de spécimens tirés des collections de poissons conservés à l'Office de Biologie, et ce, en vue d'adapter au mieux possible le texte aux dessins, et les dessins au texte. Cependant, plusieurs auteurs récents se sont plu et appliqués à illustrer leurs ouvrages de schémas excellents, et qu'il est donc dorénavant inutile de refaire à partir de spécimens. Par photographie, ou par dessin, nous avons donc copié, et parfois modifié, plusieurs illustrations publiées par ces auteurs. En voici la liste, les travaux des auteurs en question étant indiqués avec plus de détails dans la BIBLIOGRAPHIE aux pages 81 à 88 :

Dessin			Auteur			
Page	Accolade	Site	Nom	Date	Page	Figure
24	5	bas	Hubbs & Lagler	1947	20	12
33	24	haut	id	id	39	29B
					39	28B
		bas	id	id	39	29A
					39	28A
34	27	haut	id	id		61
35	32	bas	id	id	75	39C
37	36	haut	Forbes & Richardson	1920	89	21
38	42	haut	id	id	89	21
		bas	id	id	90	22
					92	23
39	44	haut	id	id	92	23
		bas	id	id	90	22
40	46	bas	Hubbs & Lagler	1947	55	36A
46	63	haut	id	id	20	16
		bas	id	id	20	17
47	65	haut	id	id	92	49C
		bas	id	id	92	49A

CLEF D'IDENTIFICATION

Nous voyons maintenant se dessiner pour les savants un rôle social admirable, un des plus importants qui soient en ces temps difficiles et qui, cependant, ne les écarte guère de leur activité professionnelle : réapprendre aux hommes à connaître et à aimer le vrai, leur enseigner à penser de manière critique, à faire les distinctions nécessaires entre ce qui est certain, ou probable, ou douteux, ou certainement faux, leur faire comprendre que seule l'acceptation d'une vérité objective, indépendante de nos passions, de nos ambitions momentanées nous rendra confiance en nous-mêmes, et nous aidera à résoudre les problèmes sociaux les plus insolubles en apparence.

Edmond Bauer

L'ÉLECTROMAGNÉTISME
HIER ET AUJOURD'HUI
1949

COMMENT SE SERVIR DE LA CLEF

Si l'on veut connaître les différences entre deux espèces qui se ressemblent, ou encore, si l'on sait d'avance quel type de poisson on a en main, par exemple une Lamproie, un Brochet, un Maskinongé, un Achigan, un Crapet, etc... et que l'on veuille savoir le nom exact de l'espèce, aller directement à l'INDEX ALPHABÉTIQUE où l'on trouvera les pages et les FIGURES où ces espèces sont mentionnées.

Si l'on n'a aucune idée de l'espèce du poisson à identifier, se reporter immédiatement à la page 23.

Voici COMMENT SE SERVIR DE LA CLEF :

A la marge gauche de chaque page, il y a une série d'accolades superposées et numérotées à la suite, depuis le haut jusqu'au bas de la page. La série de numéros des accolades se poursuit d'une page à l'autre. Ainsi, à la page 23, se trouvent à la suite et les unes sous les autres les accolades numéros 1, 2 et 3; la série se continue par les accolades 4 et 5 à la page 24, 6, 7 et 8, à la page 25, et ainsi de suite jusqu'à la dernière page de la CLEF. Revenons à la page 23 et voyons comment on peut trouver le nom d'un poisson que l'on a en main.

Chacune des accolades de la CLEF présente une alternative, c'est-à-dire un choix qu'on doit faire entre deux item opposés. Alors lire ce qu'il y a vis-à-vis l'accolade numéro 1 : il n'y a que deux possibilités. Le poisson à identifier peut avoir :

1 { A. 7 ouvertures branchiales
ou
A. une seule ouverture branchiale,

et chacune de ces deux possibilités est accompagnée d'un petit dessin schématique correspondant aux parties mentionnées du poisson. Toutes les autres accolades de la CLEF sont construites de la même façon. Si on ne sait pas ce que sont les ouvertures branchiales, en voir la définition au GLOSSAIRE, où l'on trouvera l'explication de tous les termes utilisés dans cette CLEF et qui ne sont pas d'usage courant. Dans le GLOSSAIRE, les termes sont par ordre alphabétique.

Si le poisson que l'on veut identifier possède " sept ouvertures branchiales ", on voit qu'on a en main une Lamproie, et qu'on doit "voir 2", c'est-à-dire voir l'ACCOLADE numéro 2 (et NON PAS la page 2) pour trouver le nom de l'espèce.

Supposons que le poisson à identifier n'est pas une Lamproie : il n'a pas "sept ouvertures branchiales", mais bien "une seule ouverture branchiale". On va alors à l'accolade numéro 3, et on suit le même procédé précédemment indiqué.

Pour arriver sûrement au nom d'un poisson au moyen de la CLEF, il faut donc toujours :

1. bien lire LES DEUX ITEM d'une même accolade AVANT de faire son choix;

2. examiner les petits dessins DES DEUX ITEM et les COMPARER au poisson à identifier;

3. lorsqu'il y a lieu, prendre en ligne droite toutes les mesures de longueur, largeur, hauteur, distance, etc... ; prendre toujours comme mesure LA DISTANCE LA PLUS COURTE entre deux points, SANS SUIVRE LES COURBES du corps du poisson;

4. pour comprendre les termes, référer au GLOSSAIRE et consulter les FIGURES recommandées;

5. vérifier finalement l'exactitude de l'identification en comparant le poisson aux FIGURES photographiques. Les photos ne sont cependant pas toujours suffisantes pour identifier un poisson; c'est pourquoi il faut consulter la CLEF pour s'assurer que les caractéristiques observées sur la photo sont bien celles du poisson dont on cherche le nom.

Si, après avoir suivi les instructions précédentes, on ne peut réussir à identifier un poisson, en aviser immédiatement l'auteur ou l'Office de Biologie : il se pourrait qu'une erreur ait pu se glisser dans la Clef, ou que la Clef soit insuffisante, ou encore, chose plus intéressante, que le poisson soit une nouvelle espèce pour la Province de Québec, ou même pour la Science.

La plupart des espèces de poissons citées dans le présent travail atteignent une taille d'au moins 8 à 10 pouces lorsqu'elles sont à l'état adulte. Cependant, quelques autres espèces, ne parvenant jamais à cette longueur, ont aussi été mentionnées; c'est que parfois, dans l'esprit des gens, ces petites espèces sont sujettes à être confondues avec les jeunes individus des plus grosses espèces : on croit alors que ces petits poissons sont des jeunes représentants des gros. Comme il n'en est rien, nous avons donc cru bon, pour éviter une telle confusion, d'inclure également ces petites espèces.

Il faut bien remarquer toutefois que la plupart des poissons de petite taille, constituant la blanchaille et appelés "ménés" au Canada français, ne peuvent nullement être identifiés au moyen de la présente Clef.

Une Clef permettant l'identification de toutes les espèces de poissons d'eau douce de la province de Québec, y compris les "ménés", est en voie de préparation.

L'auteur et l'Office de Biologie seront toujours heureux de recevoir toute suggestion de nature à améliorer cet ouvrage.

IMPORTANT

AU COURS DU TRAVAIL D'IDENTIFICATION, LES SPÉCIMENS DONT ON CHERCHE LE NOM DOIVENT ÊTRE SOIGNEUSEMENT COMPARÉS DE PRÈS AUX PAIRES DE DESSINS DANS LES ACCOLADES, AINSI QU'AUX FIGURES À LA FIN DE LA CLEF, À LA SUITE DE LA PAGE 89.

CLEF DES POISSONS
DE PÊCHE SPORTIVE ET COMMERCIALE
DES EAUX DOUCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

1

A. 7 ouvertures branchiales
Famille des LAMPROIES
Petromyzontidae
Voir 2

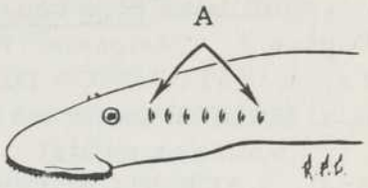

A. une seule ouverture branchiale
Les autres poissons
Voir 3

2

A. nageoire dorsale ayant sa partie antérieure suivie sans interruption par sa partie postérieure : seulement une légère échancrure entre les deux parties
Espèce 1. *Ichthyomyzon unicuspis* Hubbs & Trautman
(1) Fr. La LAMPROIE ARGENTÉE Angl. SILVER LAMPREY
Figure 7

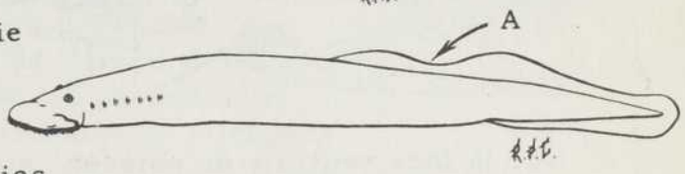

A. nageoire dorsale ayant sa partie antérieure complètement séparée de sa partie postérieure : un espace entre les deux parties
Espèce 2. *Petromyzon marinus* Linné
Fr. La LAMPROIE DE MER Angl. SEA LAMPREY
Figure 8

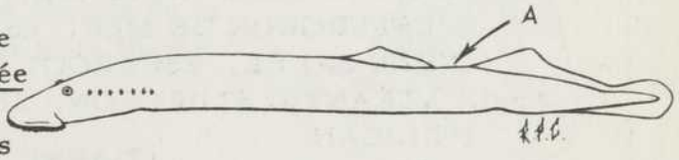

3

A. nageoire caudale hétérocerque, c'est-à-dire avec sa pointe du haut beaucoup plus longue que celle du bas, et rappelant la queue d'un requin
B. 5 rangées longitudinales de plaques osseuses : une sur le milieu du dos, une sur le milieu de chaque côté, et une de chaque côté de l'abdomen
Famille des ESTURGEONS
Acipenseridae
(1) Voir 4

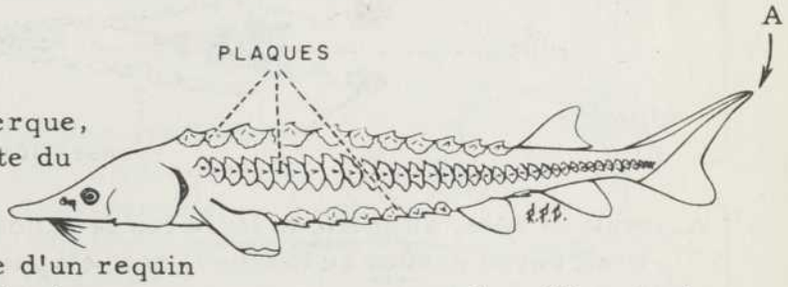

A. nageoire caudale non pas hétérocerque, mais avec ses deux pointes à peu près aussi longues l'une que l'autre, ou encore, nageoire caudale arrondie ou équarrie
B. aucune rangée de plaques osseuses, mais plutôt, écailles ordinaires présentes, ou encore, peau nue et sans écailles
Les autres poissons
Voir 5

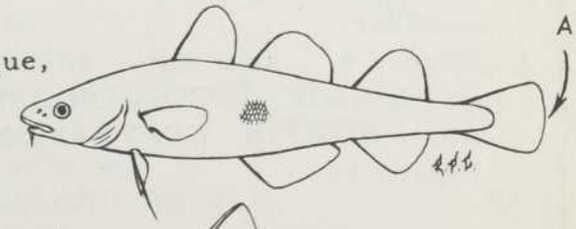

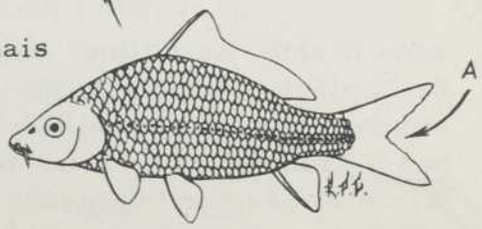

A. sur la face ventrale du poisson, plaques osseuses préanales (situées entre l'anus et la nageoire anale) disposées en une seule rangée longitudinale, rarement 2

B. sur la face ventrale du poisson, à la racine de la nageoire caudale, fulcre allongé plus court que l'insertion de la nageoire anale

Espèce 3. *Acipenser fulvescens* Rafinesque

Fr. L'ESTURGEON DE LAC, ESTURGEON JAUNE, le CAMUS, le MAILLÉ (pour les gros non pas encore adultes), l'ESCARGOT (pour les petits)

Angl. LAKE STURGEON, ROCK STURGEON

Figures 9 (adulte) et 10 (jeune)

(3)

4

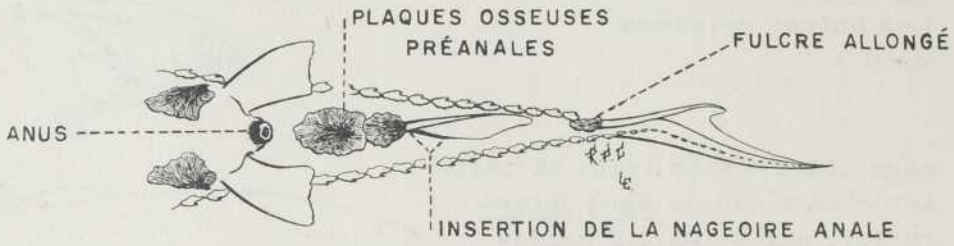

A. sur la face ventrale du poisson, plaques osseuses préanales (situées entre l'anus et la nageoire anale) disposées en 2, 3 ou 4 rangées longitudinales

B. sur la face ventrale du poisson, à la racine de la nageoire caudale, fulcre allongé plus long que l'insertion de la nageoire anale

Espèce 4. *Acipenser sturio oxyrhynchus* Mitchill

Fr. L'ESTURGEON DE MER, ESTURGEON NOIR, ESTURGEON D'EAU SALÉE, ESCARGOT (pour les petits)

Angl. ATLANTIC STURGEON, SEA STURGEON, RIVER STURGEON, PELICAN

Figure 11

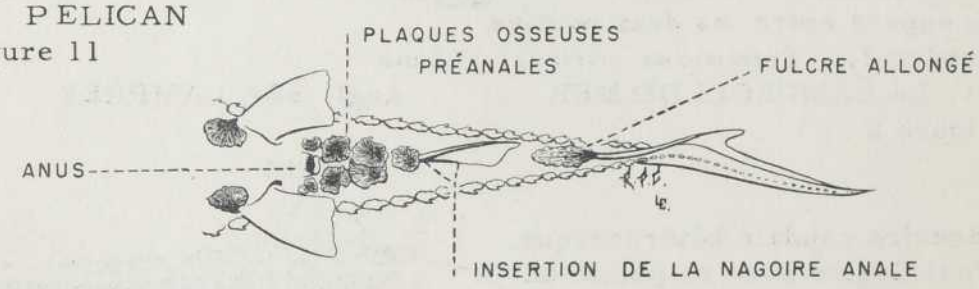

A. sous la tête, au milieu, entre les deux côtés de la mâchoire, os plat présent; cet os est dur au toucher, et il s'appelle plaque gulaire (soit plaque de la gueule)

B. les deux narines antérieures s'ouvrent à l'extrémité de deux barbillons tubulaires situés sur le museau; ces barbillons sont courts et se trouvent près de la pointe du museau

Famille des AMIES, POISSONS CASTORS

Amiidae

(3)

Espèce 5. *Amia calva* Linné

Fr. L'AMIE, le POISSON CASTOR

5

Angl. BOWFIN, BEAVERFISH

Figure 12

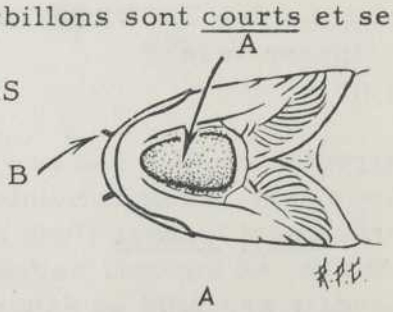

A. sous la tête, au milieu, entre les deux côtés de la mâchoire, pas de plaque gulaire

B. les deux narines antérieures ne s'ouvrent pas à l'extrémité de deux barbillons tubulaires situés sur le museau

Les autres poissons

Voir 6

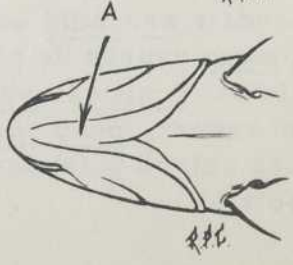

A. les deux mâchoires très longues, plus longues que le reste de la tête, et rappelant la gueule d'un crocodile
B. écailles très dures (comme l'émail de dents), et en forme géométrique de losanges
Famille des LÉPISOSTÉIDÉS
Lepisosteidae
Espèce 6. *Lepisosteus osseus* (Linné). Les LÉPISOSTÉES OSSEUX
(5) Sous-espèce. *Lepisosteus osseus oxyurus* Rafinesque
6 Fr. LÉPISOSTÉE OSSEUX DU NORD, POISSON ARMÉ
Angl. NORTHERN LONGNOSE GAR, GAR, GARPIKE
Figure 13

A. les deux mâchoires, peu allongées, moins longues que le reste de la tête
B. écailles présentes ou absentes; si présentes, elles ne sont pas dures comme de l'émail de dents, et elles ne sont pas en forme géométrique de losanges, mais elles sont arrondies ou allongées
Voir 7

A. yeux avec deux paupières translucides verticales
B. sur les côtés de la tête (sur les joues, en arrière et en dessous des yeux) et sur le dessus de la tête, ligne latérale très ramifiée sous forme de fines arborescences
C. nageoire caudale fourchue
D. le long du milieu des côtés du corps, pas de ligne latérale
(6) Famille des HARENGS et ALOSES
7 Clupeidae
Voir 8

A. yeux sans paupières translucides verticales
B. sur les côtés de la tête et sur le dessus de la tête, pas de ligne latérale arborescente
C. nageoire caudale fourchue, équarrie ou arrondie
D. le long du milieu des côtés du corps, ligne latérale présente ou absente
Voir 10

A. le dernier rayon de la nageoire dorsale prolongé en un long filament, au moins 1 1/2 fois plus long que les rayons voisins
B. bouche s'ouvrant en dessous du museau
C. museau très arrondi
(7) Espèce 9. *Dorosoma cepedianum* (LeSueur)
8 Fr. ALOSE À GÉSIER Angl. GIZZARD SHAD
Figure 16

A. le dernier rayon de la nageoire dorsale non pas prolongé en un filament, mais à peu près de même longueur que les rayons voisins
B. bouche s'ouvrant au bout du museau
C. museau pointu
Voir 9

A. à l'épaule, une seule tache noire
B. sur la nageoire caudale, près des rayons du milieu, à part de nombreuses petites écailles qui peuvent être présentes, il n'y a pas d'écailles très allongées le long des rayons
C. joue plus longue que haute
D. à mi-longueur, mandibule fortement élargie en hauteur en une saillie antrorse évidente (ouvrir la bouche . . . du poisson)

Espèce 7. *Alosa pseudoharengus* (Wilson *in* Rees)
Fr. Le GASPAROT Angl. ALEWIFE
Figure 14

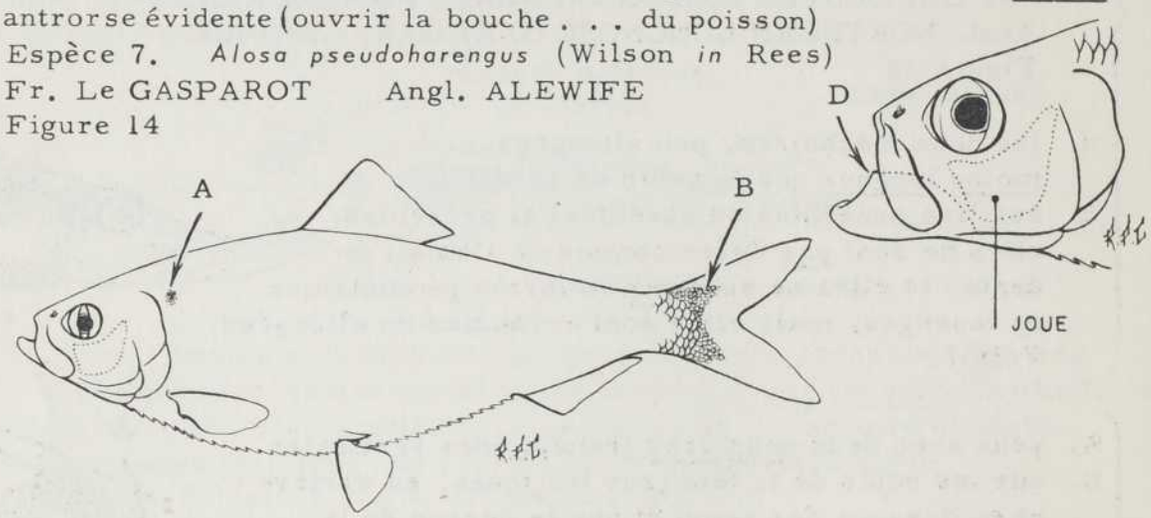

(8)

9 A. à l'épaule, 3 à 23 taches noires, disposées en 1 à 4 rangées longitudinales
B. chez les individus de plus de 10-20 pouces de longueur généralement, sur la nageoire caudale, près des rayons du milieu, à part de nombreuses petites écailles qui peuvent être présentes, il y a, de chaque côté, 2 à 6 très longues écailles le long des rayons; ces écailles sont parfois plus longues que la moitié de ces rayons sur lesquels elle se trouvent
C. joue plus haute que longue
D. à mi-longueur, mandibule peu élargie, non pas en une saillie antrorse évidente (ouvrir la bouche du poisson)

Espèce 8. *Alosa sapidissima* (Wilson *in* Rees)
Fr. L'ALOSE D'AMÉRIQUE Angl. AMERICAN SHAD
Figure 15

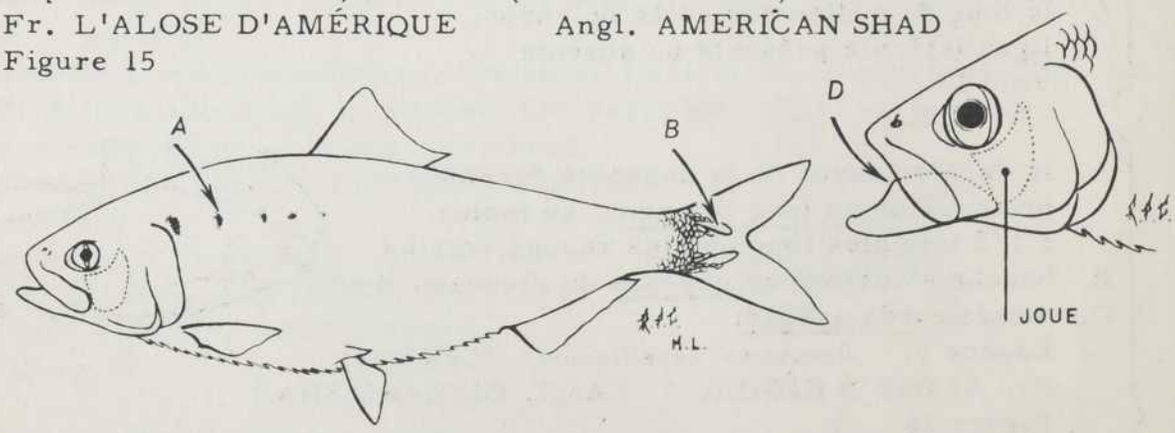

A. tout à la fois :
   a. nageoire adipeuse présente
   b. écailles présentes sur les côtés du corps; les écailles peuvent être très petites, comme chez les Truites, et elles sont visibles lorsqu'on regarde de près
   c. lorsque appliquées le long des côtés du corps, les nageoires pectorales sont loin d'atteindre les nageoires pelviennes : il reste alors un espace entre les deux

   Voir 11

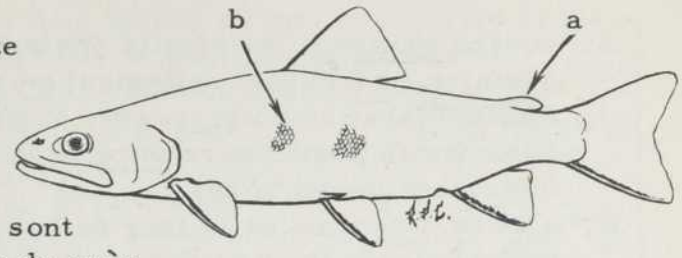

A. un seul des caractères suivants suffit :
   a. ou bien, il n'y a pas de nageoire adipeuse
   b. ou bien, s'il y a une nageoire adipeuse, la peau est nue et sans écailles
   c. ou bien, s'il y a une nageoire adipeuse et des écailles, alors, lorsque appliquées le long des côtés du corps, les nageoires pectorales atteignent les nageoires pelviennes

   Voir 25

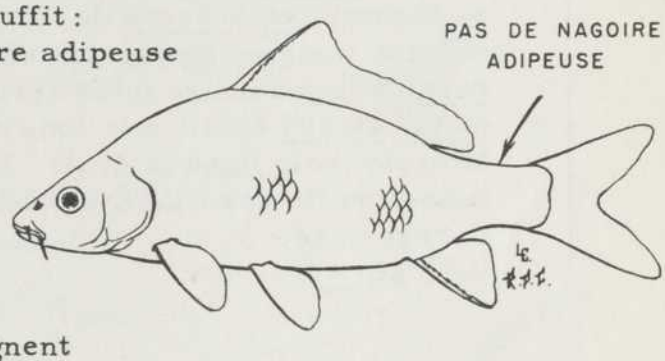

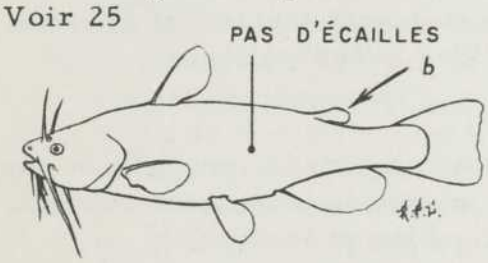

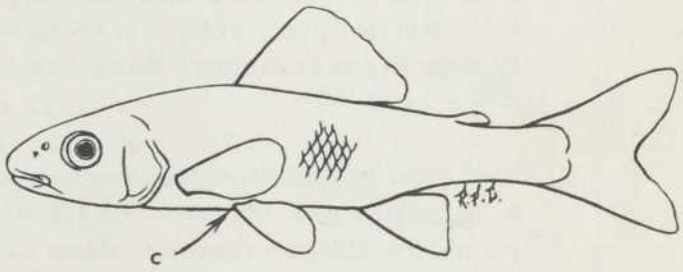

A. nageoire pelvienne sans procès axillaire
B. naissance de la nageoire pelvienne juste en dessous, ou nettement en avant, de la nageoire dorsale

Famille des ÉPERLANS, CAPELANS
Osmeridae
Espèce 20. *Osmerus mordax* (Mitchill)
Fr. L'ÉPERLAN D'AMÉRIQUE Angl. AMERICAN SMELT
Figure 29

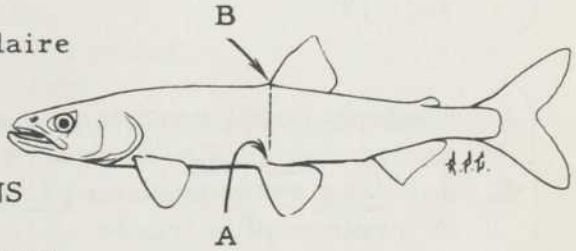

A. nageoire pelvienne avec procès axillaire
B. naissance de la nageoire pelvienne toujours nettement en arrière de la naissance de la nageoire dorsale

Famille des SAUMONS, TRUITES, OMBLES, CORÉGONES, HARENGS DE LACS
Salmonidae
Voir 12

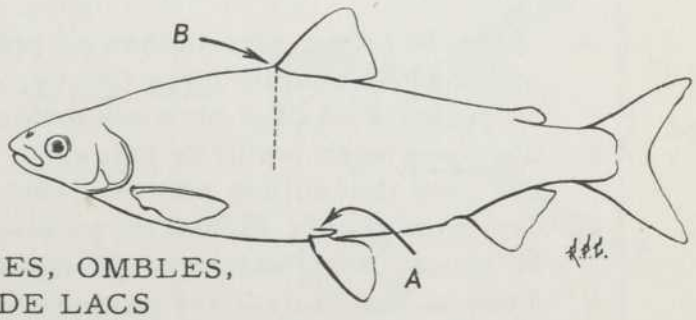

12 (11)

A. bouche grande, l'extrémité postérieure du dentaire se trouvant nettement en arrière de l'orbite (avec le doigt ou avec l'ongle, sentir l'extrémité postérieure dure de la mâchoire inférieure ou dentaire)

B. plus de 100 écailles le long de la ligne latérale (voir ligne latérale, Figure 4)
Sous-famille des SAUMONS, TRUITES, OMBLES
Salmoninae
Voir 13

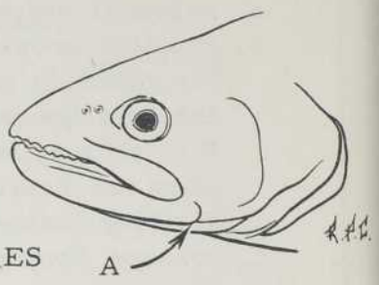

A. bouche petite, l'extrémité postérieure du dentaire se trouvant en dessous de l'orbite (avec le doigt ou avec l'ongle, sentir l'extrémité postérieure dure de la mâchoire inférieure ou dentaire)

B. moins de 105 écailles le long de la ligne latérale (voir ligne latérale, Figure 4)
Sous-famille des CORÉGONES, HARENGS DE LACS
Coregoninae
Voir 22

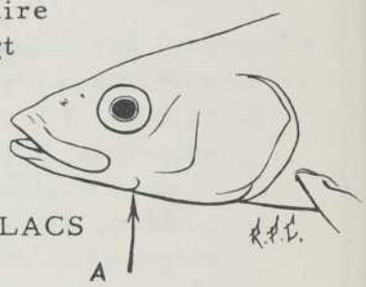

13 (12)

A. côtés du corps sans taches ou points rougeâtres, orangés ou jaunes, plus petits que l'orbite (ces taches ou points jaunissent souvent, ou même disparaissent, dans les liquides préservatifs)
Voir 14

A. côtés du corps avec taches ou points rougeâtres, orangés ou jaunes, plus petits que l'orbite (ces taches ou points jaunissent souvent, ou même disparaissent, dans les liquides préservatifs)
Voir 17

14 (13)

A. côtés du corps avec taches ou points noirs ou bruns, sur fond de couleur plus pâle; ces taches ou points sont plus petits que l'orbite

B. dos sans vermiculures pâles, sur fond de couleur plus foncée

C. dos souvent avec taches ou points arrondis, noirs ou bruns, sur fond de couleur plus pâle
Voir 15

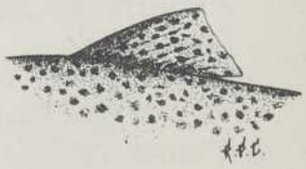

A. côtés du corps avec taches ou points pâles, sur fond de couleur plus foncée; ces taches ou points sont plus petits que l'orbite

B. dos avec vermiculures pâles, sur fond de couleur plus foncée

C. dos jamais avec taches ou points noirs ou bruns, sur fond de couleur plus pâle
Espèce 15. *Salvelinus namaycush* (Walbaum)
Fr. Le TOULADI, l'OMBLE GRIS, la TRUITE GRISE, la TRUITE DE LAC
Angl. LAKE CHAR (CHARR), LAKE TROUT, GREY TROUT, TOGUE
Figure 24

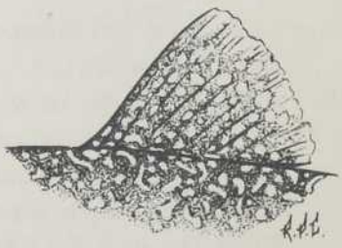

(14)

15

A. nageoire adipeuse avec plus de 3 taches ou points noirs ou bruns, à peu près de même grandeur que la pupille, ou plus petits

B. de bout en bout sur le milieu des côtés du corps, barre longitudinale rougeâtre ou orangée

C. nageoire anale avec 10 à 12 rayons

Espèce 12. *Salmo gairdneri* Richardson

Fr. La TRUITE ARC-EN-CIEL

Angl. RAINBOW TROUT, STEELHEAD

Figure 21

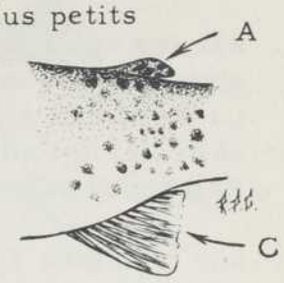

A. nageoire adipeuse non pas avec plus de 3 taches ou points noirs ou bruns

B. côtés du corps sans barre longitudinale rougeâtre

C. nageoire anale avec 7 à 10 rayons

Espèce 10. *Salmo salar* Linné. Les SAUMONS

Voir 16

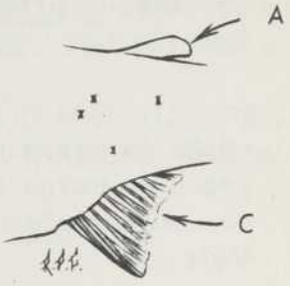

(15)

16

A. pédoncule caudal moins gros :

a. la plus petite hauteur du pédoncule caudal ne dépassant pas les trois quarts de la distance mesurée depuis la nageoire adipeuse jusqu'au premier petit rayon rudimentaire dorsal de la nageoire caudale

b. la plus petite hauteur du pédoncule caudal ne dépassant pas les deux tiers de la distance mesurée depuis la nageoire anale jusqu'au premier petit rayon rudimentaire ventral de la nageoire caudale

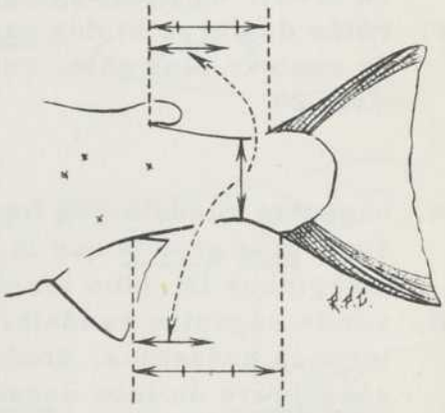

B. chacun des deux côtés du corps avec moins de 100 taches ou points noirs ou bruns

Sous-espèce. *Salmo salar salar* Linné

Fr. Le SAUMON ATLANTIQUE Angl. ATLANTIC SALMON

Figures 17 et 18

A. pédoncule caudal plus gros :

a. la plus petite hauteur du pédoncule caudal dépassant les trois quarts de la distance mesurée depuis la nageoire adipeuse jusqu'au premier petit rayon rudimentaire dorsal de la nageoire caudale

b. la plus petite hauteur du pédoncule caudal dépassant les deux tiers de la distance mesurée depuis la nageoire anale jusqu'au premier petit rayon rudimentaire ventral de la nageoire caudale

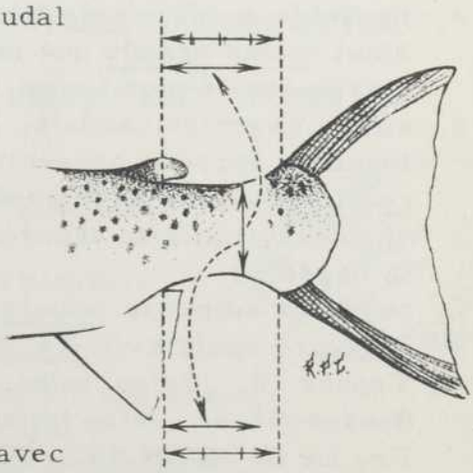

B. chacun des deux côtés du corps souvent avec plus de 100 taches ou points noirs ou bruns

Sous-espèce. *Salmo salar ouananiche* McCarthy

Fr. La OUANANICHE Angl. OUANANICHE

Figure 19

17

A. sur les côtés du corps, taches ou points noirs ou bruns présents, et entourés d'un halo rouge brique
(13) Le SAUMON ATLANTIQUE, ou la OUANANICHE, adulte, en livrée de fraie, à l'automne
Retourner voir 16

A. sur les côtés du corps, taches ou points noirs ou bruns présents ou absents; si présents, ils ne sont pas entourés d'un halo rouge brique
Voir 18

18

A. côtés du corps et dos non pas de couleur unie, mais sans vermiculures
B. côtés du corps et dos avec taches ou points noirs ou bruns, sur fond de couleur plus pâle, ces taches ou points étant plus petits que l'orbite
(17) Voir 19

A. côtés du corps et dos ou bien de couleur unie (sans taches ni vermiculures), ou bien avec vermiculures pâles sur fond de couleur plus foncée
B. côtés du corps et dos sans taches ou points noirs ou bruns, sur fond de couleur plus pâle, ces taches ou points étant plus petits que l'orbite
Voir 20

19

A. nageoire caudale peu fourchue, les rayons médiaux le plus courts étant plus grands que la moitié de la longueur des rayons marginaux le plus longs
B. sur la nageoire caudale, les taches foncées, lorsque présentes, sont confinées à la région supérieure du lobe dorsal de la nageoire
C. nageoire adipeuse souvent avec taches rougeâtres
D. nageoire anale avec 10 à 12 rayons
Espèce 11. *Salmo trutta* Linné
Fr. La TRUITE BRUNE
Angl. BROWN TROUT
Figure 20

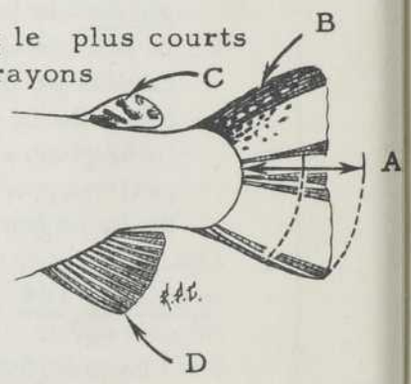

(18)

A. nageoire caudale très fourchue, les rayons médiaux le plus courts étant moins grands que la moitié de la longueur des rayons marginaux le plus longs
B. sur la nageoire caudale, les taches foncées, lorsque présentes, ne sont pas confinées à la marge supérieure de la nageoire, mais se trouvent ailleurs sur la nageoire
C. nageoire adipeuse jamais avec taches rougeâtres
D. nageoire anale avec 7 à 10 rayons
Espèce 10. *Salmo salar* Linné. Les SAUMONS
Sous-espèce. *Salmo salar salar* Linné, jeune
Fr. Le SAUMON ATLANTIQUE Angl. ATLANTIC SALMON
ou, Sous-espèce. *Salmo salar ouananiche* McCarthy, jeune
Fr. La OUANANICHE Angl. OUANANICHE
Figure 18

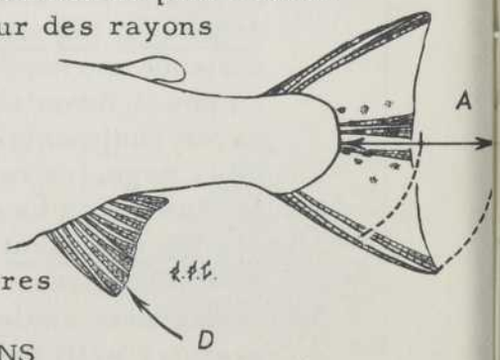

A. nageoire caudale peu fourchue, les rayons médiaux le plus courts étant plus grands que la moitié de la longueur des rayons marginaux le plus longs

B. nageoire dorsale toujours avec vermiculures ou taches noires sur fond de couleur plus pâle

C. marge antérieure de la nageoire anale blanc de neige, immédiatement suivie d'une ligne noire parallèle

D. côtés du corps avec points rouges, orangés ou jaunes, généralement entourés d'un cercle bleu ciel

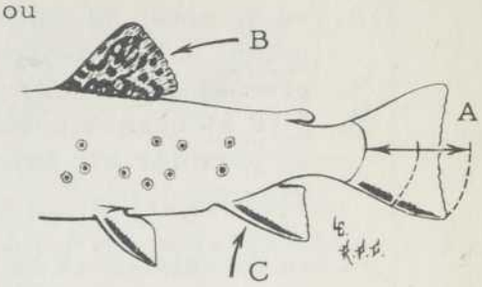

Espèce 14. *Salvelinus fontinalis* (Mitchill)

Fr. L'OMBLE MOUCHETÉ, OMBLE DE FONTAINE, la TRUITE MOUCHETÉE, TRUITE DE RUISSEAU, TRUITE ROUGE, TRUITE DE LAC, TRUITE SAUMONÉE, TRUITE DE MER

(18) 20 Angl. SPECKLED CHAR (CHARR), BROOK CHAR (CHARR), SPECKLED TROUT, BROOK TROUT, SQUARETAIL, RED TROUT, SALMON TROUT, SEA TROUT

Figure 23

A. nageoire caudale très fourchue, les rayons médiaux le plus courts étant moins grands que la moitié de la longueur des rayons marginaux le plus longs

B. nageoire dorsale avec ou sans vermiculures ou taches; si présentes, les vermiculures ou taches sont pâles sur fond de couleur plus foncée

C. marge antérieure de la nageoire anale blanc de neige, ou non, mais non pas suivie d'une ligne noire parallèle

D. côtés du corps avec ou sans points rouges, orangés ou jaunes, mais ces points ne sont jamais entourés d'un cercle bleu ciel

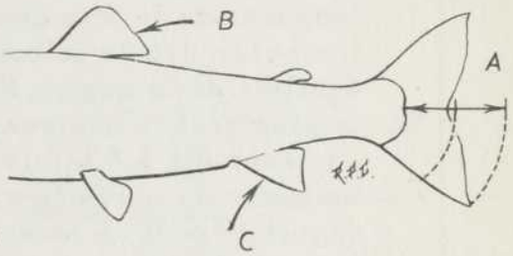

Voir 21

A. nageoire dorsale et dos sans taches ni vermiculures, mais de couleur unie

B. dans la bouche, postérieurement aux dents plantées sur le vomer, le milieu du palais est sans dents

C. côtés du corps avec points rougeâtres

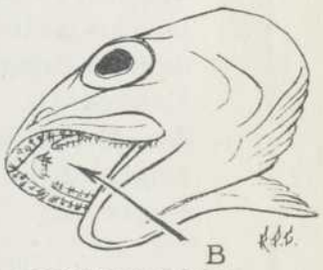

Espèce 13. *Salvelinus alpinus* (Linné). Les OMBLES CHEVALIERS

Sous-espèce. *Salvelinus alpinus marstoni* Garman

Fr. L'OMBLE ROUGE DU QUÉBEC, la TRUITE ROUGE DU QUÉBEC, TRUITE ROUGE

(20) Angl. QUEBEC RED CHAR (CHARR), QUEBEC RED TROUT

Figure 22

21 A. nageoire dorsale et dos avec taches et vermiculures pâles sur fond de couleur plus foncée

B. dans la bouche, postérieurement aux dents plantées sur le vomer, le milieu du palais porte une rangée de dents allant vers le fond de la bouche

C. côtés du corps parfois avec taches ou points jaunâtres

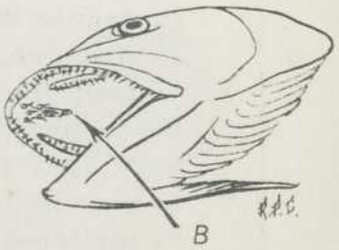

Espèce 15. *Salvelinus namaycush* (Walbaum)

Fr. Le TOULADI, l'OMBLE GRIS, la TRUITE GRISE, TRUITE DE LAC

Angl. LAKE CHAR (CHARR), LAKE TROUT, GREY TROUT, TOGUE

Figure 24

(12)

22

A. vu de côté, bout du museau pointu, c'est-à-dire avec prémaxillaire antrorse

B. 31 à 66 branchiospines au premier arc branchial

Voir 23

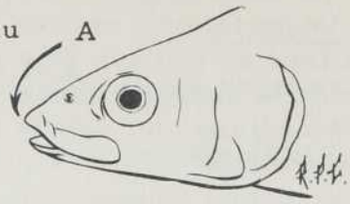

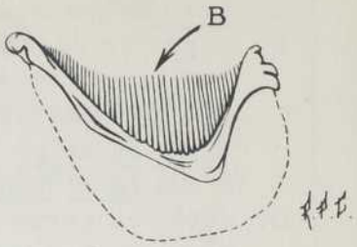

A. vu de côté, bout du museau arrondi, c'est-à-dire avec prémaxillaire rétrorse

B. 14 à 33 branchiospines au premier arc branchial

Voir 24

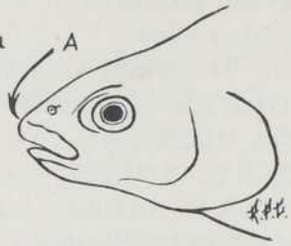

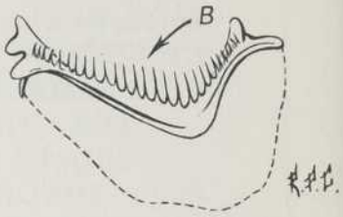

(22)

23

A. 41 à 57 branchiospines au premier arc branchial

B. diamètre de l'oeil (non pas l'orbite) contenu 1.2 à 1.6 fois dans la plus petite hauteur du pédoncule caudal

C. diamètre de l'oeil (non pas l'orbite) contenu 3.4 à 4.3 fois dans la longueur de la tête

D. longueur de la tête contenue 3.9 à 5.2 fois dans la longueur du corps (mesurée depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des dernières écailles de la queue; Figure 5)

E. la plus grande hauteur du corps contenue 4.1 à 5.0 fois dans la longueur du corps (mesurée depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des dernières écailles de la queue)

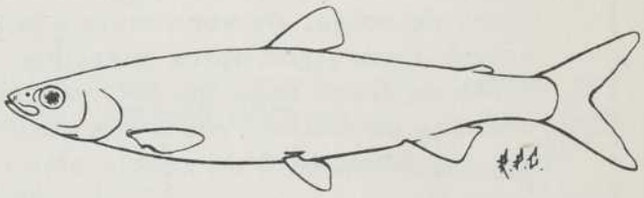

F. la plus petite hauteur du pédoncule caudal contenue 1.4 à 1.9 fois dans la longueur du pédoncule caudal

Espèce 16. *Coregonus artedii* (LeSueur)

Fr. HARENG DE LAC

Angl. SHALLOWWATER CISCO

Figure 25

A. 50 à 64 branchiospines au premier arc branchial

B. diamètre de l'oeil (non pas de l'orbite) contenu 1.5 à 2.1 fois dans la plus petite hauteur du pédoncule caudal

C. diamètre de l'oeil (non pas l'orbite) contenu 4.1 à 5.1 fois dans la longueur de la tête

D. longueur de la tête contenue 3.6 à 4.2 fois dans la longueur du corps (mesurée depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des dernières écailles de la queue; Figure 5)

E. la plus grande hauteur du corps contenue 3.2 à 4.1 fois dans la longueur du corps (mesurée depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des dernières écailles de la queue)

F. la plus petite hauteur du pédoncule caudal contenue 1.0 à 1.4 fois dans la longueur du pédoncule caudal

Espèce 17. *Coregonus nipigon* (Koelz)

Fr. CISCO DU NIPIGON

Angl. NIPIGON CISCO

Figure 26

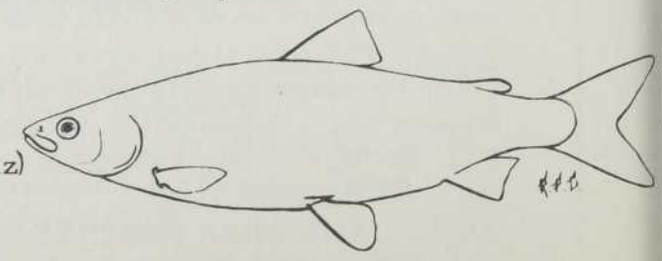

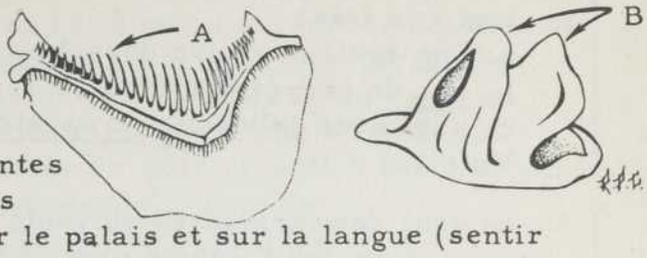

A. 22 à 33 branchiospines au premier arc branchial
B. entre les deux narines d'un même côté de la tête, deux crêtes présentes
C. généralement, bouche avec petites dents sur les deux mâchoires, sur le palais et sur la langue (sentir les dents avec le doigt, ou en grattant légèrement avec une aiguille)
(22) Espèce 18. *Coregonus clupeaformis* (Mitchill)
Fr. Le CORÉGONE, POISSON BLANC Angl. LAKE WHITEFISH
24 Figure 27

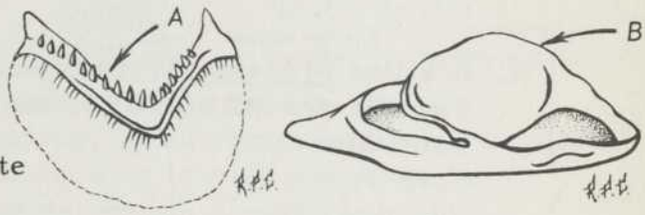

A. 14 à 20 branchiospines au premier arc branchial
B. entre les deux narines d'un même côté de la tête, une seule crête présente
C. pas de dents dans la bouche
Espèce 19. *Coregonus cylindraceus* (Pallas *in* Pennant). Les MÉNOMINIS
Sous-espèce. *Coregonus cylindraceus quadrilateralis* Richardson
Fr. Le MÉNOMINI D'AMÉRIQUE Angl. AMERICAN ROUND WHITEFISH
Figure 28

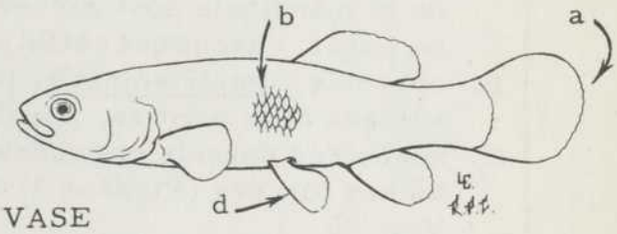

A. tout à la fois :
a. nageoire caudale bien arrondie
b. corps couvert d'écailles
c. pas de barbillons autour du museau
d. nageoires pelviennes présentes
Famille des UMBRES, POISSONS DE VASE
Umbridae
(10) Espèce 21. *Umbra limi* (Kirtland)
Fr. L'UMBRE DE VASE Angl. CENTRAL MUDMINNOW
25 Figure 30
Attention ! ne pas prendre ce poisson pour un jeune de l'AMIE (*Amia calva*)

A. un seul des caractères suivants suffit :
a. ou bien, la nageoire caudale n'est pas arrondie, mais plutôt équarrie, émarginée ou fourchue
b. ou bien, la peau est nue et sans écailles
c. ou bien, il y a des barbillons autour du museau
d. ou bien, les nageoires pelviennes sont absentes
Voir 26

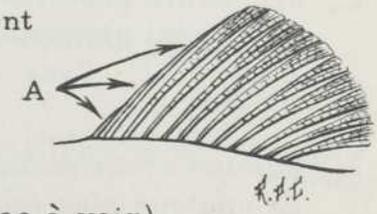

A. nageoire dorsale sans épines, ou avec seulement 1, 2 ou 3 épines (les 2 premières souvent difficiles à voir parce que petites ou accolées au rayon suivant)
Voir 27
(25)
A. nageoire dorsale avec 4 épines, ou plus, (faciles à voir)
26 Voir 59

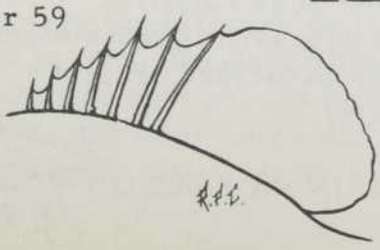

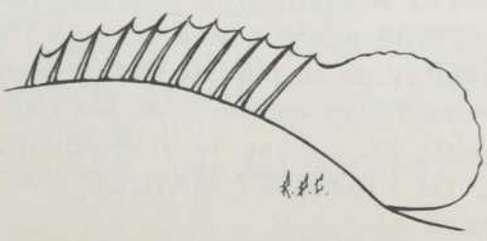

(26) 27

A. tout à la fois :
a. une seule nageoire dorsale
b. pas de nageoire adipeuse
c. nageoires pelviennes présentes
Voir 28

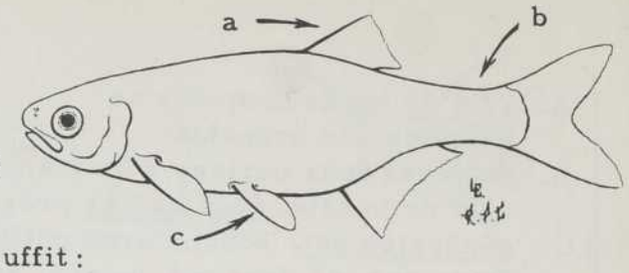

A. un seul des caractères suivants suffit :
a. ou bien, plus qu'une nageoire dorsale
b. ou bien, nageoire adipeuse présente
c. ou bien, pas de nageoires pelviennes
Voir 52

(27) 28

A. écailles présentes sur les joues et sur les opercules
Famille des BROCHETS, MASKINONGÉS
Esocidae
Voir 29

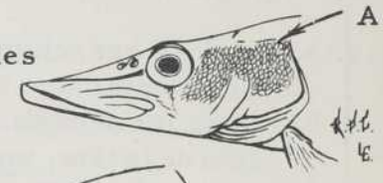

A. pas d'écailles sur les joues ni sur les opercules
Voir 34

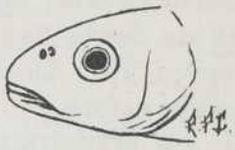

(28) 29

A. sous la tête, les deux côtés droit et gauche de la mandibule sont percés de petits trous ou pores; chacun des côtés porte 3 à 5 pores
B. opercule complètement couvert d'écailles, sur ses deux moitiés, supérieure et inférieure
C. nageoires dorsale et caudale sans taches foncées (Figures 31 à 33)
Voir 30

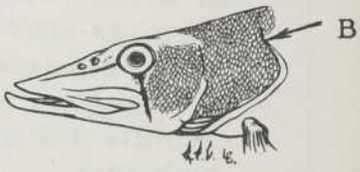

A. sous la tête, les deux côtés droit et gauche de la mandibule sont percés de petits trous ou pores; au moins l'un des deux côtés porte 5 pores ou plus
B. moitié inférieure de l'opercule non couverte d'écailles
C. nageoires dorsale et caudale avec taches foncées (Figures 34 à 36)
Voir 32

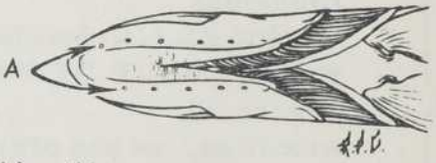

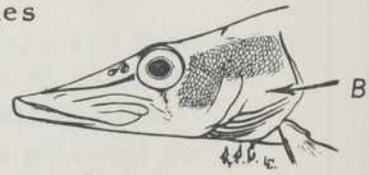

(29) 30

A. sur les côtés du corps, barres ou taches foncées, verticales ou obliques, sur fond de couleur plus pâle (Figures 31 et 32)
B. museau plus court que la longueur postorbitaire
C. extrémité postérieure du maxillaire dépassant généralement le milieu de la pupille
Espèce 22. *Esox americanus* Gmelin. Les BROCHETS D'AMÉRIQUE
Voir 31

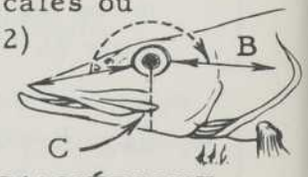

A. sur les côtés du corps, taches pâles sur fond de couleur plus foncée, sous forme d'un réseau
B. museau souvent plus long que la longueur postorbitaire
C. extrémité postérieure du maxillaire ne dépassant généralement pas le milieu de la pupille (pour bien voir ce caractère, relever le maxillaire en position bien horizontale)
Espèce 23. *Esox niger* LeSueur
Fr. Le BROCHET MAILLÉ Angl. CHAIN PICKEREL
Figure 33

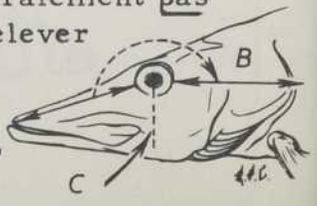

A. longueur du museau contenue plus de 4 1/2 fois dans la longueur du dos (distance mesurée depuis la nuque, là où commencent les écailles en arrière de la tête, jusqu'à la naissance de la nageoire dorsale)
B. la tête étant vue de profil, la ligne du dessus du museau apparait souvent comme bombée depuis l'orbite jusqu'au bout du museau
C. entre les nageoires pelviennes, abdomen avec plus de 5 écailles cardioïdes
Sous-espèce. *Esox americanus americanus* Gmelin
Fr. Le BROCHET D'AMÉRIQUE, BROCHET-TRUITE
Angl. REDFIN PICKEREL
Figure 31

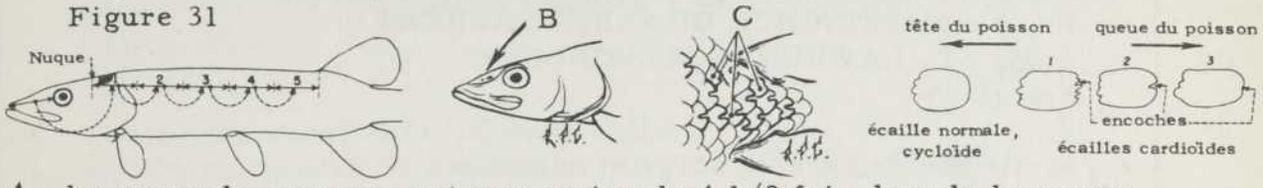

(30)
31
A. longueur du museau contenue moins de 4 1/2 fois dans la longueur du dos (distance mesurée depuis la nuque, là où commencent les écailles en arrière de la tête, jusqu'à la naissance de la nageoire dorsale)
B. la tête étant vue de profil, la ligne du dessus du museau apparait souvent comme creusée depuis l'orbite jusqu'au bout du museau
C. entre les nageoires pelviennes, abdomen avec moins de 5 écailles cardioïdes
Sous-espèce. *Esox americanus vermiculatus* LeSueur in Valenciennes
Fr. Le BROCHET VERMICULÉ Angl. GRASS PICKEREL
Figure 32

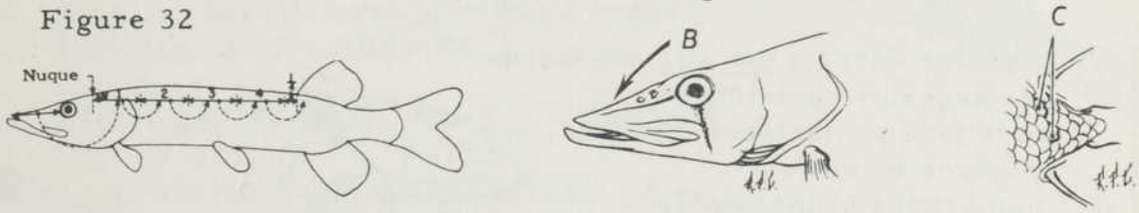

(29)
32
A. côtés du corps avec taches pâles sur fond de couleur plus foncée
B. nageoires dorsale et caudale avec vermiculures foncées
C. joue complètement couverte d'écailles
D. pas d'écailles sur la moitié inférieure de l'opercule, le long de la marge postérieure du préopercule
E. sous la tête, les deux côtés droit et gauche de la mandibule sont percés de petits trous ou pores; au moins l'un de ces deux côtés porte 5 pores
Espèce 24. *Esox lucius* Linné
Fr. Le GRAND BROCHET, BROCHET COMMUN, BROCHET, GRAND BROCHET DU NORD
Angl. PIKE, NORTHERN PIKE, GREAT PIKE, GREAT NORTHERN PIKE
Figure 34

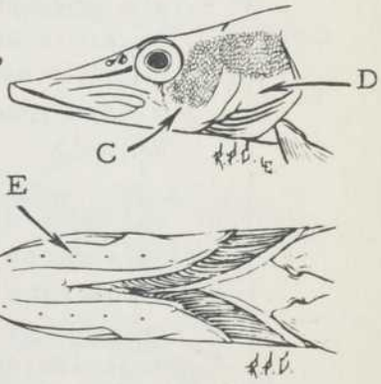

A. côtés du corps avec taches foncées sur fond de couleur plus pâle
B. nageoires dorsale et caudale avec taches arrondies ou polygonales foncées
C. moitié inférieure de la joue non pas couverte d'écailles
D. 1 ou 2 rangées verticales d'écailles sur la moitié inférieure de l'opercule, le long de la marge postérieure du préopercule
E. sous la tête, les deux côtés droit et gauche de la mandibule sont percés de petits trous ou pores; chacun des deux côtés porte 6 à 10 pores
Espèce 25. *Esox masquinongy* Mitchill. Les MASKINONGÉS
Voir 33

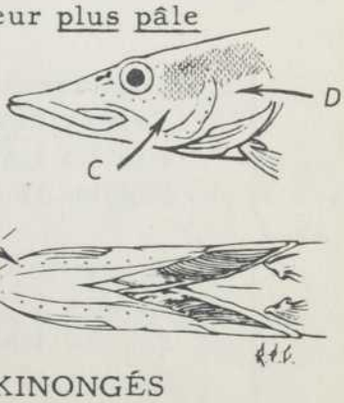

A. partie postérieure du corps et nageoires verticales avec taches foncées arrondies, séparées les unes des autres généralement

B. longueur préorbitaire de la tête (y compris la pointe de la mandibule, la bouche étant fermée) plus courte que la longueur postorbitaire

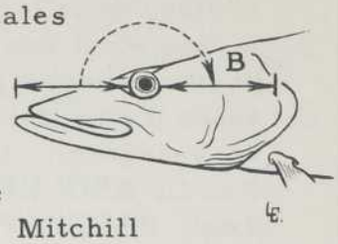

Sous-espèce. *Esox masquinongy masquinongy* Mitchill
Fr. Le MASKINONGÉ DU SAINT-LAURENT
(32) Angl. ST. LAWRENCE MASKINONGE
Figure 35

33

A. partie postérieure du corps et nageoires verticales généralement avec taches tendant à se fusionner pour former des barres

B. longueur préorbitaire de la tête (y compris la pointe de la mandibule, la bouche étant fermée) égale à la longueur postorbitaire, ou même plus longue

Sous-espèce. *Esox masquinongy ohiensis* Kirtland
Fr. Le MASKINONGÉ DE L'OHIO Angl. OHIO MASKINONGE
Figure 36

A. nageoire dorsale non pas au-dessus des nageoires pelviennes, mais plus postérieure (Figures 47 et 38)

B. membranes branchiostèges des deux côtés droit et gauche rattachées entre elles, mais non pas rattachées à l'isthme

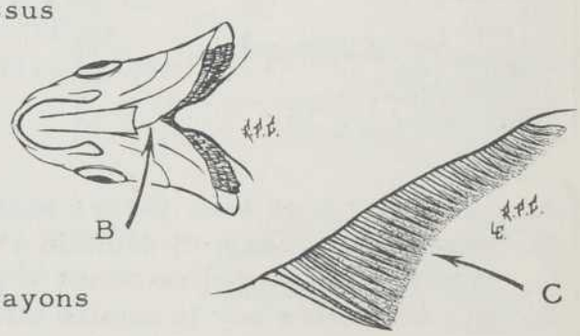

(28) C. nageoire anale avec plus de 25 rayons
Famille des LAQUAICHES
34 Hiodontidae
Voir 35

A. nageoire dorsale ordinairement au-dessus des nageoires pelviennes (Figures 39 à 54)

B. membranes branchiostèges rattachées à l'isthme

C. nageoire anale avec moins de 25 rayons
Voir 36

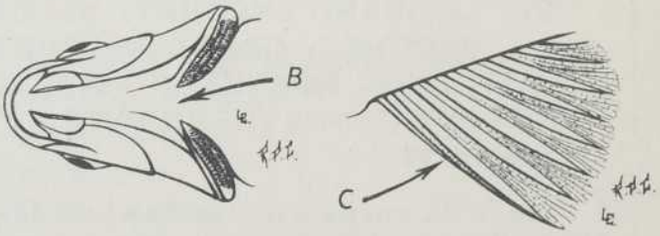

A. nageoire dorsale postérieure à l'anus
Espèce 26. *Hiodon alosoides* (Rafinesque)
(34) Fr. La LAQUAICHE AUX YEUX D'OR Angl. GOLDEYE
Figure 37

35

A. nageoire dorsale au-dessus de l'anus
Espèce 27. *Hiodon tergisus* LeSueur
Fr. La LAQUAICHE ARGENTÉE Angl. MOONEYE
Figure 38

(34) 36

A. tout à la fois :
a. bouche toujours en suçoir
b. bouche jamais avec barbillons
B. lèvre inférieure très épaisse, et rayée de nombreux sillons longitudinaux ou munie de minuscules bosses ou papilles
Famille des CATOSTOMES (appelés à tort CARPES), "SUCKERS"
Catostomidae
Voir 37

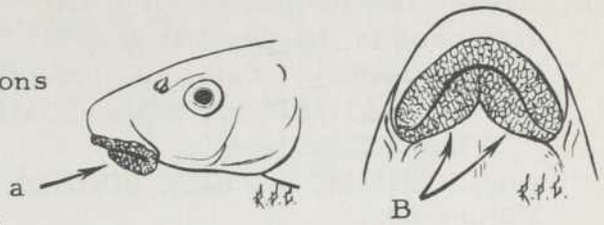

A. un seul des caractères suivants suffit :
a. ou bien, bouche en suçoir, ou non
b. ou bien, barbillons présents ou absents
B. lèvre inférieure normale, non pas très épaisse, et sans sillons longitudinaux ni papilles
Famille des CARPES (CARPES VRAIES), MÉNÉS, MULETS
Cyprinidae
Voir 46

(36) 37

A. nageoire dorsale avec plus de 22 rayons
Sous-famille des BRÊMES
Ictiobinae
Espèce 28. *Carpiodes cyprinus* (LeSueur)
Fr. La BRÊME
Angl. QUILLBACK CARPSUCKER
Figure 39

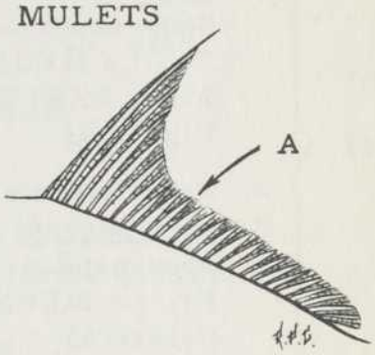

A. nageoire dorsale avec moins de 20 rayons
Sous-famille des CATOSTOMES (appelés à tort CARPES)
Catostominae
Voir 38

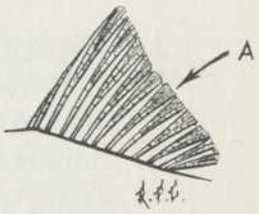

(37) 38

A. plus de 50 écailles dans la ligne latérale (Figures 40 à 43)
B. vessie natatoire subdivisée en 2 chambres
Voir 39

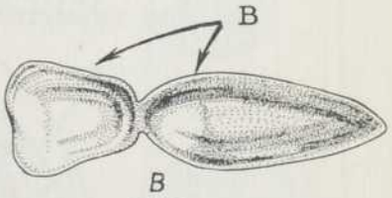

A. moins de 50 écailles dans la ligne latérale (Figures 44 à 48)
B. vessie natatoire subdivisée en 3 chambres
Voir 42

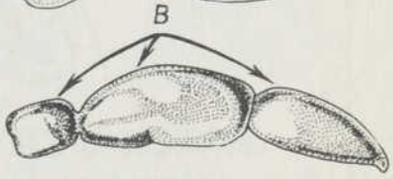

(38) 39

A. moins de 80 écailles dans la ligne latérale (Figures 40 et 41)
B. écailles équarries, avec radii confinés aux secteurs antérieur et postérieur
Espèce 29. *Catostomus commersoni* (Lacépède). Les CATOSTOMES NOIRS
Voir 40

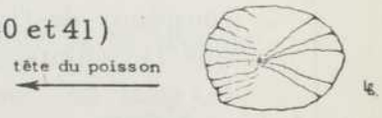

A. plus de 85 écailles dans la ligne latérale (Figures 42 et 43)
B. écailles ovales, avec radii plutôt uniformément sur tous les secteurs
Espèce 30. *Catostomus catostomus* (Forster). Les MEUNIERS
Voir 41

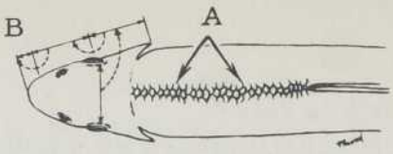

A. 25 à 30 écailles prédorsales
B. espace interorbitaire 2.1 à 2.6 fois dans la longueur de la tête
Sous-espèce. *Catostomus commersoni commersoni* (Lacépède)
Fr. Le CATOSTOME NOIR COMMUN, la CARPE NOIRE COMMUNE, CARPE RONDE
(39)
Angl. COMMON WHITE SUCKER
40 Figure 40

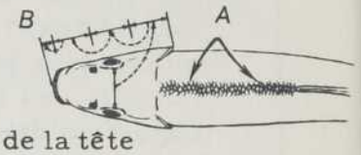

A. écailles prédorsales au nombre d'environ 35 ou plus
B. espace interorbitaire environ 3 fois dans la longueur de la tête
Sous-espèce. *Catostomus commersoni utawana* Mather
Fr. Le CATOSTOME NOIR NAIN, la CARPE NOIRE NAINE
Angl. DWARF WHITE SUCKER, JUNE SUCKER
Figure 41

A. ligne latérale généralement avec plus de 100 écailles
B. pouvant atteindre 30 pouces de longueur
Sous-espèce. *Catostomus catostomus catostomus* (Forster)
Fr. Le MEUNIER DE L'EST, la CARPE-SOLDAT
(39)
Angl. EASTERN LONGNOSE SUCKER
41 Figure 42

A. ligne latérale avec environ 85 à 100 écailles
B. ne dépassant pas 12 pouces de longueur
Sous-espèce. *Catostomus catostomus nanomyzon* Mather
Fr. Le MEUNIER NAIN Angl. DWARF LONGNOSE SUCKER
Figure 43

A. les deux moitiés de la lèvre inférieure se rencontrant selon un angle aigu
B. à part leurs sillons longitudinaux, lèvres recoupées de replis transversaux, déterminant ainsi des rangées de nombreuses petites bosses ou papilles
C. longueur de l'attache de la nageoire dorsale environ égale à la longueur de la tête, et se rendant presqu'au rebord postérieur de l'opercule lorsque reportée à partir du bout du museau
Voir 43

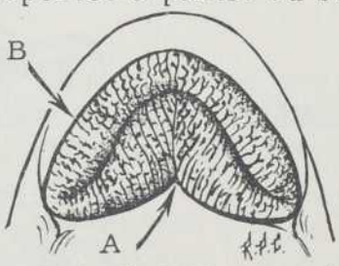

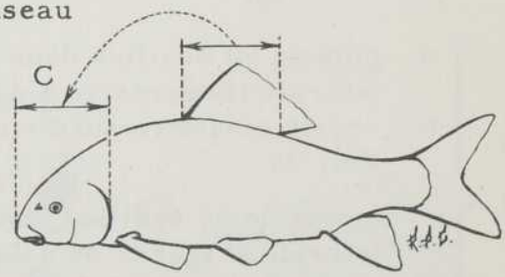

(38)
42 A. les deux moitiés de la lèvre inférieure se rencontrant selon un angle obtus
B. les lèvres ne possèdent que des sillons longitudinaux; pas de replis transversaux, pas de papilles, excepté parfois aux angles de la bouche
C. longueur de l'attache de la nageoire dorsale nettement plus courte que la longueur de la tête, et se rendant à peine plus loin que la demi-largeur de l'opercule lorsque reportée à partir du bout du museau
Voir 44

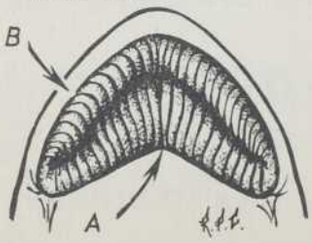

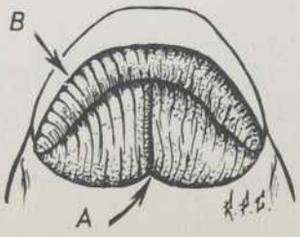

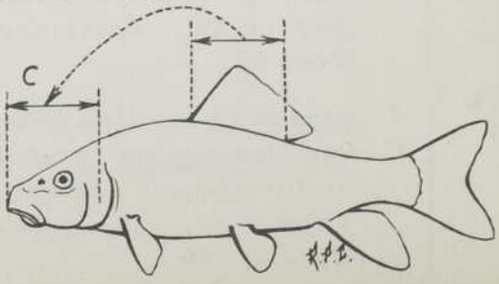

A. longueur de l'attache de la nageoire dorsale à peu près <u>égale</u> à la distance entre cette nageoire et l'occiput
B. narines nettement <u>postérieures</u> à la lèvre inférieure
C. milieu de la pupille <u>en arrière</u> de la mi-longueur de la tête

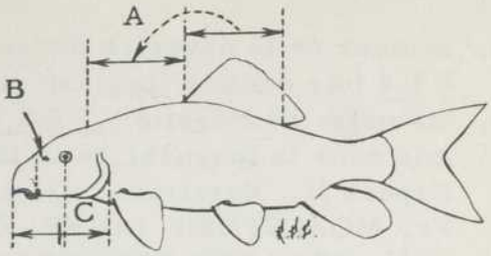

Espèce 32. *Moxostoma anisurum* (Rafinesque)
Fr. Le MOXOSTOME BLANC, la CARPE BLANCHE
(42) Angl. SILVER REDHORSE
Figure 45

43 A. longueur de l'attache de la nageoire dorsale contenue <u>plus que 1 1/4</u> fois dans la distance entre cette nageoire et l'occiput
B. narines à peu près <u>au-dessus</u> de la lèvre inférieure
C. milieu de la pupille <u>en avant</u> de la mi-longueur de la tête

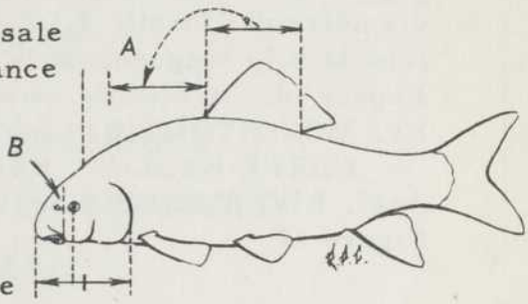

Espèce 35. *Moxostoma hubbsi* Legendre
Fr. Le MOXOSTOME CUIVRE, la CARPE DE FRANCE
Angl. COPPER REDHORSE
Figure 48

A. nageoire dorsale avec marge distale <u>falciforme</u> (en forme de faux)
B. narines nettement <u>postérieures</u> à la lèvre inférieure
C. tête <u>courte</u>, sa longueur contenue <u>4.3 à 5.4</u> fois dans la longueur standard, généralement plus de 4.6 fois
D. diamètre de l'orbite <u>égal</u> aux 2/3 de la largeur de la bouche, <u>ou plus grand</u> (cette largeur étant mesurée depuis le côté externe gauche jusqu'au côté externe droit des lèvres : c'est la largeur transversale de la bouche)
Espèce 33. *Moxostoma aureolum* (LeSueur). Les CARPES À COCHONS
Sous-espèce. *Moxostoma aureolum aureolum* (LeSueur)
Fr. Le MOXOSTOME À COCHON, la CARPE À COCHON
Angl. NORTHERN SHORTHEAD REDHORSE
Figure 46

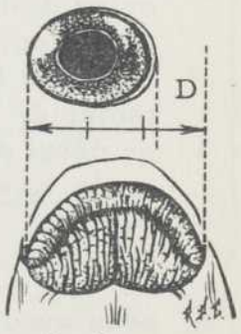

(42)
44

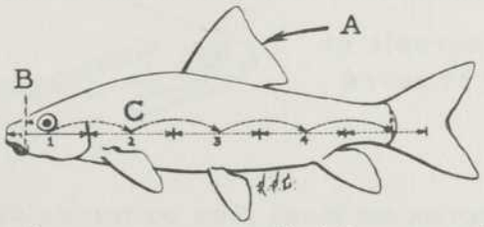

A. nageoire dorsale avec marge distale <u>arrondie</u> (convexe) ou <u>droite</u>
B. narines à peu près <u>au-dessus</u> de la lèvre inférieure
C. tête <u>longue</u>, sa longueur contenue seulement <u>3.7 à 4.5</u> fois dans la longueur standard
D. diamètre de l'orbite <u>moindre</u> que les 2/3 de la largeur de la bouche (cette largeur étant mesurée depuis le côté externe gauche jusqu'au côté externe droit des lèvres : c'est la largeur transversale de la bouche)
Voir 45

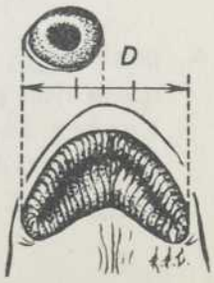

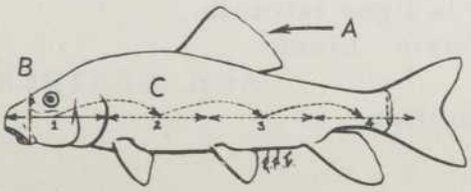

A. hauteur de la nageoire dorsale 1.1 à 1.4 fois dans la longueur de la tête
B. diamètre de l'orbite 5.7 à 8.8 fois dans la longueur de la tête
Espèce 31. *Moxostoma valenciennesi* Jordan
Fr. MOXOSTOME JAUNE, CARPE JAUNE
Angl. GREATER REDHORSE
(44) Figure 44

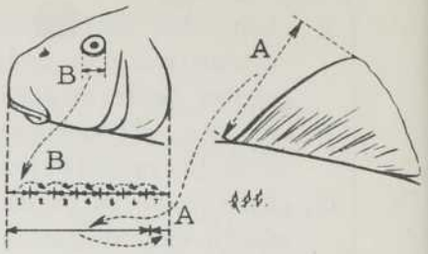

45 A. hauteur de la nageoire dorsale 1.5 à 2.0 fois dans la longueur de la tête
B. diamètre de l'orbite 4.3 à 6.0 fois dans la longueur de la tête
Espèce 34. *Moxostoma carinatum* (Cope)
Fr. MOXOSTOME BALLOT, CARPE BALLOT, BALLOT
Angl. RIVER REDHORSE
Figure 47

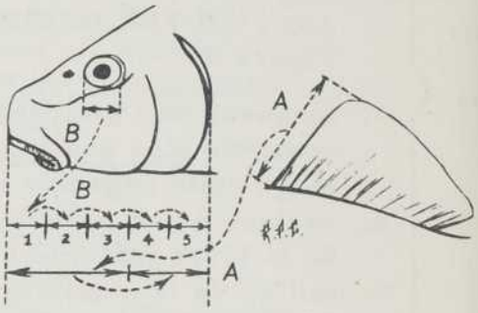

A. de chaque côté, aux deux coins de la bouche, 2 barbillons présents (en tout, 4 barbillons)
B. nageoire dorsale avec plus de 15 rayons
C. un gros rayon dur et serré au début de chacune des deux nageoires suivantes : la dorsale et l'anale
Espèce 36. *Cyprinus carpio* Linné
(36) Fr. La CARPE D'EUROPE, CARPE Angl. CARP
46 Voir 47

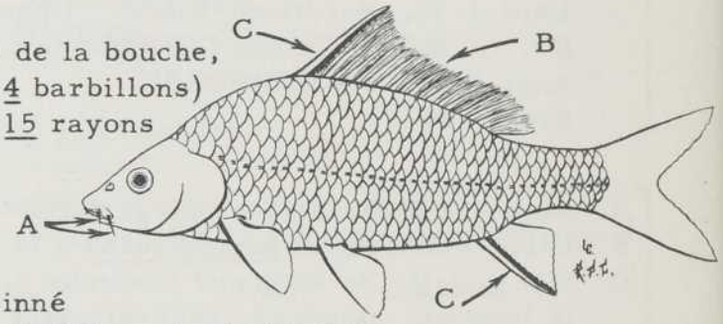

A. de chaque côté, aux deux coins de la bouche, un seul barbillon, ou aucun barbillon
B. nageoire dorsale avec moins de 12 rayons
C. au début des nageoires dorsale et anale, pas de rayon dur et serré
Voir 49

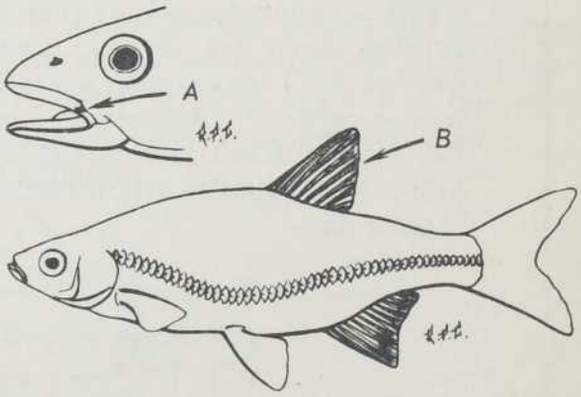

A. peau avec écailles, le corps en étant plus ou moins complètement recouvert; en tout cas, avec écailles le long de la ligne latérale
Voir 48

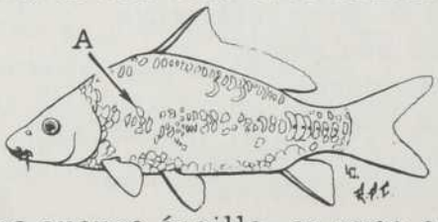

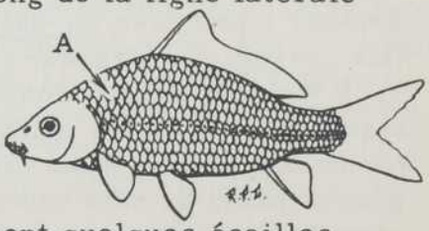

(46)
47 A. peau sans aucune écaille, ou avec seulement quelques écailles, mais non pas le long de la ligne latérale
Espèce 36. *Cyprinus carpio* Linné
Fr. La CARPE CUIR Angl. LEATHER CARP
Race de CARPE sans écailles

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DU MASKINONGÉ ET DES BROCHETS DANS LE QUÉBEC ET LES RÉGIONS LIMITROPHES

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DU MASKINONGÉ ET DES BROCHETS DANS LE QUÉBEC ET LES RÉGIONS LIMITROPHES

Le Maskinongé du Saint-Laurent	*Esox masquinongy masquinongy*
Le Grand brochet	*Esox lucius*
Le Brochet maillé	*Esox niger*
Le Brochet d'Amérique	*Esox americanus americanus*
Le Brochet vermiculé	*Esox americanus vermiculatus*

En vue d'aider à intensifier le rendement de la pêche au Maskinongé dans divers territoires de la province, on a élevé à la pisciculture de Lachine, et ensemencé, dans les endroits en liste ci-dessous, le Maskinongé de l'Ohio (de la rivière Ohio), *Esox masquinongy ohiensis*, importé sous forme d'oeufs embryonnés de l'état de New York. Après éclosion et élevage à la Station piscicole de Lachine, les Maskinongés étaient distribués à la longueur de 4 à 6 pouces :

Eaux du Saint-Laurent aux environs de Montréal, et affluents; du lac Saint-François, comté de Beauharnois, en amont, jusqu'au lac Saint-Pierre, en aval; aussi, lac des Deux-Montagnes. Lac Saint-François, comté de Frontenac. Lacs Saint-Joseph et William, comté de Mégantic. Lac Miroir, comté de Wolfe. East Branch Pond, comté de Sherbrooke. Lacs Ouimet, Supérieur, Tremblant, comté de Terrebonne. Lacs du Cerf et Nominingue, comté de Labelle. Lacs de l'Escalier, Monroe, Ouareau, comté de Montcalm. Lac des Loups, comté de Pontiac. Lac Saint-Augustin, comté de Québec.

On demande donc aux sportifs de surveiller leurs captures de Brochets et de Maskinongés dans ces endroits, et de bien vouloir notifier l'Office de Biologie s'ils pensent avoir capturé des Maskinongés de l'Ohio (voir la Clef d'identification, pages 34 à 36, et les Figures 35 et 36. Les résultats de ces ensemencements intéressent toujours beaucoup l'Office de Biologie.

A. corps complètement couvert d'écailles
Espèce 36. *Cyprinus carpio* Linné
Fr. La CARPE ALLEMANDE, CARPE
Angl. GERMAN CARP, CARP
Figure 49
(47) Race de CARPE complètement écaillée

48 A. corps partiellement couvert d'écailles
Espèce 36. *Cyprinus carpio* Linné
Fr. La CARPE MIROIR
Angl. MIRROR CARP
Figure 50
Race de CARPE partiellement écaillée

A. mâchoire inférieure en 3 lobes, l'un médian, les deux autres de chaque côté, l'ensemble rappelant la forme d'un bec-de-lièvre
(46) Espèce 39. *Exoglossum maxillingua* (LeSueur)
Fr. Le BEC-DE-LIÈVRE, GLUANT
49 Angl. CUTLIPS
Figure 53

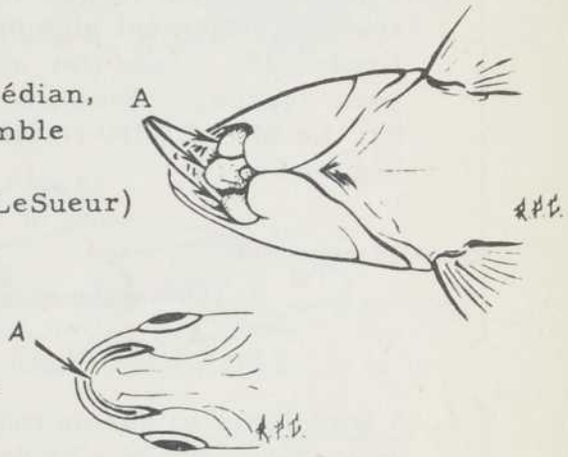

A. mâchoire inférieure normale, arrondie ou ovale, non pas divisée en 3 lobes
Voir 50

A. nageoire anale avec 10 à 15 rayons
B. ligne latérale très décurrente, c'est-à-dire descendant au moins au tiers inférieur de la hauteur du corps au-dessus des nageoires pelviennes
Espèce 40. *Notemigonus crysoleucas* (Mitchill)
(49) Fr. La CHATTE, SARDINE
Angl. GOLDEN SHINER
50 Figure 54

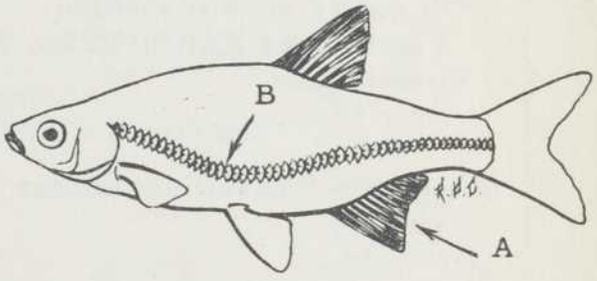

A. nageoire anale avec moins de 10 rayons
B. ligne latérale peu décurrente, ne descendant nullement jusqu'au tiers inférieur de la hauteur du corps
Voir 51

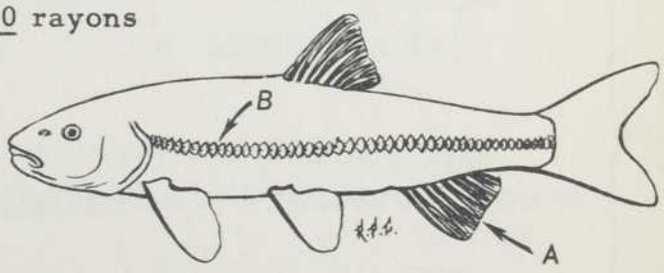

(50)
51

A. ligne latérale avec 46 à 50 écailles
B. depuis l'occiput jusqu'au pied de la nageoire dorsale, environ 21 à 23 écailles non pas bien plus petites que les autres écailles sur le corps
Espèce 37. *Semotilus corporalis* (Mitchill)
Fr. La OUITOUCHE Angl. FALLFISH
Figure 51

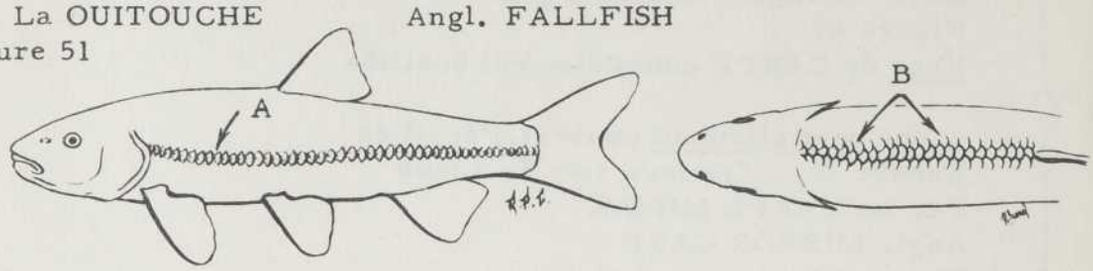

A. ligne latérale avec 50 à 69 écailles
B. depuis l'occiput jusqu'au pied de la nageoire dorsale, environ 35 à 40 écailles nettement plus petites que les autres écailles sur le corps
Espèce 38. *Semotilus atromaculatus* (Mitchill). Les MULETS
Sous-espèce. *Semotilus atromaculatus atromaculatus* (Mitchill)
Fr. Le MULET DU NORD, MULET Angl. NORTHERN CREEK CHUB
Figure 52

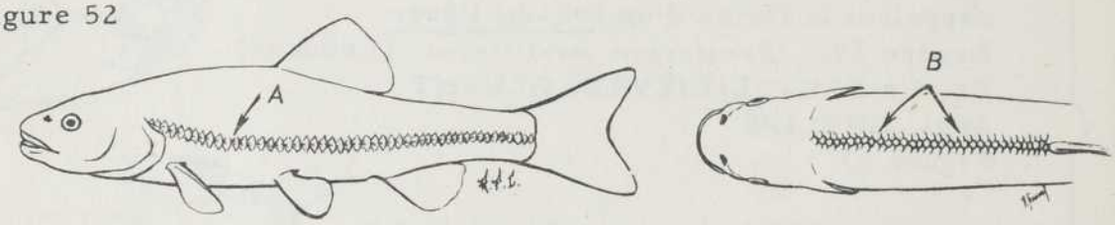

(27)
52

A. 8 barbillons autour du museau : deux sur le museau, un à chacun des angles de la bouche, et quatre sous le menton
Famille des BARBOTTES, BARBUES
Ameiuridae
Voir 53

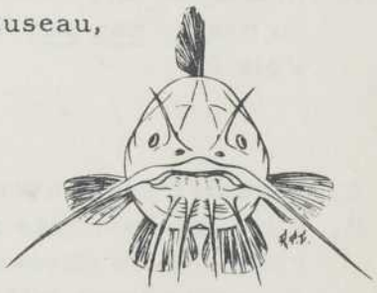

A. non pas 8 barbillons autour du museau
Voir 56

(52)
53

A. nageoire caudale très fourchue
Espèce 41. *Ictalurus punctatus* (Rafinesque)
Fr. La BARBUE Angl. CHANNEL CATFISH
Figures 55 et 56
Figure 55 : coloration pâle, chez la femelle et les jeunes
Figure 56 : coloration foncée, chez le mâle

A. nageoire caudale à peine émarginée, ou équarrie, ou nettement arrondie
Voir 54

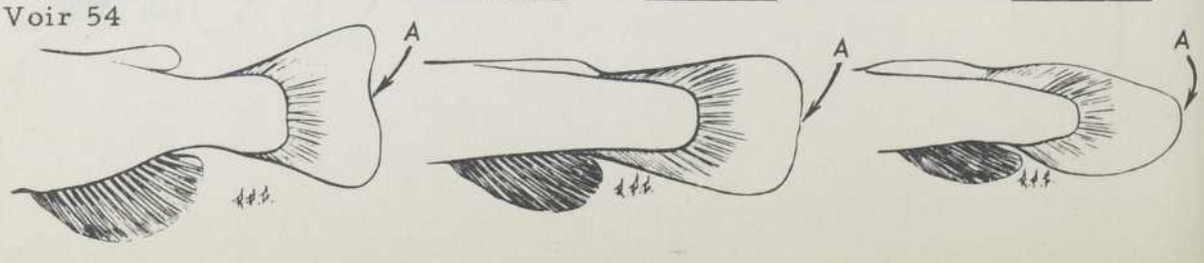

A. nageoire adipeuse nettement séparée de la nageoire caudale
B. nageoire anale avec 19 à 24 rayons, y compris les rayons rudimentaires antérieurs

Espèce 42. *Ameiurus nebulosus* (LeSueur). Les BARBOTTES BRUNES
(53) Sous-espèce. *Ameiurus nebulosus nebulosus* (LeSueur)
Fr. La BARBOTTE BRUNE DU NORD
54 Angl. NORTHERN BROWN BULLHEAD
Figure 57

A. nageoire adipeuse continue avec la nageoire caudale, la séparation entre ces deux nageoires étant indiquée seulement par une encoche
B. nageoire anale avec 13 à 17 rayons, y compris les rayons rudimentaires antérieurs
Voir 55

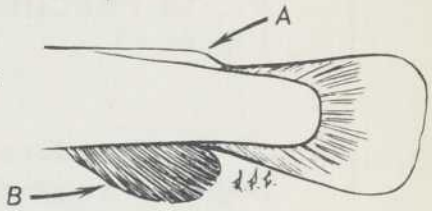

A. juste en arrière de la nageoire dorsale, tache pâle en forme de croissant à cheval sur le dos
B. sous le menton, barbillons blancs, jaunâtres ou rosés

Espèce 43. *Noturus flavus* Rafinesque
(54) Fr. La BARBOTTE DES RAPIDES Angl. STONECAT
Figure 58
55

A. juste en arrière de la nageoire dorsale, pas de tache pâle sur le dos
B. sous le menton, barbillons gris

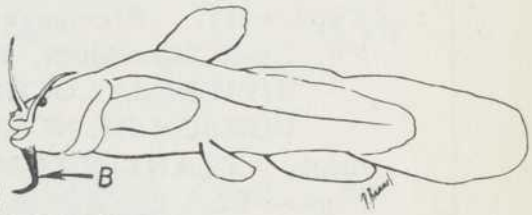

Espèce 44. *Schilbeodes mollis* (Hermann)
Fr. Le CHAT-FOU Angl. TADPOLE MADTOM
Figure 59

A. pas de nageoires pelviennes
B. ouvertures branchiales très restreintes, situées juste devant l'attache des nageoires pectorales, et ne se rendant nullement sous la tête

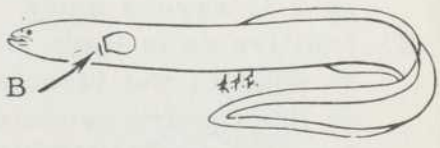

Famille des ANGUILLES
Anguillidae
Espèce 45. *Anguilla rostrata* (LeSueur)

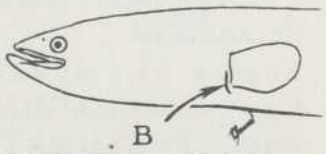

(52) Fr. L'ANGUILLE D'AMÉRIQUE Angl. AMERICAN EEL
56 Figure 60

A. nageoires pelviennes présentes, et situées loin vers le devant du corps, sur la face ventrale, en dessous des nageoires pectorales
B. ouvertures branchiales grandes, fendues depuis le côté supérieur de la tête jusqu'au dessous de la tête, près du menton
Voir 57

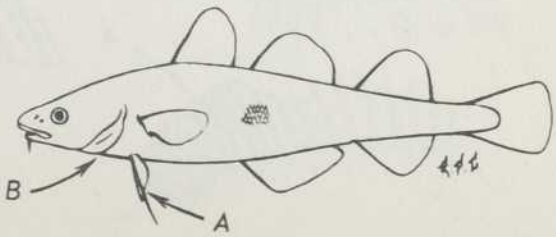

(56)

57

A. un barbillon présent sous le menton, au milieu
Famille des MORUES, LOTTES
Gadidae
Voir 58

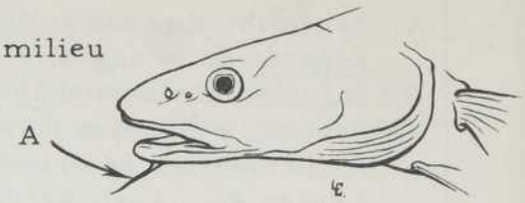

A. pas de barbillon sous le menton
Famille des PERCHES-TRUITES
Percopsidae
Espèce 48. *Percopsis omiscomaycus* (Walbaum)
Fr. La PERCHE-TRUITE Angl. TROUTPERCH
Figure 63

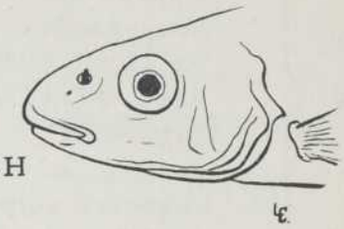

(57)

58

A. 2 nageoires dorsales, la nageoire antérieure courte, la postérieure longue et se rendant jusqu'auprès de la nageoire caudale
B. une seule longue nageoire anale
Espèce 46. *Lota lota* (Linné). Les LOTTES
Sous-espèce. *Lota lota lacustris* (Walbaum)
Fr. La LOTTE AMÉRICAINE DE L'EST, LOCHE, QUEUE D'ANGUILLE
Angl. EASTERN AMERICAN BURBOT
Figure 61

A. 3 nageoires dorsales, toutes à peu près de même longueur
B. 2 nageoires anales
Espèce 47. *Microgadus tomcod* (Walbaum)
Fr. Le POULAMON, POISSON DES CHENAUX, POISSON DES TROIS-RIVIÈRES, LOCHE, PETITE-LOCHE, PETITE-MORUE, POISSON DE NOËL
Angl. ATLANTIC TOMCOD, TOMCOD, TOMMY COD, FROSTFISH
Figure 62

(26)

59

A. nageoire dorsale avec 25 à 31 rayons mous
B. écailles de la ligne latérale se poursuivant jusqu'au bout de la nageoire caudale
Famille des TAMBOURS
Sciaenidae
Espèce 63. *Aplodinotus grunniens* Rafinesque
Fr. Le MALACHIGAN
Angl. FRESHWATER DRUM, SHEEPSHEAD
Figure 80

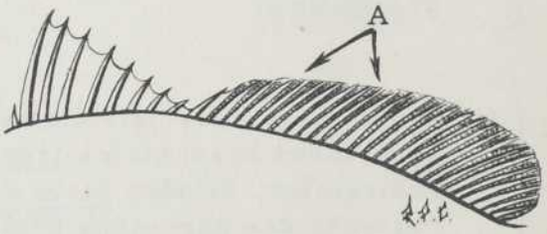

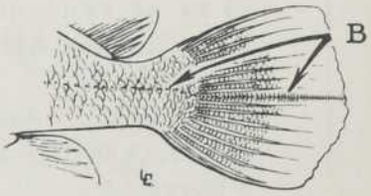

A. nageoire dorsale avec moins de 25 rayons mous
B. écailles de la ligne latérale ne se rendant pas, ou à peine, sur le limbe de la nageoire caudale
Voir 60

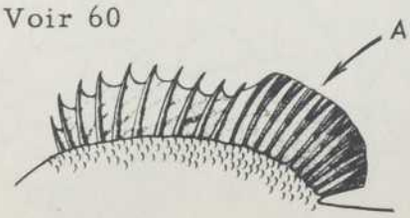

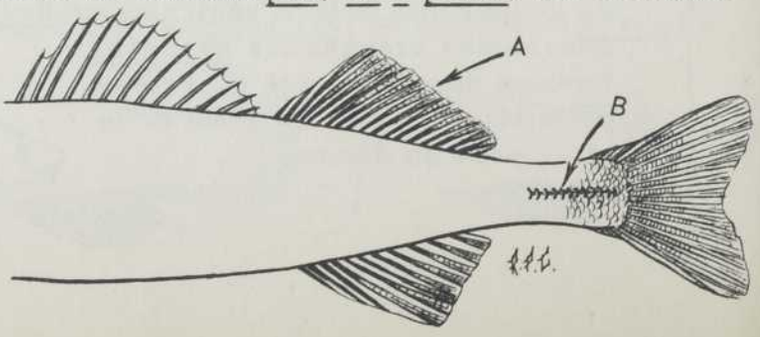

A. tout à la fois :
   a. la nageoire dorsale épineuse largement ou légèrement rattachée, par sa membrane, à la nageoire dorsale à rayons mous, et ces deux dorsales ne sont jamais complètement séparées
   b. la nageoire dorsale à rayons mous avec la marge distale fortement arrondie à sa partie postérieure
   c. nageoire anale toujours avec au moins 3 épines, parfois très courtes et repliées sur l'abdomen, mais toujours bien visibles
   d. hauteur du corps contenue moins de 3.2 fois dans la longueur standard

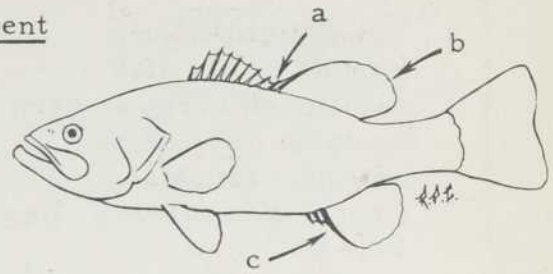

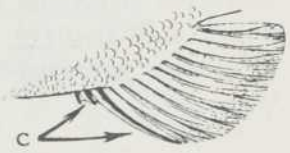

(59) Famille des ACHIGANS, CRAPETS
Centrarchidae
60 Voir 61

A. un seul des caractères suivants suffit :
   a. ou bien, nageoire dorsale épineuse non rattachée, ou légèrement rattachée, par sa membrane, à la nageoire dorsale à rayons mous
   b. ou bien, nageoire dorsale à rayons mous avec sa marge distale peu arrondie, ou droite, ou concave
   c. ou bien, nageoire anale avec 2 ou 3 épines, ces épines étant parfois difficiles à voir individuellement
   d. ou bien, la hauteur du corps est contenue plus de 3.2 fois dans la longueur standard
   Voir 67

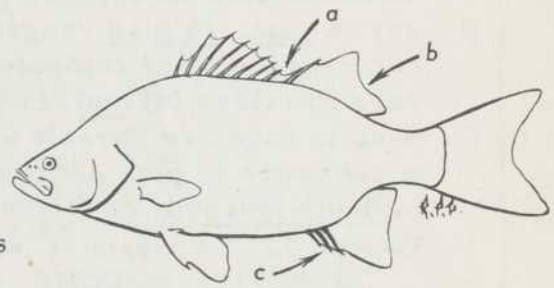

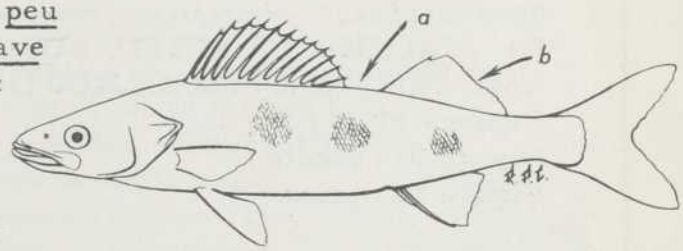

A. nageoire anale avec 3 épines
Voir 62

(60)
61 A. nageoire anale avec 5 épines ou plus
Voir 66

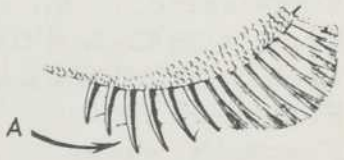

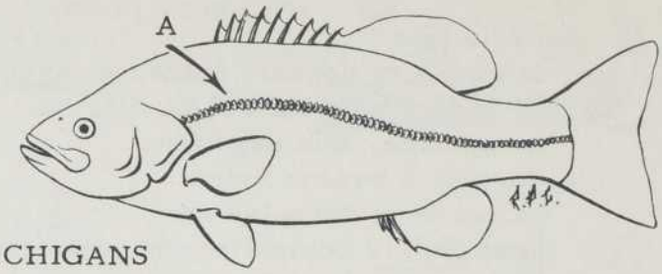

A. ligne latérale avec plus de 57 écailles
B. hauteur du corps environ égale au tiers de la longueur standard
(61) Genre *Micropterus*. Les ACHIGANS
Voir 63

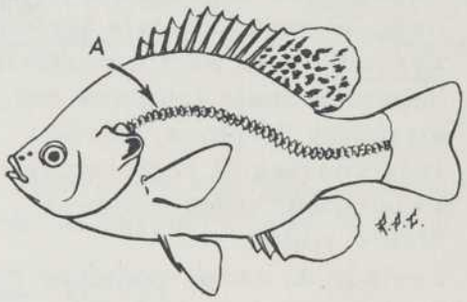

62 A. ligne latérale avec moins de 54 écailles
B. hauteur du corps environ égale à la moitié de la longueur standard
Voir 64

A. chez l'adulte, la bouche étant fermée, l'extrémité postérieure du maxillaire ne dépasse pas la marge postérieure de l'orbite
B. sur la joue, 14 à 18 rangées d'écailles, ces rangées étant comptées de l'avant vers l'arrière (et non de haut en bas)
C. dans la nageoire dorsale épineuse, l'épine postérieure la plus petite est plus longue que la demi-longueur de l'épine la plus grande

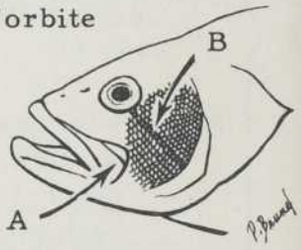

Espèce 52. *Micropterus dolomieui* Lacépède. Les ACHIGANS À PETITE BOUCHE
Sous-espèce. *Micropterus dolomieui dolomieui* Lacépède
Fr. L'ACHIGAN À PETITE BOUCHE DU NORD
Angl. NORTHERN SMALLMOUTH BASS, BLACK BASS
Figures 67 et 68
Figure 67 : adulte
Figure 68 : jeune

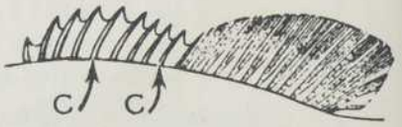

(62) A. chez l'adulte, la bouche étant fermée, l'extrémité postérieure
63 du maxillaire dépasse la marge postérieure de l'orbite
B. sur la joue, 9 à 12 rangées d'écailles, ces rangées étant comptées de l'avant vers l'arrière (et non de haut en bas)
C. dans la nageoire dorsale épineuse, l'épine postérieure la plus petite est plus courte que la demi-longueur de l'épine la plus grande

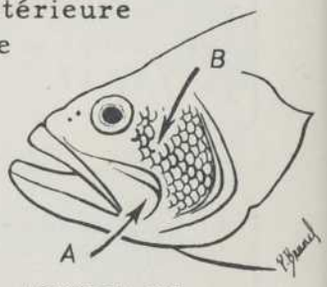

Espèce 53. *Micropterus salmoides* (Lacépède). Les ACHIGANS À GRANDE BOUCHE
Sous-espèce. *Micropterus salmoides salmoides* (Lacépède)
Fr. L'ACHIGAN À GRANDE BOUCHE DU NORD
Angl. NORTHERN LARGEMOUTH BASS, BLACK BASS
Figures 69 et 70
Figure 69 : adulte
Figure 70 : jeune

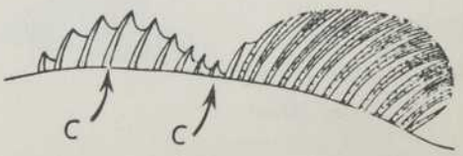

A. "oreille" de l'opercule courte, se rendant à peine, ou pas, à la verticale abaissée de la première ou deuxième épine de la nageoire dorsale
B. partie postérieure de la nageoire dorsale avec une ou plusieurs rangées de taches noires
C. nageoires pectorales pointues
D. ligne latérale avec 36 à 48 écailles
Voir 65

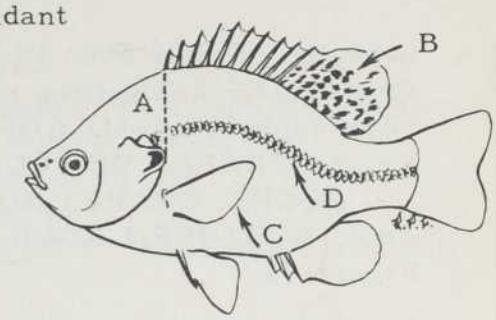

(62)
64 A. "oreille" de l'opercule très longue, se rendant plus loin que la verticale abaissée de la troisième épine de la nageoire dorsale
B. partie postérieure de la nageoire dorsale sans taches noires bien définies
C. nageoires pectorales arrondies
D. ligne latérale avec 33 à 39 écailles
Espèce 56. *Lepomis megalotis* (Rafinesque). Les CRAPETS À LONGUES OREILLES
Sous-espèce. *Lepomis megalotis peltastes* Cope
Fr. Le CRAPET À LONGUES OREILLES DES GRANDS LACS
Angl. GREAT LAKES LONGEAR SUNFISH
Figure 73

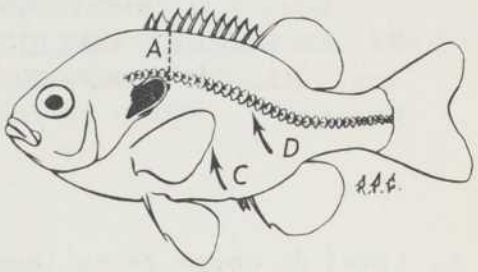

A. extrémité postérieure de l'opercule avec membrane ayant son rebord arrière rouge chez le vivant, et pâle chez les spécimens conservés dans les liquides préservatifs
B. partie postérieure de la nageoire dorsale avec plusieurs rangées de taches noires (Figure 71)
C. branchiospines courtes, les plus grandes étant bien moins longues que le diamètre de la pupille
Espèce 54. *Lepomis gibbosus* (Linné)
Fr. Le CRAPET-SOLEIL, CRAPET JAUNE, MONTRE-D'OR
Angl. PUMPKINSEED
(64) Figure 71

65 A. extrémité postérieure de l'opercule avec membrane ayant son rebord arrière complètement noir
B. partie postérieure de la nageoire dorsale avec une seule rangée de taches noires (Figure 72)
C. branchiospines longues, les plus grandes étant égales au diamètre de la pupille, ou encore plus longues
Espèce 55. *Lepomis macrochirus* Rafinesque. Les CRAPETS À OREILLES BLEUES
Sous-espèce. *Lepomis macrochirus macrochirus* Rafinesque
Fr. Le CRAPET COMMUN À OREILLES BLEUES
Angl. COMMON BLUEGILL
Figure 72

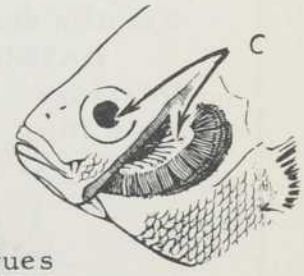

A. nageoire dorsale avec 10 à 13 épines
Espèce 57. *Ambloplites rupestris* (Rafinesque). Les CRAPETS DE ROCHE
Sous-espèce. *Ambloplites rupestris rupestris* (Rafinesque)
Fr. Le CRAPET DE ROCHE DU NORD, CRAPET DE ROCHE, CRAPET NOIR, l'ACHIGAN DE ROCHE
(61) Angl. NORTHERN ROCK BASS
Figure 74

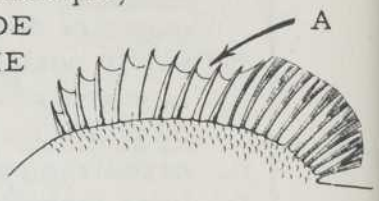

66

A. nageoire dorsale avec 6 à 9 épines
Espèce 58. *Pomoxis nigromaculatus* (LeSueur *in* Cuvier & Valenciennes)
Fr. Le CRAPET CALICOT, CRAPET GRIS
Angl. BLACK CRAPPIE
Figure 75

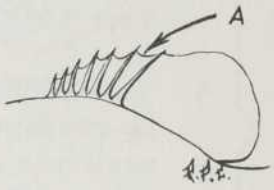

A. côtés du corps de couleur unie, ou avec plusieurs lignes foncées longitudinales, ou avec plusieurs séries longitudinales de petites taches foncées (Figures 64 et 66)
B. nageoire dorsale avec 10 épines, et 12 à 14 rayons mous; total: 22 à 24 rayons
C. nageoire anale avec 3 épines nettement distinctes
Famille des BARS
Serranidae
Voir 68

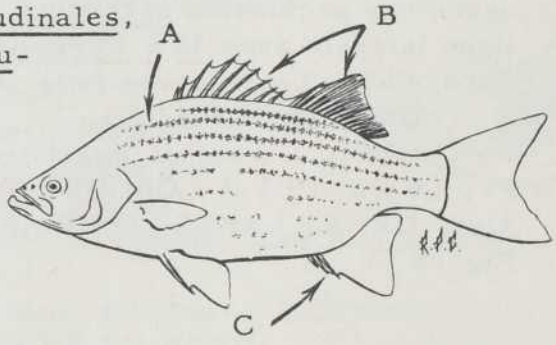

(60) A. côtés du corps avec plusieurs barres foncées verticales, ou plusieurs grandes taches foncées, ou verticales, ou de forme irrégulière (Figures 76 à 79)
67 B. nageoire dorsale avec 10 à 17 épines, et 12 à 22 rayons mous; total: 26 à 36 rayons
C. nageoire anale avec 2 épines souvent difficiles à distinguer
Famille des PERCHES, PERCHAUDES, DORÉS, PINNES, RASEUX-DE-TERRE
Percidae
Voir 70

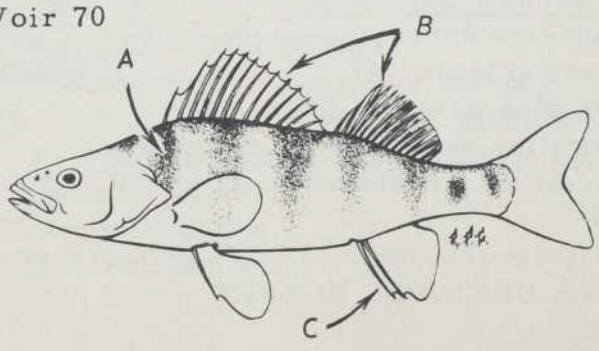

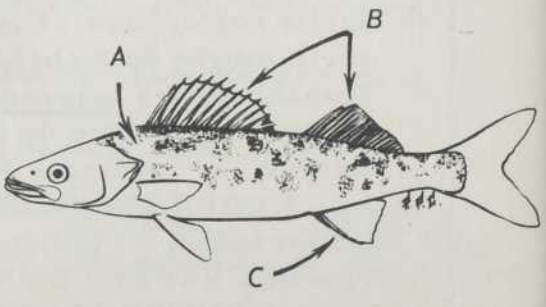

A. ligne latérale avec plus de 60 écailles
B. hauteur du corps contenue plus de 3 fois dans la longueur standard
C. longueur de la deuxième épine de la nageoire anale contenue de 5 à 7 fois dans la longueur de la tête
Espèce 49. *Morone saxatilis* (Walbaum)
(67) Fr. Le BAR D'AMÉRIQUE, BAR DE MER, l'ACHIGAN DE MER
Angl. STRIPED BASS, ROCKFISH
68 Figure 64

A. ligne latérale avec moins de 60 écailles
B. hauteur du corps contenue moins de 3 fois dans la longueur standard
C. longueur de la deuxième épine de la nageoire anale contenue environ 3 fois dans la longueur de la tête
Voir 69

A. nageoire anale avec 8 à 10 rayons mous
B. côtés du corps sans lignes noires longitudinales, ou avec 3 ou 4 lignes noires parfois mal définies, faibles ou diffuses
C. ligne latérale ayant son segment antérieur nettement décurrent
Espèce 50. *Morone americana* (Gmelin)
Fr. La PERCHE BLANCHE
(68) Angl. WHITE PERCH
Figure 65
69

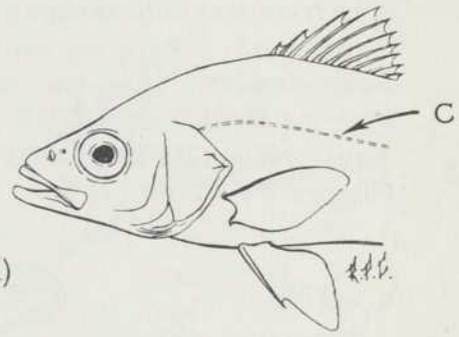

A. nageoire anale avec 11 à 13 rayons mous
B. côtés du corps avec 4 à 10 lignes noires longitudinales, nettement visibles
C. ligne latérale ayant son segment antérieur à peu près horizontal, ou très peu décurrent
Espèce 51. *Morone chrysops* (Rafinesque)
Fr. Le BAR BLANC, l'ACHIGAN BLANC
Angl. WHITE BASS
Figure 66

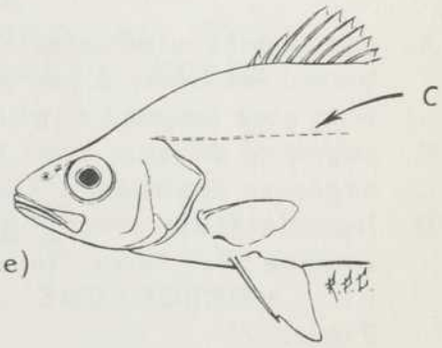

A. prémaxillaire protractile, c'est-à-dire l'os bordant la mâchoire supérieure pouvant être fortement tiré vers l'avant et vers le bas
B. au milieu de l'abdomen, pas de rangée longitudinale d'écailles spécialisées : toutes les écailles sont normales, arrondies
C. 7 rayons branchiostèges
Voir 71

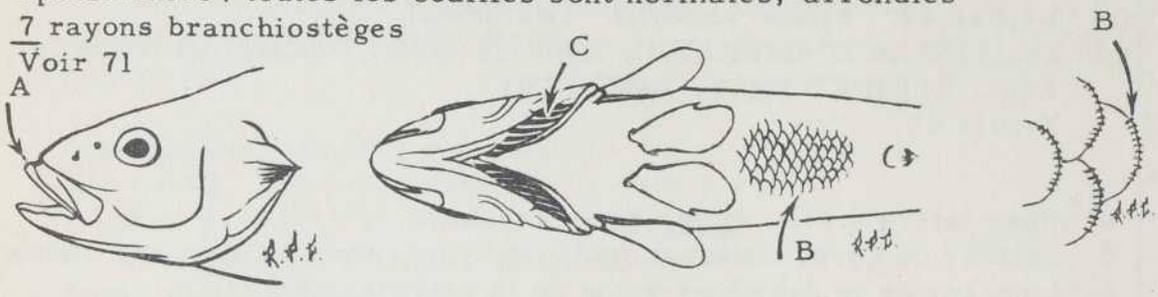

(67) A. prémaxillaire non protractile, c'est-à-dire l'os bordant la mâchoire supérieure ne pouvant pas être tiré vers l'avant et vers le bas
70 B. au milieu de l'abdomen, rangée longitudinale d'écailles spécialisées présentes : ces écailles sont plus ou moins étoilées, et cette rangée est séparée des écailles voisines par une bande charnue ou un sillon situés de chaque côté
C. 6 rayons branchiostèges
Espèce 62. *Percina caprodes* (Rafinesque). Les DARDS-PERCHES
Sous-espèce. *Percina caprodes semifasciata* (DeKay)
Fr. Le DARD-PERCHE DU NORD, GROS BARRÉ, GROSSE PINNE, PINNE
Angl. NORTHERN LOGPERCH
Figure 79

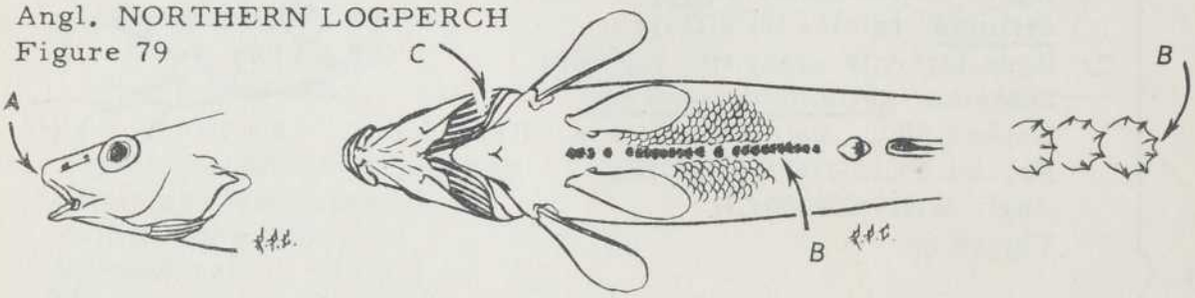

A. sur la mâchoire inférieure, pas de dents canines, c'est-à-dire toutes les dents à peu près de même longueur, sans dents bien plus longues et plus pointues que les autres dents
B. nageoire dorsale avec 12 ou 13 rayons mous
C. nageoire anale avec 7 ou 8 rayons mous
D. ligne latérale avec 57 à 62 écailles
Espèce 59. *Perca flavescens* (Mitchill)
(70) Fr. La PERCHAUDE Angl. YELLOW PERCH
Figure 76

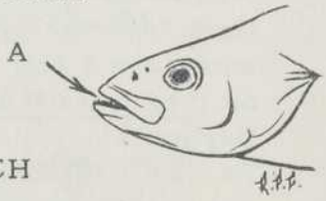

71 A. sur la mâchoire inférieure, dents canines présentes, c'est-à-dire dents plus longues et plus pointues que les autres dents
B. nageoire dorsale avec 17 à 22 rayons mous (Figures 77 et 78)
C. nageoire anale avec 11 à 14 rayons mous (Figures 77 et 78)
D. ligne latérale avec 80 à 91 écailles
Voir 72

A. nageoires dorsales avec des rangées irrégulières de taches noires arrondies, bien individualisées

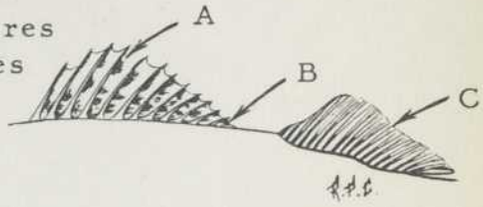

B. extrémité postérieure de la nageoire dorsale épineuse sans une grande tache noire sur la membrane, entre les 1 ou 2 derniers rayons

C. nageoire dorsale avec 17 à 20 rayons mous

D. 4 à 7 appendices pyloriques (sur le côté de l'estomac, à sa sortie, petits appendices en forme de doigts)

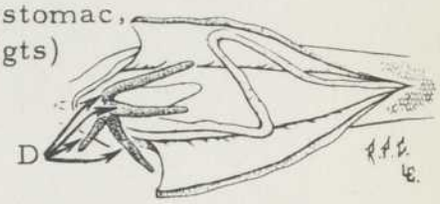

Espèce 60. *Stizostedion canadense* (Smith *in* Cuvier *in* Griffith)

Fr. Le DORÉ NOIR, BLACK BONHOMME

Angl. SAUGER

Figure 77

(71)

72

A. nageoires dorsales avec des tachetures diffuses, sans taches arrondies bien individualisées

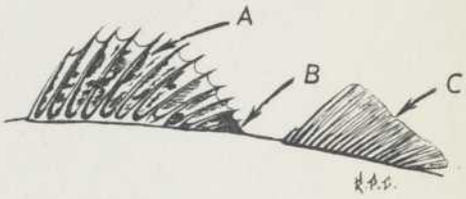

B. extrémité postérieure de la nageoire dorsale épineuse avec une grande tache noire sur la membrane, entre les 1 ou 2 derniers rayons

C. nageoire dorsale avec 19 à 22 rayons mous

D. 3 appendices pyloriques (petites appendices en forme de doigts, sur le côté de l'estomac, à sa sortie)

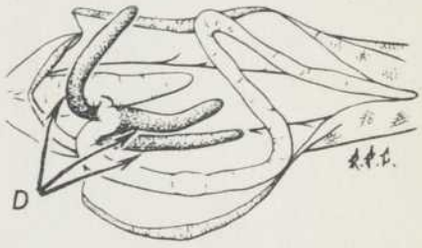

Espèce 61. *Stizostedion vitreum* (Mitchill). Les DORÉS JAUNES

Sous-espèce. *Stizostedion vitreum vitreum* (Mitchill)

Fr. Le DORÉ JAUNE, DORÉ BLANC, DORÉ

Angl. YELLOW WALLEYE, WALLEYED PIKE, WALLEYE, YELLOW PIKEPERCH, YELLOW PICKEREL, DORE

Figure 78

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

ABDOMEN (n.m.) - partie du corps qui renferme entre autres l'intestin. (synonyme de VENTRE).

ABDOMINAL, E, AUX (adj.) - qui a trait à l'ABDOMEN. Voir aussi CAVITÉ ABDOMINALE, PAROI ABDOMINALE. Pour nageoire abdominale, voir NAGEOIRE. Pour VERTÈBRE ABDOMINALE, voir la définition de cette expression sous le mot QUEUE.

ADIPEUX, SE (adj.) - qui renferme de la graisse. Pour nageoire adipeuse, voir NAGEOIRE.

AISSELLE (n.f.) - cavité qui se trouve au-dessous de la jonction du bras avec l'épaule ou en arrière de l'attache d'une nageoire.

ANAL, E, AUX (adj.) - qui a trait à l'ANUS. Pour nageoire anale, voir NAGEOIRE. Pour PLAQUES PRÉANALES, voir cette expression.

ANTÉRIEUR, E (adj.) - le plus près de la tête. Ou encore, en avant d'un autre organe. Par opposition à POSTÉRIEUR.

ANTRORSE (adj.) - orienté vers l'avant. Voir page 32, accolade 22, dessin du haut. Dit par opposition à RÉTRORSE : voir ce mot.

ANUS (n.m.) - ouverture, sur la face ventrale des poissons, des conduits génitaux, digestif et urinaires.

AORTE (n.f.) - grosse artère partant du coeur et distribuant le sang oxygéné à toutes les parties du corps.

APPENDICE (n.m.) - petite partie anatomique appendue à une autre. Pour APPENDICE AXILLAIRE, voir cette expression.

APPENDICE AXILLAIRE - petit appendice situé, chez plusieurs espèces de poissons, à l'aisselle des nageoires pelviennes. On dit aussi PROCÈS AXILLAIRE. Voir page 27, accolade 11, dessin du bas, l'appendice axillaire de la nageoire pelvienne.

AQUATIQUE (adj.) - qui croît, qui vit dans l'eau.

ARC (n.m.) - en Anatomie, organe ou partie d'organe curviligne, recourbé. Pour ARC BRANCHIAL, voir cette expression. Pour ARC HÉMAL, ARC NEURAL, voir la définition de ces expressions sous le mot QUEUE.

ARC BRANCHIAL - ensemble de petits os ou cartilages sur lesquels sont plantées les nombreuses lamelles rouges des branchies. Décrivant un arc vers l'extérieur, les arcs branchiaux vont du fond du palais en haut, à la racine de la langue en bas. Tout le long de leur bord extérieur, du côté des ouvertures branchiales, les arcs branchiaux portent les lamelles branchiales. Sur leur bord intérieur, du côté de la bouche, se trouvent souvent des pointes appelées BRANCHIOSPINES (voir ce mot) ou épines branchiales (voir page 32, accolade 22). Le premier arc branchial est celui qui est le plus antérieur.

ARÊTE (n.f.) - chez les poissons, chacun des os pointus rattachés aux vertèbres. Les arêtes situées dans l'épaisseur de la paroi abdominale s'appellent CÔTES. Voir schémas sous le mot QUEUE.

ARRIÈRE (n.m.) - marge ou rebord postérieurs, le plus rapprochés de la partie postérieure d'un organisme.

ARTICULATION (n.f.) - ensemble des éléments par lesquels les os s'unissent les uns aux autres. On dit aussi JOINTURE.

ATTACHE (n.f.) - partie où une nageoire se joint au corps d'un poisson. On dit aussi INSERTION. Pour la longueur de l'attache de la nageoire dorsale ou de la nageoire anale, voir NAGEOIRE. Voir schémas sous le mot NAGEOIRE.

AXE DU CORPS - ligne imaginaire au milieu du corps du poisson, dans le sens de la longueur.

AXILLAIRE (adj.) - qui a trait à l'AISSELLE. Pour APPENDICE AXILLAIRE, voir cette expression.

BARBILLON (n.m.) - filament tactile, souple, placé sous le menton, de chaque côté de la bouche, ou sur ou sous le MUSEAU (voir ce mot) de certains poissons. Les barbillons varient en nombre, en longueur et en position selon les espèces de poissons. Voir page 23, accolade 3; page 37, accolade 36, et Figures 1 et 2.

Les barbillons ne piquent jamais, ni chez les Barbottes ou les Barbues, ni chez les autres poissons : ce sont les épines des nageoires qui peuvent piquer, dans la manipulation des poissons.

BASSIN (n.m.) - synonyme de CEINTURE PELVIENNE. Voir cette expression.

BOÎTE CRÂNIENNE - partie du CRÂNE (voir ce mot) renfermant l'ENCÉPHALE (voir ce mot).

BRANCHIAL, E, AUX (adj.) - qui a trait aux BRANCHIES. Pour ARC BRANCHIAL, OUVERTURE BRANCHIALE, voir ces expressions.

BRANCHIE (n.f.) - organe de la respiration de nombreux animaux aquatiques : Insectes, Crustacés, Étoiles de mer, Poissons, etc... Chez les Poissons, les branchies, vulgairement appelées OUÏES, sont rouges et composées de lames analogues à des peignes, et sont situées dans la tête de chaque côté du fond de la bouche (voir page 47, accolade 65). Les "ouïes" des poissons (ou branchies) ne servent pas pour entendre les sons, les bruits, mais seulement pour la respiration; les bruits sont perçus, chez les poissons, par la LIGNE LATÉRALE. Voir cette expression. Voir aussi OUVERTURE BRANCHIALE, OPERCULE. Pour ARC BRANCHIAL, voir cette expression.

BRANCHIOSPINE (n.f.) - chacun des petits appendices situés sur le bord intérieur des arcs branchiaux, du côté de la bouche, et qu'on trouve chez plusieurs espèces de poissons. La forme des branchiospines varie depuis de petites plaques, portant des dents plus ou moins nombreuses, à de fortes pointes coniques, ou jusqu'à de longues aiguilles. Dans ce dernier cas, elles serviraient au poisson à filtrer de l'eau les nombreux petits organismes qui lui servent de nourriture. On dit aussi ÉPINE BRANCHIALE. Voir page 33, accolade 24.

BRANCHIOSTÈGE (adj.) - qui a trait aux parties anatomiques qui recouvrent les branchies. Pour membrane branchiostège, et rayon branchiostège, voir MEMBRANE BRANCHIOSTÈGE.

CANINE (adj.) - voir DENT.

CARACTÈRE (n.m.) - organe, structure, proportion, couleur, nombre de certains organes qui, chez un être vivant ou un groupe, permettent de distinguer des autres ce vivant ou ce groupe de vivants.

CARTILAGE (n.m.) - substance blanche ou blanc bleuté, homogène, transparente, élastique, dure mais facile à couper à l'aide d'un couteau, et constituant une partie des pièces ou toutes les pièces de squelette des Vertébrés. Vulgairement appelé au Canada français du nom de "CROQUANT".

CAUDAL, E, AUX (adj.) - qui a trait à la QUEUE (voir ce mot). Pour nageoire caudale, voir NAGEOIRE. Pour VERTÈBRE CAUDALE, voir la définition de cette expression sous le mot QUEUE.

CAVITÉ ABDOMINALE - large cavité à l'intérieur du corps des Animaux, dans laquelle se trouvent l'estomac, l'intestin, le foie, les reins, les glandes sexuelles, etc.

CEINTURE PELVIENNE - ensemble des os rattachant au corps le membre postérieur : jambe, patte postérieure, nageoire pelvienne, etc... Chez les poissons, cette ceinture n'a généralement de connexion fixe avec aucune autre partie du squelette : elle reste flottante dans la musculature de la paroi abdominale.

CEINTURE SCAPULAIRE - ensemble des os rattachant au corps le membre antérieur : bras, patte antérieure, aile, nageoire pectorale, etc... Chez les poissons qui ont une ouverture branchiale assez large, on voit très bien le CLÉITHRUM - l'un des os de l'épaule - poli, dur au toucher, sur lequel vient s'appuyer la marge postérieure de l'opercule pour fermer l'ouverture branchiale. La nageoire pectorale se rattache à cet os par l'intermédiaire de plusieurs autres petits os.

CERVEAU (n.m.) - voir ENCÉPHALE.

CERVELLE (n.f.) - voir ENCÉPHALE.

CHARNU, E (adj.) - bien fourni de chair.

CLEF (n.f.) - en histoire naturelle, moyen rapide de connaître, de trouver le nom des plantes, des animaux ou des roches. Voir pages 23 à 51.

CLÉITHRUM (n.m.) - voir CEINTURE SCAPULAIRE.

COLONNE VERTÉBRALE - synonyme d'épine dorsale, rachis, "reinqué". Voir VERTÈBRE, et LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, A (longueur standard).

CORNÉ, E (adj.) - de la nature de la corne ou de l'ongle.

CORPS (n.m.) - pour la longueur du corps, voir LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, B. Pour la HAUTEUR DU CORPS, voir cette expression. Pour l'AXE DU CORPS, voir cette expression. Pour CORPS VERTÉBRAL, voir schémas sous le mot QUEUE.

CÔTE (n.f.) - voir ARÊTE.

CRÂNE (n.m.) - boite formée de cartillages ou d'os - ou des deux - et renfermant la bouche, les BRANCHIES et l'ENCÉPHALE (voir ces mots). La BOÎTE CRÂNIENNE renferme l'ENCÉPHALE ou cerveau. Voir schéma sous l'expression LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, A (longueur standard).

CRÂNIEN, NE (adj.) - qui a trait au CRÂNE.

CRÊTE (n.f.) - excroissance charnue ou osseuse. Voir page 33, accolade 24.

"CROQUANT" (n.m.) - synonyme de CARTILAGE. Voir ce mot.

DÉCURRENT, E (adj.) - incliné vers le bas.

DENT (n.f.) - chacun des petits os enchâssés dans la mâchoire, la langue, le palais ou autres parties de l'intérieur de la bouche de nombreuses espèces de poissons. Voir page 31, accolade 21, et page 50, accolade 71.

Chez les poissons, les DENTS CANINES sont des dents hautes, pointues, enchâssées de chaque côté vers la partie antérieure du maxillaire ou de la mandibule, ou encore sur la langue. Voir page 50, accolade 71, dessin du bas.

DENTAIRE (n.m.) - chacun des deux os constituant chacun des deux côtés de la mâchoire inférieure. Les dents "du bas" sont plantées dans les dentaires.

DIFFÉRENCIATION (n.f.) - en systématique, action de DIFFÉRENCIER.

DIFFÉRENCIER (v.t.) - en systématique, établir la différence entre les diverses espèces d'êtres vivants.

DIFFÉRENTIATION (n.f.) - en embryologie, action de se DIFFÉRENTIER.

DIFFÉRENTIER (v.t.) - en embryologie, depuis l'oeuf jusqu'à l'état adulte, formation de cellules nouvelles, de rôle de plus en plus spécialisé, à mesure du développement de l'organisme.

DORSAL, E, AUX (adj.) - situé du côté du dos chez les Animaux. Par opposition à VENTRAL. Pour FACE DORSALE, voir cette expression; pour nageoire dorsale, voir NAGEOIRE.

ÉCAILLE (n.f.) - plaque cornée ou osseuse ou les deux à la fois, recouvrant en tout ou en partie le corps de la plupart des poissons et de nombreux autres Animaux, comme les Tortues, les Lézards, les Crocodiles. Les écailles peuvent être microscopiques, comme chez l'Anguille, petites, comme chez les Ombles, grandes, comme chez la Carpe miroir (diamètre jusqu'à 3 pouces) ou très grandes, comme chez le Tarpon (diamètre jusqu'à 6 pouces; cette espèce habite le golfe du Mexique et les eaux avoisinantes de l'Atlantique). Il peut n'y avoir aucune écaille comme chez la Barbotte et la Barbue. Encore une fois, l'Anguille et toutes les Truites et tous les Ombles ont des écailles, mais celles-ci sont minuscules. Pour le nombre d'écailles de la ligne latérale, voir LIGNE LATÉRALE.

EMBRYOLOGIE (n.f.) - science du développement de l'organisme, depuis l'oeuf jusqu'à l'état adulte.

EMBRYOLOGIQUE (adj.) - qui a trait à l'embryologie. Pour ORIGINE EMBRYOLOGIQUE, voir cette expression.

ENCÉPHALE (n.m.) - partie du système nerveux central comprenant, entre autres, le bulbe, la protubérance, le cervelet et les hémisphères cérébraux ou cerveau proprement dit. L'encéphale est aussi appelé vulgairement cerveau ou cervelle.

ÉPINE (n.f.) - voir RAYON. Voir aussi au mot QUEUE les épines des vertèbres. Pour épine branchiale, voir BRANCHIOSPINE. Pour épine dorsale, voir COLONNE VERTÉBRALE.

ÉPINE DORSALE - synonyme de COLONNE VERTÉBRALE. Voir la définition de cette expression à LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, A (longueur standard).

ÉPINEUX, SE (adj.) - qui a la forme d'une épine, qui renferme des épines. Pour rayon épineux, voir RAYON. Pour nageoire épineuse, voir NAGEOIRE . Pour procès épineux, voir PROCÈS.

ÉPINIÈRE (adj.) - qui a trait à la colonne vertébrale ou épine dorsale. Pour MOELLE ÉPINIÈRE, voir cette expression.

EXCROISSANCE (n.f.) - petite partie anatomique formant bourrelet sur quelque partie du corps.

EXTÉRIEUR, E (adj.) - qui est au dehors, qui est tourné vers le dehors.

FACE DORSALE - surface extérieure d'un Vertébré, généralement tournée vers le haut, du côté de laquelle se trouvent le crâne et le système nerveux central (ENCÉPHALE et MOELLE ÉPINIÈRE), par opposition à la FACE VENTRALE, généralement tournée vers le bas, et du côté de laquelle se trouvent la bouche, la cavité abdominale et l'anus.

FACE VENTRALE - voir FACE DORSALE.

FALCIFORME (adj.) - en forme de faux. Voir page 39, accolade 44, dessin du haut.

FAUSSE PINNULE - chacune des petites nageoires dorsales et ventrales des Maquereaux, Thons, etc...

FENTE BRANCHIALE - chacun des espaces étroits situés entre les ARCS BRANCHIAUX (voir cette expression).

FOURCHE (n.f.) - (voir premier schéma à l'expression LONGUEUR D'UN POISSON). Chez les Poissons, endroit où les deux lobes, dorsal et ventral, de la nageoire caudale se séparent. Pour la longueur à la fourche, voir LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, C.

FULCRE (n.m.) - voir PLAQUE.

HAUTEUR (n.f.) - dimension généralement perpendiculaire à la longueur et aux faces dorsale et ventrale du poisson, sauf indications contraires pour de petites parties anatomiques. Pour la HAUTEUR DU CORPS, voir cette expression. Pour la hauteur des nageoires dorsale ou anale, voir NAGEOIRE. Pour la hauteur du pédoncule caudal, voir PÉDONCULE CAUDAL.

HAUTEUR DU CORPS - distance maximum entre la face ventrale et la face dorsale du poisson, à l'exclusion des nageoires, et de toute partie écailleuse ou charnue appartenant aux nageoires (autrement dit, mesure maximum du corps même prise perpendiculairement à la longueur et aux faces dorsale et ventrale du poisson). Voir Figures 1, 3 et 5.

HÉMAL, E, AUX (adj.) - qui a trait au système circulatoire. Pour ARC HÉMAL, voir la définition de cette expression sous le mot QUEUE.

HOMOLOGUE (adj.) - de même fonction et de même origine embryologique.

ICHTHYOLOGIE, ICHTYOLOGIE (n.f.) - science des poissons.

ICHTHYOLOGISTE, ICHTYOLOGISTE, ICHTHYOLOGUE, ICHTYOLOGUE (n.m.) - qui s'occupe d'ichthyologie.

IDENTIFICATION (n.f.) - action d'IDENTIFIER.

IDENTIFIER (v.t.) - en biologie, chercher et trouver le nom d'un être vivant.

INSERTION (n.f.) - voir le mot ATTACHE.

INTERMUSCULAIRE (adj.) - situé entre les muscles. Pour ARÊTE INTERMUSCULAIRE, voir la définition de cette expression sous le mot QUEUE.

ISTHME (n.m.) - partie antérieure de la poitrine des poissons, généralement en pointe vers l'avant et qui sépare en dessous les deux ouvertures branchiales, et qui, en partie, rattache au corps la MANDIBULE (voir ce mot). Voir page 36, accolade 34.

JOINTURE (n.f.) - synonyme d'ARTICULATION. Voir ce mot.

JOUE (n.f.) - chez les poissons, partie de la surface latérale de la tête comprise entre l'oeil et le PRÉOPERCULE.

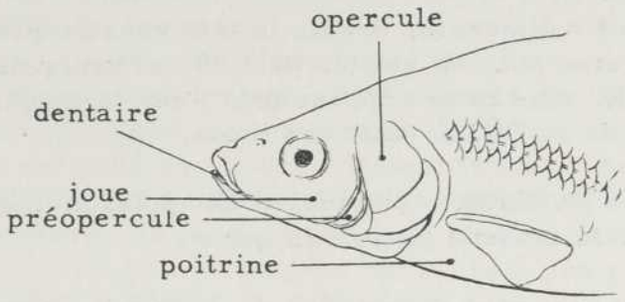

LAMELLE (n.f.) - petite lame.

LARGEUR (n.f.) - dimension généralement dans le sens transversal du poisson c'est-à-dire perpendiculaire à la longueur et aux deux côtés du corps du poisson.

LATÉRAL, E, AUX (adj.) - qui a trait aux côtés du corps.

LÈVRE (n.f.) - partie charnue recouvrant les mâchoires supérieure et inférieure chez plusieurs espèces de poissons, entre autres les Catostomidés vulgairement appelés "carpes". Voir page 37, accolade 36; page 38, accolade 42.

LIGNE LATÉRALE - ligne formée de chaque côté du corps par une suite de PORES (voir ce mot) ou de petits tubes creusés dans les écailles ou la peau. La ligne latérale existe chez la plupart des espèces de poissons; elle peut aussi n'être présente que sur la tête, ou sur une section du côté, être difficilement visible, ou même complètement absente. La ligne latérale est pour ainsi dire l'oreille externe du poisson : elle lui sert à entendre les sons, les bruits.

Le nombre d'écailles de la ligne latérale se trouve en comptant le nombre de pores de la ligne latérale, ou si cette ligne est incomplète ou absente, si toutes les écailles ne portent pas de pores, on compte le nombre d'écailles le long de l'emplacement normal de la ligne. Près de la tête, la première écaille comptée est celle qui touche la CEINTURE SCAPULAIRE (voir cette expression) et qui est suivie immédiatement d'une écaille qui n'y touche pas: on ne doit pas compter les autres écailles plus antérieures, percées de pores, qui s'appuient à la ceinture scapulaire. A la queue, la dernière écaille comptée est celle qui s'arrête à la ligne de flexion du corps entre la QUEUE (voir ce mot) et la racine de la nageoire caudale. Si une écaille chevauche cette ligne de flexion, on l'inclut dans le comptage si la moitié de la LUNULE (voir ce mot) de l'écaille reste antérieure à la ligne de flexion; on n'inclut pas cette écaille si la moitié de la lunule dépasse postérieurement la ligne de flexion. On n'inclut aucune des écailles passé cette ligne, même si elles portent des pores de la ligne latérale. Voir page 41, accolade 50; page 47, accolade 64; Figures 2, 3, 4 et 6.

LOBE (n.m.) - partie saillante d'un organe. Voir premier schéma à l'expression LONGUEUR D'UN POISSON.

LOCOMOTION (n.f.) - action des vivants qui se transportent d'un lieu à un autre. Chez les poissons, le mode général de locomotion est la natation. Certains peuvent aussi ramper, grimper, se propulser par jets, creuser, etc.

LONGUEUR (n.f.) - dimension depuis la tête vers la queue du poisson, sauf indication contraire pour de petites parties anatomiques. Pour la LONGUEUR D'UN POISSON, voir cette expression. Pour la longueur d'une NAGEOIRE, d'un RAYON, de la TÊTE, voir ces mots.

LONGUEUR D'UN POISSON - dimension du poisson mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à la queue.

1. Cette mesure peut se prendre de diverses façons sur un même poisson et sur différentes espèces de poissons :

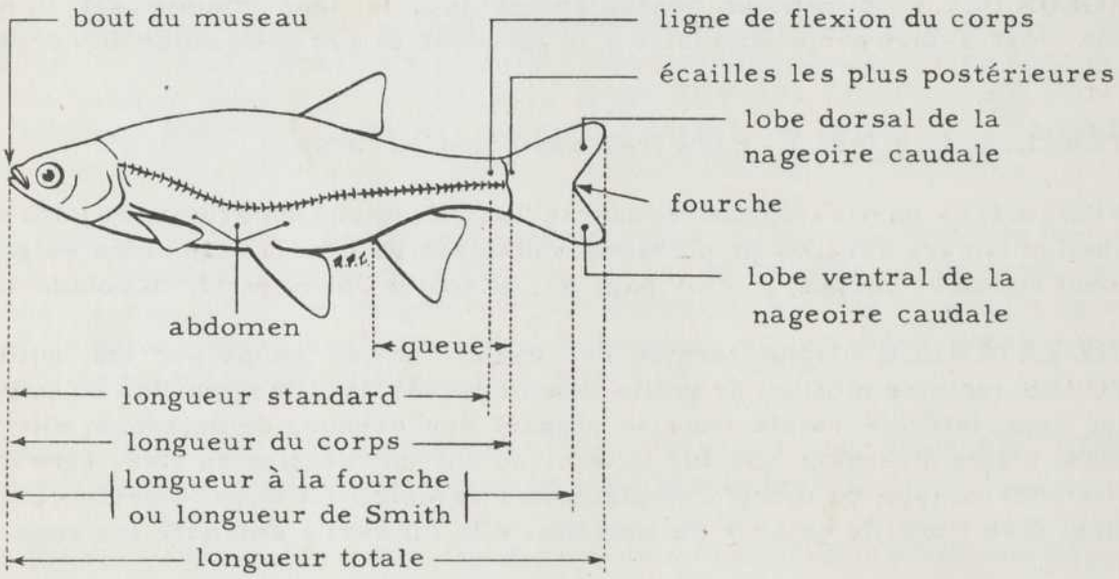

A) LONGUEUR STANDARD (voir aussi Figure 4) :

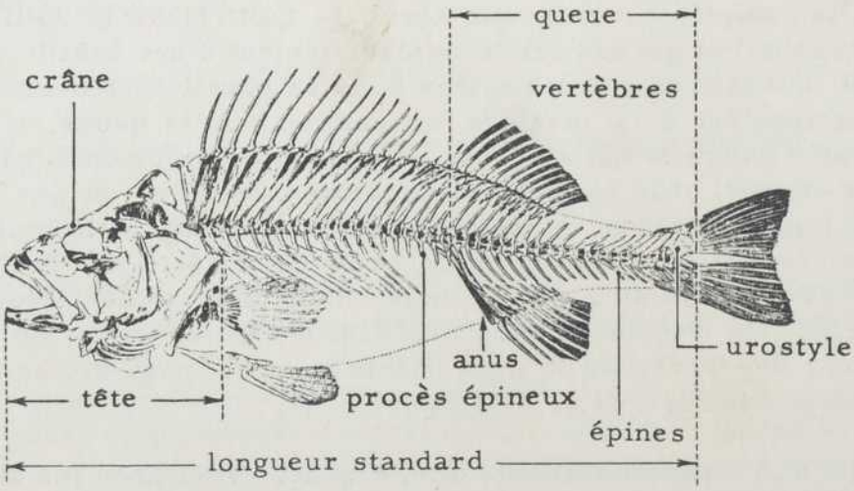

La colonne vertébrale, ou épine dorsale, ou rachis, appelée souvent au Canada français "reinqué", se compose de vertèbres disposées les unes au bout des autres depuis la tête jusqu'à la partie postérieure du poisson. A la suite de

LONGUEUR D'UN POISSON (suite) :

ces vertèbres se trouve la NAGEOIRE CAUDALE, qu'il ne faut pas appeler QUEUE (voir la définition de ces mots). Dans les mouvements du poisson, le corps plie facilement au niveau de l'extrémité postérieure de la dernière vertèbre : la longueur standard se mesure donc en ligne droite depuis le bout du museau du poisson jusqu'à cette ligne de flexion du corps, avant la nageoire caudale. Cette ligne ne coïncide pas nécessairement avec les dernières écailles [voir : B) la LONGUEUR DU CORPS]. Chez les poissons comme l'Esturgeon, les dernières vertèbres se rendent presqu'à l'extrémité du lobe dorsal de la nageoire caudale : la longueur standard est alors à peu près égale à la longueur totale [voir : D) la LONGUEUR TOTALE].

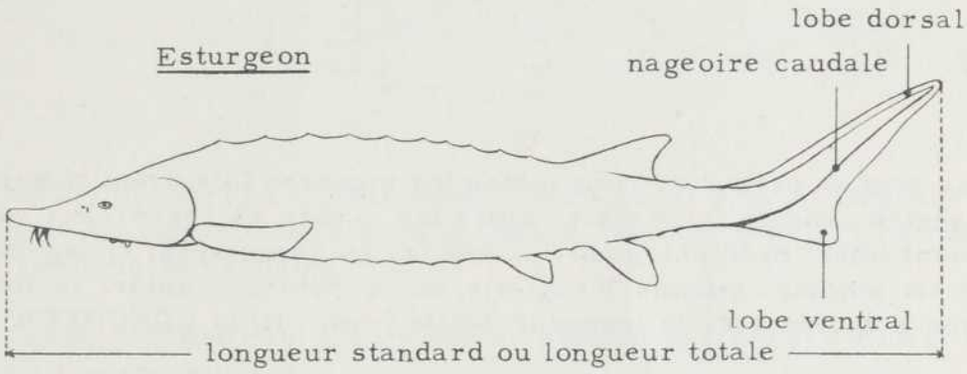

B) LONGUEUR DU CORPS (voir aussi Figure 5) : longueur du poisson mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des dernières écailles : généralement, les muscles du corps du poisson se terminent aussi à cet endroit. Si, comme chez le Malachigan par exemple, les écailles se continuent sur les rayons (voir la définition du mot RAYON) de la nageoire caudale, la longueur du corps doit s'arrêter au niveau de l'extrémité posté-

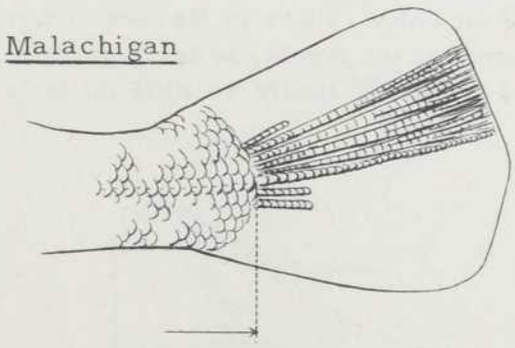

rieure de la musculature. Il en est de même chez les poissons qui n'ont pas d'écailles apparentes, comme chez l'Anguille, la Barbotte ou la Barbue.

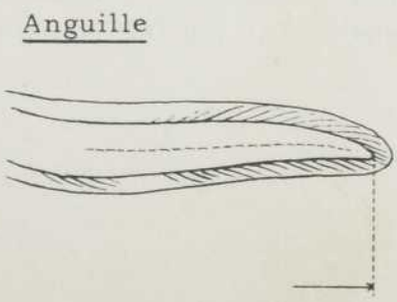

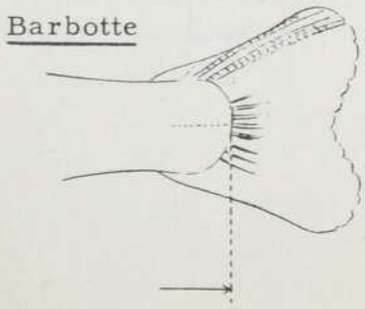

LONGUEUR D'UN POISSON (suite) :

C) LONGUEUR À LA FOURCHE ou LONGUEUR DE SMITH (voir aussi Figure 1, LF) : longueur du poisson mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des rayons médiaux (voir la définition du mot MÉDIAL) de la nageoire caudale. Lorsque la nageoire caudale est fourchue, on mesure jusqu'à l'extrémité des plus courts rayons médiaux. Il faut se garder de prendre une déchirure entre les rayons comme la mesure à la fourche; un

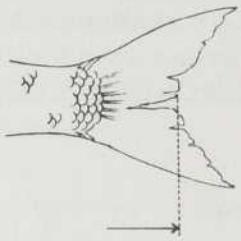

tel cas peut se présenter dans toutes les mesures à l'extrémité des rayons de la nageoire caudale; bien étaler alors les rayons et rechercher celui qui est vraiment intact et le plus court. Chez les poissons ayant la nageoire caudale ronde ou pointue, comme l'Anguille ou le Poisson-castor, la longueur à la fourche coïncide avec la longueur totale [voir : D) la LONGUEUR TOTALE].

Poisson-castor

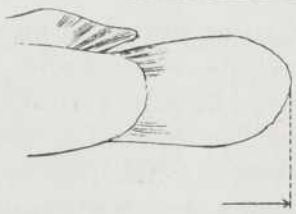

Anguille

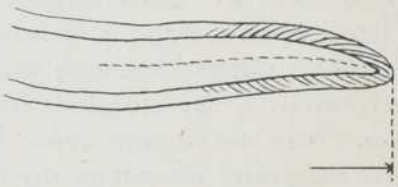

Chez toutes les espèces de poissons, la nageoire caudale varie légèrement de forme d'un individu à un autre : chez la Barbotte, par exemple, cette nageoire peut être fourchue, droite ou ronde; si la nageoire caudale est fourchue, on peut donc mesurer la longueur totale en plus de la longueur à la fourche.

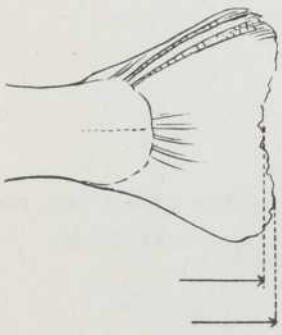

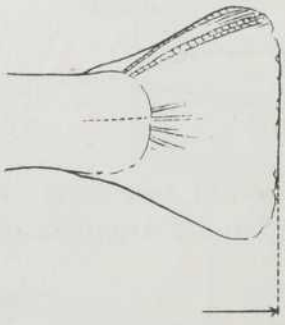

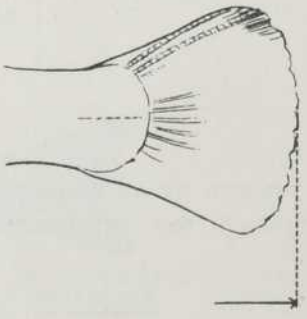

LONGUEUR D'UN POISSON (suite) :

De même, chez l'Esturgeon la forme de cette nageoire est variable : elle peut être fourchue ou non.

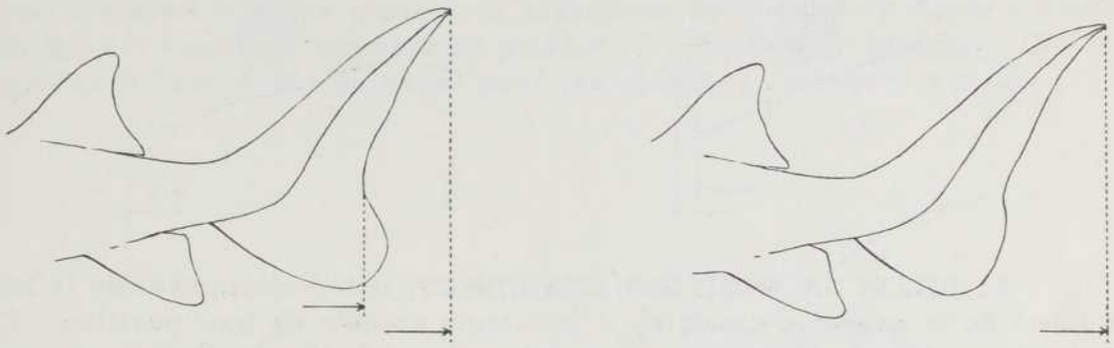

D) LONGUEUR TOTALE (voir aussi Figures 1 et 4, LT) : longueur du poisson mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des lobes de la nageoire caudale.

1. Cette mesure peut être prise de plusieurs façons, selon la disposition de la nageoire caudale :

a) SELON LA LONGUEUR DES LOBES : chez de nombreuses espèces de poissons, les deux lobes ne sont pas de la même longueur : c'est le cas, par exemple de la Carpe blanche qui a régulièrement le lobe dorsal de la nageoire caudale plus allongé que le lobe ventral. A l'intérieur d'une même

Carpe blanche

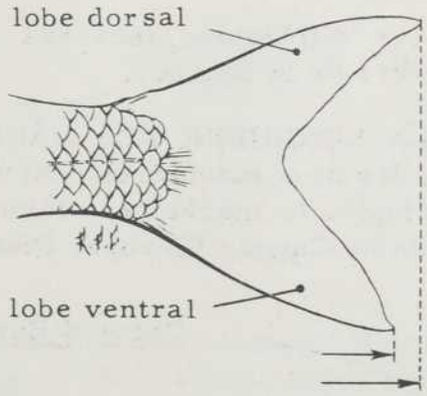

espèce, comme l'Achigan à petite bouche, ce sera tantôt le lobe ventral, tantôt le lobe dorsal qui sera le plus long; parfois les deux lobes seront égaux.

LONGUEUR D'UN POISSON (suite) :

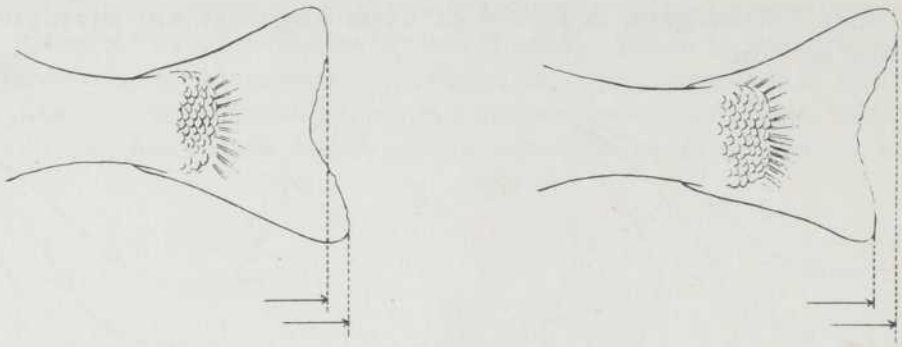

b) SELON LA POSITION DES LOBES : indépendamment de la forme des lobes de la nageoire caudale, il faut tenir compte de leur position. Certains auteurs étalent largement la nageoire caudale, de façon à lui donner la plus grande EXTENSION possible; d'autres donnent à la caudale une position

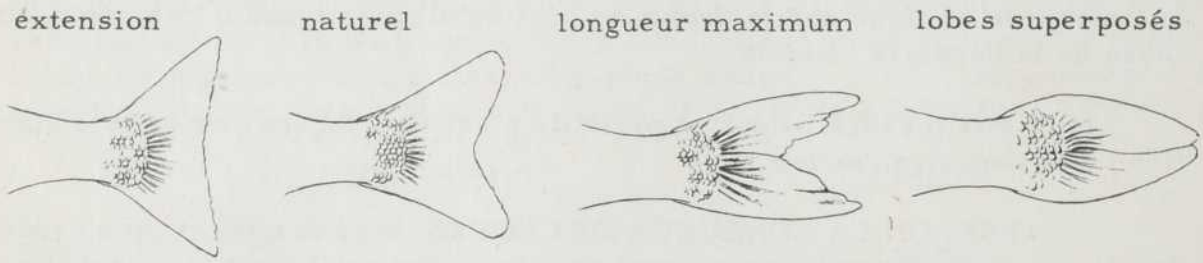

dite NATURELLE, de relâchement; plusieurs placent les deux pointes de la caudale de façon à donner LA PLUS GRANDE LONGUEUR possible au poisson; enfin, quelques-uns joignent les deux extrémités des lobes ou même les superposent. Pour cette mesure, à l'Office de Biologie l'on utilise la LONGUEUR MAXIMUM, qui est celle qui nous semble être le moins sujette à erreur.

2. De même, les différentes mesures de longueur peuvent varier à cause des aspects divers de la bouche :

a) SELON LA LONGUEUR DES MÂCHOIRES : chez la plupart des espèces de poissons, les deux mâchoires sont inégales; chez les Achigans et les Crapets, par exemple, la mâchoire inférieure avance plus que la supérieure, alors que chez la Carpe d'Europe, l'inférieure est plus courte.

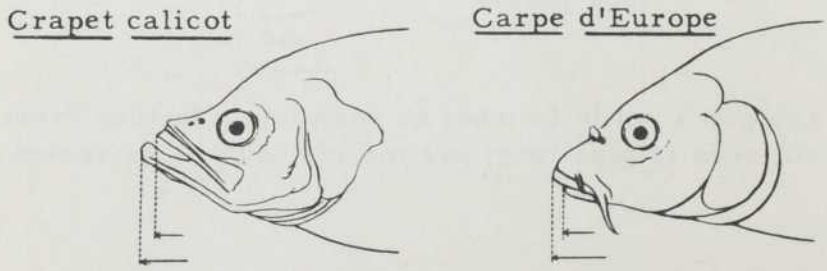

LONGUEUR D'UN POISSON (suite) :

b) SELON LA POSITION DE LA MÂCHOIRE INFÉRIEURE : la plupart des auteurs prennent la mesure de longueur en fermant la bouche des poissons : d'autres auteurs placent la mâchoire inférieure de façon à donner la plus grande longueur possible au poisson. A l'Office de Biologie, l'on ferme toujours la bouche des poissons pour les mesurer, lorsqu'il y a lieu.

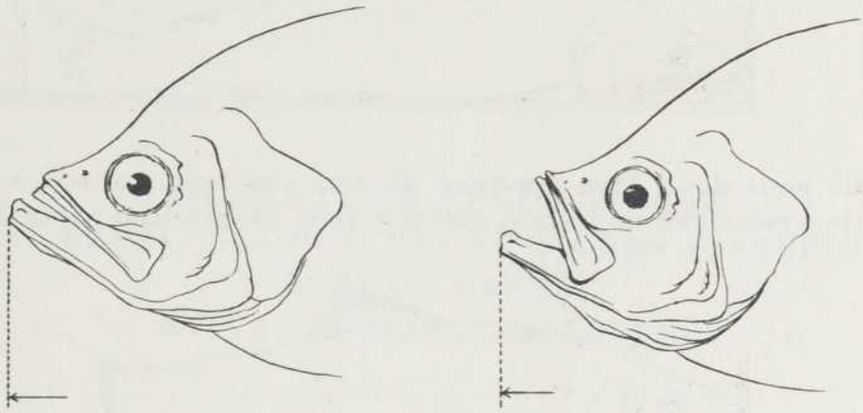

c) SELON LA POSITION DE LA BOUCHE : chez les poissons qui ont la bouche complètement inférieure, comme chez les Catostomes (vulgairement appelés "carpes"), l'Esturgeon, la Lamproie, on prend la mesure de longueur à partir de l'extrémité la plus antérieure du museau et non à partir

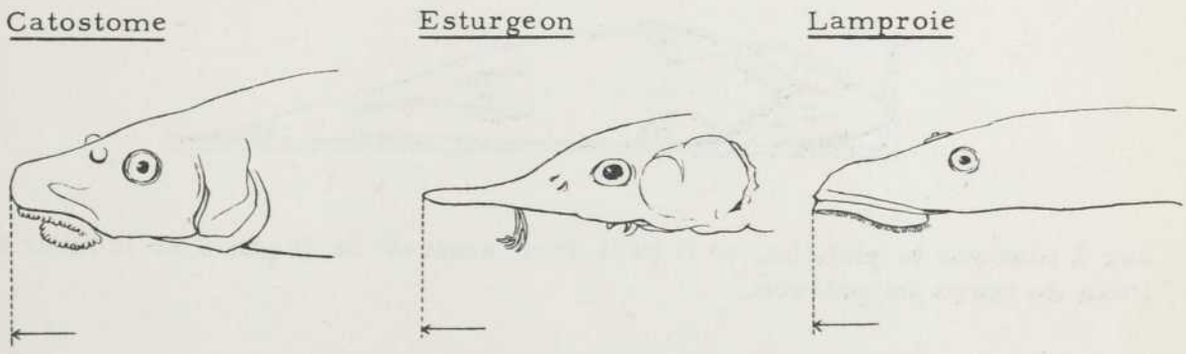

de la bouche seulement. La bouche du Catostome doit être fermée; cette disposition est sans importance chez l'Esturgeon, mais peut l'être chez la Lamproie.

LONGUEUR D'UN POISSON (suite) :

II. Enfin, un autre facteur peut intervenir pour modifier la mesure de longueur d'un poisson : c'est la position qu'il occupe sur la surface sur laquelle il est posé au moment où il est mesuré. Le poisson doit être évidemment placé en ligne le plus droite possible; mais il peut être mesuré ALORS QU'IL REPOSE SUR SA FACE VENTRALE, dans une auge graduée; le pédon-

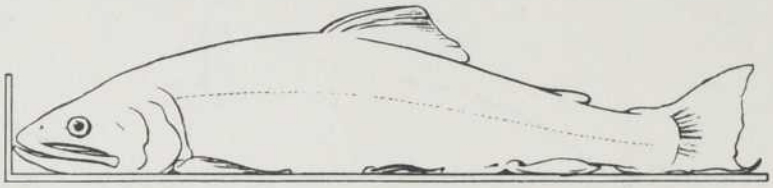

cule caudal peut donc être appliqué de tout son long au fond de l'auge ou en ligne droite avec l'axe du corps, comme dans sa position naturelle. Le pois-

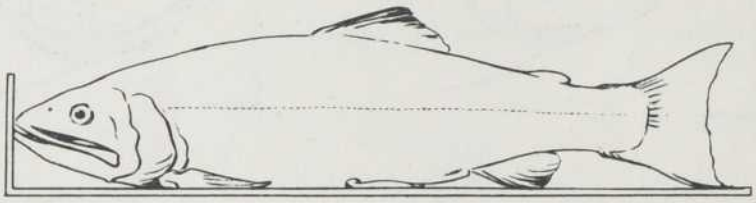

son peut aussi être mesuré ALORS QU'IL REPOSE SUR LE CÔTÉ, sur une planche graduée : de même que précédemment, le pédoncule caudal peut repo-

ser à plat sur la planche, et il peut être soulevé de façon à se trouver dans l'axe du corps du poisson.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES DORÉS, DES PERCHES ET DU BAR D'AMÉRIQUE DANS LE QUÉBEC ET LES RÉGIONS LIMITROPHES

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES DORÉS, DES PERCHES ET DU BAR D'AMÉRIQUE DANS LE QUÉBEC ET LES RÉGIONS LIMITROPHES

Le Doré jaune		*Stizostedion vitreum vitreum*
Le Doré noir		*Stizostedion canadense*
La Perchaude		*Perca flavescens*
Le Dard-perche du Nord		*Percina caprodes semifasciata*
Le Bar d'Amérique		*Morone saxatilis*

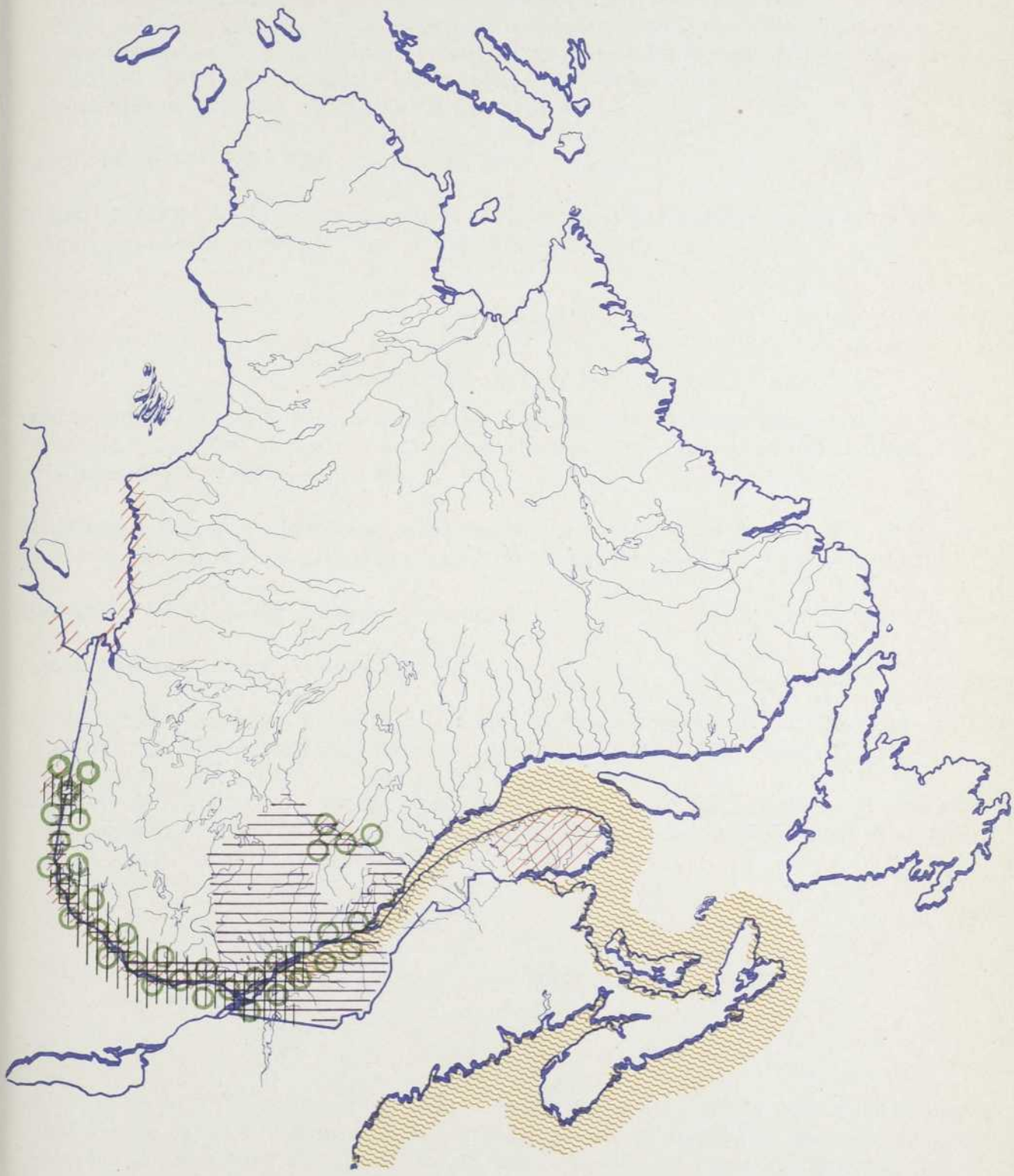

LONGUEUR D'UN POISSON (suite) :

Dans ses rapports populaires ou semi-scientifiques, l'Office de Biologie utilise généralement - ou demande aux pêcheurs de lui fournir - la longueur mesurée à la fourche de la nageoire caudale, le poisson reposant à plat dans une auge ou sur une planche horizontale graduée. Dans ses publications scientifiques, l'Office, comme les autres institutions de recherches, emploie presque toujours la LONGUEUR STANDARD.

LONGUEUR D'UN RAYON - voir RAYON.

LUNULE (n.f.) - chez un poisson, partie visible d'une écaille quand cette écaille est en position naturelle sur le corps du poisson.

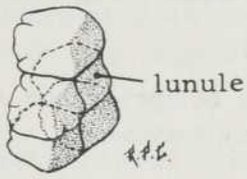

MÂCHOIRE (n.f.) - chez les Animaux, pièces solides de la bouche servant à la MANDUCATION et portant souvent des dents. Voir aussi MANDIBULE, MAXILLAIRE. Voir Figures 4 à 6.

MANDIBULE (n.f.) - mâchoire inférieure. La mâchoire supérieure, chez les poissons, comprend plusieurs os, dont le MAXILLAIRE. Voir Figures 4 à 6.

MANDUCATION (n.f.) - action de manger.

MARGE (n.f.) - bord, rebord, bordure.

MAXILLAIRE (n.m.) - chez les poissons, os faisant partie de la mâchoire supérieure. La mâchoire inférieure s'appelle MANDIBULE. Voir Figure 6.

MÉDIAL, E, AUX (adj.) - se dit d'un organe situé au milieu d'autres organes homologues. Ainsi les rayons du milieu de la nageoire caudale sont les rayons MÉDIAUX de cette nageoire.

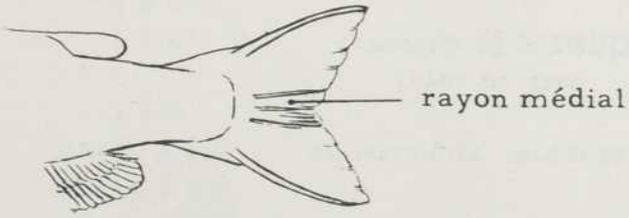

MÉDIAN, E (adj.) - se dit d'un organe situé au milieu de la face dorsale ou au milieu de la face ventrale d'un animal. Ainsi, la nageoire dorsale chez les poissons est située sur le milieu du dos, c'est-à-dire sur la ligne MÉDIANE dorsale : la nageoire dorsale est une nageoire médiane; de même la nageoire anale et la nageoire caudale.

MEMBRANE (n.f.) - feuillet mince d'un organe ou d'une partie d'organe. Pour MEMBRANE BRANCHIOSTÈGE, voir cette expression.

MEMBRANE BRANCHIOSTÈGE - chez les poissons qui possèdent une paire d'ouvertures branchiales fermées d'un opercule, membrane située de chaque côté de la tête, et dans l'épaisseur de laquelle se trouvent de nombreux petits os, appelés RAYONS BRANCHIOSTÈGES (voir Figure 4), disposés en éventail, depuis la marge inférieure de l'opercule, jusque sous le milieu de la face ventrale de la tête. Voir page 50, accolade 70.

MENTON (n.m.) - face inférieure et antérieure de la mandibule. Voir page 44, accolade 57.

MOELLE ÉPINIÈRE - partie du système nerveux central faisant suite postérieurement à l'encéphale et courant le long du dos, le long de la face dorsale des VERTÈBRES [voir les vertèbres sous l'expression LONGUEUR D'UN POISSON - I, A) longueur standard].

MUSCLE (n.m.) - organe doué de la propriété de se contracter, assurant ainsi les mouvements de locomotion des Animaux.

MUSCULATURE (n.f.) - ensemble de muscles.

MUSCULEUX, SE (adj.) - composé de muscles.

MUSEAU (n.m.) - toute la partie de la tête située en avant des yeux. Voir Figures 3 et 4.

NAGEOIRE (n.f.) - organe de la LOCOMOTION chez les poissons, les Cétacés et d'autres organismes aquatiques (voir les Figures 1 à 6, pour les diverses nageoires des poissons).

NOM DES NAGEOIRES	SYNONYMES	NOMBRE SELON LES ESPÈCES DE POISSONS ACTUELS	FIGURES À CONSULTER
dorsale		0 à 3	1, 2, 4, 6
adipeuse		0 à 1	2, 5
caudale	QUEUE (à rejeter; voir ce mot)	0 à 1	1, 2, 3, 4, 6
anale		0 à 2	1, 2, 3, 4, 6
pelvienne	ventrale, abdominale	0 à 1 paire	1, 2, 3, 4, 5, 6
pectorale		0 à 1 paire	1, 2, 3, 4, 5, 6
fausses pinnules :			
dorsales		0 à 10 paires env.	
ventrales		0 à 12 paires env.	

NAGEOIRE (suite) :

On dit de la nageoire dorsale, ou de la nageoire anale, qu'elle est LONGUE lorsque l'ATTACHE (voir ce mot) de la nageoire est longue, à cause des nombreux rayons. généralement plus de 15 ou 20, constituant la nageoire. On dit de ces nageoires qu'elles sont COURTES dans le cas inverse.

La longueur de l'attache de la nageoire dorsale ou de la nageoire anale est la plus grande distance, mesurée en ligne droite entre les deux points, antérieur et postérieur, de jonction de la nageoire avec le corps. On dit aussi plus simplement longueur de la dorsale, longueur de l'anale.

On dit de la nageoire dorsale, ou de la nageoire anale, qu'elle est HAUTE lorsque, desssée perpendiculairement au corps, un ou plusieurs de ses rayons s'avèrent très longs. On dit de ces nageoires qu'elles sont BASSES dans le cas inverse.

La hauteur de la nageoire dorsale ou de la nageoire anale se mesure depuis le point antérieur de jonction avec le corps jusqu'à la pointe antérieure extrême de la nageoire, même si les premiers rayons ne se rendent pas jusqu'au bout de cette pointe.

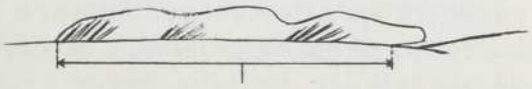

nageoire dorsale longue

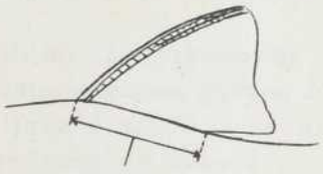

nageoire dorsale courte

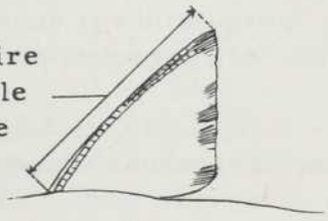

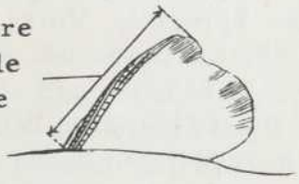

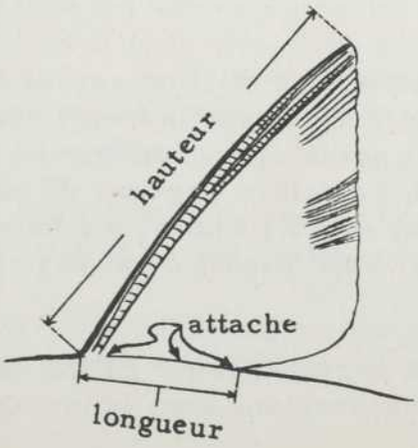

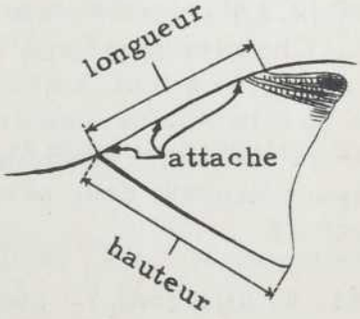

NAGEOIRE (suite) :

La longueur des nageoires pectorales ou des nageoires pelviennes est la distance depuis la NAISSANCE jusqu'à la pointe extrême de la nageoire.

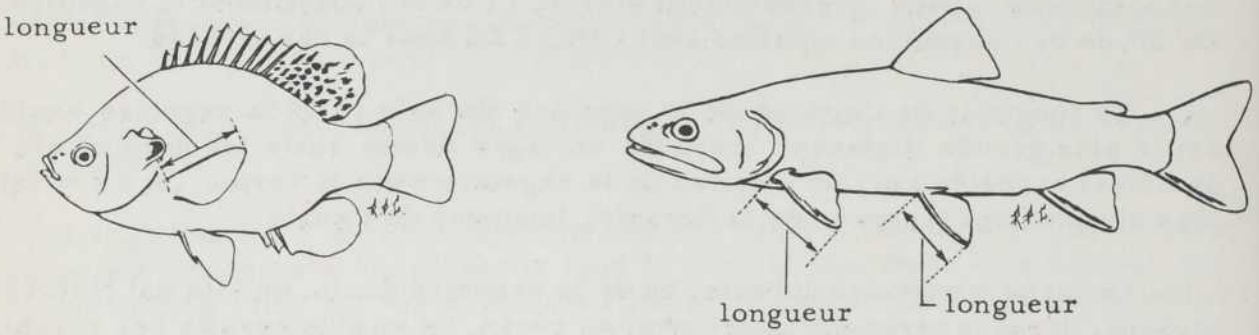

On dit d'une nageoire qu'elle est antérieure à une autre partie anatomique, à l'anus par exemple, lorsque la ligne droite perpendiculaire à la longueur du poisson, tirée à partir de l'extrémité postérieure de l'attache de cette nageoire, tombe en avant d'une autre ligne droite, perpendiculaire aussi à la longueur du poisson, tirée à partir de la marge antérieure de cette autre partie anatomique, l'anus par exemple.

Inversement, on dira donc d'une nageoire qu'elle est postérieure à une autre partie anatomique, lorsque la ligne droite, perpendiculaire à la longueur du poisson, tirée à partir de l'extrémité antérieure de l'attache de cette nageoire, tombe en arrière d'une autre ligne droite, perpendiculaire aussi à la longueur du poisson, tirée à partir de la marge postérieure de cette autre partie anatomique (voir schémas, page 27, accolade 11).

On dit d'une nageoire qu'elle est épineuse lorsqu'elle est constituée de rayons épineux. Voir schéma page 45 , accolade 61; page 46 , accolade 63; page 47, accolade 64, et Figure 6.

Pour l'aspect, le nombre et la disposition des rayons d'une nageoire, voir RAYON.

NAISSANCE (n.f.) - la naissance d'une nageoire est l'extrémité antérieure de l'ATTACHE (voir ce mot) d'une nageoire, au point antérieur où le premier rayon s'insère sur le corps du poisson.

NARINE (n.f.) - sur le museau des poissons, ouverture de l'organe de l'olfaction. Chez les poissons, il y a généralement 2 narines d'un même côté de la tête, donc 4 en tout, soit 2 paires; l'eau entre par la narine antérieure et ressort par la narine postérieure. Cependant, certaines espèces de poissons n'ont qu'une seule paire de narines, par exemple, les Requins, les Raies. Les poissons peuvent donc percevoir les odeurs. Voir Figure 6, et page 33, accolade 24.

NEURAL, E, AUX (adj.) - qui a trait au système nerveux. Pour ÉPINE NEURALE, ARC NEURAL, voir la définition de ces expressions sous le mot QUEUE.

NUQUE (n.f.) - dessus du dos, près de la tête.

OCCIPUT (n.m.) - chez les poissons, ligne de démarcation entre la tête et le dos, sur la face dorsale. Chez les poissons munis d'écailles, celles-ci s'arrêtent généralement à l'occiput, ne recouvrant pas le dessus de la tête. Cependant, les Bars par exemple ont parfois des écailles sur le dessus de la tête jusqu'au bout du museau.

OLFACTION (n.f.) - fonction grâce à laquelle les odeurs sont perçues.

OPERCULE (n.m.) - ce mot peut désigner deux choses :
1) système de plusieurs os plats, articulés les uns sur les autres, retenus ensembles par la peau, et recouvrant les BRANCHIES (voir ce mot) de chaque côté de la partie postérieure de la tête, chez la plupart des poissons qui n'ont qu'une paire d'OUVERTURES BRANCHIALES (voir cette expression). C'est ce système d'os qui ferme l'ouverture branchiale. Voir schéma au mot JOUE, et Figures 4 et 6 ;
2) le plus grand des os plats du système ci-dessus s'appelle aussi plus particulièrement OPERCULE; il est peu mobile, et articule tout le système au CRÂNE (voir ce mot), permettant ainsi le jeu alternant d'ouverture et de fermeture des ouvertures branchiales au cours de la respiration du poisson.

ORGANISME (n.m.) - ensemble des organes constituant un être vivant. Un individu vivant.

ORIGINE EMBRYOLOGIQUE - provenance d'un organe ou d'une partie d'organe dans l'organisme avant l'état adulte.

OS (n.m.) - organe ou tissu blanc et dur qui forme le squelette des Vertébrés.

OSSEUX, SE (adj.) - de la nature de l'os, qui renferme de l'os.

OUÏE (n.f.) - synonyme de BRANCHIE (voir ce mot).

OUVERTURE BRANCHIALE - ouverture(s) située(s) de chaque côté de la tête des poissons, et par où on peut apercevoir les BRANCHIES ou OUÏES (voir BRANCHIES). L'eau servant à la respiration, d'abord entrée par la bouche, est ensuite expulsée par les ouvertures branchiales. Chez l'Amphioxus, les Lamproies, les Requins et les Raies, et chez beaucoup de poissons fossiles, les ouvertures branchiales sont multiples d'un même côté de la tête du Poisson; chez tous les autres Poissons, il n'y a qu'une seule ouverture branchiale d'un même côté de la tête, donc une paire en tout (voir OPERCULE). Ne pas confondre les ouvertures branchiales avec les espaces entre les branchies : chacun de ces espaces s'appelle FENTE BRANCHIALE. Voir page 23, accolade 1, et Figure 3.

PAROI ABDOMINALE - partie anatomique musculeuse circonscrivant la CAVITÉ ABDOMINALE (voir cette expression).

PECTORAL, E, AUX (adj.) - qui a trait à la POITRINE. Pour la nageoire pectorale, voir NAGEOIRE.

PÉDONCULE CAUDAL - partie du corps d'un poisson comprise depuis la ligne de flexion entre la nageoire caudale et le corps, jusqu'à l'aisselle de la nageoire la plus postérieure sur le dos, ou de la nageoire la plus postérieure sur la face ventrale, en choisissant la nageoire dont l'aisselle est le plus postérieure. Voir Figures 3 et 5.

La hauteur du pédoncule est prise à l'endroit où ce pédoncule est le plus étroit, entre sa face dorsale et sa face ventrale, et se mesure en ligne droite - sans suivre la courbe du corps - perpendiculairement à la longueur du poisson. Voir page 29, accolade 16; Figure 5, Hpc.

PELVIEN, NE (adj.) - qui a trait au bassin ou CEINTURE PELVIENNE. Pour la nageoire pelvienne, voir NAGEOIRE.

PINNULE (n.f.) - voir FAUSSE PINNULE.

PLAQUE (n.f.) - chacune des larges écailles osseuses souvent disposées en rangées et souvent aiguës, chez certains poissons, dont l'Esturgeon. Pour les Esturgeons, on dit PLAQUES OSSEUSES (voir Figure 1). On donne le nom de FULCRE à la plaque qui se trouve immédiatement en avant de l'attache d'une nageoire (voir Figure 1, fa). La plaque située sur la face ventrale de l'Esturgeon, immédiatement en avant de la nageoire caudale s'appelle plaque allongée ou fulcre allongé. Pour PLAQUES PRÉANALES, voir cette expression.

PLAQUES PRÉANALES - chez les Esturgeons, PLAQUES OSSEUSES (voir cette expression sous le mot PLAQUE) situées sur l'abdomen, entre l'anus et la nageoire anale (voir page 24, accolade 4).

POITRINE (n.f.) - chez les poissons, partie du corps située entre la tête et les nageoires pectorales. Cette partie renferme entre autres le coeur (voir schéma au mot JOUE).

PORE (n.m.) - très petite ouverture ou très petit trou, percés dans le TÉGUMENT (voir ce mot). Voir page 34, accolade 29.

POSTÉRIEUR, E (adj.) - le plus loin de la tête, ou encore, en arrière d'un autre organe. Par opposition à ANTÉRIEUR.

PRÉANAL, E, AUX (adj.) - qui a trait à la portion de la face ventrale située antérieurement à la nageoire anale. Pour PLAQUES PRÉANALES, voir cette expression.

PRÉOPERCULE (n.m.) - os de la surface latérale de la tête, situé antérieurement à l'opercule (voir schéma au mot JOUE).

PROCÈS (n.m.) - prolongement d'une partie anatomique. Un procès épineux est une petite pointe d'un os. Voir schémas à LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, A (longueur standard) et au mot QUEUE. Pour procès axillaire, voir APPENDICE AXILLAIRE.

QUEUE (n.f.) - [voir schéma à l'expression LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, A (longueur standard)]. Chez les poissons, partie du corps correspondant aux vertèbres caudales. A la suite de la queue se trouve la nageoire caudale (du latin : *cauda*, queue). Chez la plupart des poissons, chacune des vertèbres est munie, de chaque côté, au-dessus et au-dessous, de petits prolongements appelés, selon les cas, ÉPINES ou PROCÈS ÉPINEUX.

QUEUE (suite) :

Depuis la tête jusqu'au niveau de l'anus environ se trouve, à l'intérieur de l'animal, la cavité abdominale renfermant les viscères. De chaque côté, dans l'épaisseur de la paroi de l'abdomen et rattachées directement aux vertèbres ou aux procès épineux se trouvent les côtes. De plus, dans l'épaisseur de la paroi abdominale et dans les muscles dorsaux, il peut y avoir des ARÊTES INTERMUSCULAIRES, qui font que certaines espèces de poissons ont tant d'arêtes. A peu près au niveau de l'anus, il n'y a plus de côtes jusqu'à l'extrémité de la queue. Juste au-dessus de chaque vertèbre, l'épine s'appelle ÉPINE NEURALE (du grec : *neuron*, nerf) parce qu'elle forme une fourche, ou ARC NEURAL, dans laquelle passe une partie importante du système nerveux, la MOELLE ÉPINIÈRE.
Juste au-dessous des vertèbres se trouvent souvent des procès épineux. Les vertèbres situées au-dessus de la cavité abdominale peuvent avoir des procès épineux non réunis ou peuvent en manquer : on les appelle alors VERTÈBRES ABDOMINALES. Dans la queue, ces procès épineux se réunissent et se soudent de façon à former un arc dans lequel passe un gros vaisseau sanguin, l'aorte : on appelle alors cet arc du nom d'ARC HÉMAL (du grec : *haima*, sang); les vertèbres munies d'un arc hémal s'appellent VERTÈBRES CAUDALES. La queue des Animaux est donc formée par l'ensemble des vertèbres caudales, et chez les poissons, elle n'inclut donc pas la nageoire caudale, puisqu'il n'y a pas de vertèbres dans la nageoire; il ne faut pas appeler QUEUE la NAGEOIRE CAUDALE. Grosso modo, la queue est cette partie du corps d'un poisson depuis l'anus jusqu'à la nageoire caudale exclusivement.

VERTÈBRES VUES DE FACE

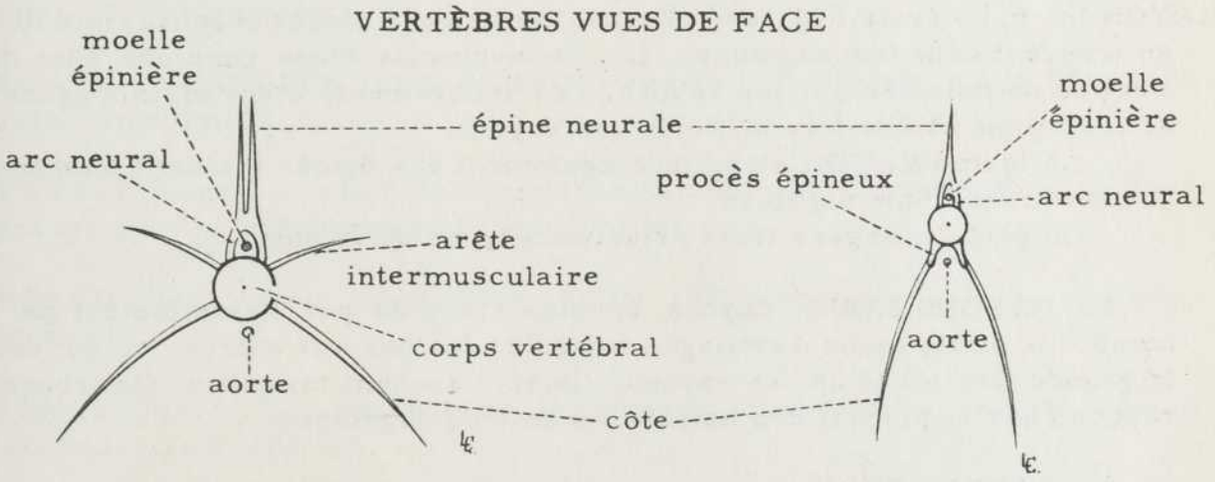

Vertèbre abdominale antérieure — Vertèbre abdominale postérieure

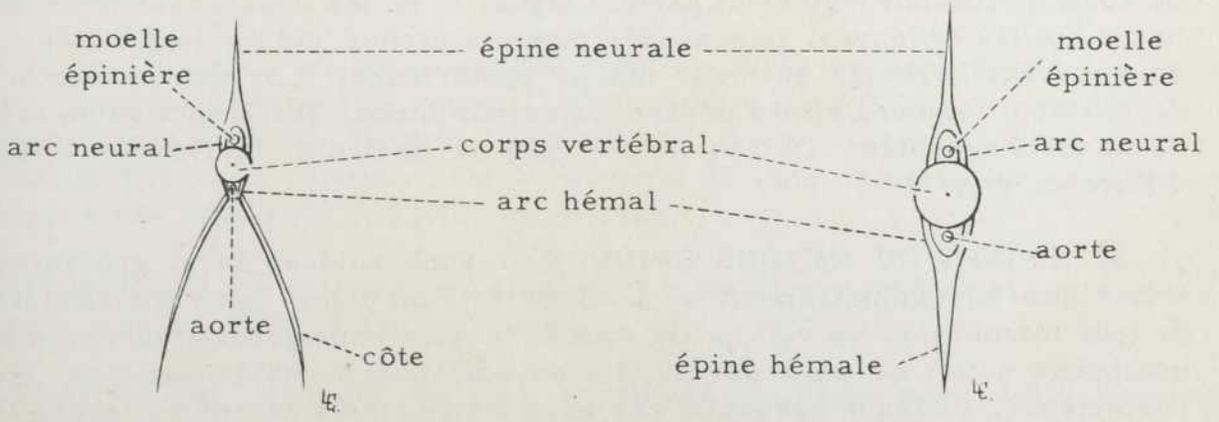

Vertèbre caudale antérieure — Vertèbre caudale postérieure

QUEUE (suite) :

La queue inclut cependant la dernière vertèbre postérieure qui est modifiée en une plaque triangulaire et verticale sur laquelle viennent s'articuler la plupart des rayons de la nageoire caudale. A cause de sa forme spéciale, on a appelé cette dernière vertèbre UROSTYLE (du grec : *ura*, queue; *stulos*, appui).

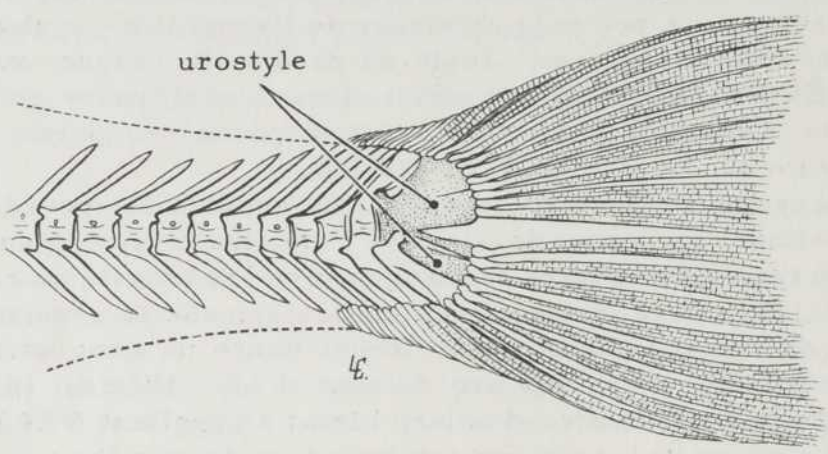

RACHIS (n.m.) - synonyme de COLONNE VERTÉBRALE. Voir la définition de cette expression à LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, A (longueur standard).

RACINE (n.f.) - partie par laquelle un organe se rattache au corps.

RAYON (n.m.) - (voir Figure 6) chacune des longues pièces osseuses mobiles qui se trouvent dans une nageoire. Les mouvements d'une nageoire sont dûs à l'action de muscles sur les rayons, ces mouvements étant permis grâce aux articulations et à la flexibilité de ces rayons.

Le terme RAYON s'applique également aux épines incluses ou non dans la membrane d'une nageoire.

On peut distinguer trois principaux types de rayons :

1. RAYONS MOUS : rayons souples, formés par l'empilement de très nombreux petits os ou cartilages articulés les uns aux autres, ce qui assure la grande flexibilité de ces rayons. Ils sont souvent branchus. On trouve ces rayons chez la plupart des poissons munis de nageoires.

2. RAYONS DURS : rayons aussi formés par la juxtaposition de nombreux petits os ou cartilages mais aussi par la soudure de plusieurs rayons mous, de sorte qu'ils sont rigides et parfois aigus. Si on les débarrasse de la membrane qui les recouvre, on voit très bien les petites pièces juxtaposées. Ils sont souvent barbelés sur leur marge postérieure. Lorsque présents, ces rayons sont toujours situés devant les rayons mous. Il n'y en a qu'un seul au début de la nageoire. On les trouve chez la Barbotte, la Barbue, la Carpe d'Europe, etc.

3. ÉPINES OU RAYONS ÉPINEUX : rayons raides, durs, généralement très aigus, et ordinairement au nombre de 2 ou plus. Si on les débarrasse de leur membrane, on voit qu'ils sont de texture homogène, et non formés de nombreux petits os superposés. Ils ne sont pas barbelés sur leur marge postérieure. Lorsque présents, ces rayons sont situés devant les rayons mous

RAYON (suite) :

de la nageoire. Ils peuvent être tous inclus dans la membrane de la nageoire; un certain nombre d'entre eux ou tous peuvent en être exclus.

La longueur d'un rayon est sa mesure depuis son point d'émergence de la surface du poisson, jusqu'à son extrémité. On dit d'un rayon qu'il est LONG lorsqu'il dépasse de beaucoup en longueur les rayons immédiatement voisins. On dit d'un rayon qu'il est COURT dans le cas inverse.

Pour les rayons branchiostèges, voir MEMBRANE BRANCHIOSTÈGE.

RAYON BRANCHIOSTÈGE - voir MEMBRANE BRANCHIOSTÈGE.

"REINQUÉ" (n.m.) - synonyme de COLONNE VERTÉBRALE. Voir la définition de cette expression à LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, A (longueur standard).

RÉTRORSE (adj.) - recourbé vers le bas et vers l'arrière. Voir page 32, accolade 22, dessin du bas. Dit par opposition à ANTRORSE : voir ce mot.

RUDIMENTAIRE (adj.) - petit, minuscule, mal formé, non entier.

SCAPULAIRE (adj.) - qui a trait à l'épaule. Pour la CEINTURE SCAPULAIRE, voir cette expression.

SMITH - voir LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, C (longueur à la fourche ou longueur de Smith).

SQUELETTE (n.m.) - ensemble des pièces solides d'un organisme, et comprenant les os, les cartilages et la notochorde.

STANDARD (adj.) - voir LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, A (longueur standard).

SYSTÉMATIQUE (n.f.) - science de la classification d'êtres vivants donnés. Voir aussi TAXONOMIE.

TACTILE (adj.) - qui a rapport au sens du toucher, qui sert au toucher. Voir BARBILLON.

TAILLE (n.f.) - chez les poissons, longueur mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à la queue. Cette mesure peut être prise de diverses façons : voir pour cela le mot LONGUEUR. Il ne s'agit nullement, comme c'est le cas chez l'Homme, de la mesure du tour du corps du poisson : on dirait alors CIRCONFÉRENCE du poisson.

TAXONOMIE (n.f.) - science des lois de la classification des êtres vivants. Voir aussi SYSTÉMATIQUE.

TÉGUMENT (n.m.) - ce qui couvre le corps des Animaux : peau, poils, plumes, écailles, ongles, etc.

TÊTE (n.f.) - (voir Figure 4). Chez les poissons, partie antérieure du corps comprise entre le bout du museau et la marge antérieure de l'ouverture branchiale s'il n'y a qu'une paire de ces ouvertures, ou la marge antérieure de la dernière ouverture branchiale s'il y en a plusieurs paires. Chez les poissons qui ont un opercule, la tête se termine donc avec le rebord postérieur de l'opercule, y compris toute membrane charnue se trouvant sur ce rebord.

La longueur de la tête d'un poisson se mesure par conséquent en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à la marge antérieure de l'ouverture branchiale - ou de la dernière ouverture branchiale s'il y a plusieurs paires de ces ouvertures.

TOTAL, E, AUX (adj.) - pour la longueur totale, voir LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, D.

UROSTYLE (n.m.) - voir la définition sous le mot QUEUE.

VAISSEAU, X (n.m.) - chacun des canaux ou tubes servant à la circulation des liquides nourriciers dans l'organisme, comme le sang et la lymphe.

VENTRAL, E, AUX (adj.) - situé sur l'abdomen chez les Animaux. Par opposition à DORSAL. Voir aussi FACE VENTRALE; pour nageoire ventrale, voir NAGEOIRE. Pour CAVITÉ ABDOMINALE, voir cette expression.

VENTRE (n.m.) - synonyme d'ABDOMEN. Voir ce mot.

VERMICULURE (n.f.) - tache en forme de ver. Voir page 28, accolade 14.

VERTÉBRAL, E, AUX (adj.) - qui a trait aux VERTÈBRES. Pour colonne vertébrale, voir VERTÈBRE, et le schéma sous LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, A (longueur standard). Pour CORPS VERTÉBRAL, voir schémas sous le mot QUEUE.

VERTÈBRE (n.m.) - chacun des os compris entre la tête et l'extrémité de la queue, et disposés en une file appelée COLONNE VERTÉBRALE. Voir schémas sous LONGUEUR D'UN POISSON, partie I, A (longueur standard), et sous le mot QUEUE.

VISCÈRE (n.m.) - chacun des organes renfermés dans les cavités du corps, tels le coeur, les poumons, l'estomac, l'encéphale, etc.

VOMER (n.m.) - os du milieu du palais, portant souvent des dents. Voir page 31, accolade 21.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie suivante n'est pas complète il s'en faut : elle n'est à peu près pas modifiée de ce qu'elle était dans la première édition française. Il sera nécessaire de faire un travail extensif de revision des publications sur les poissons du Québec, avant d'obtenir une bibliographie adéquate et au point.

Les auteurs actuels, qui ne voient pas certaines de leurs publications sur le Québec figurer dans la liste ci-après, ne devront pas se sentir froissés : nous préparons présentement une revision générale exhaustive qui projette de tenir compte de toutes les publications à date sur les poissons d'eau douce du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

BAILEY, Reeve M.

1938 The fishes of the Merrimack watershed.
New Hampshire Fish and Game Department, Biological Survey of the Merrimack Watershed, 1938, Survey Report No. 3, pages 149-185, 1 figure, 11 photos, 1-3 tables. Concord, New Hampshire, U.S.A.

1941 The scientific name of the black crappie.
Copeia, 1941, No. 1, pages 21-23. Ann Arbor, Michigan, U.S.A.

BAJKOV, A[lexander] D.

1928 A preliminary report on the fishes of the Hudson Bay drainage system.
Canadian Field-Naturalist, 1928, volume 42, pages 96-99. Ottawa. Canada.

CHAMBERS, E.T.D.

1896-1897 The philology of the ouananiche, a plea for the recognition of priority of nomenclature.
Transactions of the Royal Society of Canada, Second Series, 1896, volume II, section II, pages 131-139. Ottawa, Canada.

CREASER, Charles W[illiam], et Carl L[eavitt] HUBBS.

1922 A revision of the holarctic lampreys.
Occasional Papers of the Museum of Zoology, University of Michigan. No. 120, 1-14 pages, I plate. Ann Arbor, Michigan, U.S.A.

CUERRIER, Jean-Paul.

1944 20.- Additions à la liste des poissons de la région de Montréal.
Annales de l'ACFAS, 1943, volume 10, section 4: Zoologie et Biologie générale, pages 105-106. Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences, Montréal, Canada.

1947 *Esox americanus* in Quebec.
Copeia, 1947, No. 1, page 62. Ann Arbor, Michigan, U.S.A.

CUERRIER, J.-P., F.E.J. FRY, et G. PRÉFONTAINE.

1946 Liste préliminaire des poissons de la région de Montréal et du lac Saint-Pierre.
Le Naturaliste canadien, 1946, vol. 73, pages 17-32, 1 carte. Québec, Canada.

[DYMOND, John Richardson].

1928 The game fishes of Canada.
1-45 pages, 15 colour plates. Canadian Pacific Railway Company, Canada.

DYMOND, J[ohn] R[ichardson].

1932 The trout and other game fishes of British Columbia.
1-51 pages, 1-3 figures, 7 colour plates, 2 drawings, 1 map. Departement of Fisheries, Ottawa, Canada.

1933 8.- The coregonine fishes of Hudson and James Bays. In Biological and oceanographic conditions in Hudson Bay.
Contributions to Canadian Biology and Fisheries being Studies from the Biological Stations of Canada, New Series, volume VIII, No. 1, 1-12 pages, I-IV tables. Toronto, Canada.

1939 The fishes of the Ottawa region.
Contributions of the Royal Ontario Museum of Zoology, No. 15, 1-43 pages. Toronto, Canada.

1947 A list of the freshwater fishes of Canada east of the Rocky Mountains with keys.
Royal Ontario Museum of Zoology, Miscellaneous Publication, No. 1, 1-36 pages. Toronto, Canada.

EDDY, Samuel, and Thaddeus SURBER.
1947 Northern fishes with special reference to the upper Mississippi valley. Second edition, i-xii + 1-276 pages, 1-57 figures, 1-7 diagrams, 6 photos, 1 drawing. The University of Minnesota Press, Minneapolis, Minnesota, U.S.A.

EVERMANN, Barton Warren, and William Converse KENDALL.
1902 An annotated list of the fishes known to occur in lake Champlain and its tributary waters.
U.S. Commission of Fish and Fisheries, Report of the Commissioner for the year ending June 30, 1901, part XXVII, pages 217-225. Washington, D.C., U.S.A.

1902 An annotated list of the fishes known to occur in the St. Lawrence River.
U.S. Commission of Fish and Fisheries, Report of the Commissioner for the year ending June 30, 1901, part XXVII, pages 227-240. Washington, D.C., U.S.A.

FORBES, Stephen Alfred, and Robert Earl RICHARDSON.
1920 The fishes of Illinois.
State of Illinois, Department of Registration and Education. Natural History Survey of Illinois, Ichthyology, Vol. III: Text, i-cxxxvi + 1-357 pages, 1-76 figures, 54 colour plates, 10 plates, 5 photos; Atlas, 103 maps. Springfield, Illinois, U.S.A.

FORSTER, John Reinhold
1771 A catalogue of the animals of North America containing an enumeration of the known quadrupeds, birds, reptiles, fish, insects, crustaceous and testaceous animals: many of which are new and never described before. To which are added, short directions for collecting, preserving, and transporting, all kinds of natural history curiosities. 1-43 pages, 1 plate. London, England.

FRY, Fred. E.J., et Jean-Paul CUERRIER.
1942 Liste des poissons des lacs et des rivières du Haut Saint-Laurent et de la région de Montréal.
Travaux du Ministère de la Chasse et de la Pêche de Québec. Rapport de la Station biologique de Montréal et de la Station biologique du Parc des Laurentides, année 1941, fascicule 1, appendice III, pages 82-119, 1-52 figures, 1 planche. Institut de Biologie, Université de Montréal, Montréal, Canada. (Manuscrit).

GAGE, Simon Henry.
1928 The lampreys of New York State. Life history and economics.
State of New York Conservation Department, supplemental to seventeenth annual report, 1927, pages 158-191, 1-7 figures, I-II colour plates, 1 plate. Albany, New York, U.S.A.

GARMAN, Samuel.
1893 The Lac de Marbre trout, a new species.
Science, 1893, July 14, page 23. Cambridge, Massachusetts, U.S.A.

GILL, Theodore.
1861 Catalogue of the fishes of the eastern coast of North America, from Greenland to Georgia.
Supplement to the Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia, 1861, tome XIII, 1-63 pages. Philadelphia, Pennsylvania, U.S.A.

GREELEY, J[ohn] R.
1928 IV. Fishes of the Oswego watershed. In A Biological survey of the Oswego River system.
State of New York Conservation Department, supplemental to seventeenth annual report, 1927, pages 84-107, 1-12 colour plates. Albany, New York, U.S.A.

1929 VI. Fishes of the Erie-Niagara watershed. In A biological survey of the Erie-Niagara system.
State of New York Conservation Department, supplemental to eighteenth annual report, 1928, pages 150-179, 1-8 colour plates, 5 photos, 1-7 tables. Albany, New York, U.S.A.

1930 II. Fishes of the Lake Champlain watershed. In A biological survey of the Champlain watershed.
State of New York Conservation Department, supplemental to nineteenth annual report, 1929, pages 44-87, 1-16 colour plates, 5 photos, 1-7 tables. Albany, New York, U.S.A.

1934 II. Fishes of the Raquette watershed with annotated list. In A biological survey of the Raquette watershed.
State of New York Conservation Department, supplemental to twenty-third annual report, 1933, pages 53-108, 1-3 figures, 1-12 colour plates, 17 photos, 3 drawings, 1-4 tables. (Biological Survey, 1933, No. VIII). Albany, New York, U.S.A.

1937 II. Fishes of the area with annotated list. In A biological survey of the Lower Hudson watershed.
State of New York Conservation Department, supplemental to twenty-sixth annual report, 1936, pages 45-103, 1-3 figures, 1-4 colour plates, 10 photos, 1-11 tables. (Biological Survey, 1936, No. XI). Albany, New York, U.S.A.

1938 II. Fishes of the area with annotated list. In A biological survey of the Allegheny and Chemung watersheds.
State of New York Conservation Department, supplemental to twenty-seventh annual report, 1937, pages 48-73, 1-2 colour plates, 3 photos, 1-3 tables. (Biological Survey, 1937, No. XII). Albany, New York, U.S.A.

1940 II. Fishes of the watershed with annotated list. In A biological survey of the Lake Ontario watershed.
State of New York Conservation Department, Supplemental to twenty-ninth annual report, 1939, pages 42-81, 1-4 colour plates, 2 photos, 1-12 tables. (Biological Survey, 1939, No. XVI). Albany, New York, U.S.A.

GREELEY, John R., and Sherman C. BISHOP.
1932 II. Fishes of the area with annotated list. In A biological survey of the Oswegatchie and Black river systems (including also the lesser tributary streams of the Upper St. Lawrence River and of northeastern Lake Ontario).
State of New York Conservation Department, supplemental to twenty-first annual report, 1931, pages 54-92, 1-3 figures, 1-12 colour plates, 1-3 tables. (Biological Survey, 1931, No. VI). Albany, New York, U.S.A.

GREELEY, J[ohn] R., and S[herman] C. BISHOP.
1933 II. Fishes of the Upper Hudson watershed with annotated list. In A biological survey of the Upper Hudson watershed.
State of New York Conservation Department, supplemental to twenty-second annual report, 1932, pages 64-101, 1-9 figures, 1-12 colour plates, 1-3 tables. (Biological Survey, 1932, No. VII). Albany, New York, U.S.A.

GREELEY, John R., and C. Willard GREENE.
1931 II. Fishes of the area with annotated list. In A biological survey of the St. Lawrence watershed (including the Grass, St. Regis, Salmon, Chateauguay systems and the St. Lawrence between Ogdensburg and the international boundary).
State of New York Conservation Department, supplemental to twentieth annual report, 1930, pages 44-94, 1-12 colour plates, 15 photos, 1-3 tables. (Biological Survey, 1930, No. V). Albany, New York, U.S.A.

HUBBS, Carl L[eavitt].
1930 Materials for a revision of the catostomid fishes of eastern North America.
University of Michigan, Museum of Zoology, Miscellaneous Publications, No. 20, 1-47 pages, I-IX tables, 1 plate. Ann Arbor, Michigan, U.S.A.

HUBBS, Carl L[eavitt], and E. Ross ALLEN.
1943 Fishes of Silver Springs, Florida.
Proceedings of the Florida Academy of Sciences, 1943, volume 6, pages 110-130.

HUBBS, Carl L[eavitt], and Karl F. LAGLER.
1947 Fishes of the Great Lakes region.
Cranbrook Institute of Science, Bulletin No. 26, i-xi + 1-186 pages, 1-251 figures, 24 colour plates, 2 colour photos, 38 drawings. Bloomfield Hills, Michigan, U.S.A.

HUBBS, Carl L[eavitt], and Milton B. TRAUTMAN.
1937 A revision of the lamprey genus *Ichthyomyzon*.
Museum of Zoology, University of Michigan, Miscellaneous Publications, No. 35, 1-109 pages, I plate. Ann Arbor, Michigan, U.S.A.

HUNTSMAN, A[rchibald] G[owanlock].
1917 The lampreys of eastern Canada.
Ottawa Naturalist, 1917, volume 31, pages 23-27. Ottawa, Canada.

JEAN, Yves.
1946 Two northern longnose gars, *Lepisosteus osseus oxyurus* Rafinesque, caught in the estuary of the St. Lawrence, Quebec.
Copeia, 1946, No. 2, page 100. Ann Arbor, Michigan, U.S.A.

JORDAN, David Starr.
1924 Concerning the American dace allied to the genus *Leuciscus*.
Copeia, 1924, No. 132, pages 70-72. Northampton, Massachusetts, U.S.A

JORDAN, David Starr, and Barton Warren EVERMANN.
1896-1900 The fishes of North and Middle America: a descriptive catalogue of the species of fish-like vertebrates found in the waters of North America north of the isthmus of Panama.
Smithsonian Institution, U. S. National Museum, Bulletin No. 47. Text: part I, 1896, I-LX + 1-1240 pages; part II, 1898, I-XXX + 1241-2183 pages; part III, 1898, I-XXIV + 2183a-3136 pages. Plates: part IV, 1900, I-CI + 3137-3313 pages, 1-392 plates, 1-958 figures. Washington, D.C., U.S.A.

JORDAN, David S[tarr], and Charles H[enry] GILBERT.
1883 (printed date: 1882) Synopsis of the fishes of North America.
Department of the Interior, Bulletin of the United States National Museum, No. 16, I-LVI + 1-1018 pages. Washington, D.C., U.S.A.

JORDAN, David Starr, Barton Warren EVERMANN, and Howard Walton CLARK.
1930 Check list of the fishes and fishlike vertebrates of North and Middle America north of the northern boundary of Venezuela and Columbia.
Report of the United States Commissioner of Fisheries for the fiscal year 1928 with appendixes, part II, I-IV + 1-670 pages. Washington, D.C., U.S.A.

KENDALL, William C[onverse].
1908 8. List of the pisces. In Fauna of New England.
Occasional Papers of the Boston Society of Natural History, VII, 10 + 1-152 pages. Boston, Massachusetts, U.S.A.

KENDALL, William Converse.
1909 The fishes of Labrador.
Proceeding of the Portland Society of Natural History, 1909, volume 2, pages 207-243. Portland, Maine, U.S.A.

KERSWILL, C. James.
1937 A taxonomic and distributional study of *Amphiodon alosoides* and *Hiodon tergisus*.
i-v + 1-67 pages, 1-14 figures. Thesis presented in partial fulfilment of the requirements for the degree of Master of Arts at the University of Western Ontario, May, 1937, London, Canada. (Manuscript).

KOELZ, Walter.
1929 Coregonid fishes of the Great Lakes.
Bulletin of the Bureau of Fisheries, 1927, volume XLIII, part II, pages 297-643, 1-31 figures, 1-101 tables.
(Department of Commerce, Bureau of Fisheries, document No. 1048).
Washington, D.C., U.S.A.

1931 The coregonid fishes of north-eastern America.
Papers of the Michigan Academy of Science, Arts and Letters, 1930, volume XIII, pages 303-432, plate XXXIX, I-XLVI tables. Ann Arbor, Michigan, U.S.A.

LA MONTE, Francesca.
1946 North American game fishes.
i-xiv + 1-202 pages, 1-73 plates, 22 drawings. Doubleday & Company, Inc., Garden City, New York, U.S.A.

LEGENDRE, Vianney.
1942 Redécouverte après un siècle et reclassification d'une espèce de catostomidés.
Le Naturaliste canadien, 1942, vol. LXIX, nos 10 et 11, pages 227-233, 1-2 figures. Québec, Canada.

LEGENDRE, Vianney et Robert LAGUEUX.
1948 The tomcod *(Microgadus tomcod)* as a permanent freshwater resident of Lake St. John, Province of Quebec.
Canadian Field-Naturalist, volume 62, No. 5, page 157, figure 1. Ottawa, Canada.

McCARTHY, Eugène.
1894 Ouananiche.
Forest and Stream, 1894, March 10, page 206.

MÉLANÇON, Claude.
1936 Les poissons de nos eaux.
Première édition, 1-248 pages, 110 dessins, 1 planche. Librairie Granger Frères Limitée, Montréal, Canada.

1946 Les poissons de nos eaux.
Deuxième édition, 1-254 pages, 126 dessins, 1 planche. Librairie Granger Frères Limitée, Montréal, Canada.

MONTPETIT, A[ndré]-N[apoléon].
1897 Les poissons d'eau douce du Canada.
I-XIV + 1-553 pages, 1-215 figures, 12 planches en couleurs, 1 photographie, 1 carte. Montréal, Canada.

PENNANT, Thomas.
1792 Arctic zoology.
Second edition, second copy, volume II, supplement, Class IV; Fishes, pages 347-403. London, England.

PRÉFONTAINE, G[eorges], et J[ean]-P[aul] CUERRIER.
1944 21.- Notes sur quelques poissons du comté de Saguenay.
Annales de l'ACFAS, 1943, volume 10, section 4: Zoologie et Biologie générale, page 106. Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences, Montréal, Canada.

RICHARDSON, John
1836 Part third: The fish.
i-xv + 1-327 pages, plates 74-97 (79 figures), 2 drawings.
In RICHARDSON, John, et William SWAINSON: Fauna boreali-americana; or the zoology of the northern parts of British America. containing descriptions of the objects of natural history collected on the late northern land expeditions under command of Captain Sir John Franklin, R.N.
1829-1837, 4 volumes, 110 plates. Richard Bentley, London, England.

RICHARDSON, [Laurence Robert].
1935 Les poissons des eaux apalachiennes. Liste annotée des poissons de sport. Etude particulière des bassins.
Rapport général du Ministre des Travaux publics, de la Chasse et des Pêcheries pour l'année finissant le 30 juin 1935, chapitre XIV: Service biologique, pages 166-182, Québec, Canada.

RICHARDSON, L[aurence Robert].
1935 The fresh-water fishes of south-eastern Quebec.
1-196 pages, 1-18 figures. A thesis submitted in partial fulfilment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy, McGill University, 1935, April 25, Montreal, Canada. (Manuscript).

1944 Brief record of fishes from central northern Quebec.
Copeia, 1944, No. 4, pages 205-208. Ann Arbor, Michigan, U.S.A.

TRAUTMAN, Milton B.
1936 The bearing of sexual dimorphism on the classification of the Ameiuridae.
Prepared for the American Society of Ichthyologists and Herpetologists meeting, August 31, 1936. Ann Arbor, Michigan, U.S.A. (Manuscript).

VLADYKOV, Vadim D[mitrij].
1933 9. Fishes from the Hudson Bay region (except the Coregonidae).
In Biological and oceanographic conditions in Hudson Bay.
Contributions to Canadian Biology and Fisheries being Studies from the Biological Stations of Canada, New Series, volume VIII, No. 2, 1-49 pages, 1-5 figures, I-VII tables (Series A, general, No. 29, pages 13-61). Toronto, Canada.

VLADYKOV, [Vadim Dmitrij].
1941 Liste des poissons du Parc des Laurentides.
Rapport des Services de la Chasse et de la Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1940, pages 36-37. Québec, Canada.

VLADYKOV, V[adim] D[mitrij].
1941 23. Liste des poissons du Parc des Laurentides.
Annales de l'ACFAS, 1940, volume 7, section 4: Zoologie, Biologie générale et Océanographie, page 120. Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences, Montréal, Canada.

VLADYKOV, Vadim D[mitrij].
1942 28. Nouveau poisson pour le Canada, *Ammocrypta pellucida*, Ethéostomidés.
Annales de l'ACFAS, 1941, volume 8, section 4 : Zoologie et Biologie générale, page 111. Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences, Montréal, Canada.

1945 Trois poissons nouveaux pour la province de Québec.
Le Naturaliste canadien, 1945, vol. 72, nos 1 et 2, pages 27-39, 1-5 figures. (Contribution du Département des Pêcheries, Québec, 1945, no 15). Québec, Canada.

1947 Nouveau bar *(Lepibema chrysops)* pour la Province de Québec.
Le Naturaliste canadien, 1947, vol. 74, nos 7 et 8, pages 195-206, 1-2 figures, I-II tableaux. (Contribution du Département des Pêcheries, Québec, 1947, no 21). Québec, Canada.

VLADYKOV, Vadim D[mitrij], et Gérard BEAULIEU.
1946 Etudes sur l'esturgeon *(Acipenser)* de la province de Québec.
1- Distinction entre deux espèces d'esturgeon par le nombre de boucliers osseux et de branchiospines.
Le Naturaliste canadien, 1946, vol. 73, nos 6-8, pages 143-204, 1-23 figures, I-XX tableaux. (Contribution du Département des Pêcheries, Québec, 1946, no 18, 1-62 pages). Québec, Canada.

VLADYKOV, Vadim D[mitrij], et Vianney LEGENDRE.
1942 Liste des poissons observés dans la rivière Châteauguay, et leurs noms locaux.
Travaux du Ministère de la Chasse et de la Pêche de Québec.
Rapport de la Station biologique de Montréal et de la Station biologique du Parc des Laurentides, année 1941, fascicule 3, appendice 2, pages 338-342. Institut de Biologie, Université de Montréal, Montréal, Canada. (Manuscrit).

VLADYKOV, V[adim] D[mitrij], et R.A. McKENZIE.
1935 The marine fishes of Nova Scotia.
Proceedings of the Nova Scotian Institute of Science, 1934-1935, vol. XIX, part 1, pages 17-113, I-CXXX figures. Halifax, Canada.

WEED, Alfred C[leveland].
1927 Pike, pickerel and muskalonge.
Field Museum of Natural History, Zoology Leaflet, No. 9, 1-4 figures, 1-8 colour plates, 1-52 pages (pages 153-204). Chicago, Illinois, U.S.A.

WYNNE-EDWARDS, V[ero] C[opner].
[Distribution des poissons de la province de Québec]. 76 pages, 76 cartes. Montréal, Canada. (Manuscrit).

FIGURES

ORIGINE DES FIGURES

Parmi les figures, celles qui ne sont pas les nôtres, proviennent des publications suivantes dont les planches ont été photographiées :

FIGURE	PUBLICATION
19, 22, 35	Canadian Pacific Railway Company, Montreal "The game fishes of Canada". 1928. Pages 40, 24, 11
17	Department of Commerce, Bulletin of the United States Bureau of Fisheries, 1924, Vol. XL, Part I: "Fishes of the Gulf of Maine", by Henry B. Bigelow and William W. Welsh. 1925. Page 129
37	Smithsonian Institution, Proceedings of the United States National Museum, 1911, Volume 38, pages 353-357: "Note on the gold-eye, *Amphiodon alosoides* Rafinesque, or *Elattonistius chrysopsis* (Richardson)", by David Starr Jordan and William Francis Thompson. Page 355
10, 16, 32, 38, 39, 40, 47, 49, 50, 54, 60, 70, 72	State of Illinois Department of Registration and Education, Natural History Survey Division: "The fishes of Illinois", by Stephen Alfred Forbes and Robert Earl Richardson. Second edition, 1920. Pages 36, 46, 44, 74, 85, 93, 104, 108, 126, 59, 267, 257
20, 21, 23	State of Iowa, State Conservation Commission: "Iowa fish and fishing", by James R. Harlan and Everett B. Speaker. 1951. Planche 5
	State of New York Conservation Department, Biological Survey.
8, 14, 25, 52, 61	(1927) 1928: planches 2, 3, 4, 9, 6
7, 27, 58, 77, 78	(1928) 1929: planches 1, 2, 5, 6, 7
12, 13, 24, 28, 29, 34, 46, 67, 79	(1929) 1930: planches 3, 2. 6, 5, 4, 12, 8, 16, 14
9, 41, 63, 71, 74, 76	(1930) 1931: planches 1, 3, 8, 11, 12, 9
30, 33, 43, 56	(1931) 1932: planches 9, 10, 2, 7
18, 31, 45, 51, 53, 59, 69	(1932) 1933: planches 3, 9, 4, 5, 6, 8, 11
11, 15, 64	(1936) 1937: planches 1, 3, 4
36	(1937) 1938: planche 1
55, 66, 73, 80	(1939) 1940: planches 1, 3, 2, 4
62, 65, 75	United States Commission of Fish and Fisheries: "The fisheries and fishery industries of the United States. Section I. Natural history of useful aquatic animals. Plates", by George Brown Goode and a staff of associates. 1884. Planches 58B, 159 173
26	University of Toronto Studies, Biological Series. Publications of the Ontario Fisheries Research Laboratory, 1926, No. 27: "The fishes of lake Nipigon", by John Richardson Dymond, Planche II

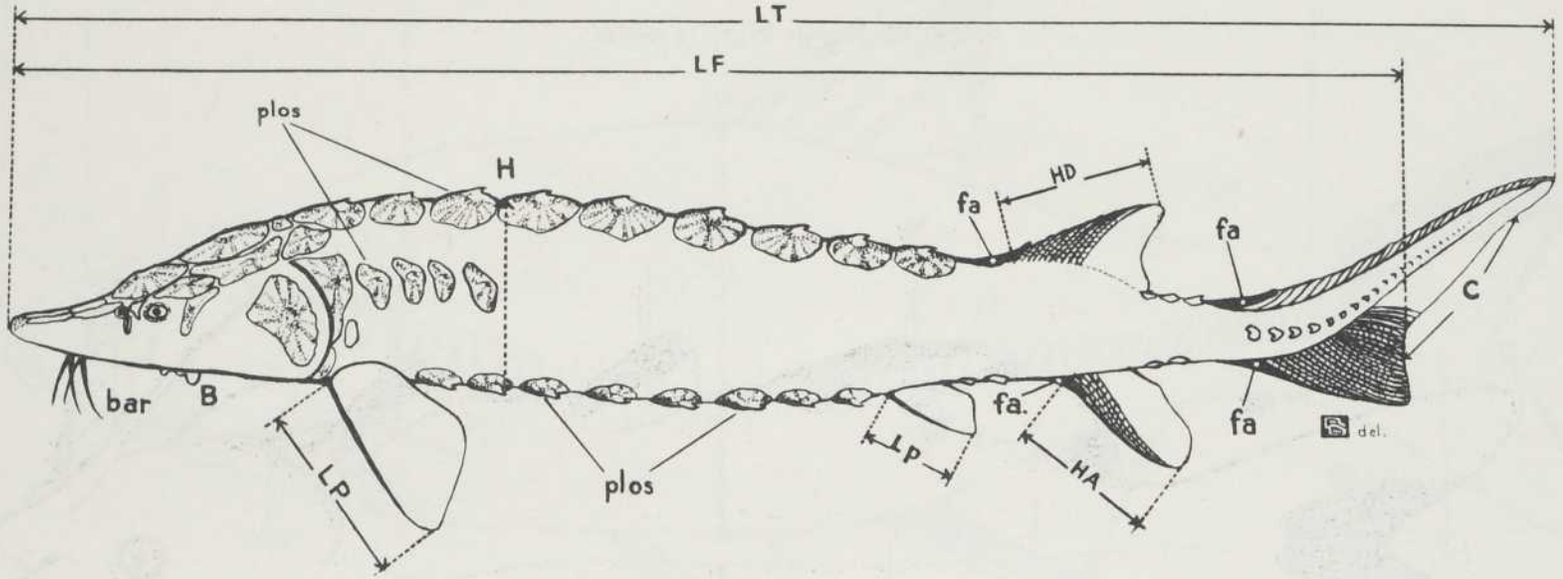

Figure 1. Diagramme d'un Esturgeon

B	bouche	HD	hauteur de la nageoire dorsale
bar	barbillons	LF	longueur à la fourche
C	nageoire caudale	LT	longueur totale
fa	fulcre allongé	Lp	longueur de la nageoire pelvienne
H	hauteur du corps	LP	longueur de la nageoire pectorale
HA	hauteur de la nageoire anale	plos	plaques osseuses

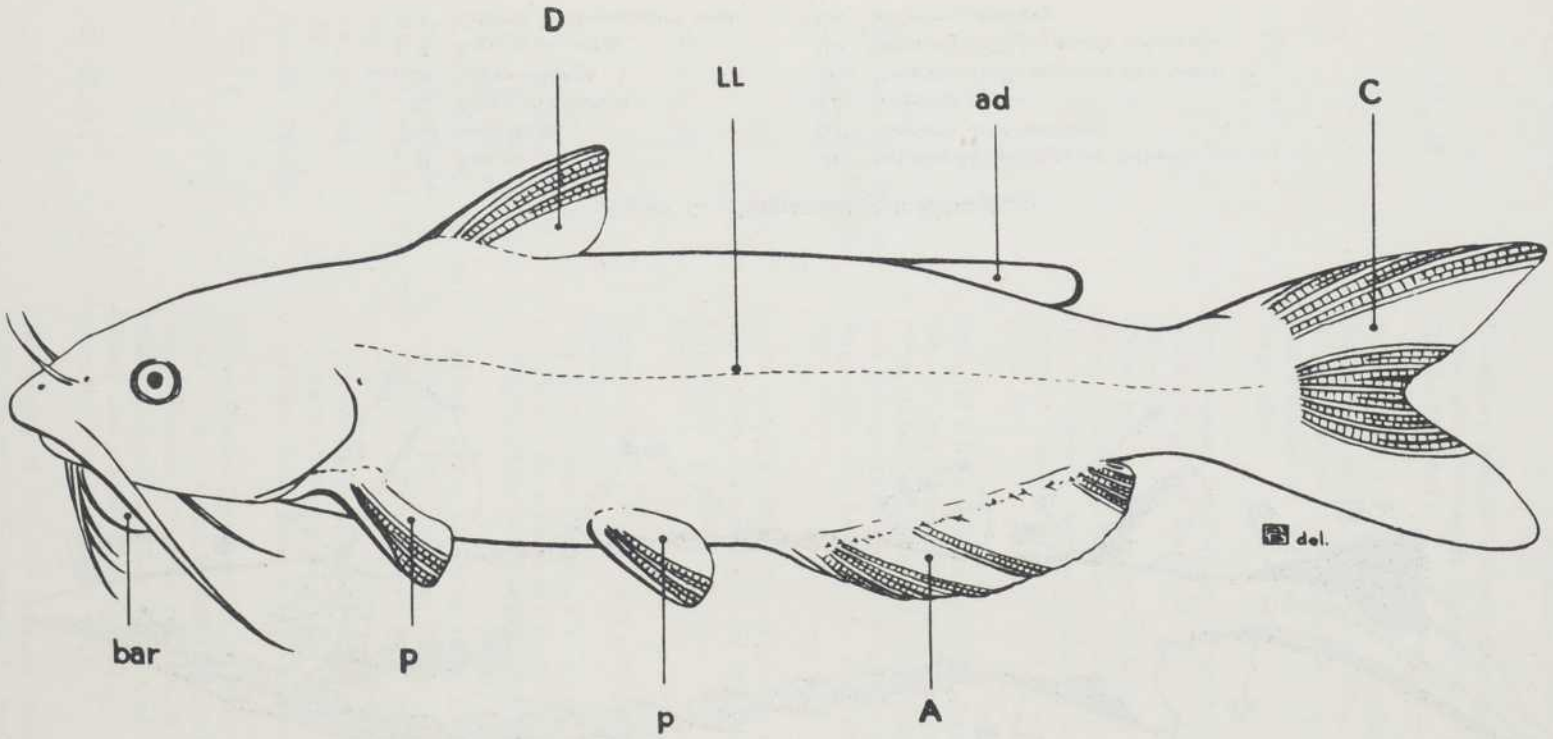

Figure 2. Diagramme d'une Barbue

A	nageoire anale	D	nageoire dorsale
ad	nageoire adipeuse	LL	ligne latérale
bar	barbillons	p	nageoire pelvienne
C	nageoire caudale	P	nageoire pectorale

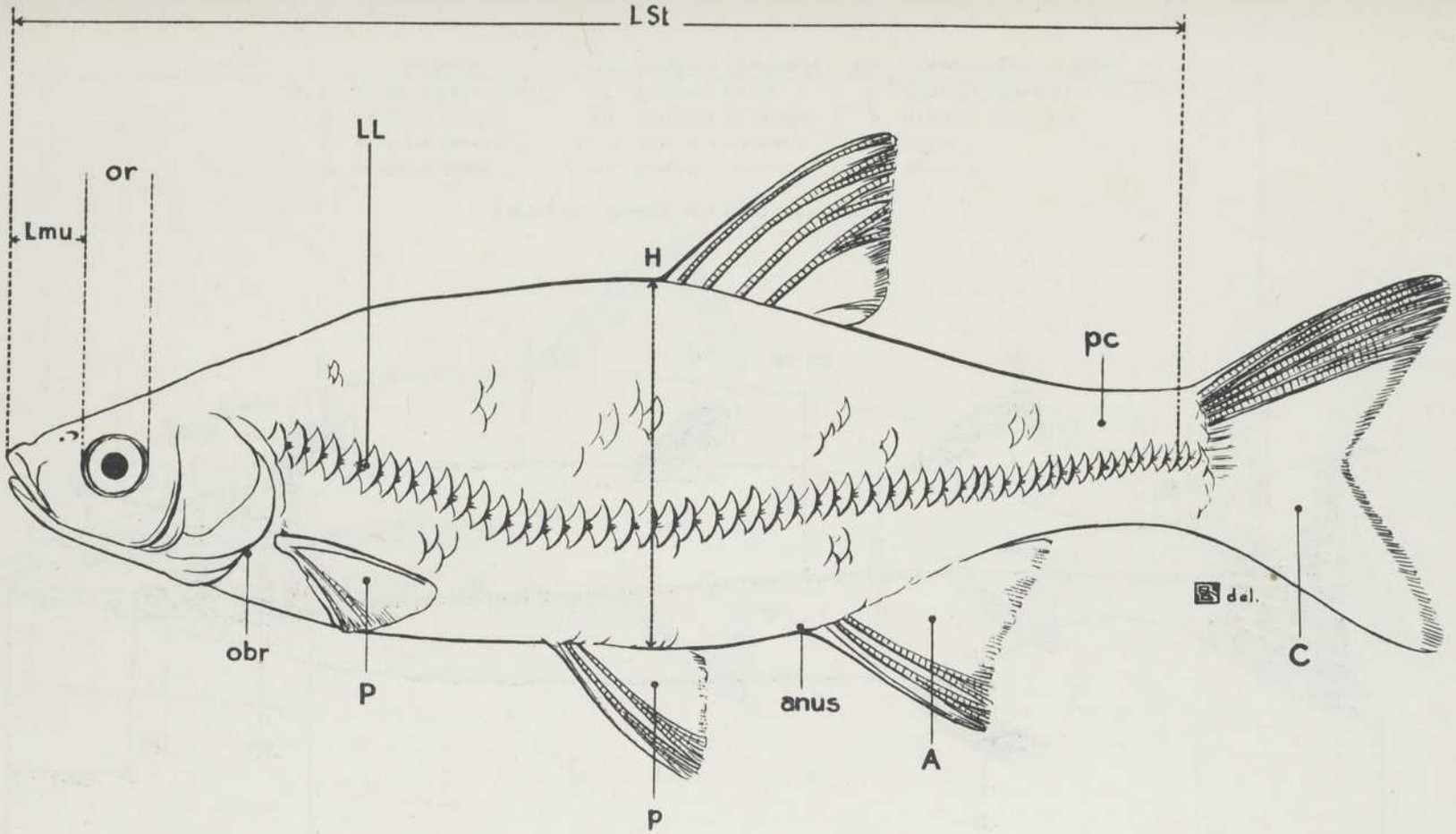

Figure 3. Diagramme d'un Cyprin : Chatte

A	nageoire anale	obr	ouverture branchiale
C	nageoire caudale	or	diamètre de l'orbite
H	hauteur du corps	p	nageoire pelvienne
LL	ligne latérale	P	nageoire pectorale
L mu	longueur du museau	pc	pédoncule caudal
L St	longueur standard		

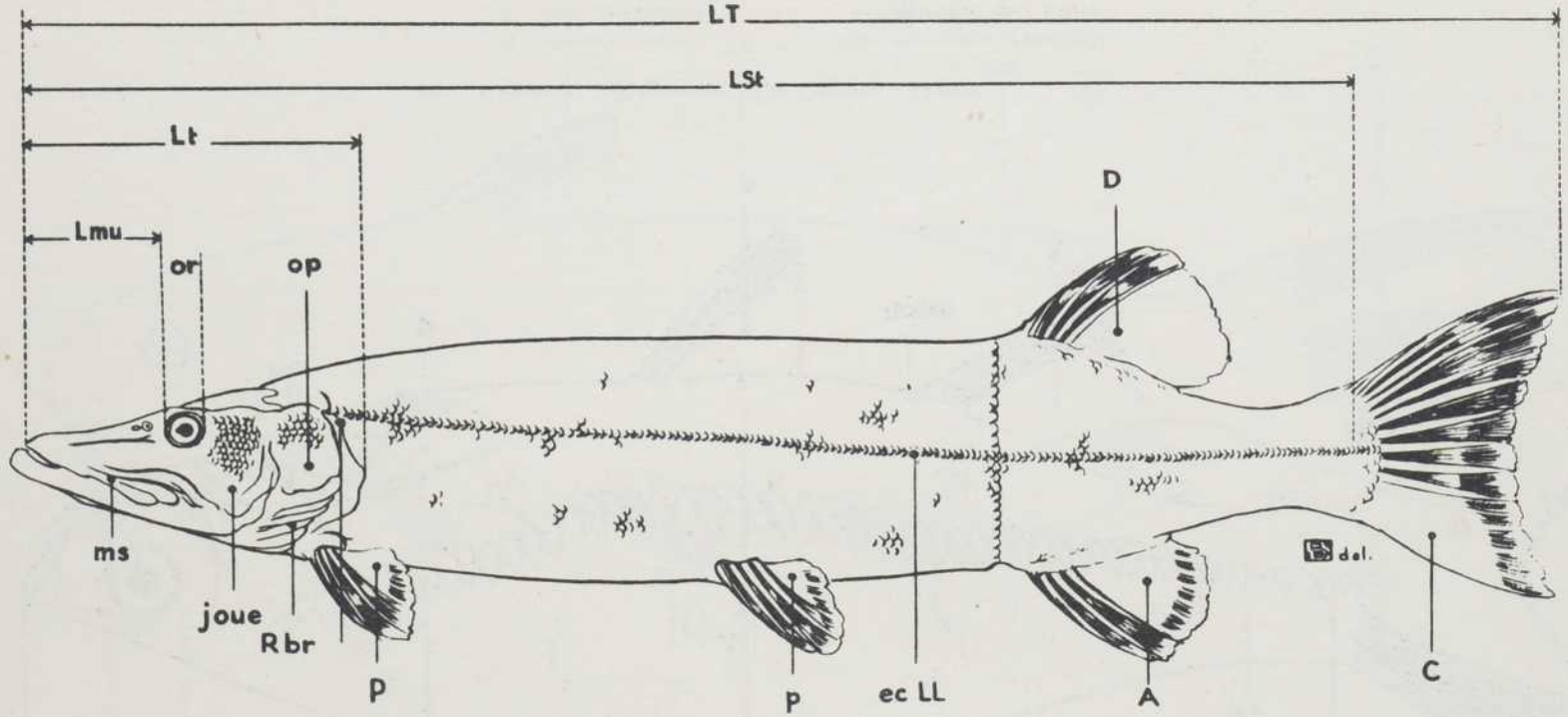

Figure 4. Diagramme d'un Maskinongé

A	nageoire anale	L mu	longueur du museau	op	opercule
C	nageoire caudale	L St	longueur standard	or	orbite
D	nageoire dorsale	Lt	longueur de la tête	p	nageoire pelvienne
ecLL	écailles de la ligne latérale	LT	longueur totale	P	nageoire pectorale
		ms	mâchoire supérieure	Rbr	rayons branchiostèges

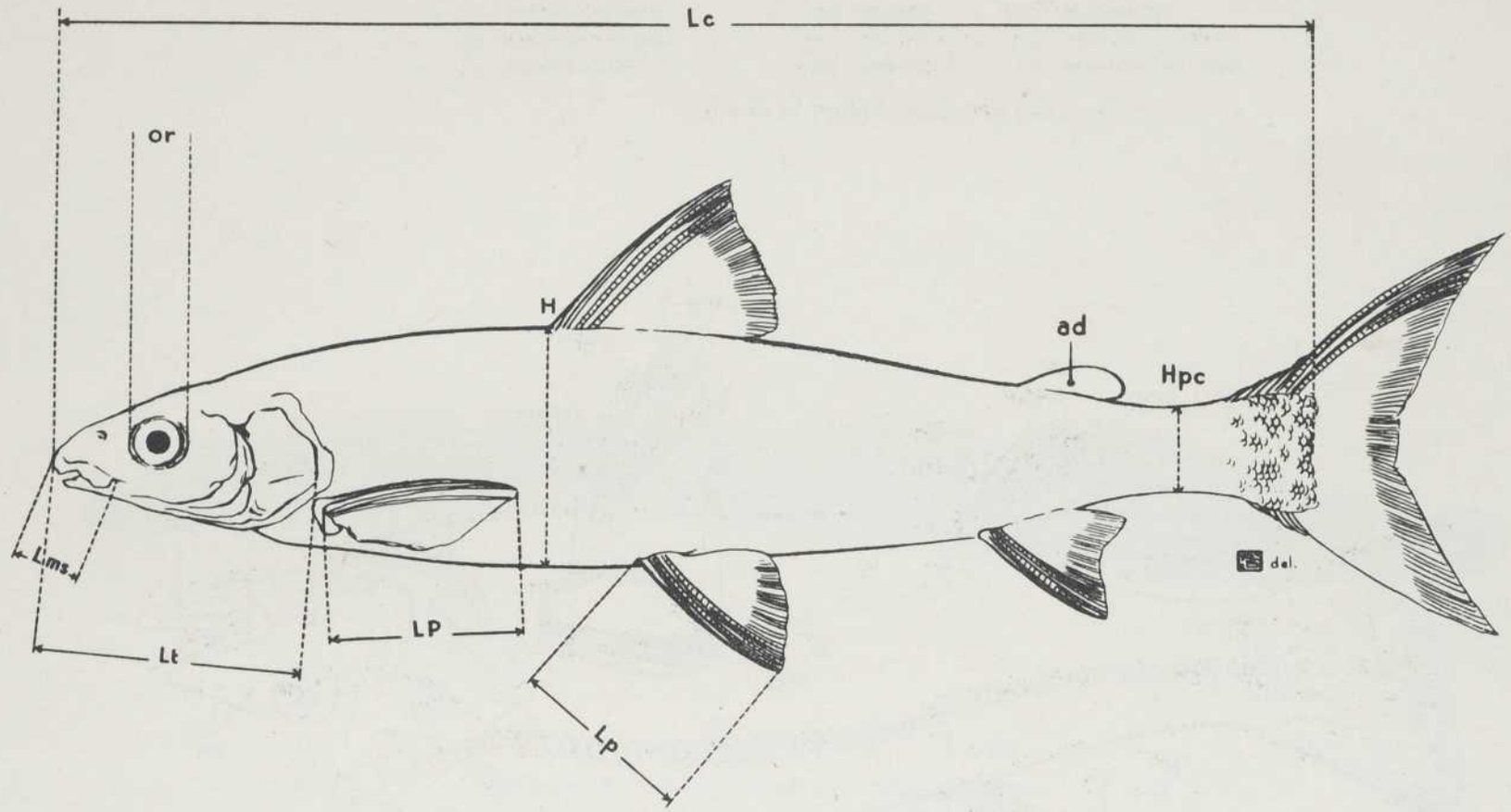

Figure 5. Diagramme d'un Corégone

ad	nageoire adipeuse	Lms	longueur de la mâchoire supérieure
H	hauteur du corps	Lp	longueur de la nageoire pelvienne
Hpc	hauteur du pédoncule caudal	LP	longueur de la nageoire pectorale
Lc	longueur du corps	or	diamètre de l'orbite
Lt	longueur de la tête		

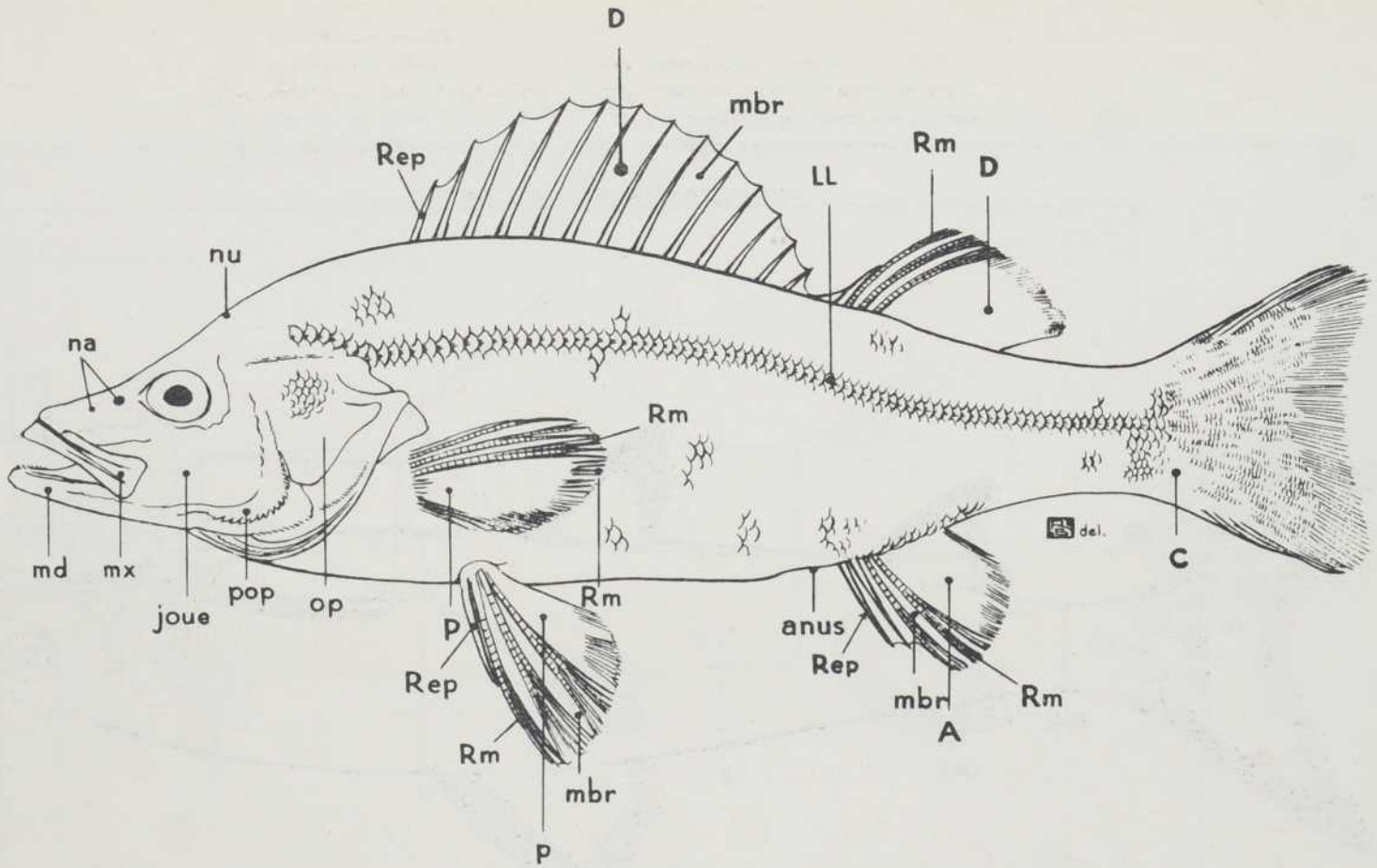

Figure 6. Diagramme d'une Perchaude

A	nageoire anale	md	mandibule	p	nageoire pelvienne
C	nageoire caudale	mx	maxillaire	P	nageoire pectorale
D	nageoire dorsale	na	narines	pop	préopercule
LL	ligne latérale	nu	nuque	Rep	rayon épineux
mbr	membrane des nageoires	op	opercule	Rm	rayon mou

Longueur - Length
maximum 16"
moyenne 8" average

Figure 7. *Ichthyomyzon unicupis* Hubbs & Trautman

Français: LAMPROIE ARGENTÉE English: SILVER LAMPREY

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1929) 1930, plate 1.

Longueur - Length
maximum 36"
moyenne 24" average

Poids - Weight
maximum 5 lbs.
moyen 1½ lb. average

Figure 8. *Petromyzon marinus* Linné

Français: LAMPROIE DE MER English: SEA LAMPREY

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1927) 1928, plate 2.

Longueur - Length
maximum 96"
moyenne 50" average

Poids - Weight
maximum 230 lbs.
moyen 30 lbs. average

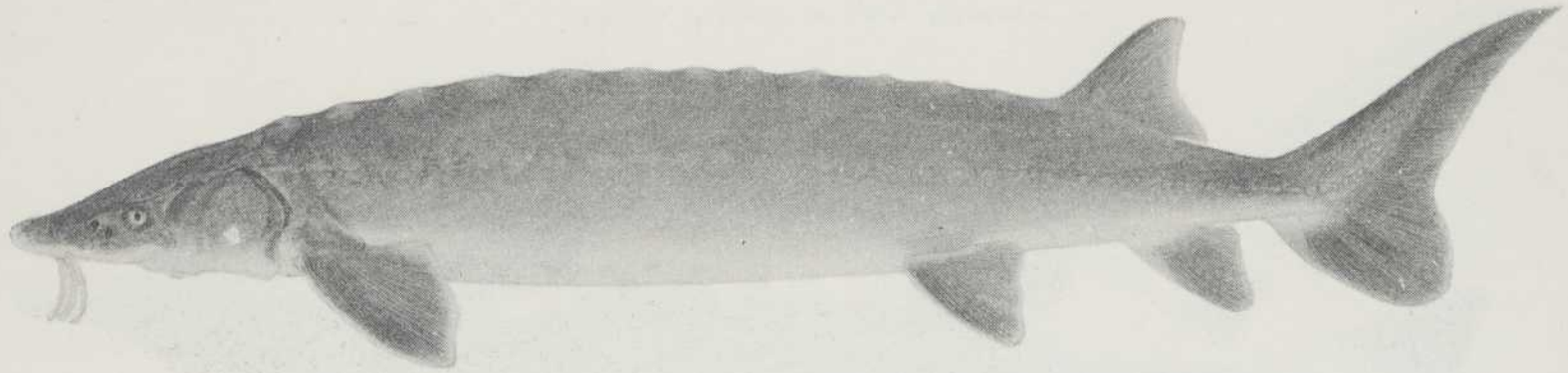

Figure 9. *Acipenser fulvescens* Rafinesque

Français: ESTURGEON DE LAC, adulte English: LAKE STURGEON, adult

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1930) 1931, plate 1.

Longueur - Length
approx. 20" - 30"

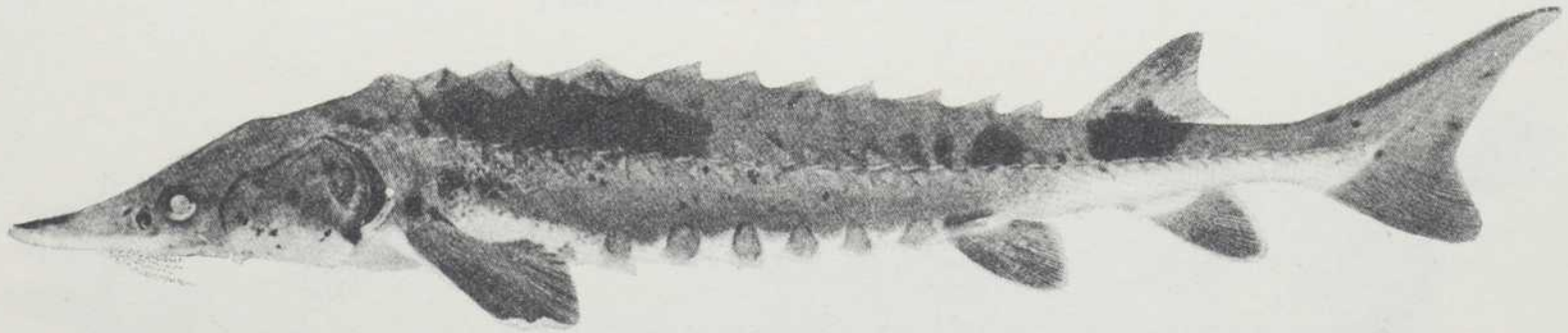

Figure 10. *Acipenser fulvescens* Rafinesque

Français: ESTURGEON DE LAC, jeune English: LAKE STURGEON, young

Reproduit de : Reproduced from :

Forbes and Richardson, Fishes of Illinois, Natural History Survey Division, State of Illinois Department of Registration and Education, 1920, page 36.

Longueur - Length
maximum 18 pieds - feet
moyenne 72" average

Poids - Weight
maximum 600 lbs.
moyen 100 lbs. average

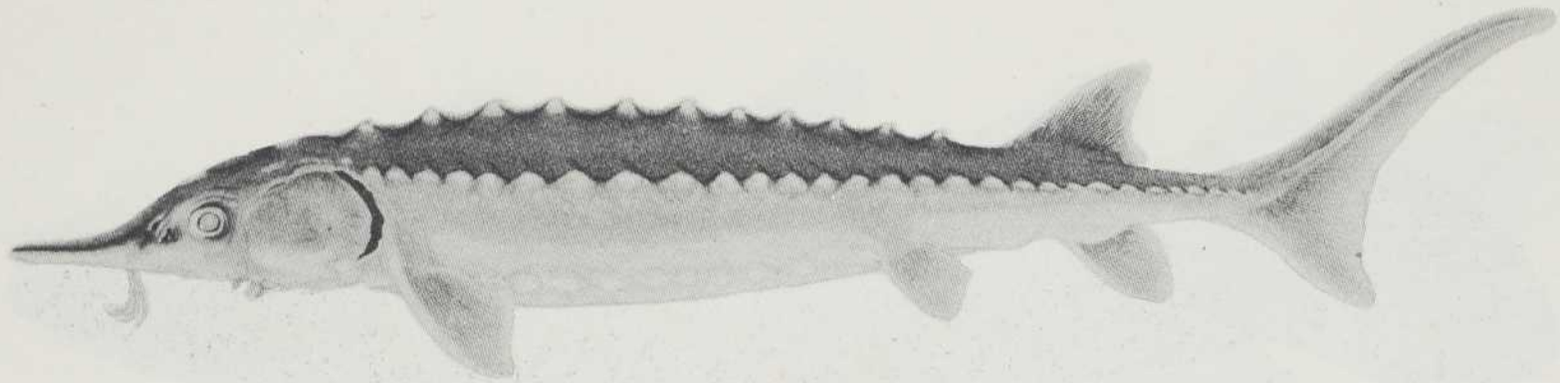

Figure 11. *Acipenser sturio oxyrhynchus* Mitchill

Français: ESTURGEON DE MER English: ATLANTIC STURGEON

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1936) 1937, plate 1,

Longueur - Length
maximum 36"
moyenne 24" average

Poids - Weight
maximum 12 lbs.
moyen 6 lbs. average

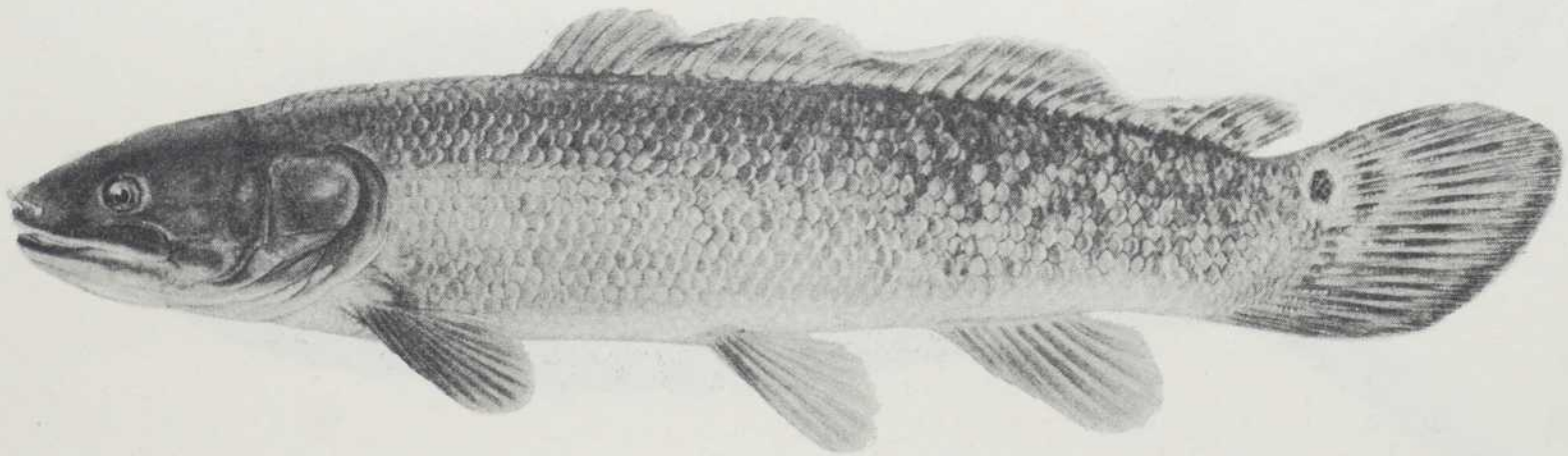

Figure 12. *Amia calva* Linné

Français : AMIE English : BOWFIN

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1929) 1930, plate 3.

Longueur - Length
maximum 72"
moyenne 36'' average

Poids - Weight
maximum 15 lbs.
moyen 5 lbs. average

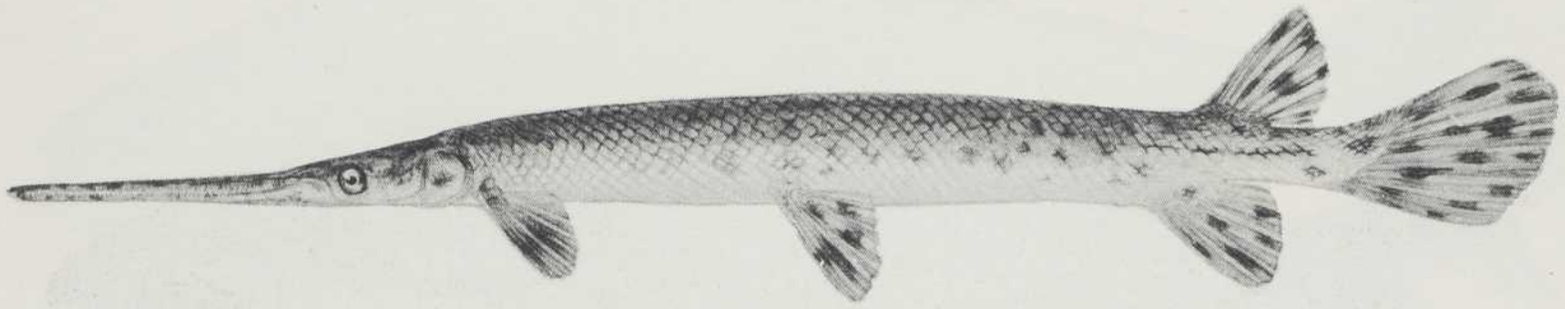

Figure 13. *Lepisosteus osseus oxyurus* Rafinesque

Français : LÉPISOSTÉE OSSEUX DU NORD English : NORTHERN LONGNOSE GAR

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1929) 1930, plate 2.

Longueur - Length
maximum 15"
moyenne 10" average

Poids - Weight
maximum ½ lb.
moyen ¼ lb. average

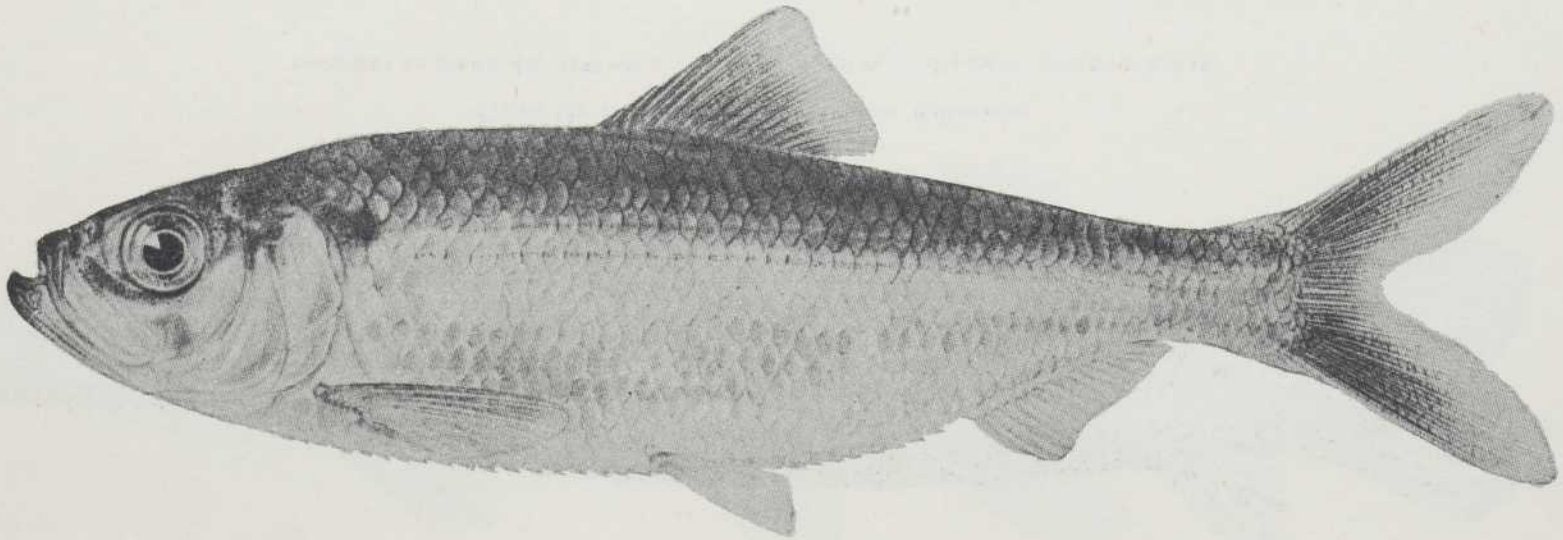

Figure 14. *Alosa pseudoharengus* (Wilson *in* Rees)

Français: GASPAROT English: ALEWIFE

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1927) 1928, plate 3.

Longueur - Length
maximum 36"
moyenne 24" average

Poids - Weight
maximum 14 lbs.
moyen 4 lbs. average

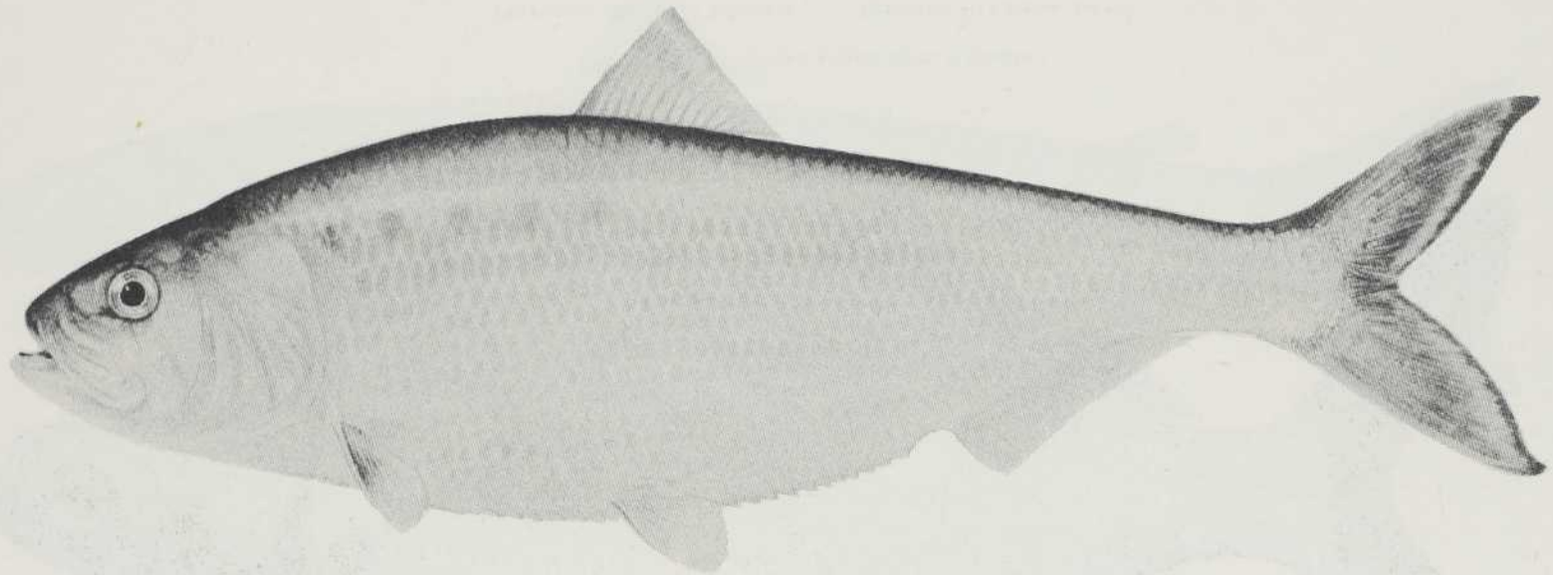

Figure 15. *Alosa sapidissima* (Wilson *in* Rees)

Français : ALOSE D'AMÉRIQUE English : AMERICAN SHAD

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1936) 1937, plate 3.

Longueur - Length
maximum 18"
moyenne 10" average

Poids - Weight
maximum 2 ½ lbs.
moyen 1 lb. average

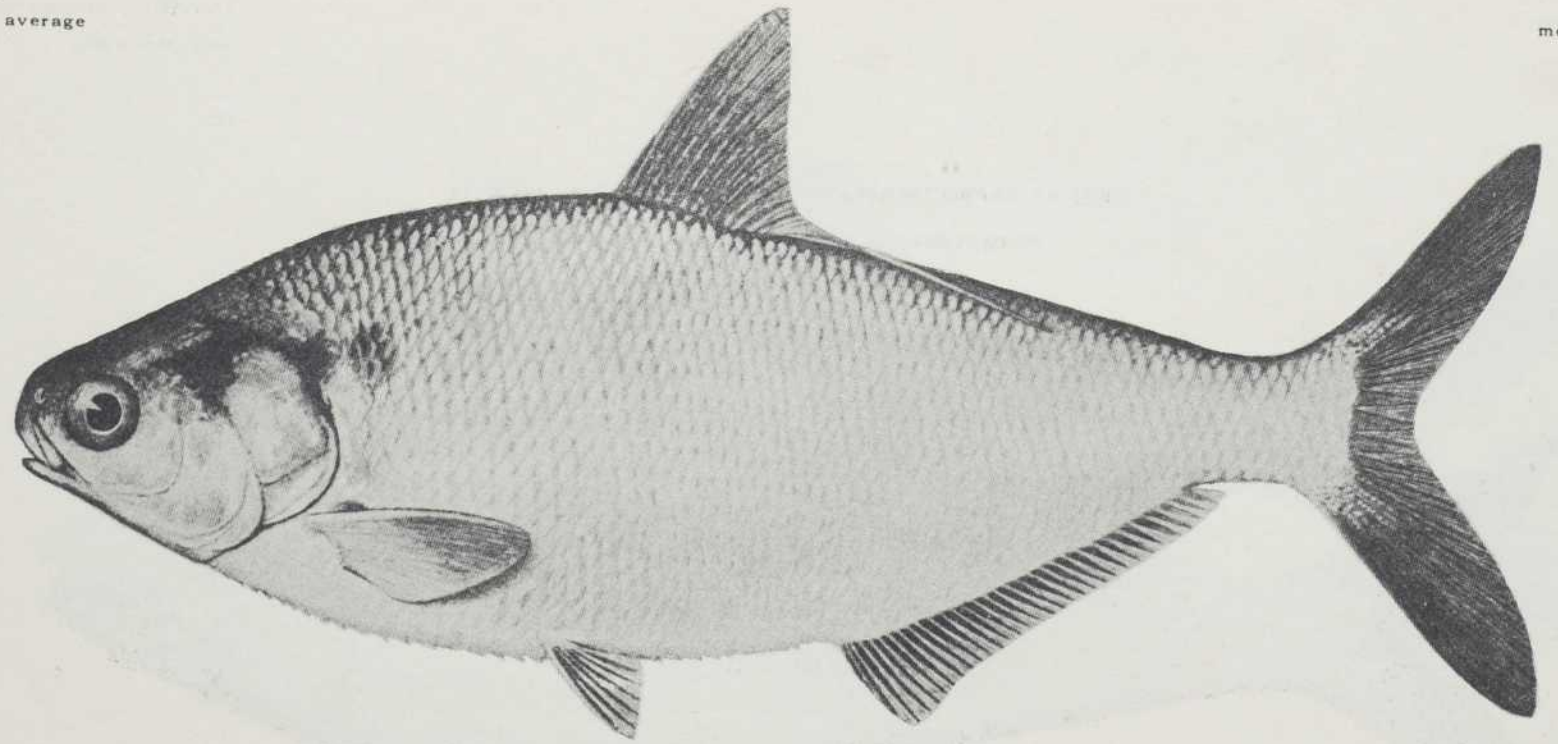

Figure 16. *Dorosoma cepedianum* (LeSueur)

Français: ALOSE À GÉSIER English: GIZZARD SHAD

Reproduit de : Reproduced from :

Forbes and Richardson, Fishes of Illinois, Natural History Survey Division, State of Illinois Department of Registration and Education, 1920, page 46.

Longueur - Length
maximum 60"
moyenne 36" average

Poids - Weight
maximum 83 lbs.
moyen 12 lbs. average

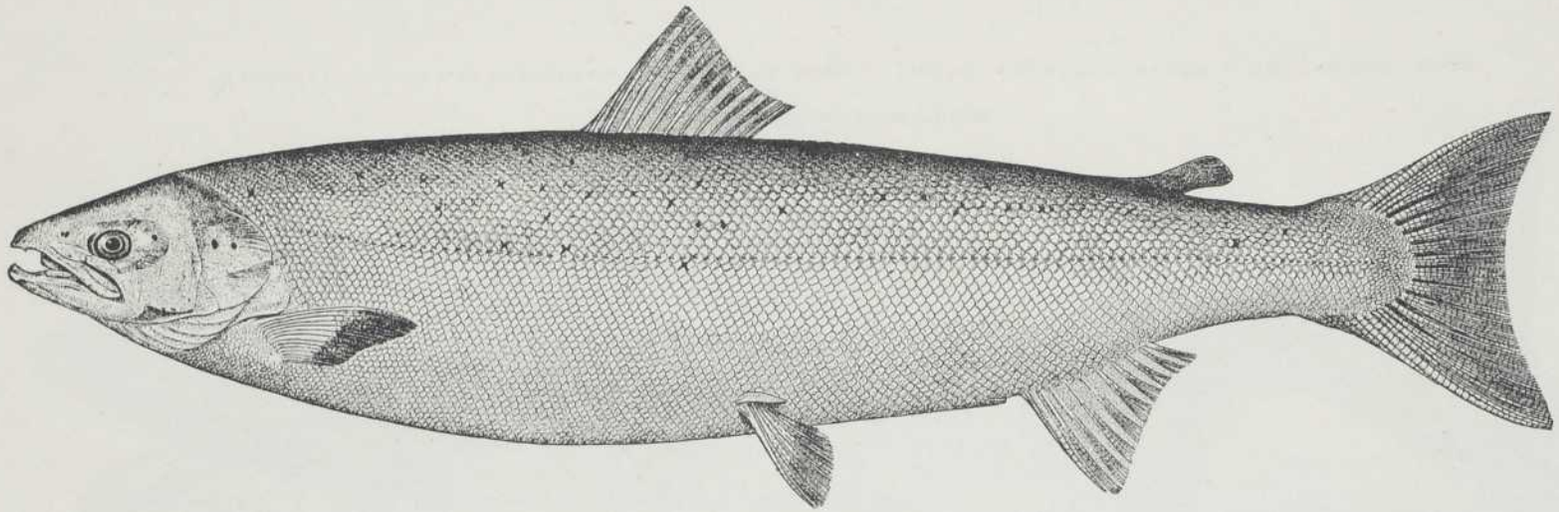

Figure 17. *Salmo salar salar* Linné

Français : SAUMON ATLANTIQUE, adulte English : ATLANTIC SALMON, adult

Reproduit de : Reproduced from :

Bigelow and Welsh, Fishes of the Gulf of Maine, Bulletin, United States Bureau of Fisheries, (1924) 1925, volume 40, page 129.

Longueur - Length
approx. 6" - 15"

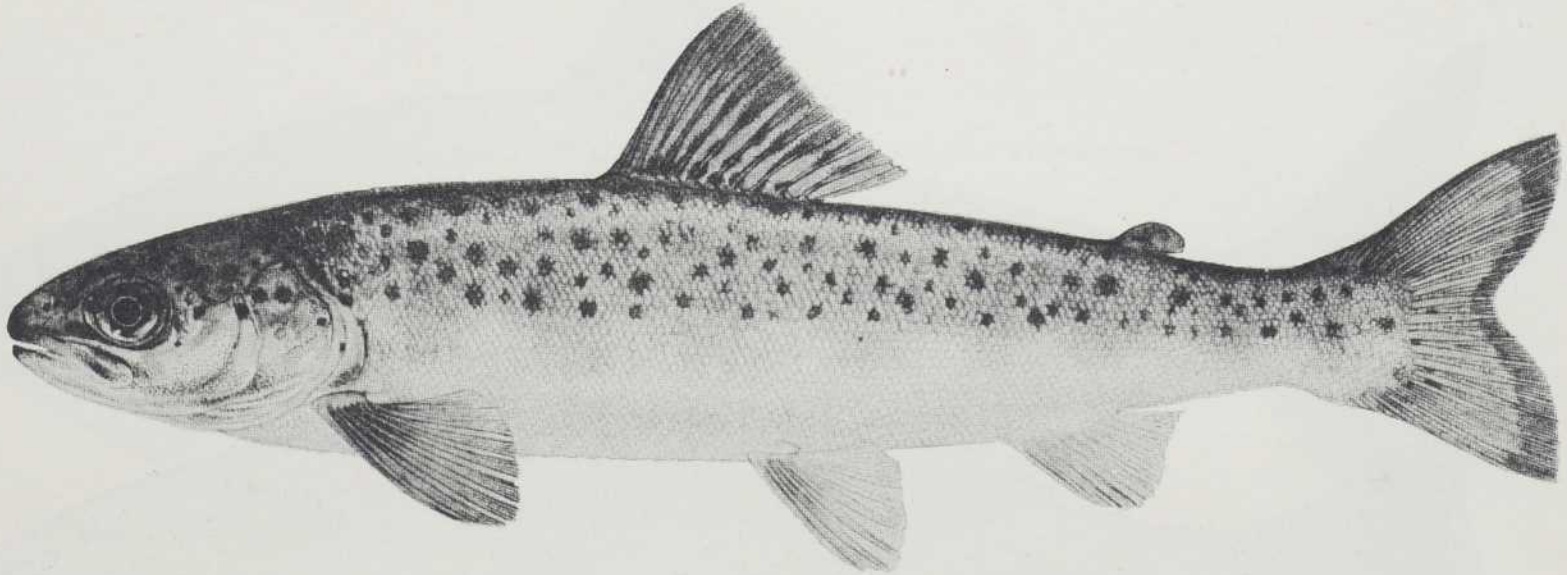

Figure 18. *Salmo salar* Linné

Français: SAUMON ATLANTIQUE ou OUANANICHE, jeune English: ATLANTIC SALMON or OUANANICHE, young

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1932) 1933, plate 3.

Longueur - Length
maximum 30"
moyenne 18" average

Poids - Weight
maximum 12 lbs.
moyen 3 lbs. average

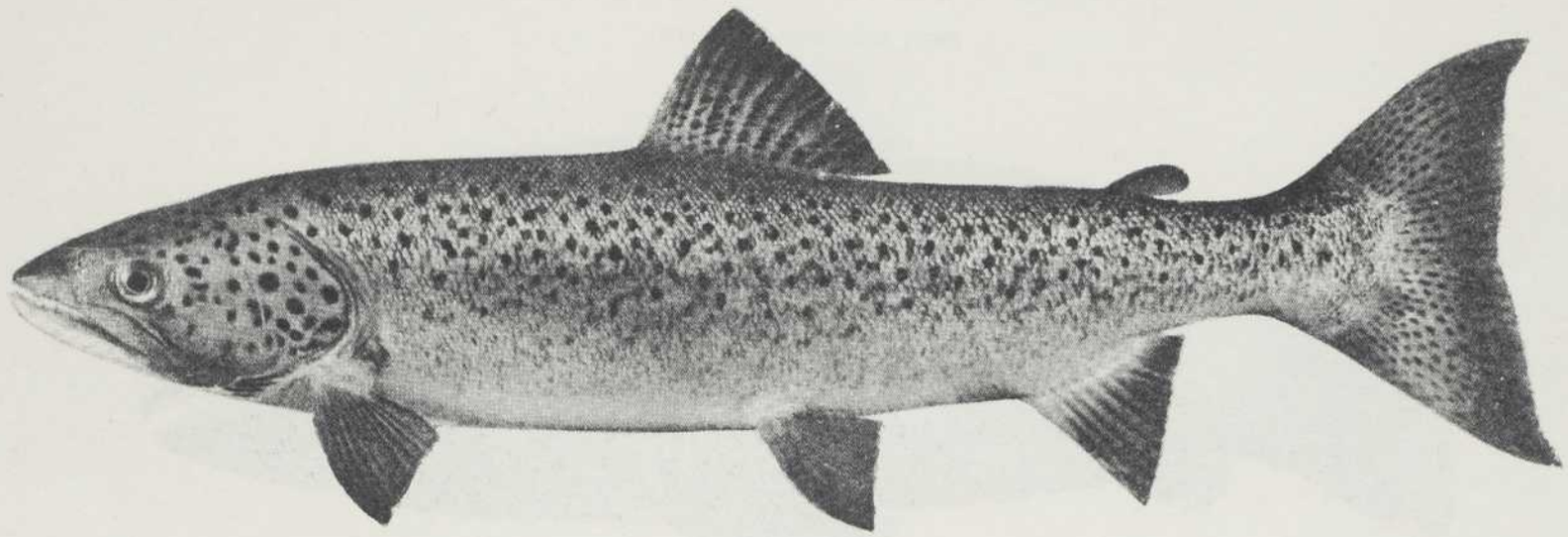

Figure 19. *Salmo salar ouananiche* McCarthy

Français: OUANANICHE English: OUANANICHE

Reproduit de : Reproduced from :

The Game Fishes of Canada,
Canadian Pacific Railway Company, 1928, page 40.

Longueur - Length
maximum 35"
moyenne 24" average

Poids - Weight
maximum 22 lbs.
moyen 5 lbs. average

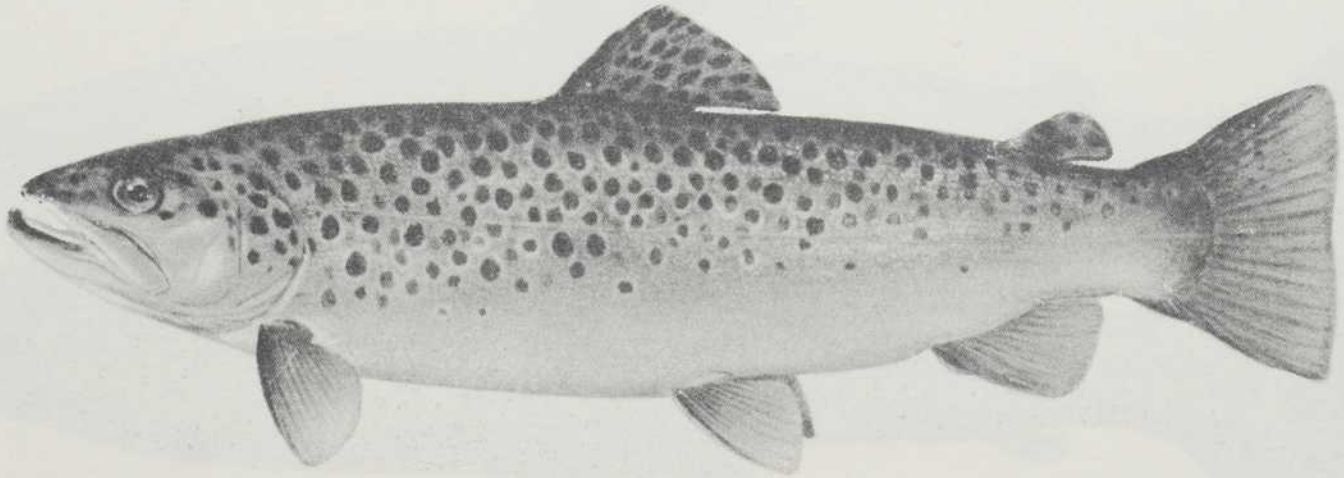

Figure 20. *Salmo trutta* Linné

Français: TRUITE BRUNE English: BROWN TROUT

Reproduit de: Reproduced from:

Harlan and Speaker, Iowa Fish and Fishing,
State of Iowa, Conservation Commission, 1951, plate 5.

Longueur - Length
maximum 45"
moyenne 12" average

Poids - Weight
maximum 36 lbs.
moyen 1 lb. average

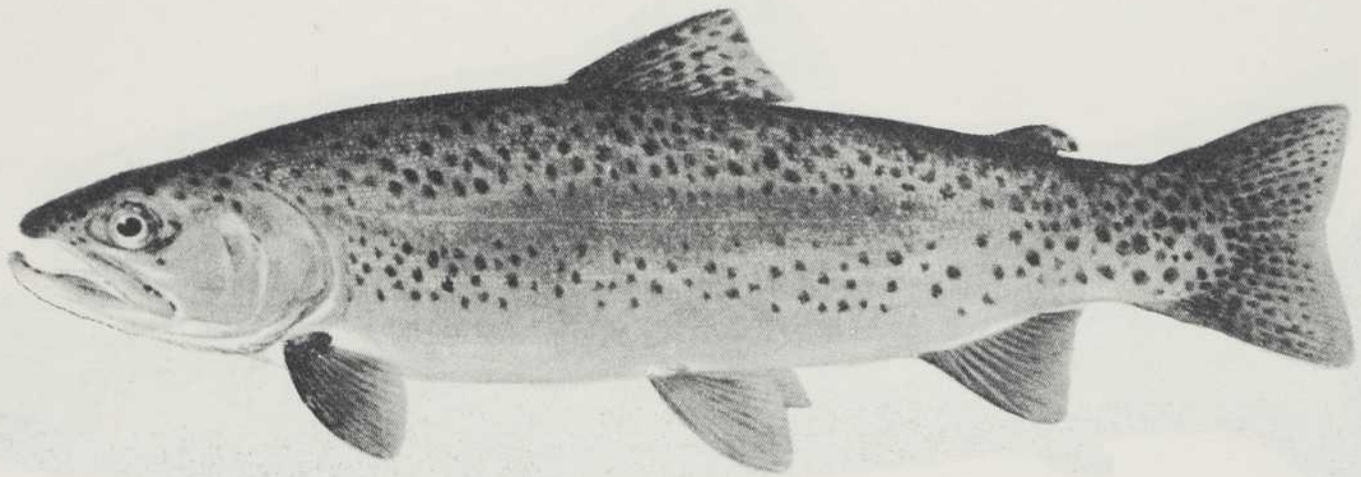

Figure 21. *Salmo gairdneri* Richardson

Français : TRUITE ARC-EN-CIEL English : RAINBOW TROUT

Reproduit de : Reproduced from :

Harlan and Speaker, Iowa Fish and Fishing,
State of Iowa, Conservation Commission, 1951, plate 5.

Longueur - Length
maximum 20"
moyenne 10" average

Poids - Weight
maximum 3 lbs.
moyen ¼ lb. average

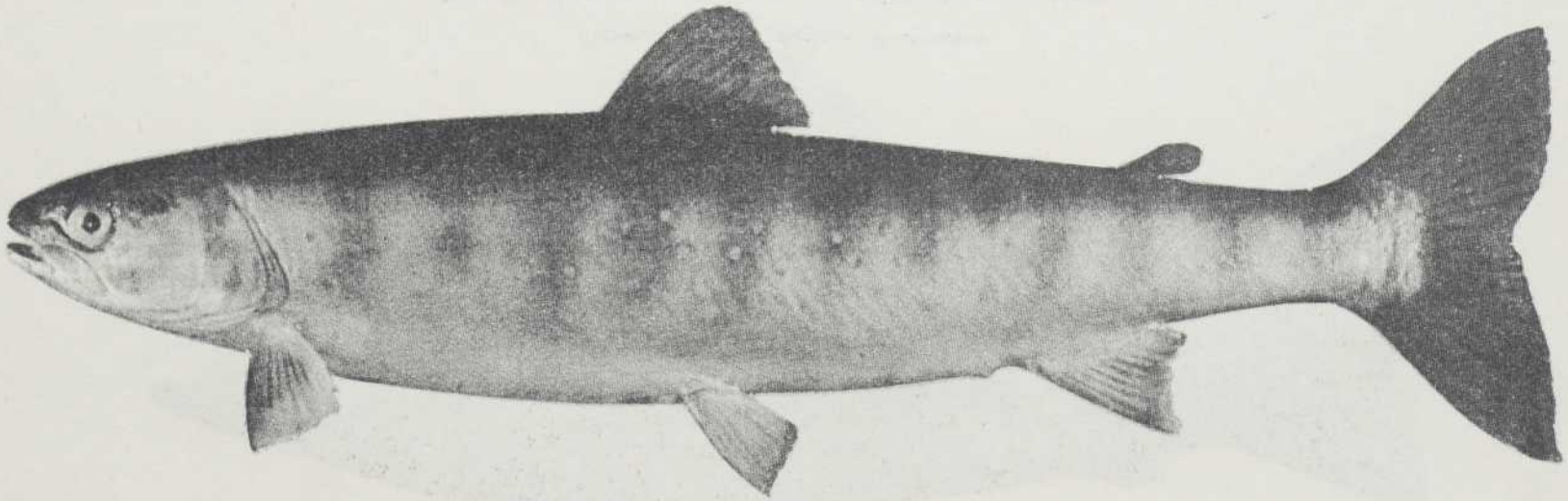

Figure 22. *Salvelinus alpinus marstoni* Garman

Français: OMBLE ROUGE DU QUÉBEC English: QUEBEC RED CHAR

Reproduit de : Reproduced from :

The Game Fishes of Canada,
Canadian Pacific Railway Company, 1928, page 24.

Longueur - Length
maximum 34"
moyenne 12" average

Poids - Weight
maximum 14½ lbs.
moyen ¾ lb. average

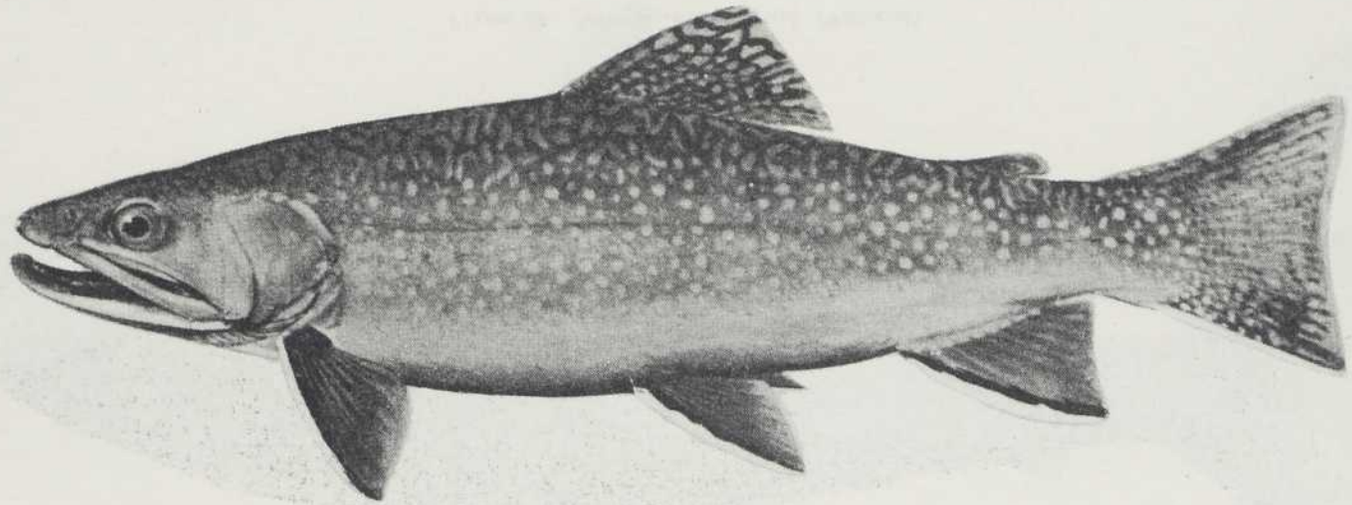

Figure 23. *Salvelinus fontinalis* (Mitchill)

Français : OMBLE MOUCHETÉ English : SPECKLED CHAR

Reproduit de : Reproduced from :

Harlan and Speaker, Iowa Fish and Fishing,
State of Iowa, Conservation Commission, 1951, plate 5.

Longueur - Length
maximum 72"
moyenne 28" average

Poids - Weight
maximum 100 lbs.
moyen 5 lbs. average

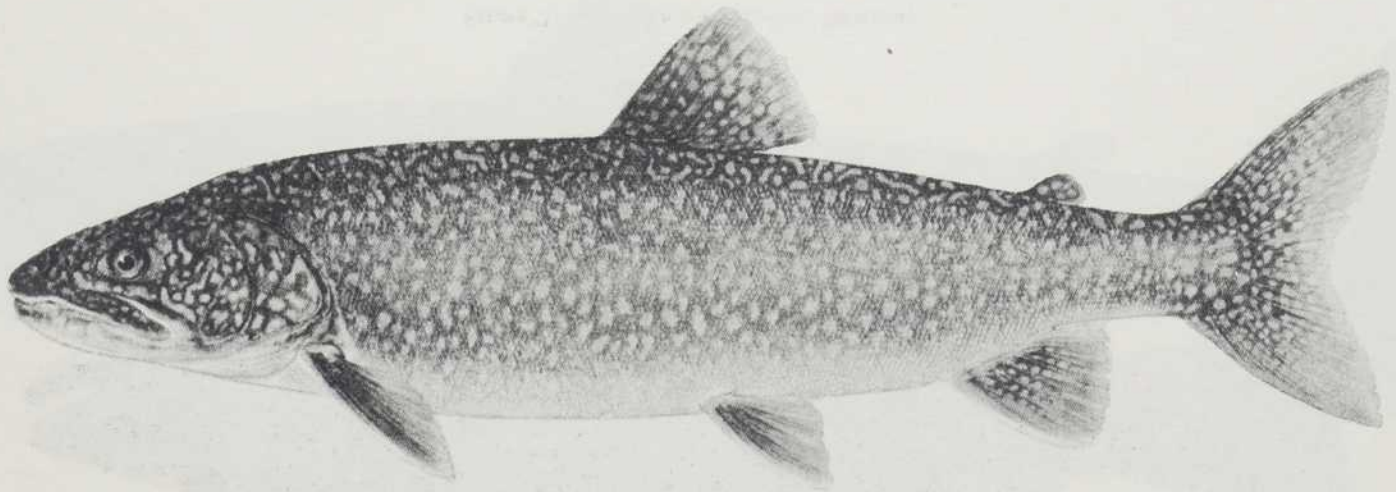

Figure 24. *Salvelinus namaycush* (Walbaum)

Français : TOULADI English : LAKE CHAR

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1929) 1930, plate 6.

Longueur - Length
maximum 16"
moyenne 10" average

Poids - Weight
maximum 1 lb.
moyen ¼ lb. average

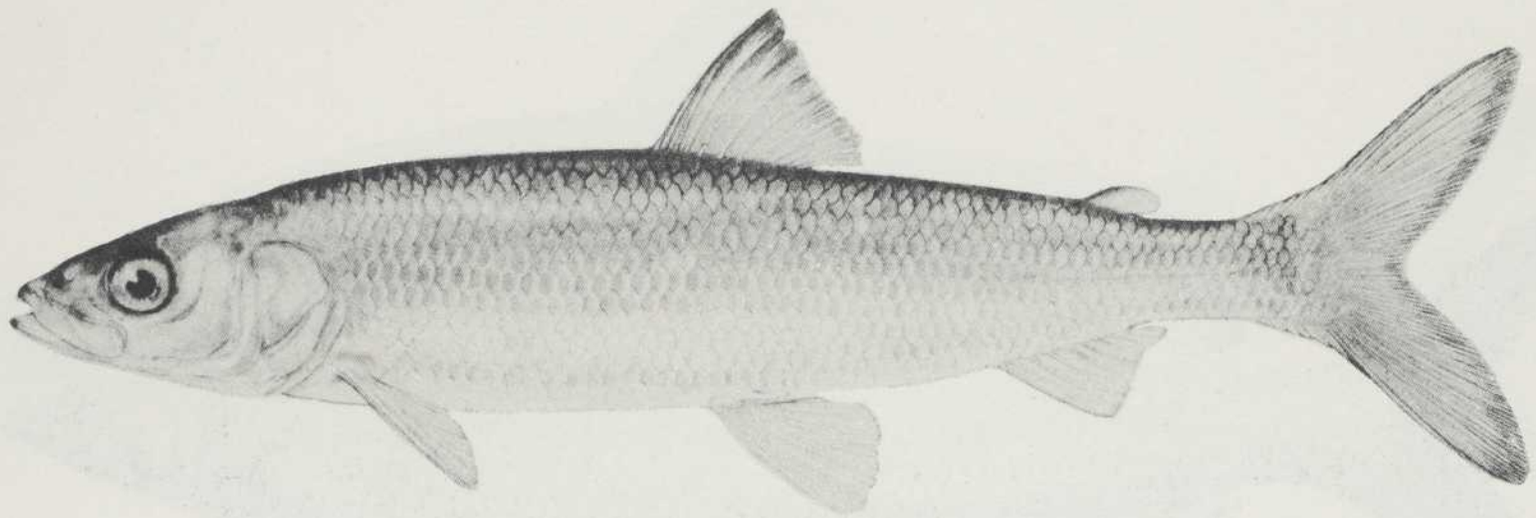

Figure 25. *Coregonus artedii* (LeSueur)

Français : HARENG DE LAC English : SHALLOWWATER CISCO

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1927) 1928, plate 4.

Longueur - Length
maximum 18"
moyenne 12" average

Poids - Weight
maximum 3 lbs.
moyen 1 lb. average

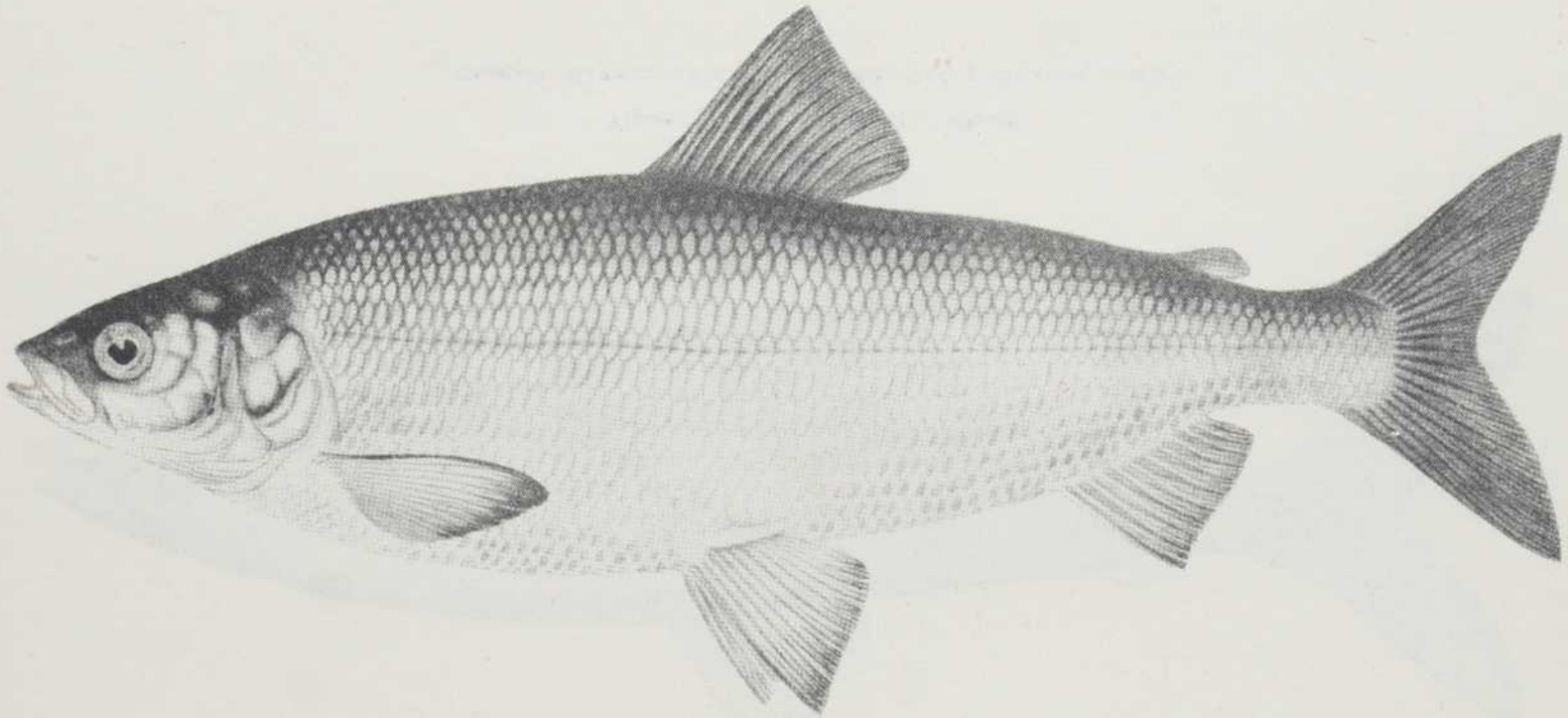

Figure 26. *Coregonus nipigon* (Koelz)

Français : CISCO DU NIPIGON English : NIPIGON CISCO

Reproduit de : Reproduced from :

Dymond, The Fishes of Lake Nipigon,

Publications of the Ontario Fisheries Research Laboratory, 1926, No. 27, plate II.

Longueur - Length
maximum 30"
moyenne 15" average

Poids - Weight
maximum 15 lbs.
moyen 2 lbs. average

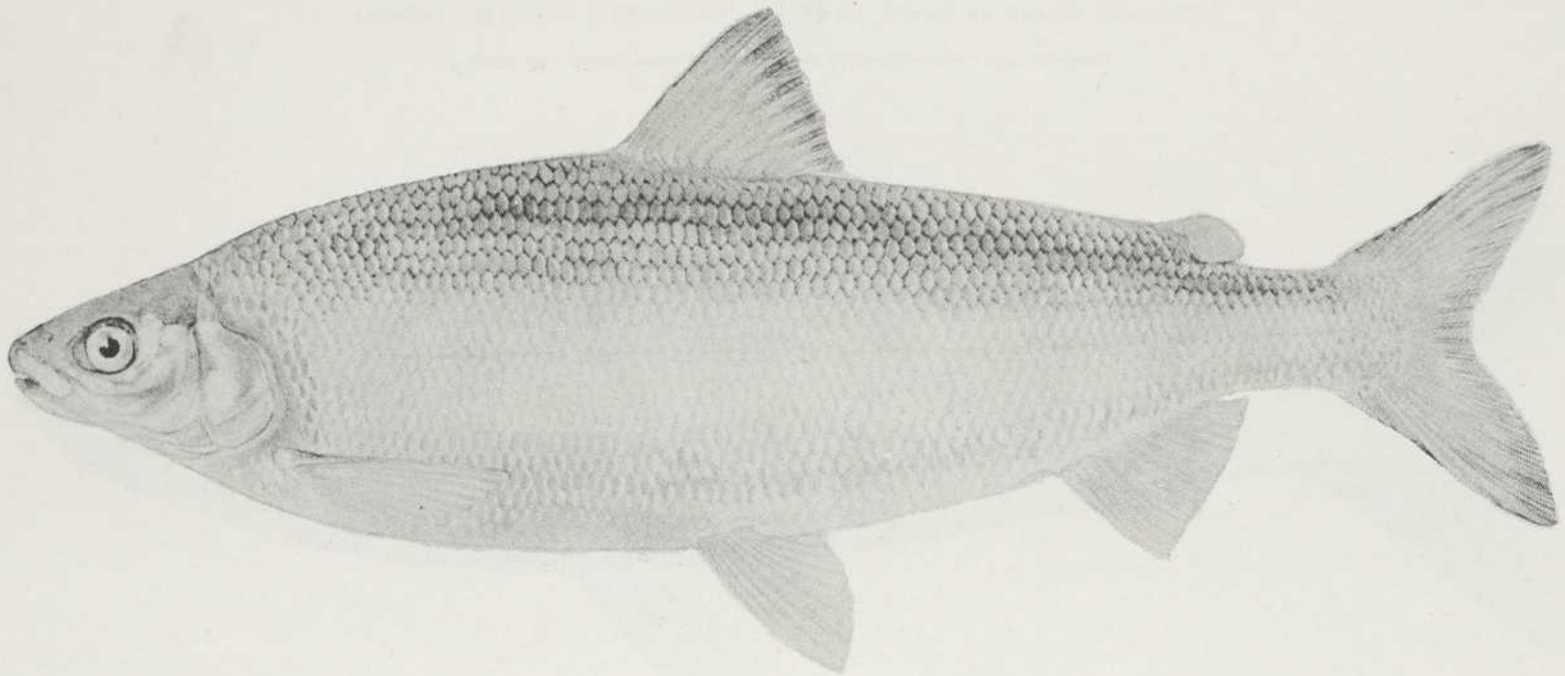

Figure 27. *Coregonus clupeaformis* (Mitchill)

Français: CORÉGONE English: LAKE WHITEFISH

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1928) 1929, plate 2.

Longueur - Length
maximum 24"
moyenne 12" average

Poids - Weight
maximum 4 lbs.
moyen ½ lb. average

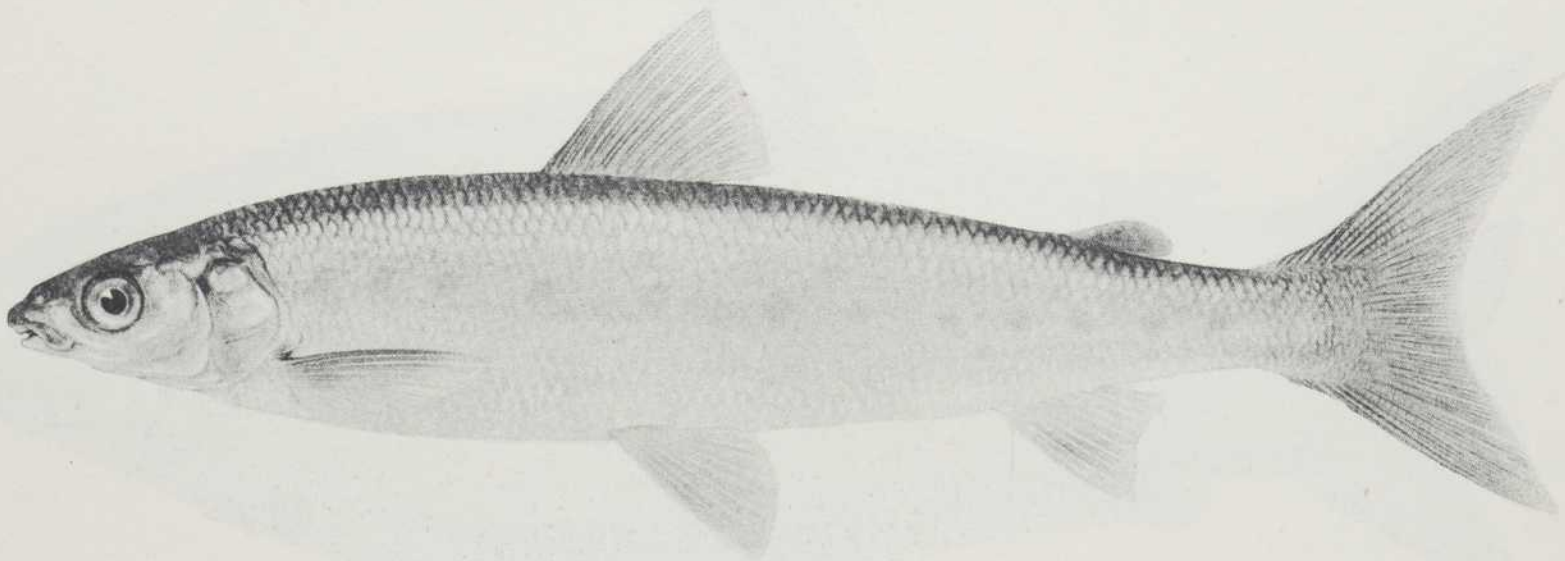

Figure 28. *Coregonus cylindraceus quadrilateralis* Richardson

Français : MÉNOMINI D'AMÉRIQUE English : AMERICAN ROUND WHITEFISH

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1929) 1930, plate 5.

Longueur - Length
maximum 14"
moyenne 8" average

Poids - Weight
maximum 8 oz.
moyen 2 oz. average

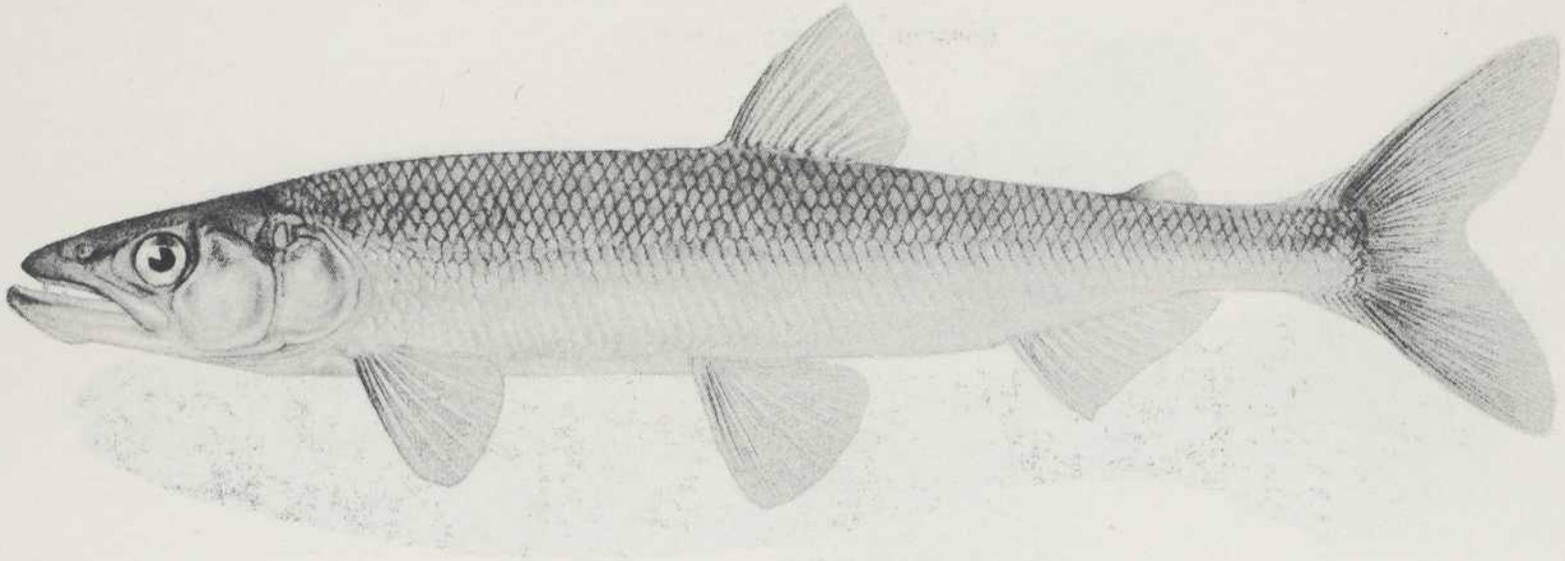

Figure 29. *Osmerus mordax* (Mitchill)

Français: ÉPERLAN D'AMÉRIQUE English: AMERICAN SMELT

Reproduit de: Reproduced from:
State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1929) 1930, plate 4.

Longueur - Length
maximum 4"
moyenne 3" average

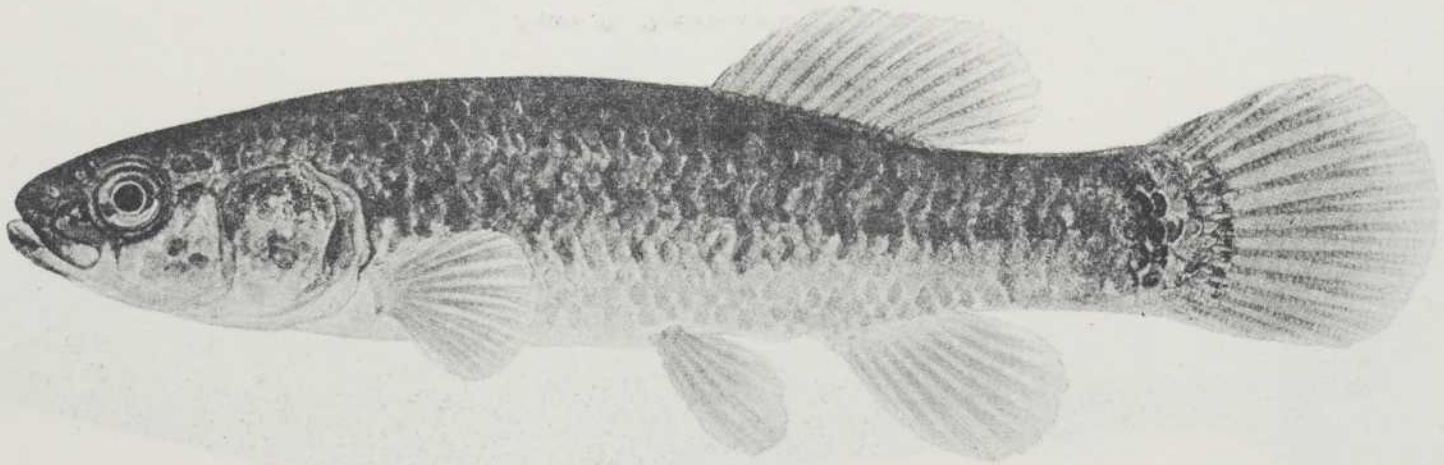

Figure 30. *Umbra limi* (Kirtland)

Français : UMBRE DE VASE English : CENTRAL MUDMINNOW

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1931) 1932, plate 9.

Longueur - Length
maximum 15"
moyenne 10" average

Poids - Weight
maximum 1½ lb.
moyen ¼ lb. average

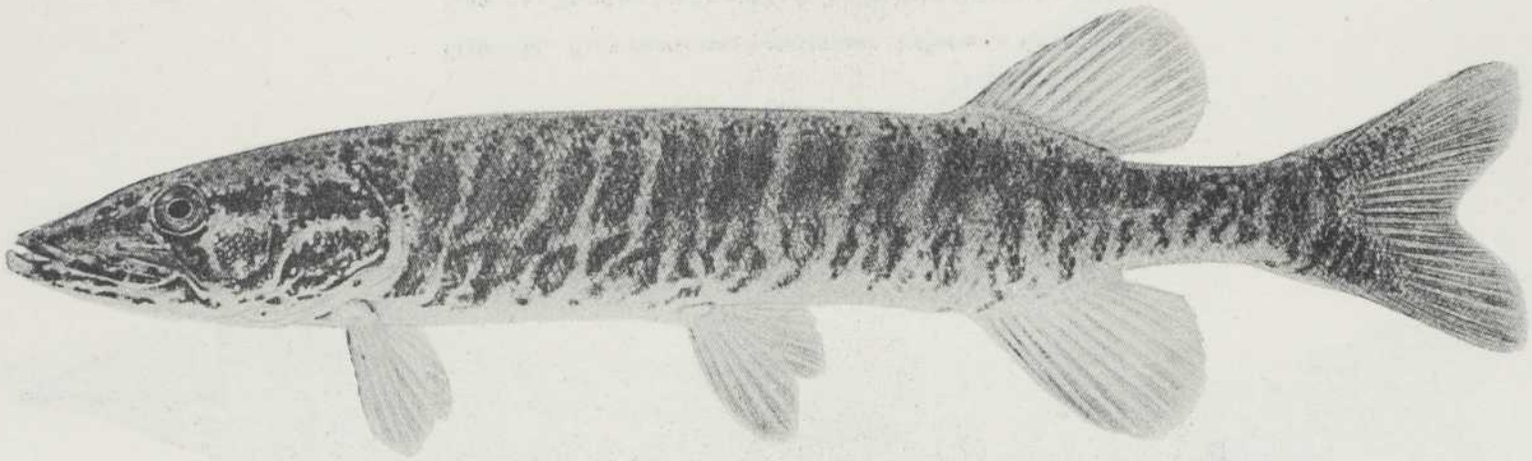

Figure 31. *Esox americanus americanus* Gmelin

Français: BROCHET D'AMÉRIQUE English: REDFIN PICKEREL

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1932) 1933, plate 9.

Longueur - Length
maximum 24"
moyenne 12" average

Poids - Weight
maximum 5 lbs.
moyen 1 lb. average

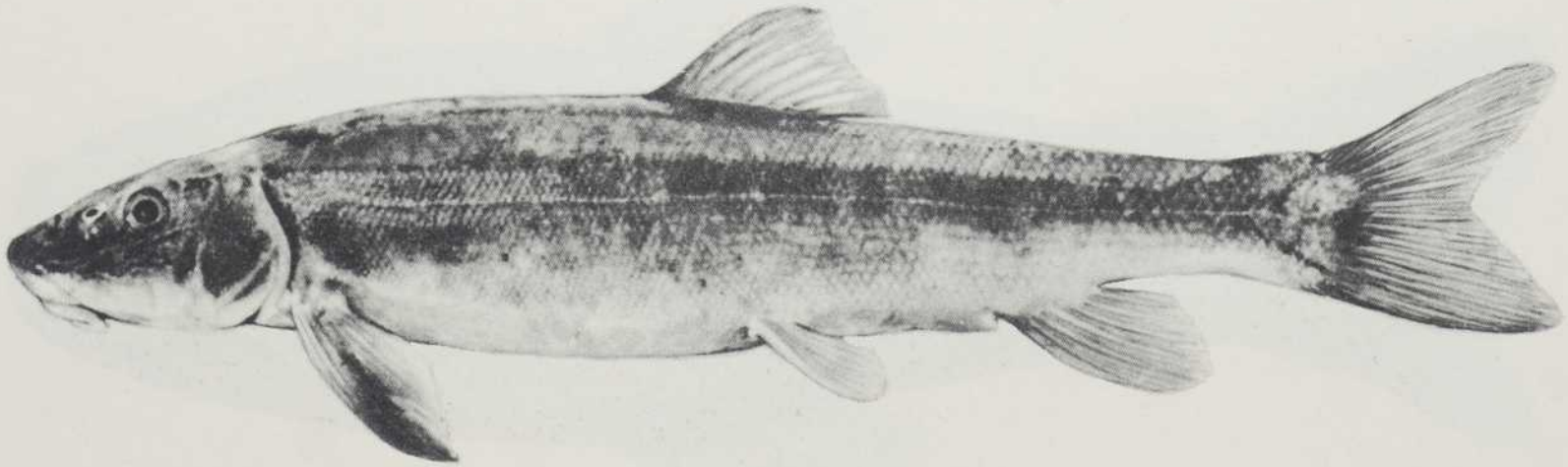

Figure 42. *Catostomus catostomus catostomus* (Forster)

Français: MEUNIER DE L'EST English: EASTERN LONGNOSE SUCKER

Photo prise à l'Office de Biologie

Photo : Biological Bureau

Longueur - Length
maximum 12"
moyenne 9" average

Poids - Weight
maximum 8 oz.
moyen 6 oz. average

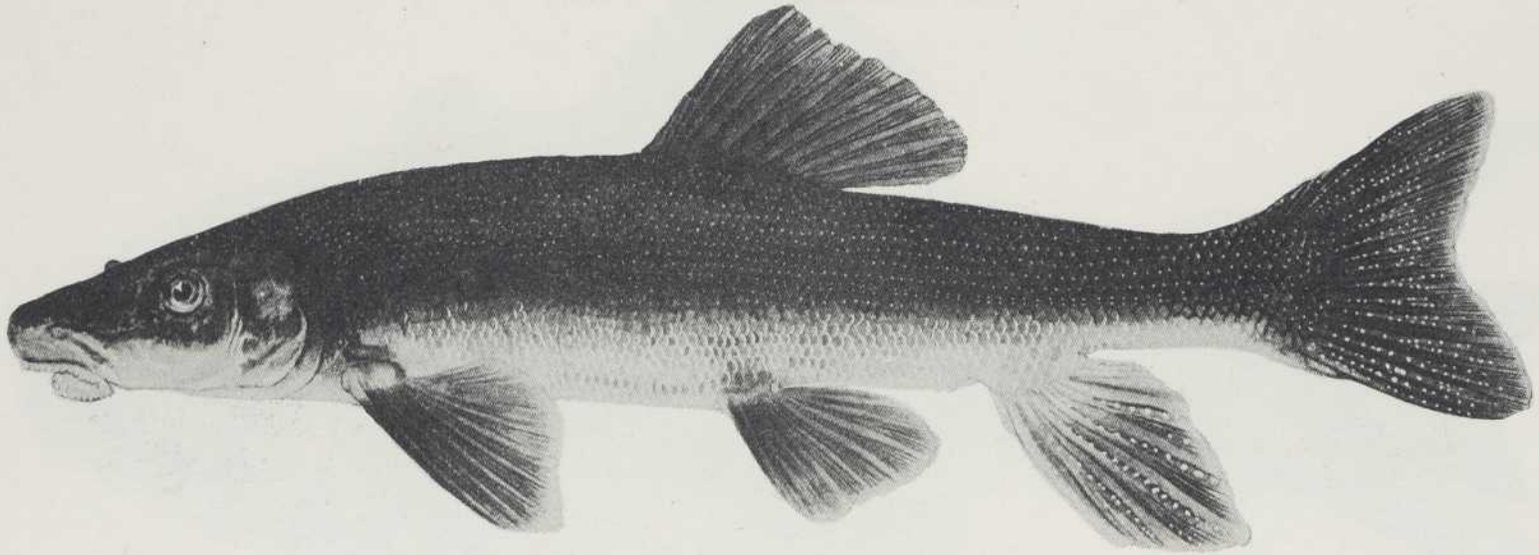

Figure 43. *Catostomus catostomus nanomyzon* Mather

Français: MEUNIER NAIN English: DWARF LONGNOSE SUCKER

Reproduit de: Reproduced from:

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1931) 1932, plate 2.

Longueur - Length
maximum 30"
moyenne 18" average

Poids - Weight
maximum 16 lbs.
moyen 5 lbs. average

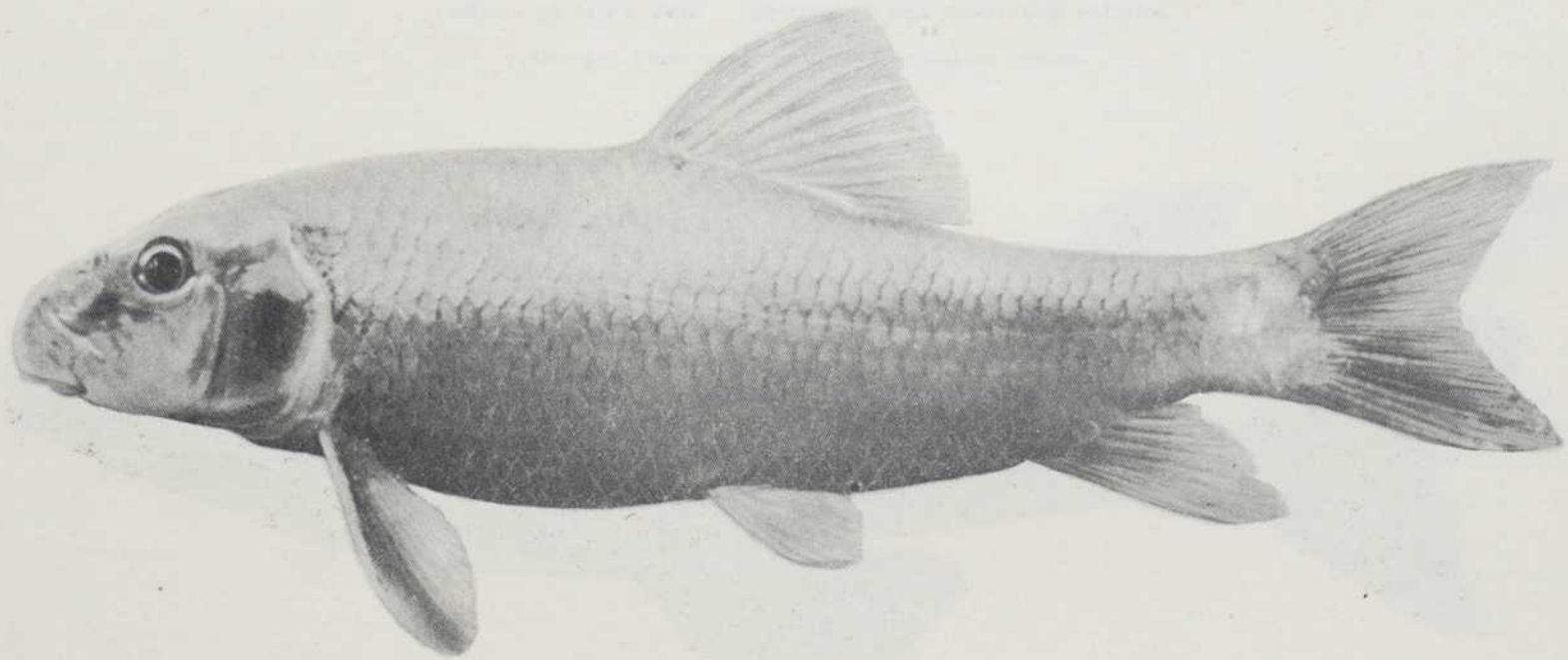

Figure 44. *Moxostoma valenciennesi* Jordan

Français : MOXOSTOME JAUNE English : GREATER REDHORSE

Photo prise à l'Office de Biologie

Photo : Biological Bureau

Longueur - Length
maximum 24"
moyenne 18" average

Poids - Weight
maximum 10 lbs.
moyen 5 lbs. average

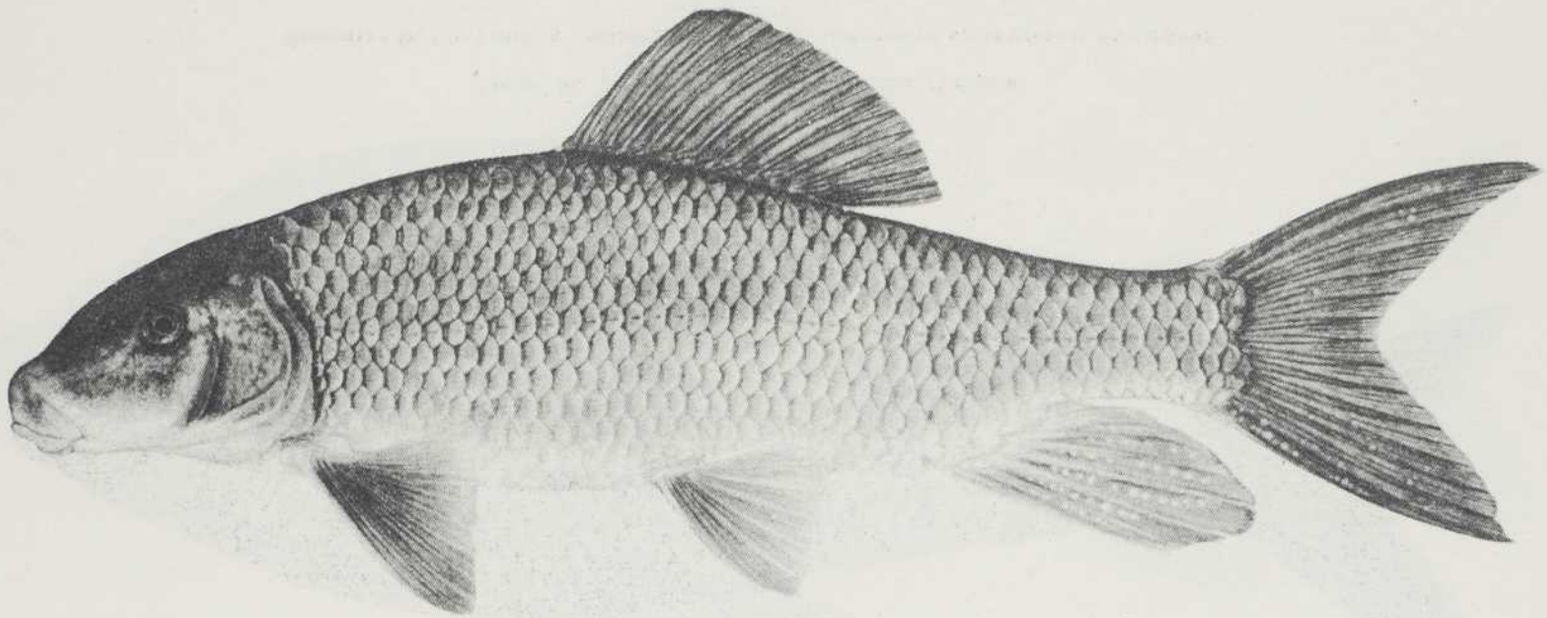

Figure 45. *Moxostoma anisurum* (Rafinesque)

Français : MOXOSTOME BLANC English : SILVER REDHORSE

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1932) 1933, plate 4.

Longueur - Length
maximum 24"
moyenne 15" average

Poids - Weight
maximum 10 lbs.
moyen 4 lbs. average

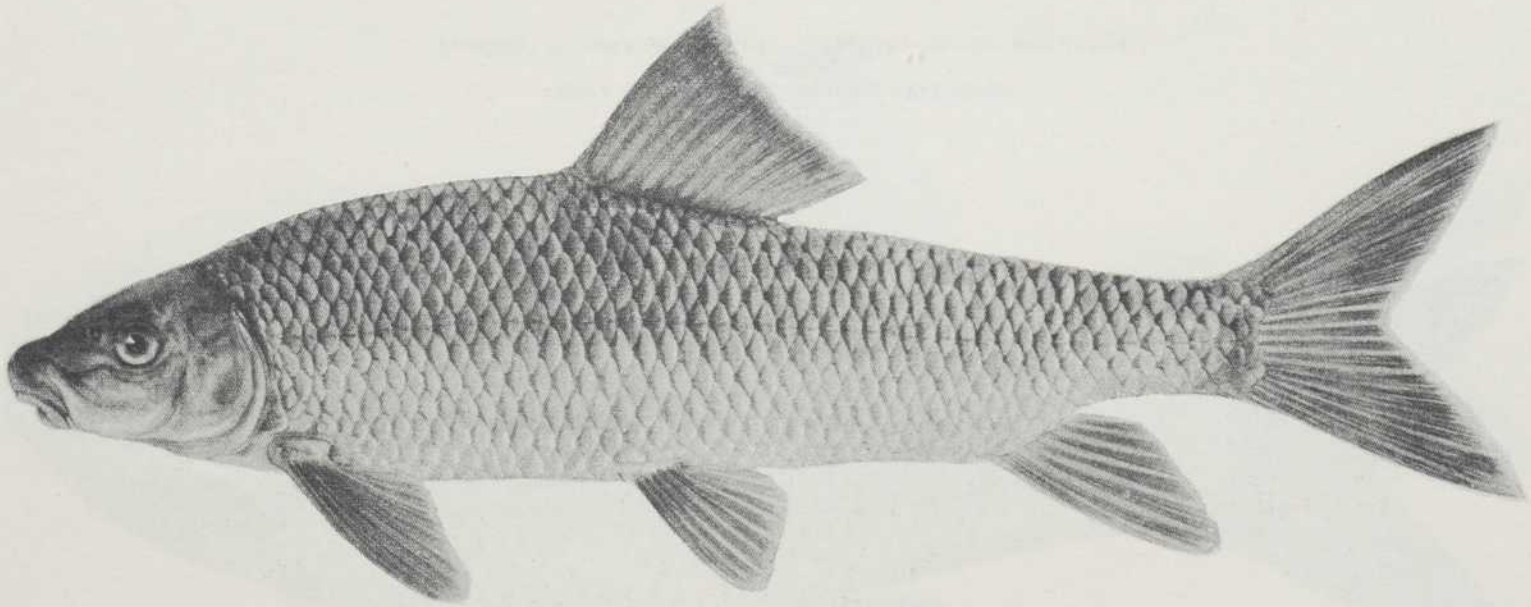

Figure 46. *Moxostoma aureolum aureolum* (LeSueur)

Français : MOXOSTOME À COCHON English : NORTHERN SHORTHEAD REDHORSE

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1929) 1930, plate 8.

Longueur - Length
maximum 30"
moyenne 18" average

Poids - Weight
maximum 15 lbs.
moyen 6 lbs. average

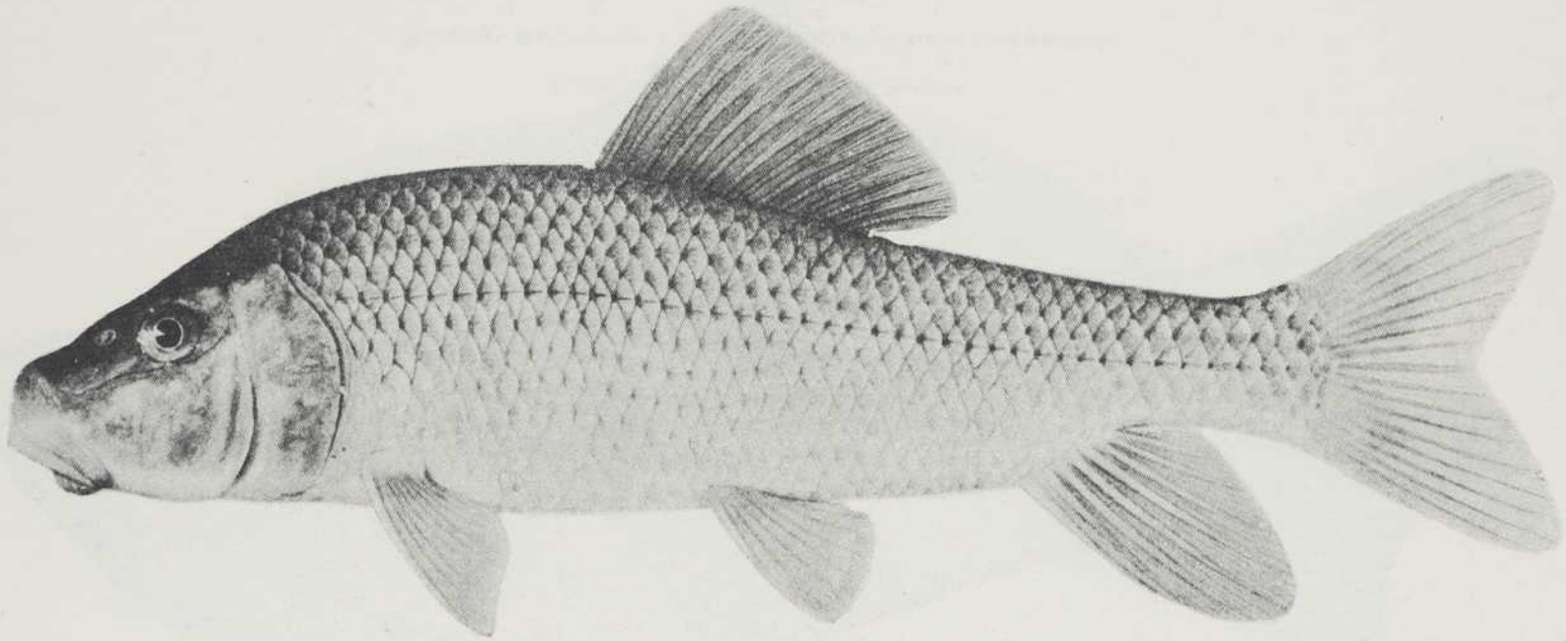

Figure 47. *Moxostoma carinatum* (Cope)

Français: MOXOSTOME BALLOT English: RIVER REDHORSE

Reproduit de : Reproduced from :

Forbes and Richardson, Fishes of Illinois, Natural History Survey Division, State of Illinois Department of Registration and Education, 1920, page 93.

Longueur - Length
maximum 23"
moyenne 20" average

Poids - Weight
maximum 13 lbs.
moyen 8 lbs. average

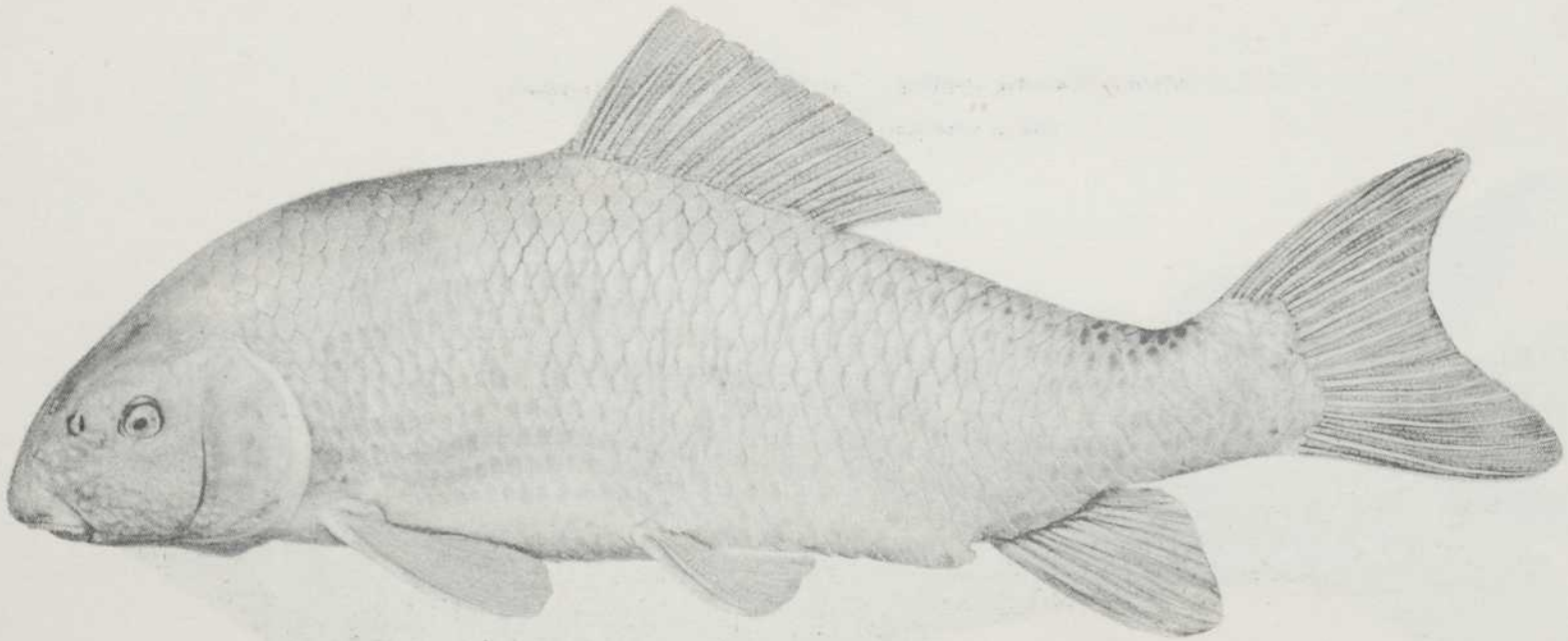

Figure 48. *Moxostoma hubbsi* Legendre

Français: MOXOSTOME CUIVRE English: COPPER REDHORSE

Photo prise à l'Office de Biologie

Photo: Biological Bureau

Longueur - Length
maximum 54"
moyenne 18" average

Poids - Weight
maximum 90 lbs.
moyen 8 lbs. average

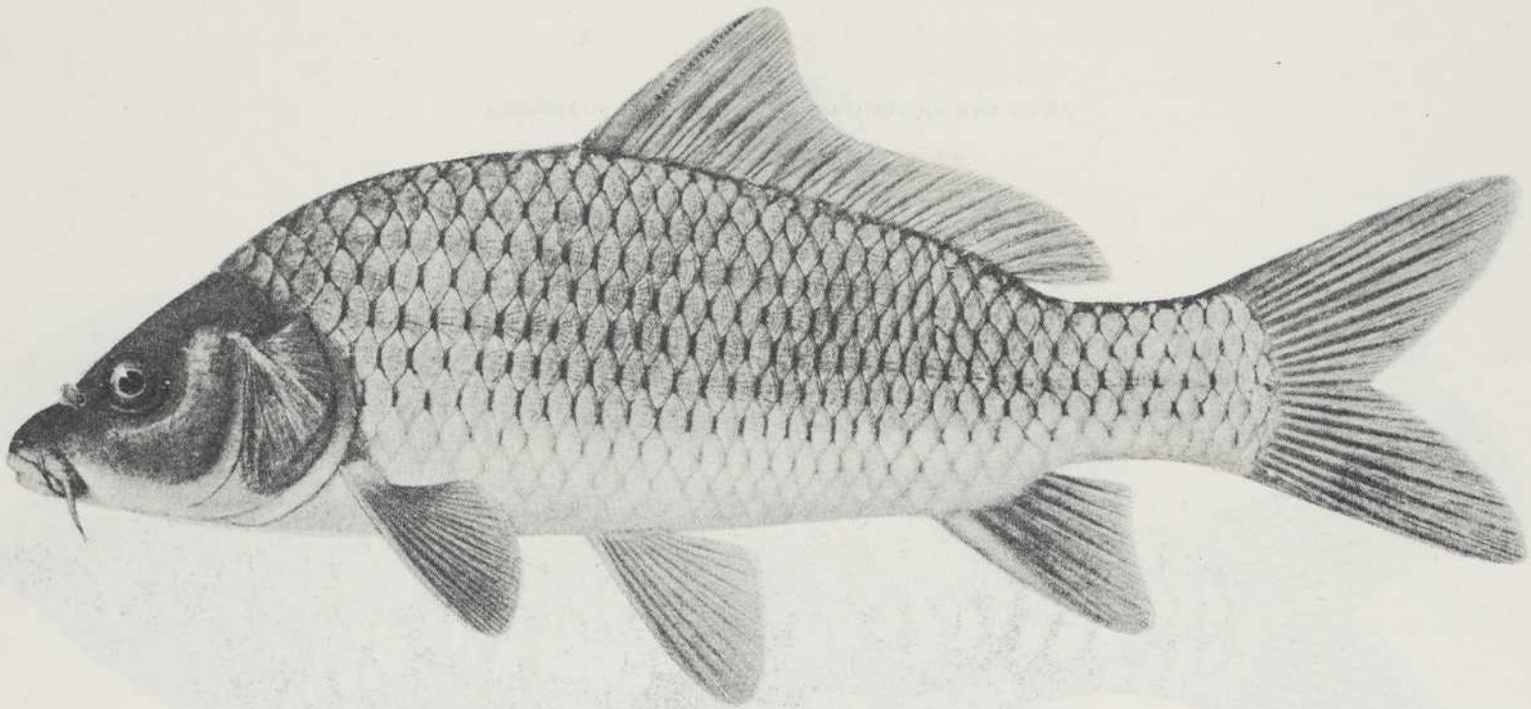

Figure 49. *Cyprinus carpio* Linné

Français: CARPE ALLEMANDE English: GERMAN CARP

Reproduit de : Reproduced from :

Forbes and Richardson, Fishes of Illinois, Natural History Survey Division, State of Illinois Department of Registration and Education, 1920, page 104.

Longueur - Length
moyenne 18" average

Poids - Weight
moyen 8 lbs. average

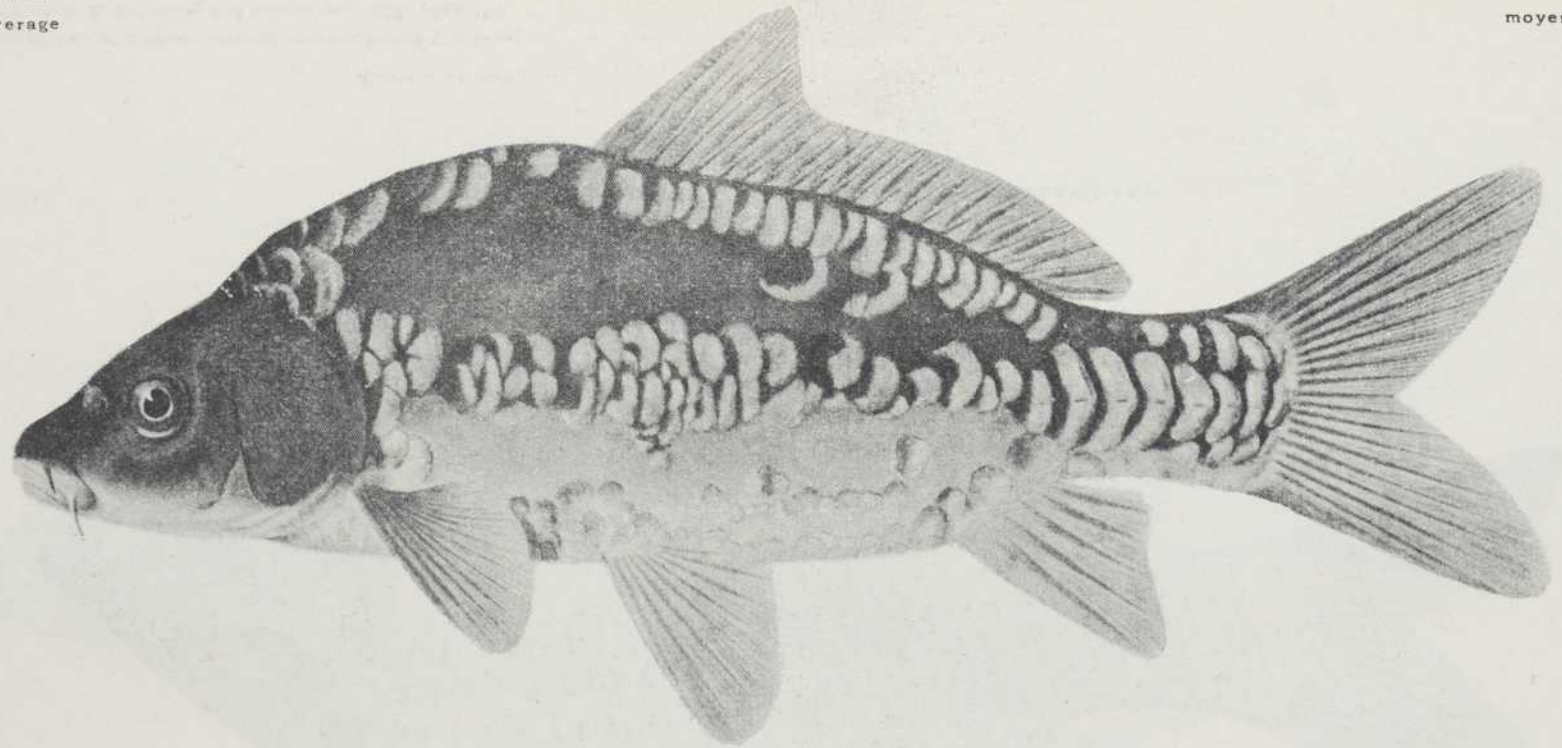

Figure 50. *Cyprinus carpio* Linné

Français: CARPE MIROIR English: MIRROR CARP

Reproduit de : Reproduced from :

Forbes and Richardson, Fishes of Illinois, Natural History Survey Division, State of Illinois Department of Registration and Education, 1920, page 104.

Longueur - Length
maximum 18"
moyenne 10" average

Poids - Weight
maximum 3 lbs.
moyen ½ lb. average

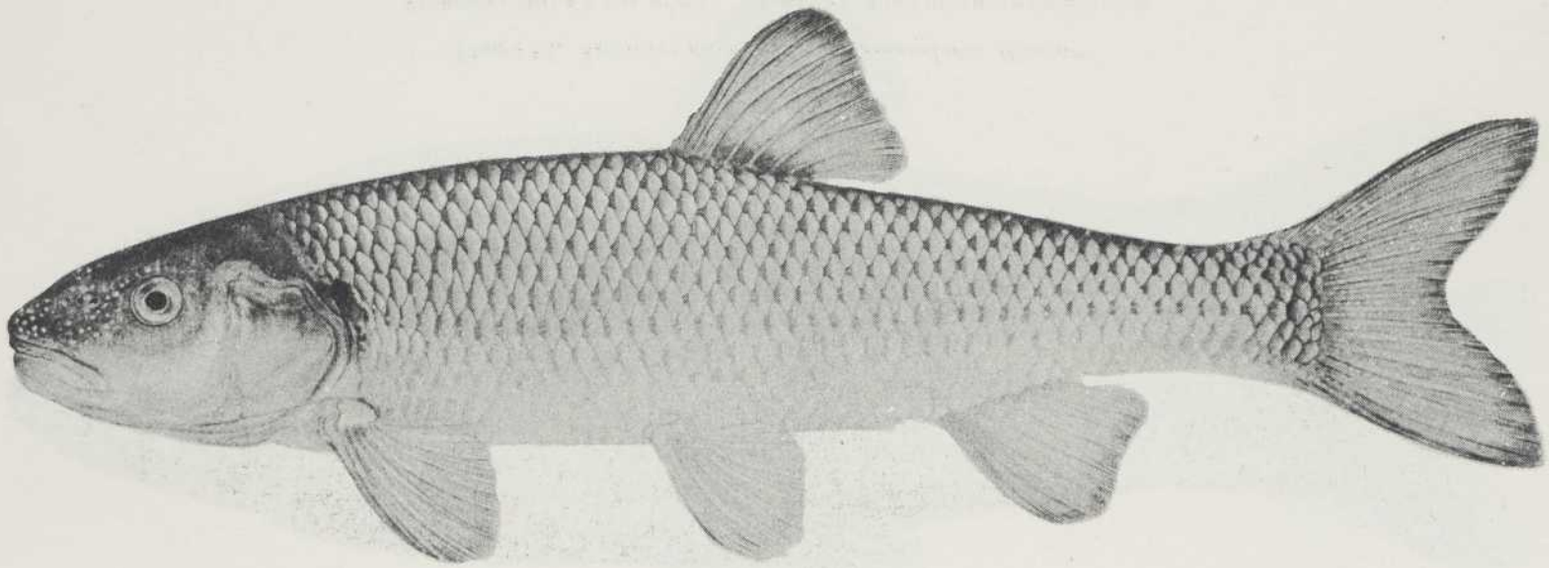

Figure 51. *Semotilus corporalis* (Mitchill)

Français: OUITOUCHE English: FALLFISH

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1932) 1933, plate 5.

Longueur - Length
maximum 12"
moyenne 8" average

Poids - Weight
maximum 1 lb.
moyen ¼ lb. average

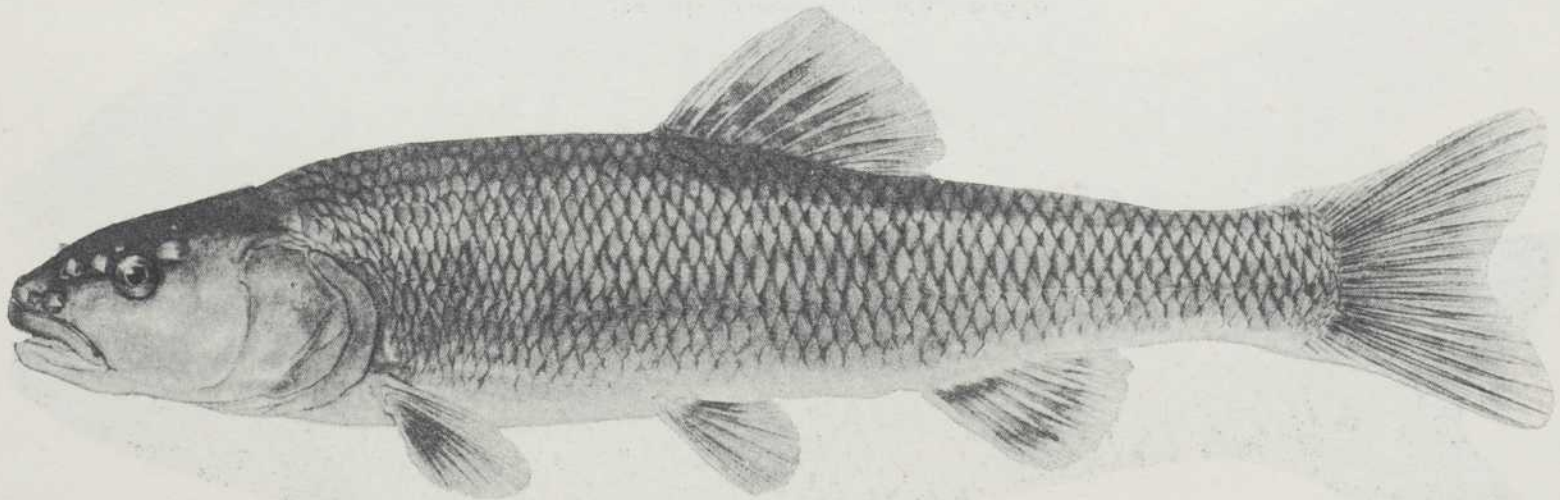

Figure 52. *Semotilus atromaculatus atromaculatus* (Mitchill)

Français: MULET DU NORD English: NORTHERN CREEK CHUB

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1927) 1928, plate 9.

Longueur - Length
maximum 10"
moyenne 4" average

Poids - Weight
maximum 8 oz.
moyen 1 oz. average

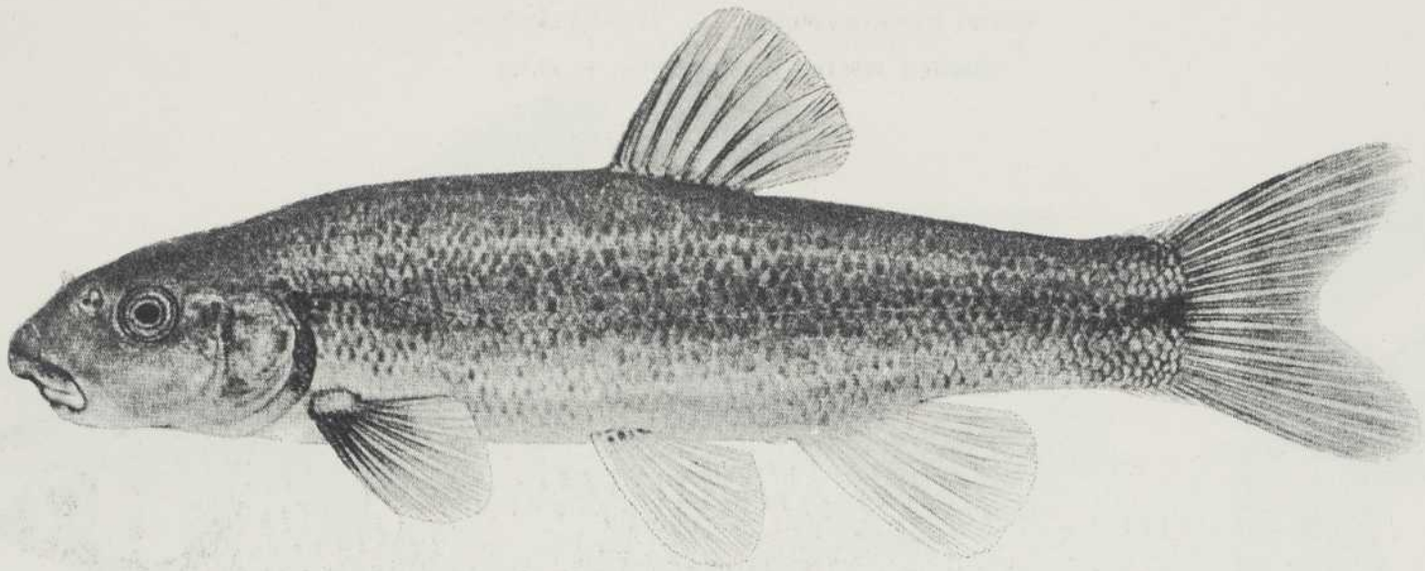

Figure 53. *Exoglossum maxillingua* (LeSueur)

Français : BEC-DE-LIÈVRE English : CUTLIPS

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1932) 1933, plate 6.

Longueur - Length
maximum 12"
moyenne 5" average

Poids - Weight
maximum 2 lbs.
moyen 2 oz. average

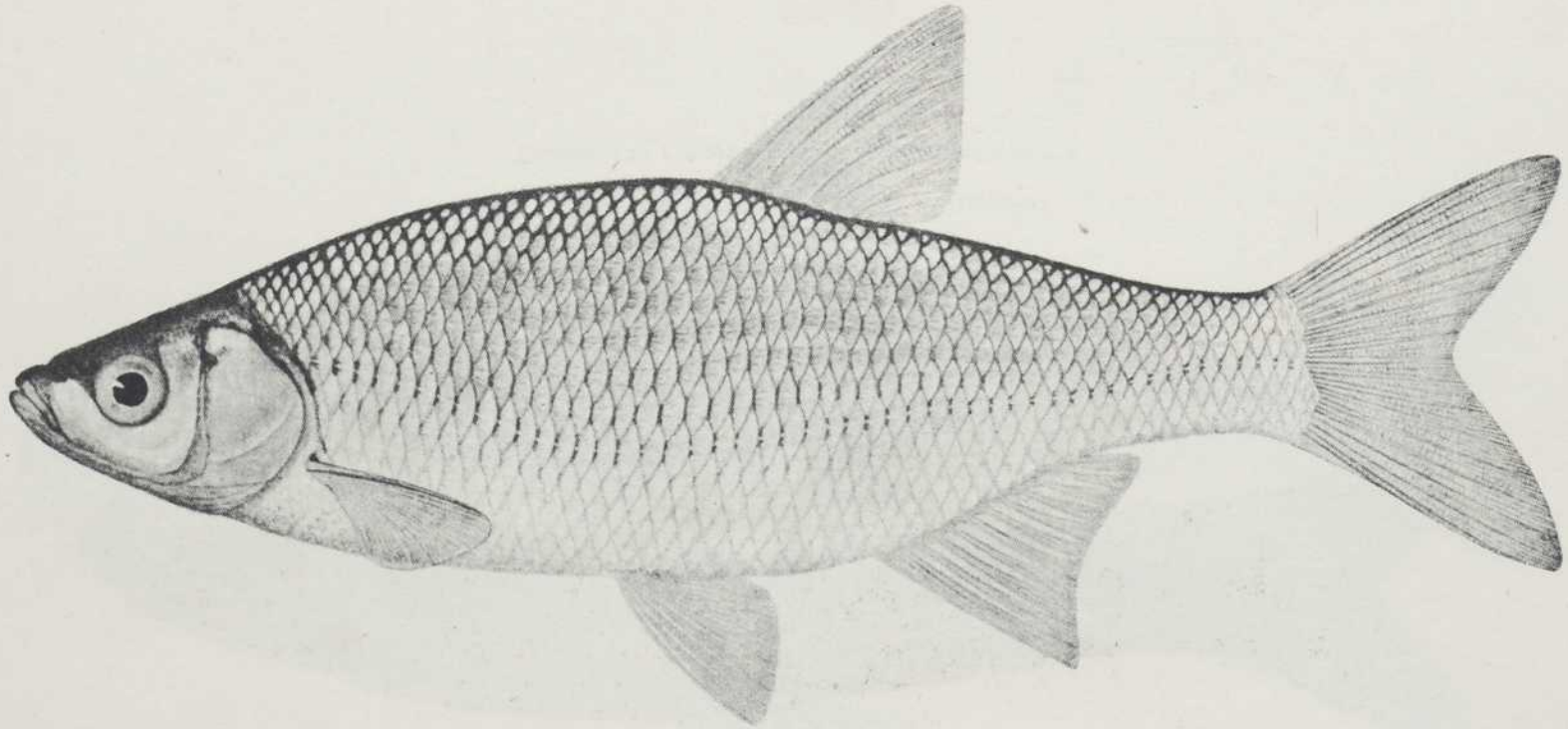

Figure 54. *Notemigonus crysoleucas* (Mitchill)

Français : CHATTE English : GOLDEN SHINER

Reproduit de : Reproduced from :

Forbes and Richardson, Fishes of Illinois, Natural History Survey Division, State of Illinois Department of Registration and Education, 1920, page 126.

Longueur - Length
maximum 60"
moyenne 18" average

Poids - Weight
maximum 100 lbs.
moyen 5 lbs. average

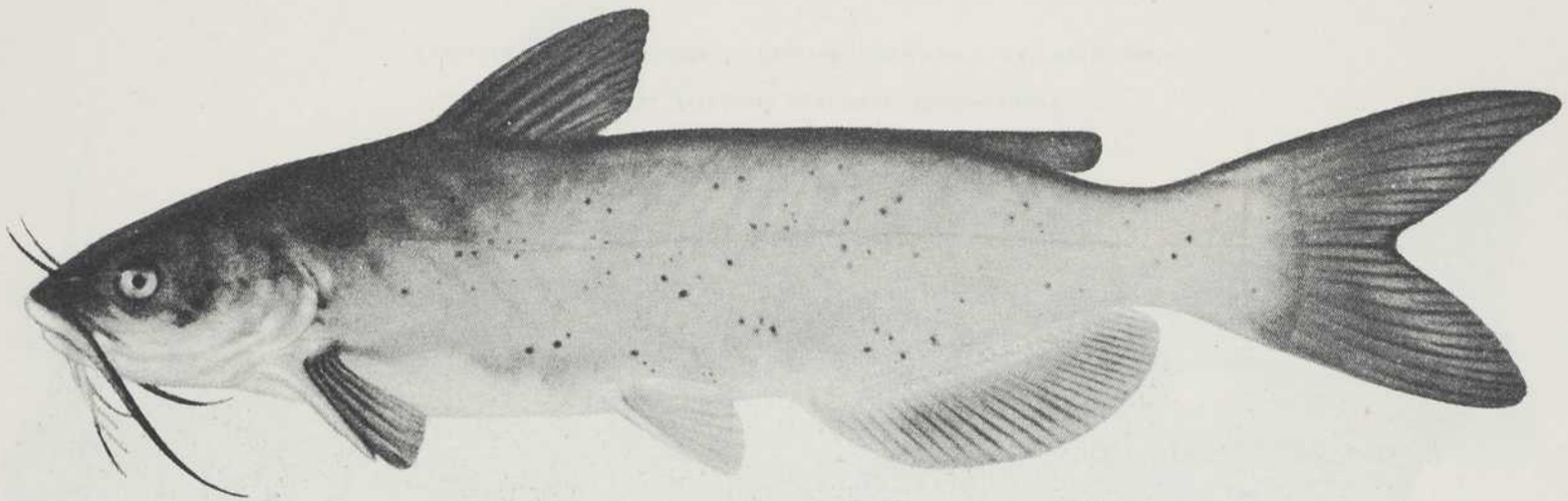

Figure 55. *Ictalurus punctatus* (Rafinesque)

Français : BARBUE, femelle English : CHANNEL CATFISH, female

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1939) 1940, plate 1.

Longueur - Length
moyenne 18" average

Poids - Weight
moyen 5 lbs. average

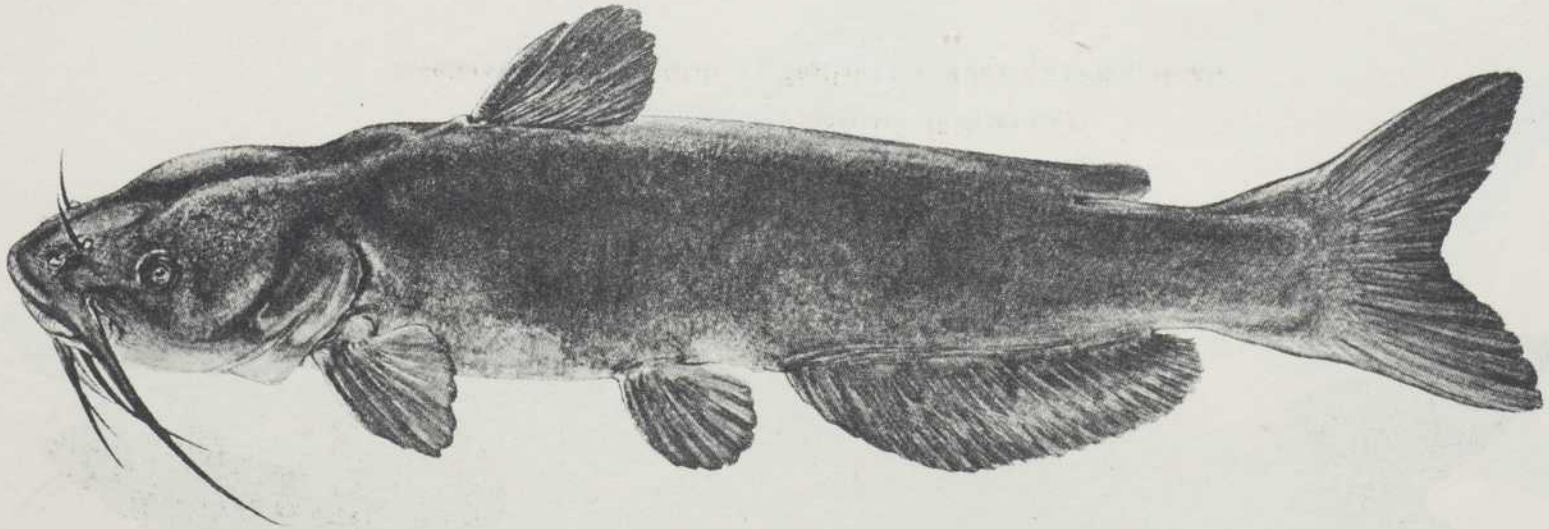

Figure 56. *Ictalurus punctatus* (Rafinesque)

Français : BARBUE, mâle English : CHANNEL CATFISH, male

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1931) 1932, plate 7.

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1931) 1932, plate 7.

Longueur - Length
maximum 18"
moyenne 8" average

Poids - Weight
maximum 4 lbs.
moyen ½ lb. average

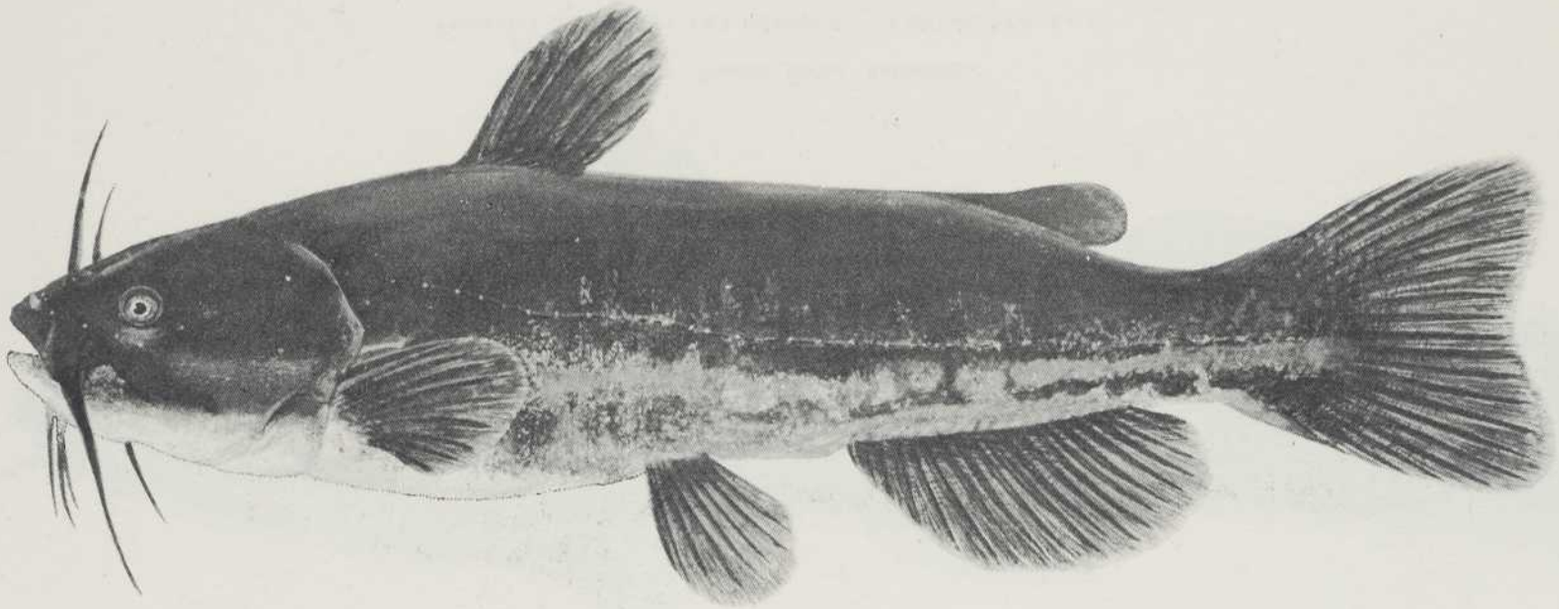

Figure 57. *Ameiurus nebulosus nebulosus* (LeSueur)

Français: BARBOTTE BRUNE DU NORD English: NORTHERN BROWN BULLHEAD

Reproduit d'une planche en couleurs exécutée à l'Office de Biologie.

Reproduced from a Biological Bureau color plate.

Longueur - Length
maximum 12"
moyenne 6" average

Poids - Weight
maximum 1 lb.
moyen 2 oz. average

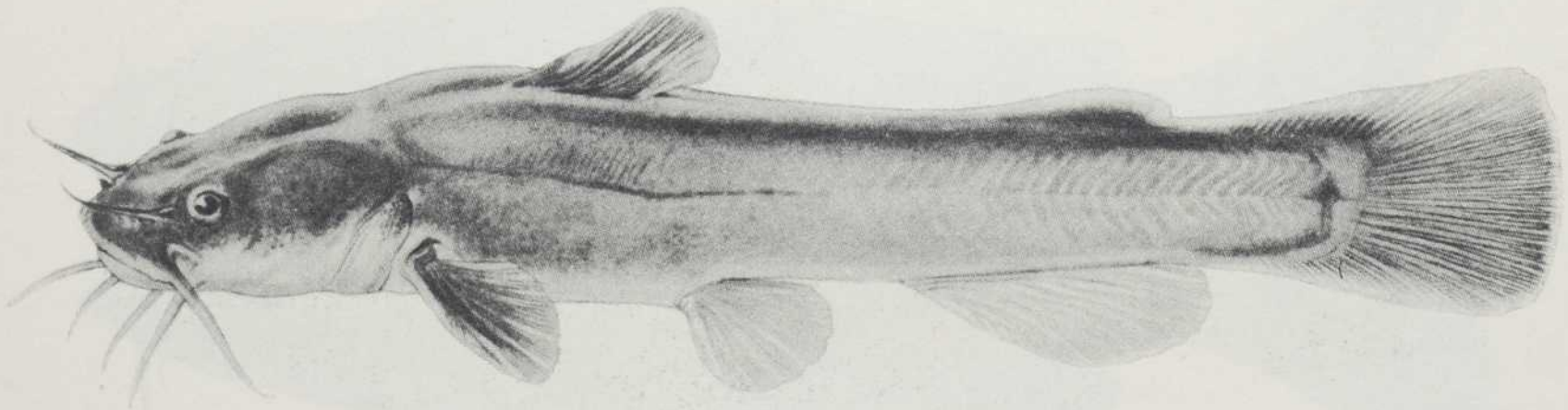

Figure 58. *Noturus flavus* Rafinesque

Français : BARBOTTE DES RAPIDES English : STONECAT

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1928) 1929, plate 5.

Longueur - Length
maximum 5"
moyenne 3" average

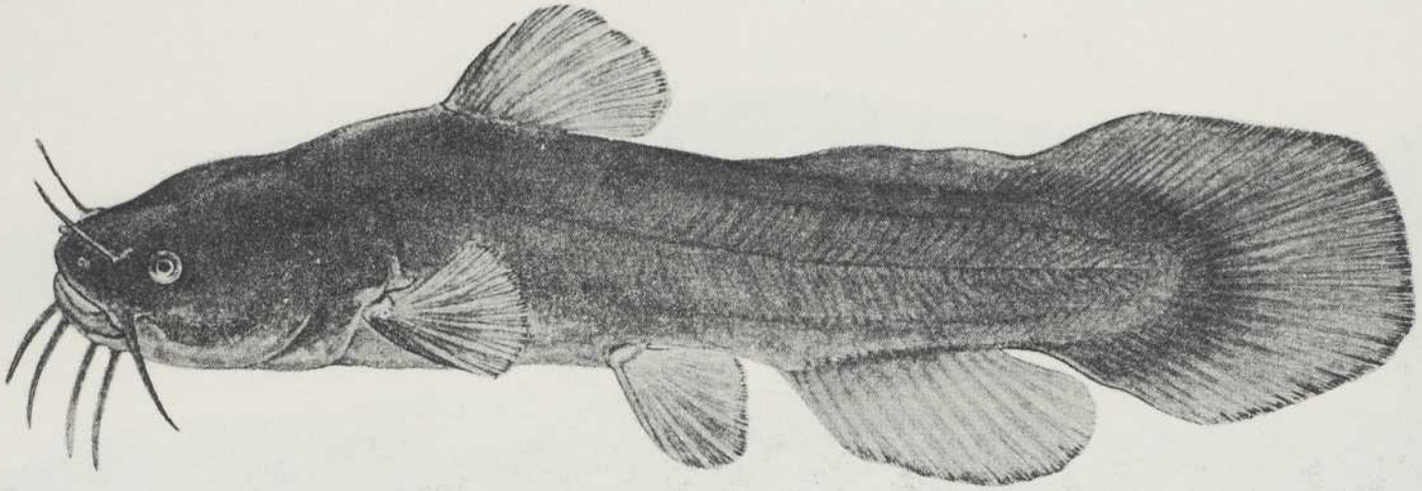

Figure 59. *Schilbeodes mollis* (Hermann)

Français: CHAT-FOU English: TADPOLE MADTOM

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1932) 1933, plate 8.

Longueur - Length
maximum 48"
moyenne 24" average

Poids - Weight
maximum 17 lbs.
moyen 4 lbs. average

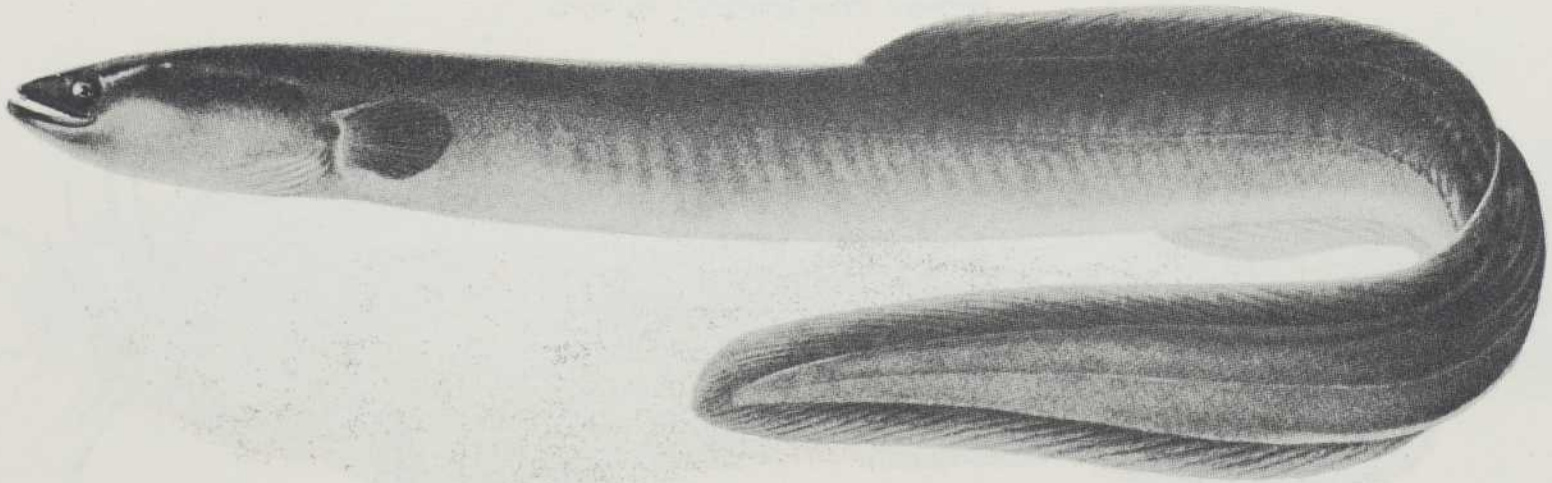

Figure 60. *Anguilla rostrata* (LeSueur)

Français: ANGUILLE D'AMÉRIQUE English: AMERICAN EEL

Reproduit de : Reproduced from :

Forbes and Richardson, Fishes of Illinois, Natural History Survey Division, State of Illinois Department of Registration and Education, 1920, page 59.

Longueur - Length
maximum 60"
moyenne 24" average

Poids - Weight
maximum 60 lbs.
moyen 5 lbs. average

Figure 61. *Lota lota lacustris* (Walbaum)

Français: LOTTE AMÉRICAINE DE L'EST English: EASTERN AMERICAN BURBOT

Reproduit de: Reproduced from:

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1927) 1928, plate 6.

Longueur - Length
maximum 14"
moyenne 8" average

Poids - Weight
maximum 2 lbs.
moyen ¼ lb. average

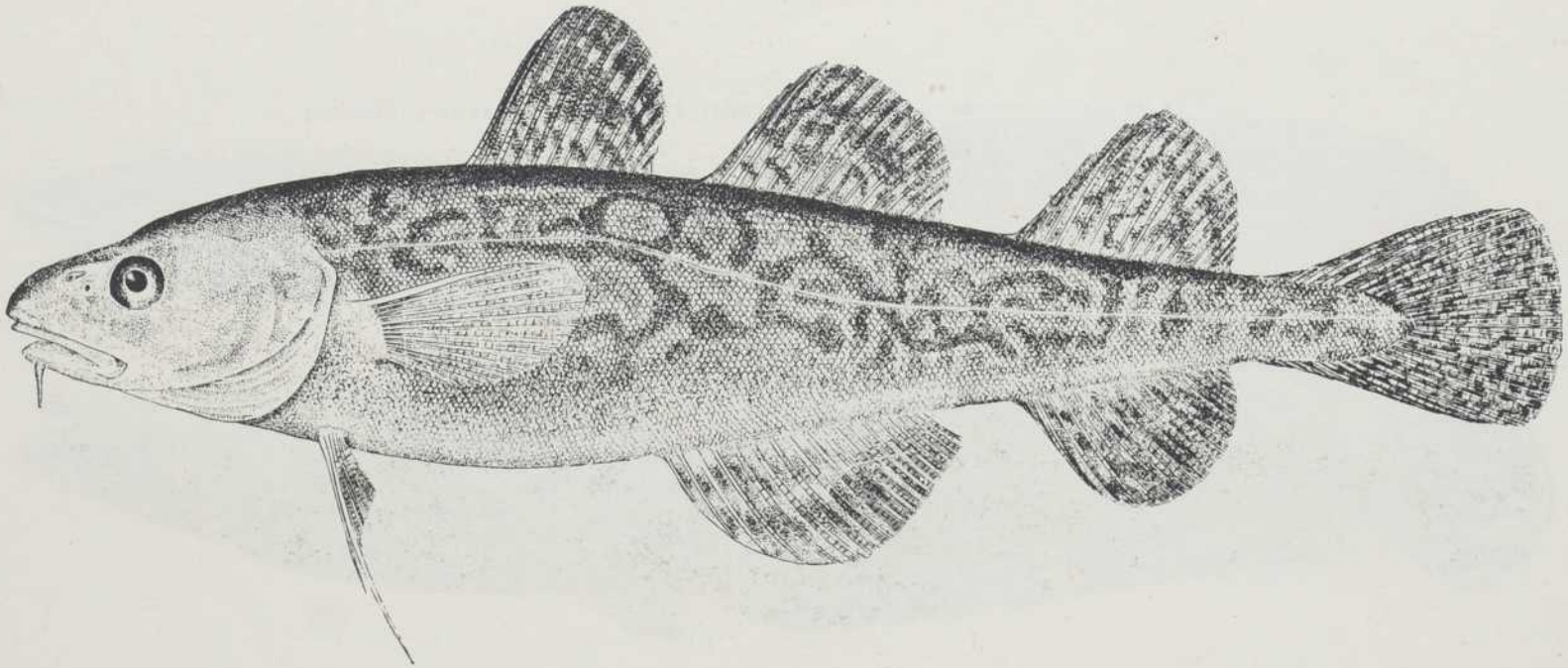

Figure 62. *Microgadus tomcod* (Walbaum)

Français : POULAMON English : ATLANTIC TOMCOD

Reproduit de : Reproduced from :

Goode, The Fisheries and Fishery Industry of the United States,
United States Commission of Fish and Fisheries, 1884, Section I, plate 58B.

Longueur - Length
maximum 8"
moyenne 3" average

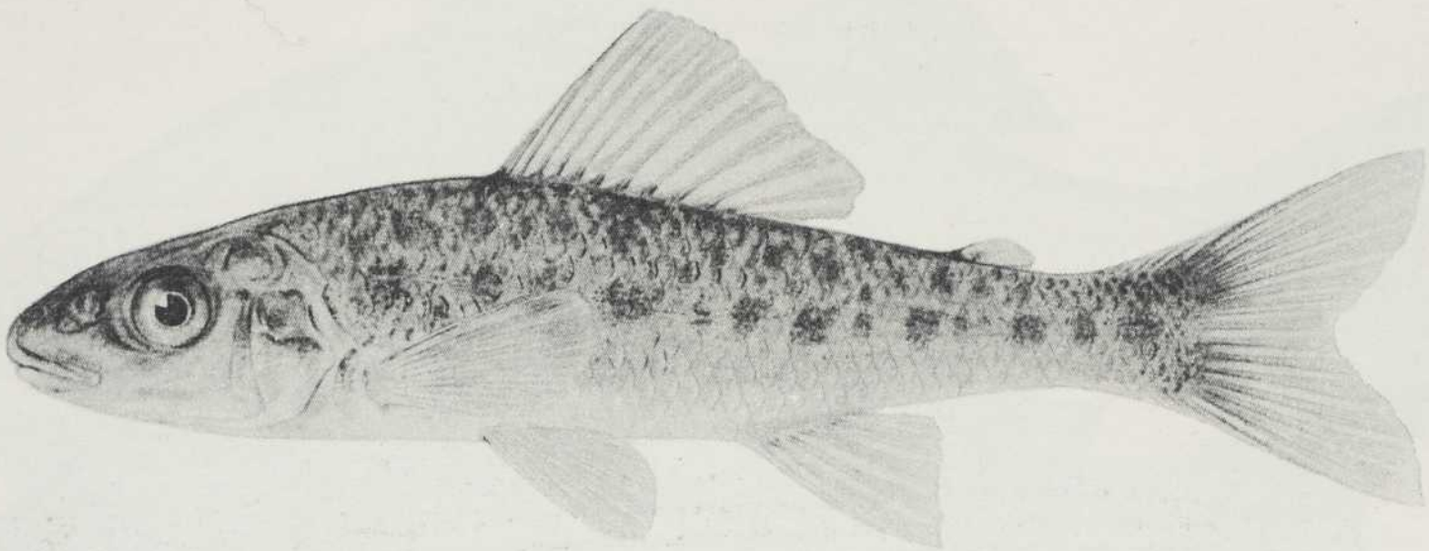

Figure 63. *Percopsis omiscomaycus* (Walbaum)

Français : PERCHE-TRUITE English : TROUTPERCH

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department, Biological Survey, (1930) 1931, plate 8.

Longueur - Length
maximum 72"
moyenne 24" average

Poids - Weight
maximum 125 lbs.
moyen 10 lbs. average

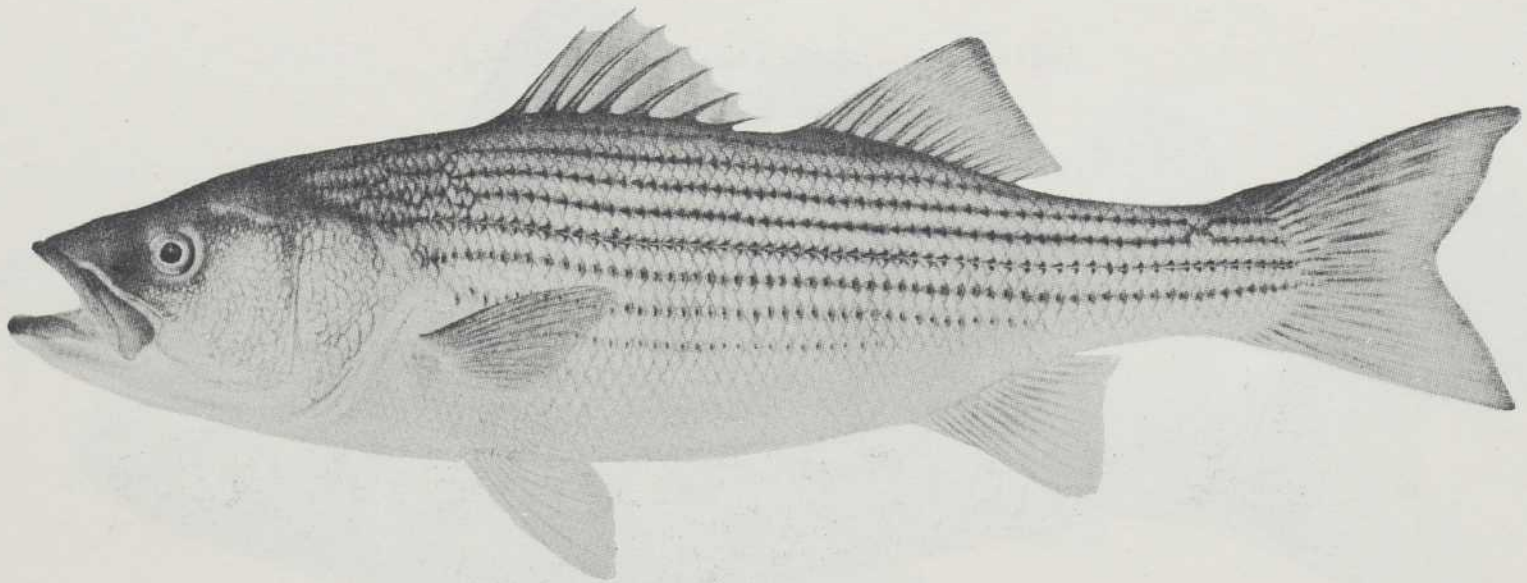

Figure 64. *Morone saxatilis* (Walbaum)

Français: BAR D'AMÉRIQUE English: STRIPED BASS

Reproduit de: Reproduced from:

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1936) 1937, plate 4.

Longueur - Length
maximum 20"
moyenne 10" average

Poids - Weight
maximum 4 lbs.
moyen 1 lb. average

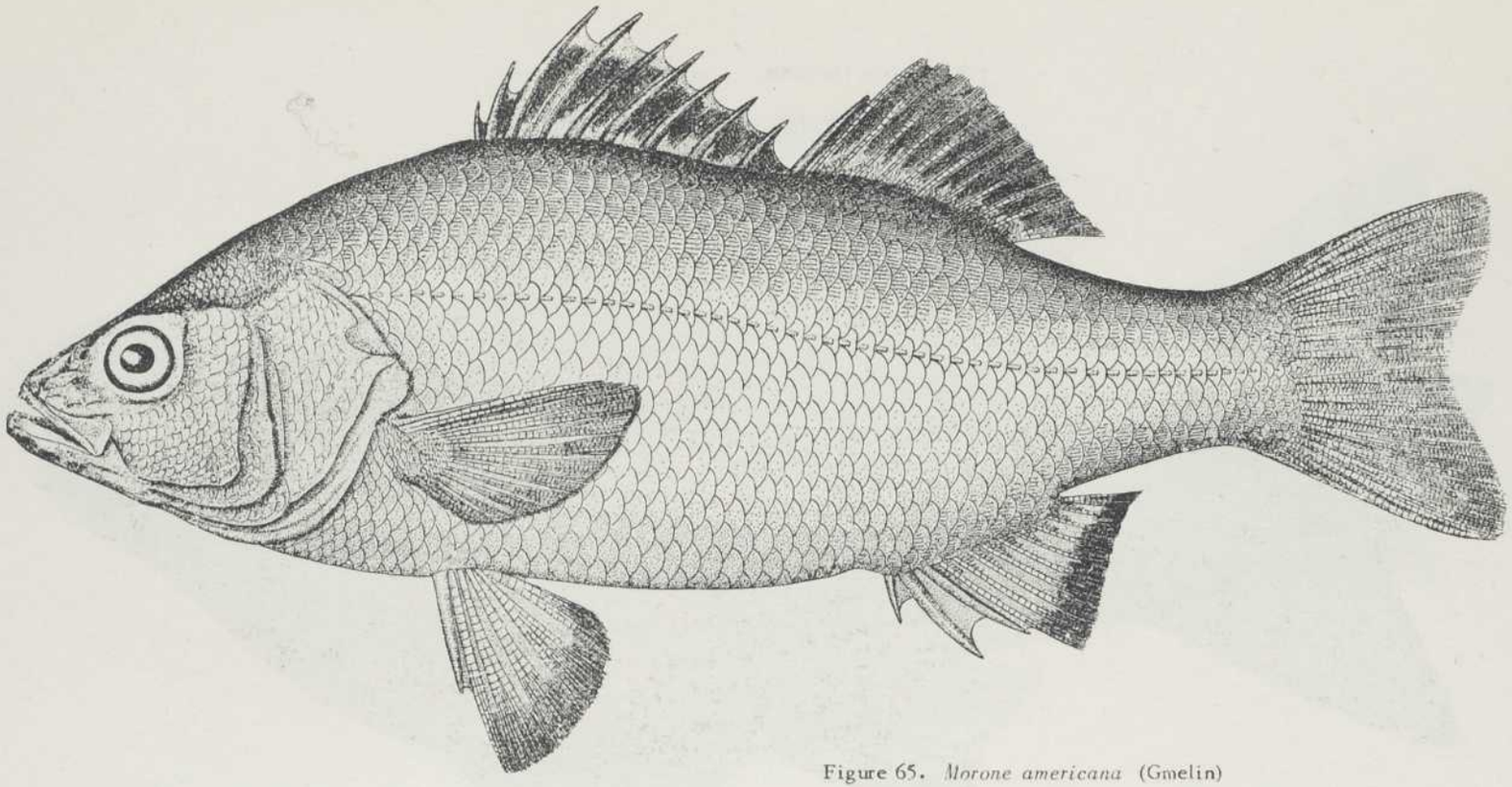

Figure 65. *Morone americana* (Gmelin)

Français : PERCHE BLANCHE English : WHITE PERCH

Reproduit de : Reproduced from :

Goode, The Fisheries and Fishery Industry of the United States,
United States Commission of Fish and Fisheries, 1884, Section I, plate 173.

Longueur - Length
maximum 15"
moyenne 8" average

Poids - Weight
maximum 3 lbs.
moyen ½ lb. average

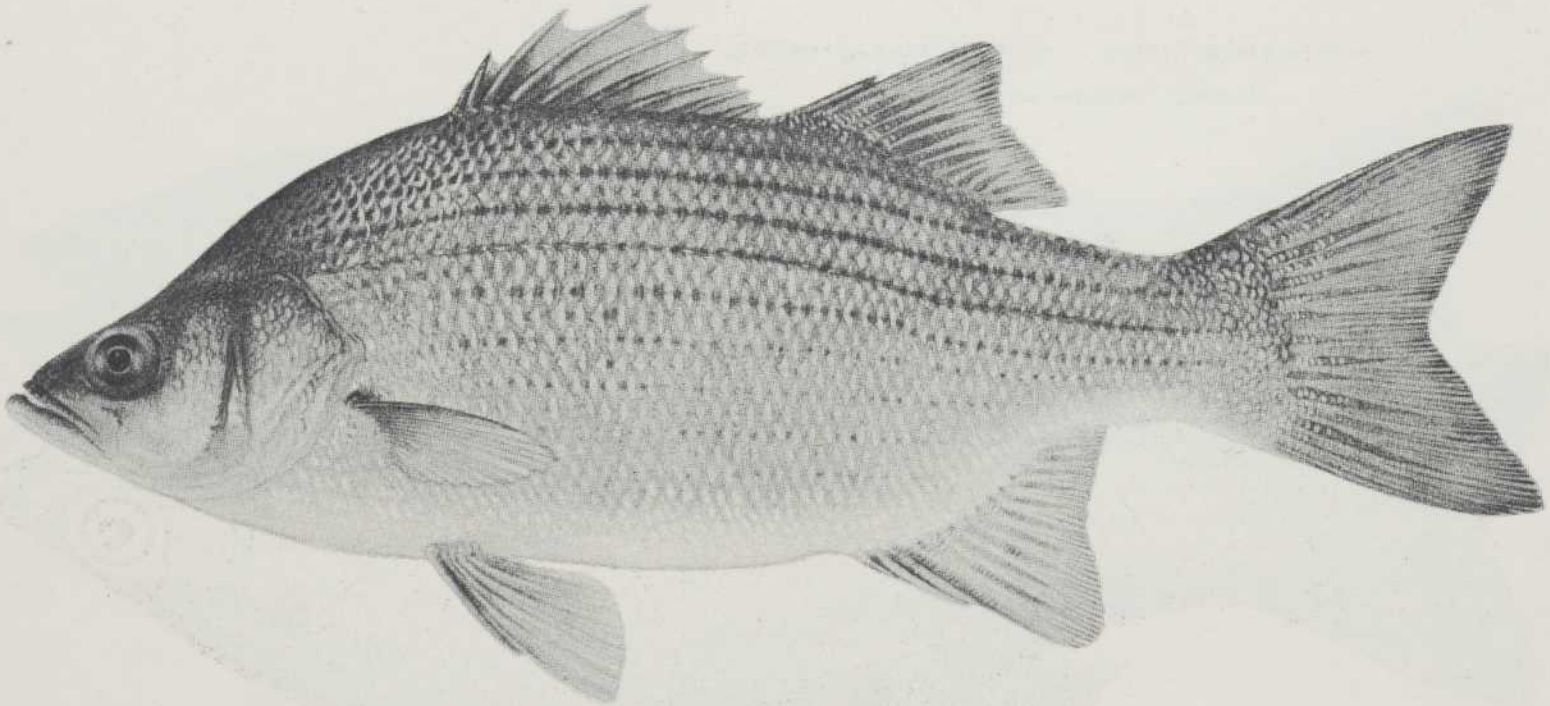

Figure 66. *Morone chrysops* (Rafinesque)

Français : BAR BLANC English : WHITE BASS

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1939) 1940, plate 3.

Longueur - Length
maximum 24"
moyenne 10" average

Poids - Weight
maximum 8 lbs.
moyen 1 lb. average

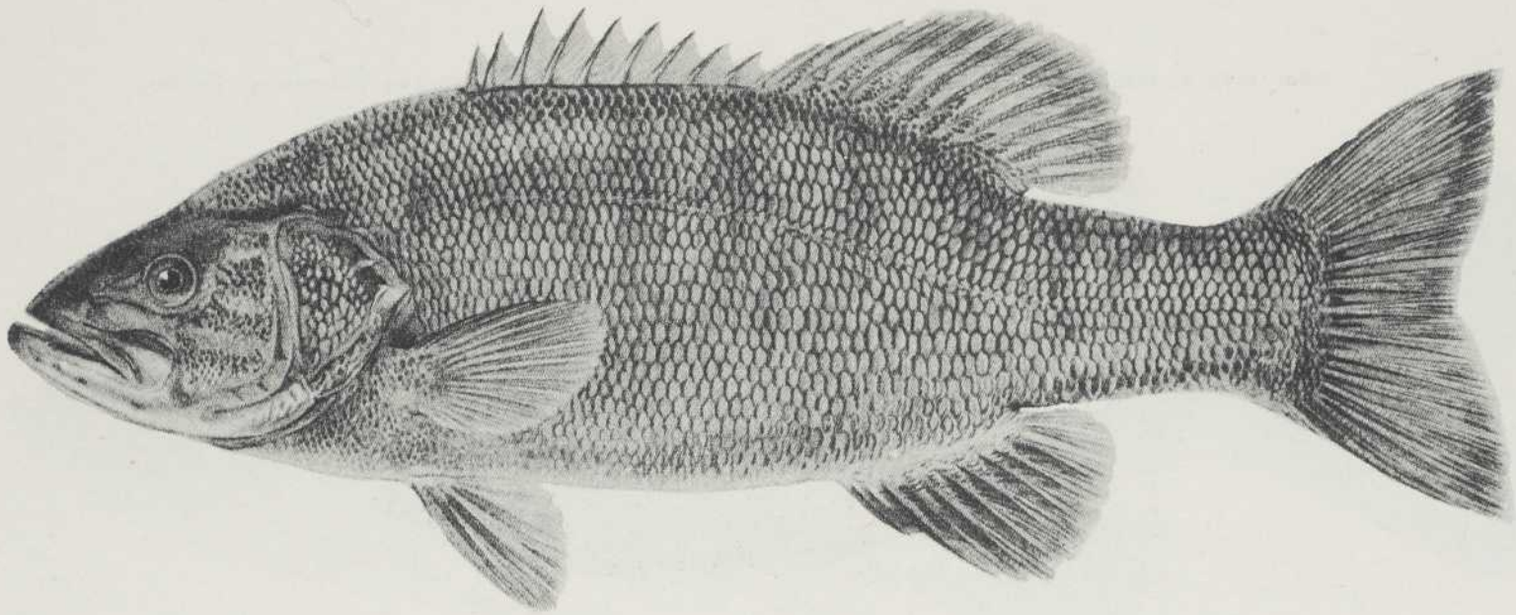

Figure 67. *Micropterus dolomieui dolomieui* Lacépède

Français: ACHIGAN À PETITE BOUCHE DU NORD, adulte English: NORTHERN SMALLMOUTH BASS, adult

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1929) 1930, plate 16.

Longueur - Length
approx. 1" - 4"

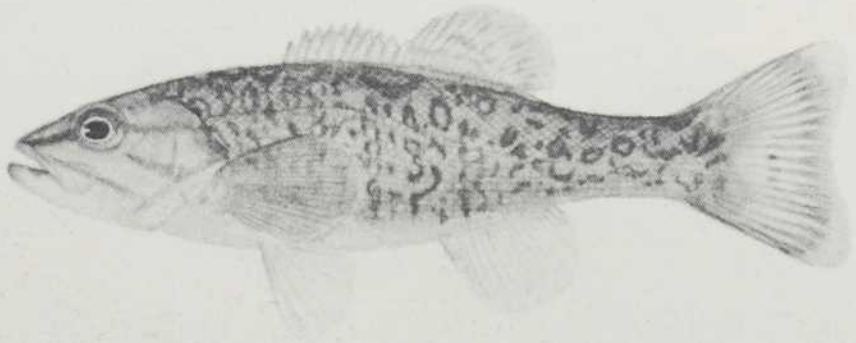

Figure 68. *Micropterus dolomieui dolomieui* Lacépède

Français: ACHIGAN À PETITE BOUCHE DU NORD, jeune English: NORTHERN SMALLMOUTH BASS, young

Reproduit d'une planche en couleurs exécutée à l'Office de Biologie.

Reproduced from a Biological Bureau color plate.

Longueur - Length
maximum 36"
moyenne 15" average

Poids - Weight
maximum 20 lbs.
moyen 2 lbs. average

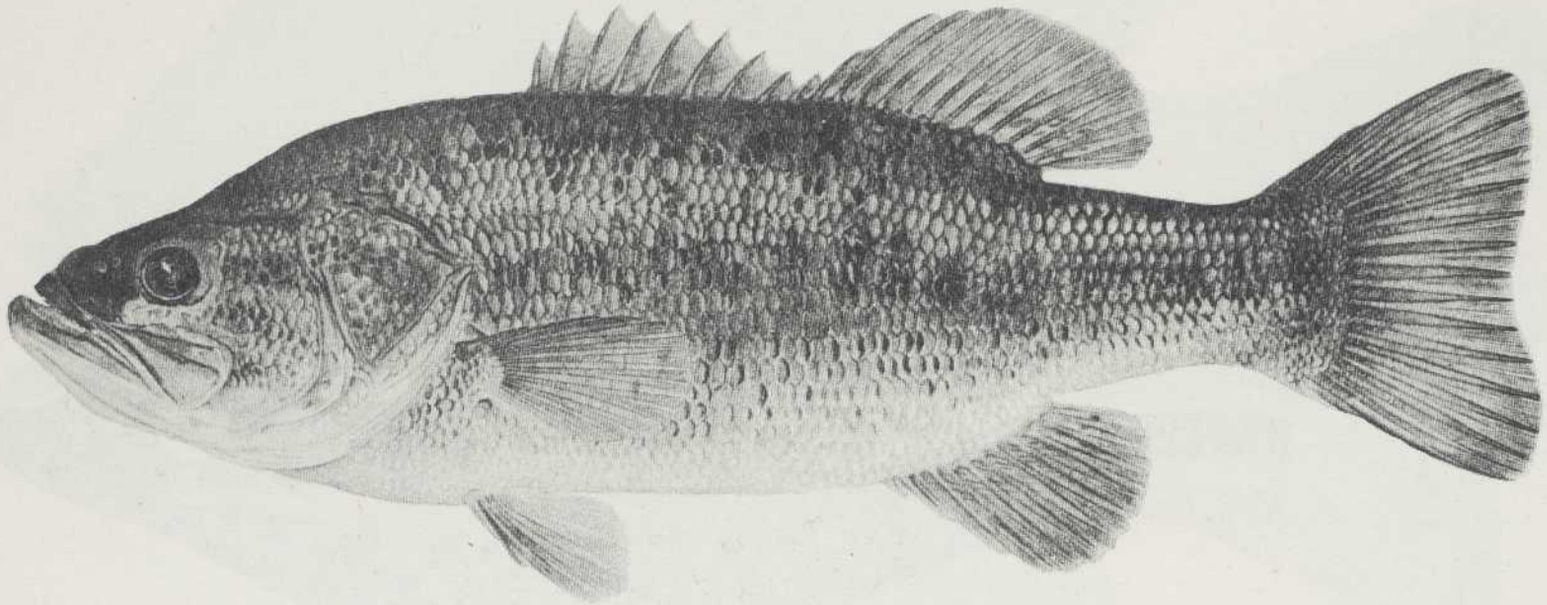

Figure 69. *Micropterus salmoides salmoides* (Lacépède)

Français: ACHIGAN À GRANDE BOUCHE DU NORD, adulte English: NORTHERN LARGEMOUTH BASS, adult

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1932) 1933, plate 11.

Longueur - Length
approx. 1" - 8"

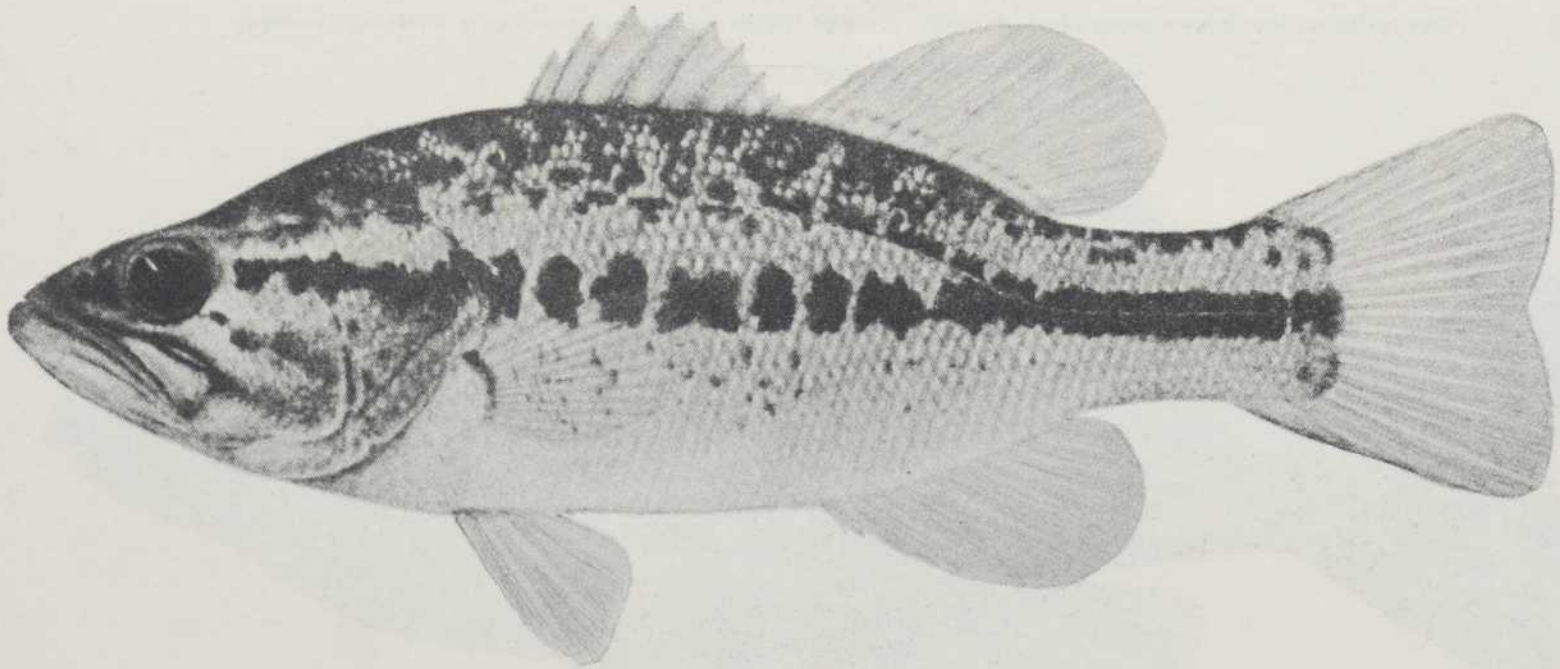

Figure 70. *Micropterus salmoides salmoides* (Lacépède)

Français: ACHIGAN À GRANDE BOUCHE DU NORD, jeune English: NORTHERN LARGEMOUTH BASS, young

Reproduit de : Reproduced from :

Forbes and Richardson, Fishes of Illinois, Natural History Survey Division, State of Illinois Department of Registration and Education, 1920, page 267.

Longueur - Length
maximum 12"
moyenne 6" average

Poids - Weight
maximum 1½ lb.
moyen ¼ lb. average

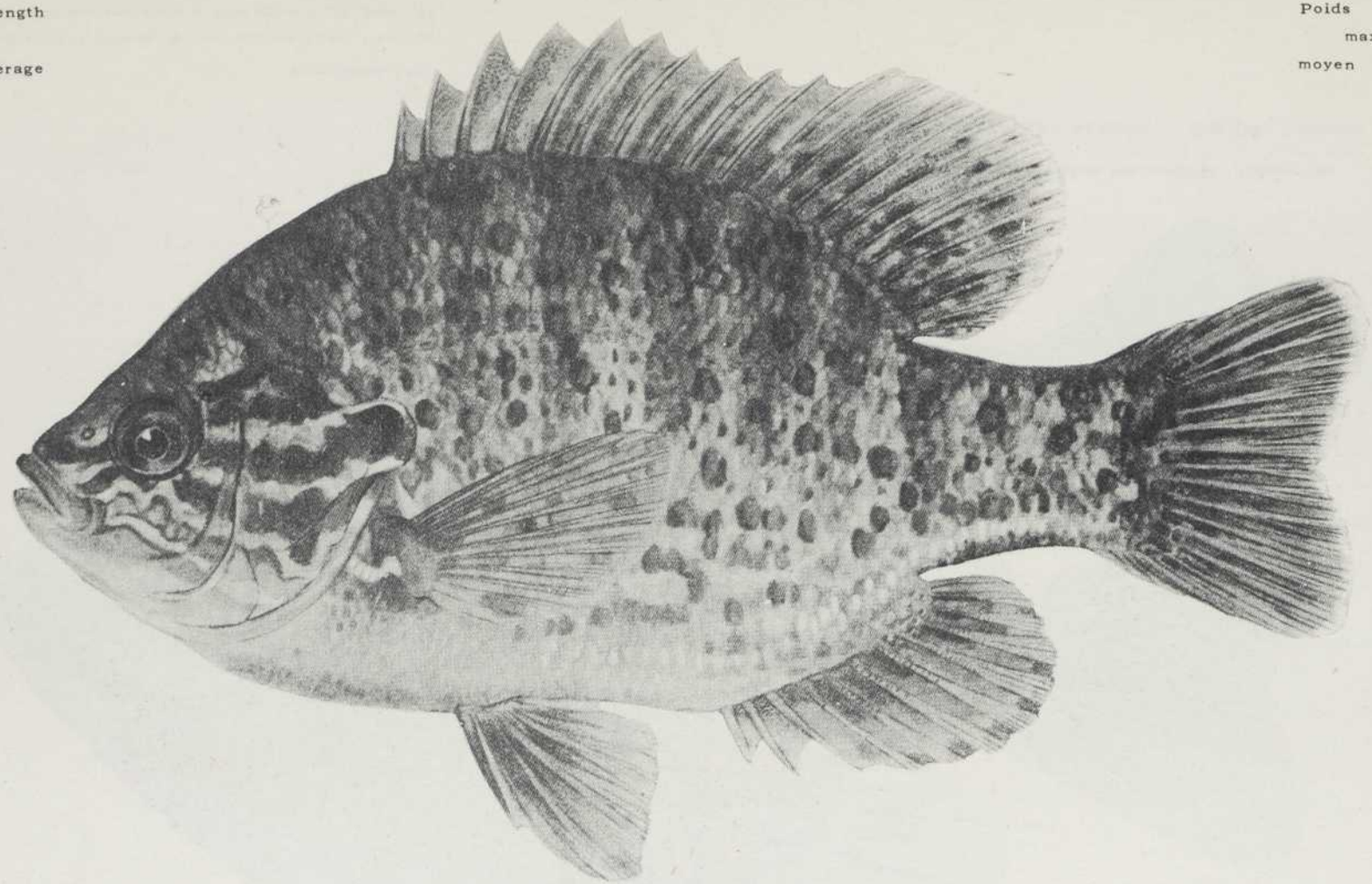

Figure 71. *Lepomis gibbosus* (Linné)

Français: CRAPET-SOLEIL English: PUMPKINSEED

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1930) 1931, plate 11.

Longueur - Length
maximum 14"
moyenne 8" average

Poids - Weight
maximum 2 lbs.
moyen ¼ lb. average

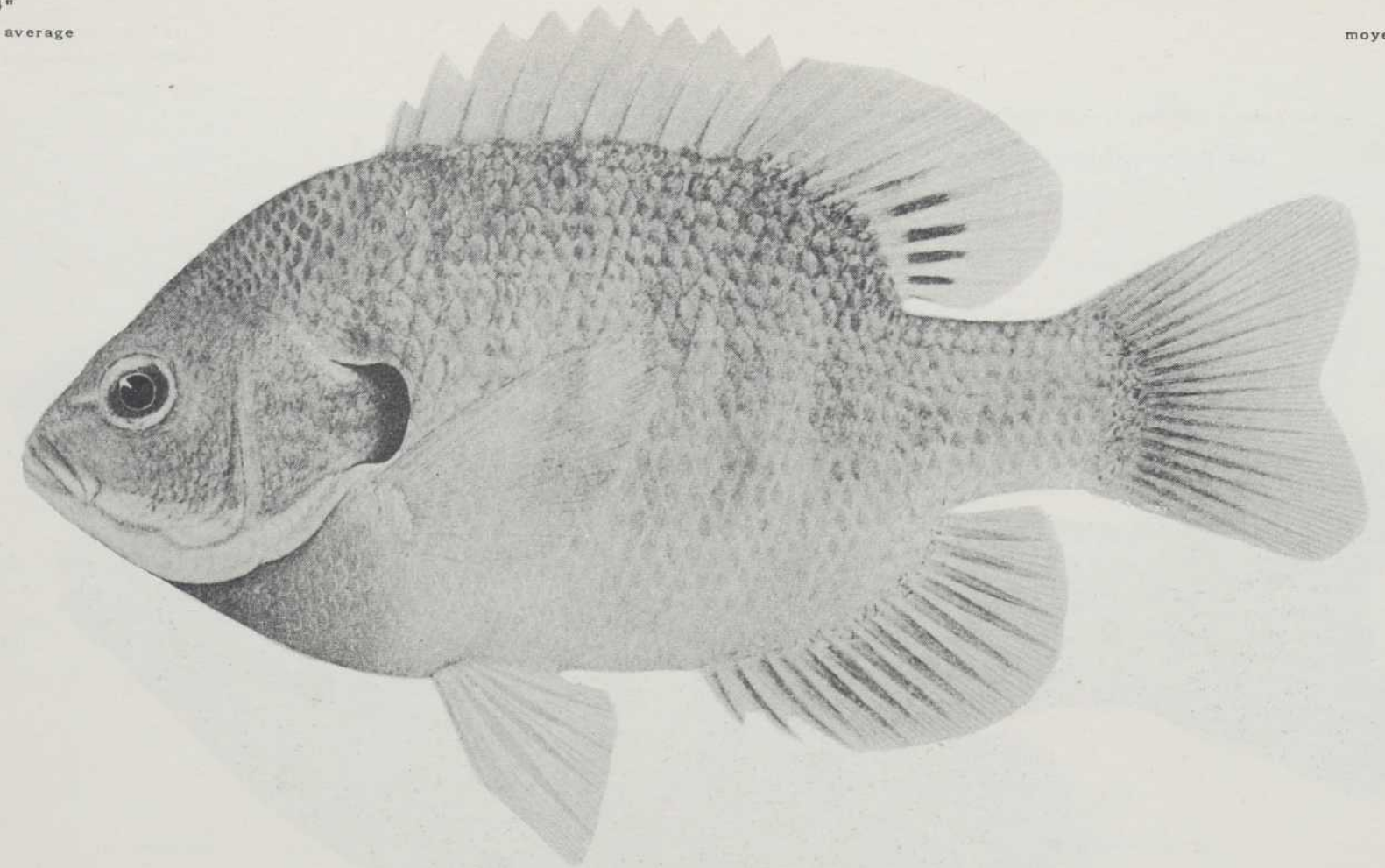

Figure 72. *Lepomis macrochirus macrochirus* Rafinesque

Français : CRAPET COMMUN À OREILLES BLEUES English : COMMON BLUEGILL

Reproduit de : Reproduced from :

Forbes and Richardson, Fishes of Illinois, Natural History Survey Division, State of Illinois Department of Registration and Education, 1920, page 257.

Longueur - Length
maximum 8"
moyenne 4" average

Poids - Weight
maximum 12 oz.
moyen 2 oz. average

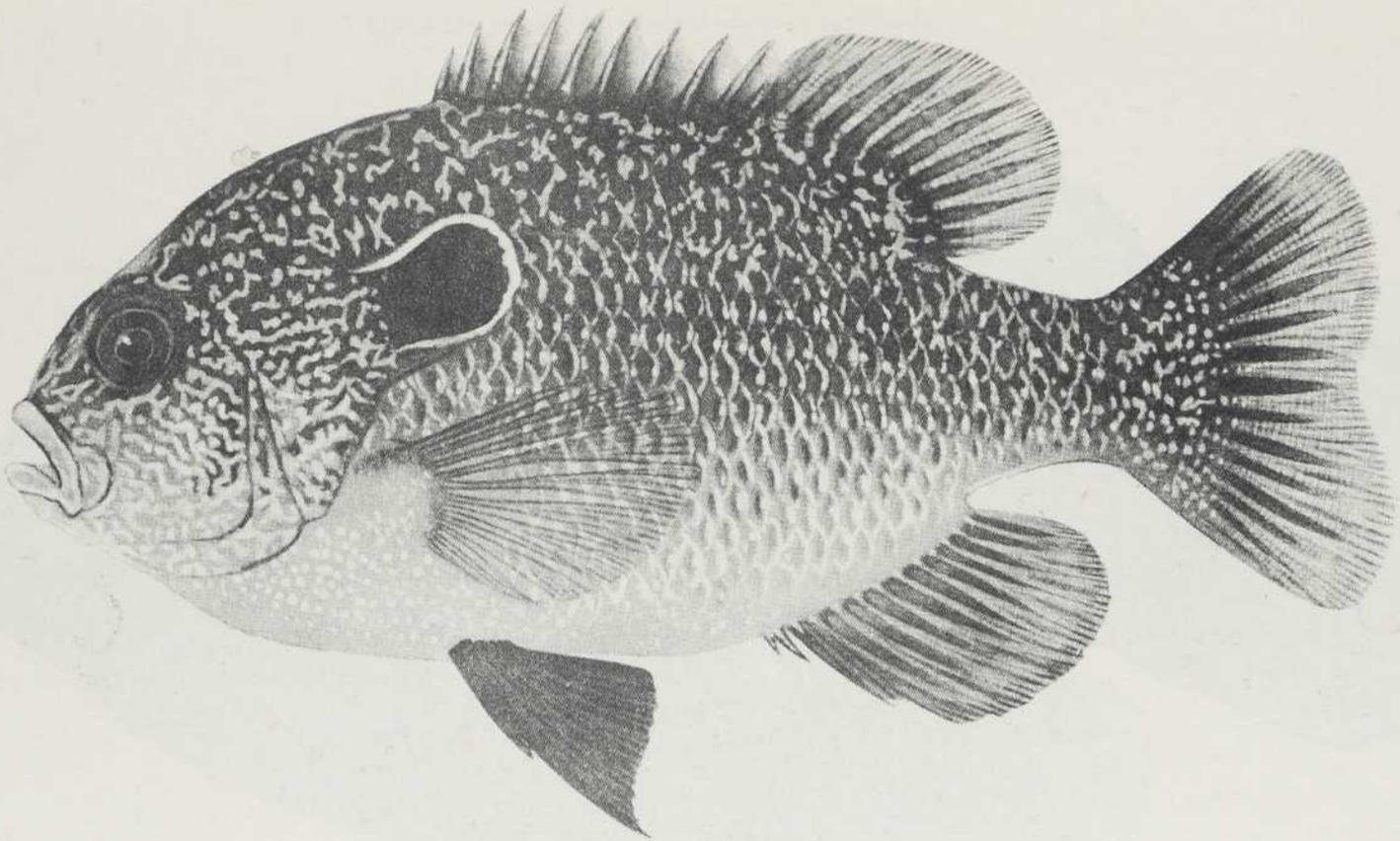

Figure 73. *Lepomis megalotis peltastes* Cope

Français : CRAPET À LONGUES OREILLES DES GRANDS LACS English : GREAT LAKES LONGEAR SUNFISH

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1939) 1940, plate 2.

Longueur - Length
maximum 14"
moyenne 6" average

Poids - Weight
maximum 2 lbs.
moyen ½ lb. average

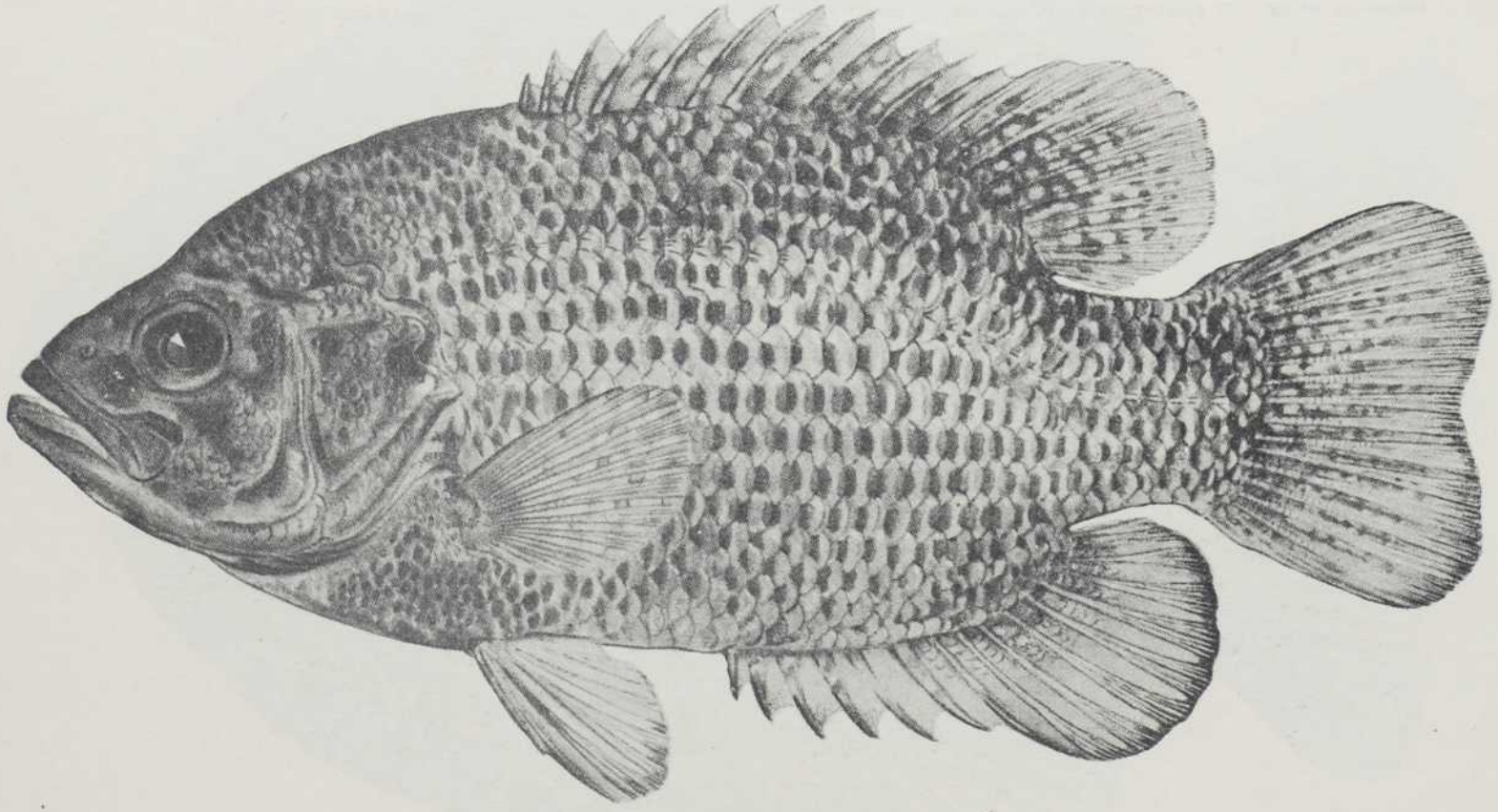

Figure 74. *Ambloplites rupestris rupestris* (Rafinesque)

Français: CRAPET DE ROCHE DU NORD English: NORTHERN ROCK BASS

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1930) 1931, plate 12.

Longueur - Length
maximum 18"
moyenne 9" average

Poids - Weight
maximum 4 lbs.
moyen ¼ lb. average

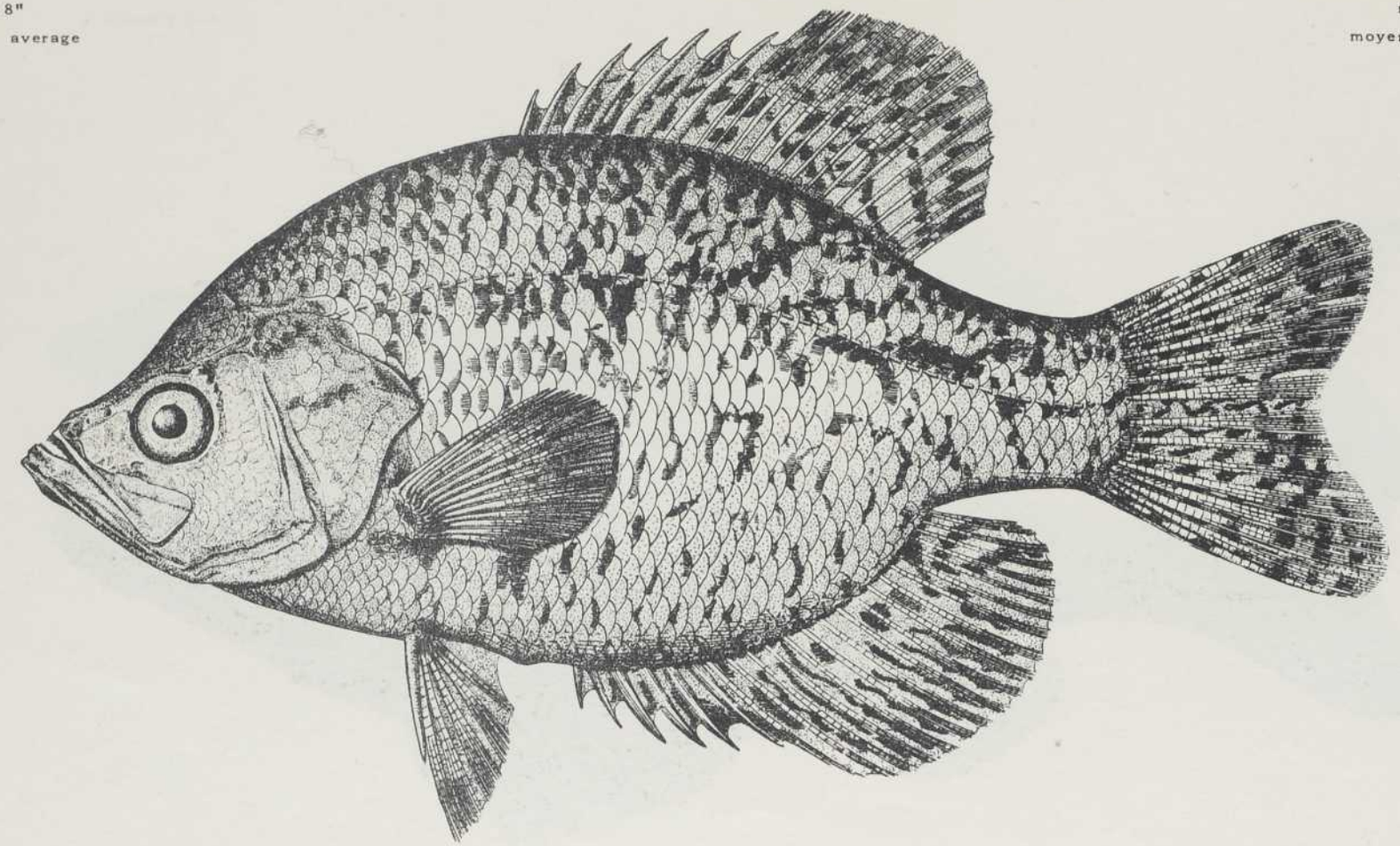

Figure 75. *Pomoxis nigromaculatus* (LeSueur *in* Cuvier & Valenciennes)

Français : CRAPET CALICOT English : BLACK CRAPPIE

Reproduit de : Reproduced from :

Goode, The Fisheries and Fishery Industry of the United States,
United States Commission of Fish and Fisheries, 1884, Section I, plate 159.

Longueur - Length
maximum 16"
moyenne 9" average

Poids - Weight
maximum 4 lbs.
moyen ½ lb. average

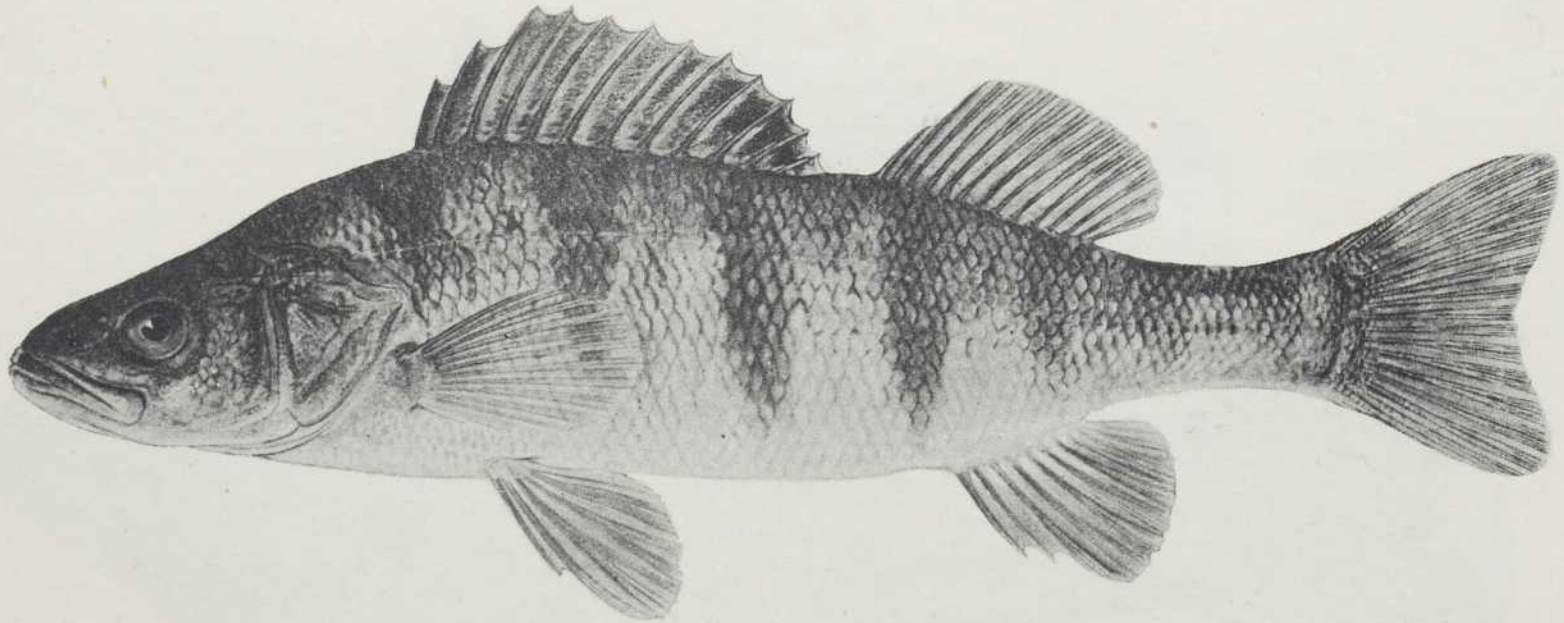

Figure 76. *Perca flavescens* (Mitchill)

Français: PERCHAUDE English: YELLOW PERCH

Reproduit de : Reproduced from:

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1930) 1931, plate 9.

Longueur - Length
maximum 18"
moyenne 12" average

Poids - Weight
maximum 1½ lb.
moyen ¾ lb. average

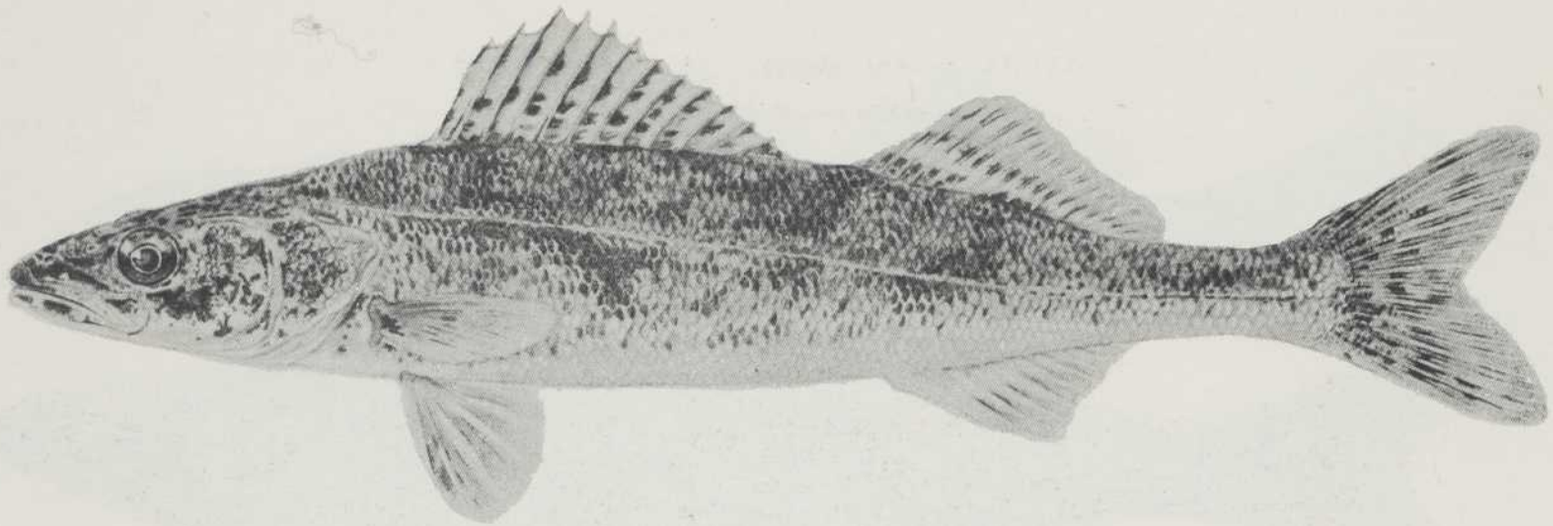

Figure 77. *Stizostedion canadense* (Smith *in* Griffith's Cuvier)

Français: DORÉ NOIR English: SAUGER

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1928) 1929, plate 6.

Longueur - Length
maximum 40"
moyenne 16" average

Poids - Weight
maximum 25 lbs.
moyen 3 lbs. average

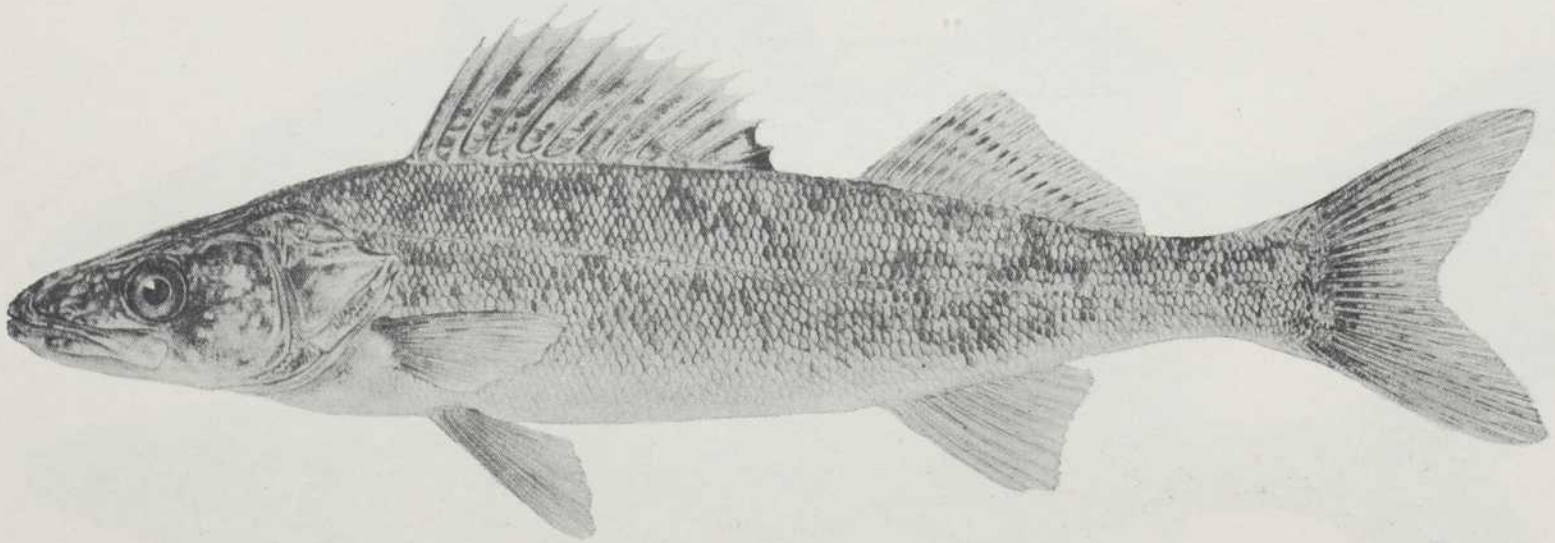

Figure 78. *Stizostedion vitreum vitreum* (Mitchill)

Français: DORÉ JAUNE English: YELLOW WALLEYE

Reproduit de: Reproduced from:

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1928) 1929, plate 7.

Longueur - Length

maximum 8"

moyenne 5" average

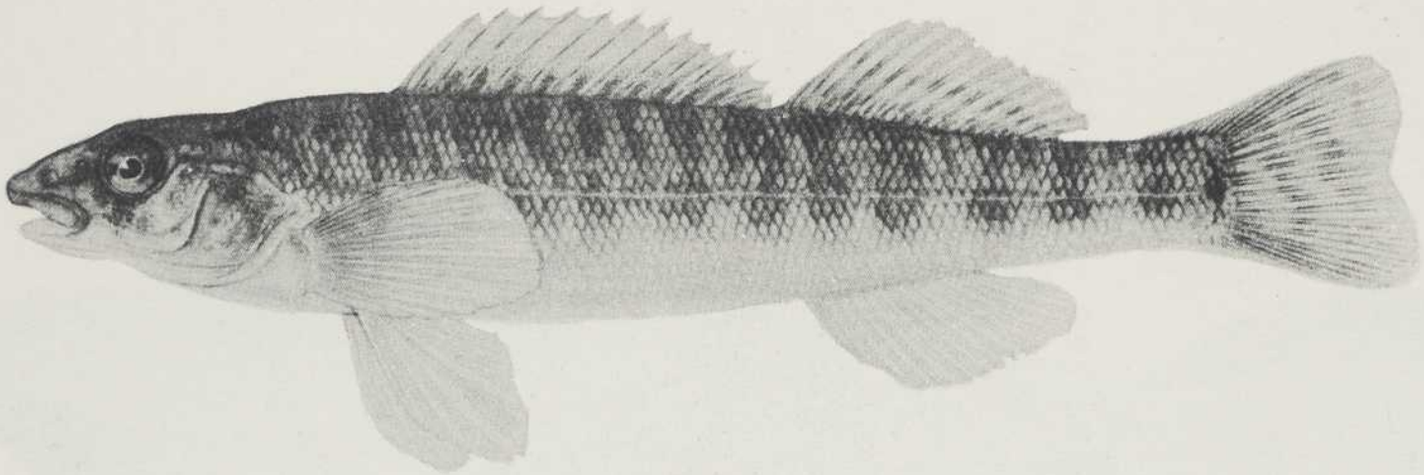

Figure 79. *Percina caprodes semifasciata* (DeKay)

Français: DARD-PERCHE DU NORD English: NORTHERN LOGPERCH

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1929) 1930, plate 14.

Longueur - Length
maximum 48"
moyenne 15" average

Poids - Weight
maximum 60 lbs.
moyen 3 lbs. average

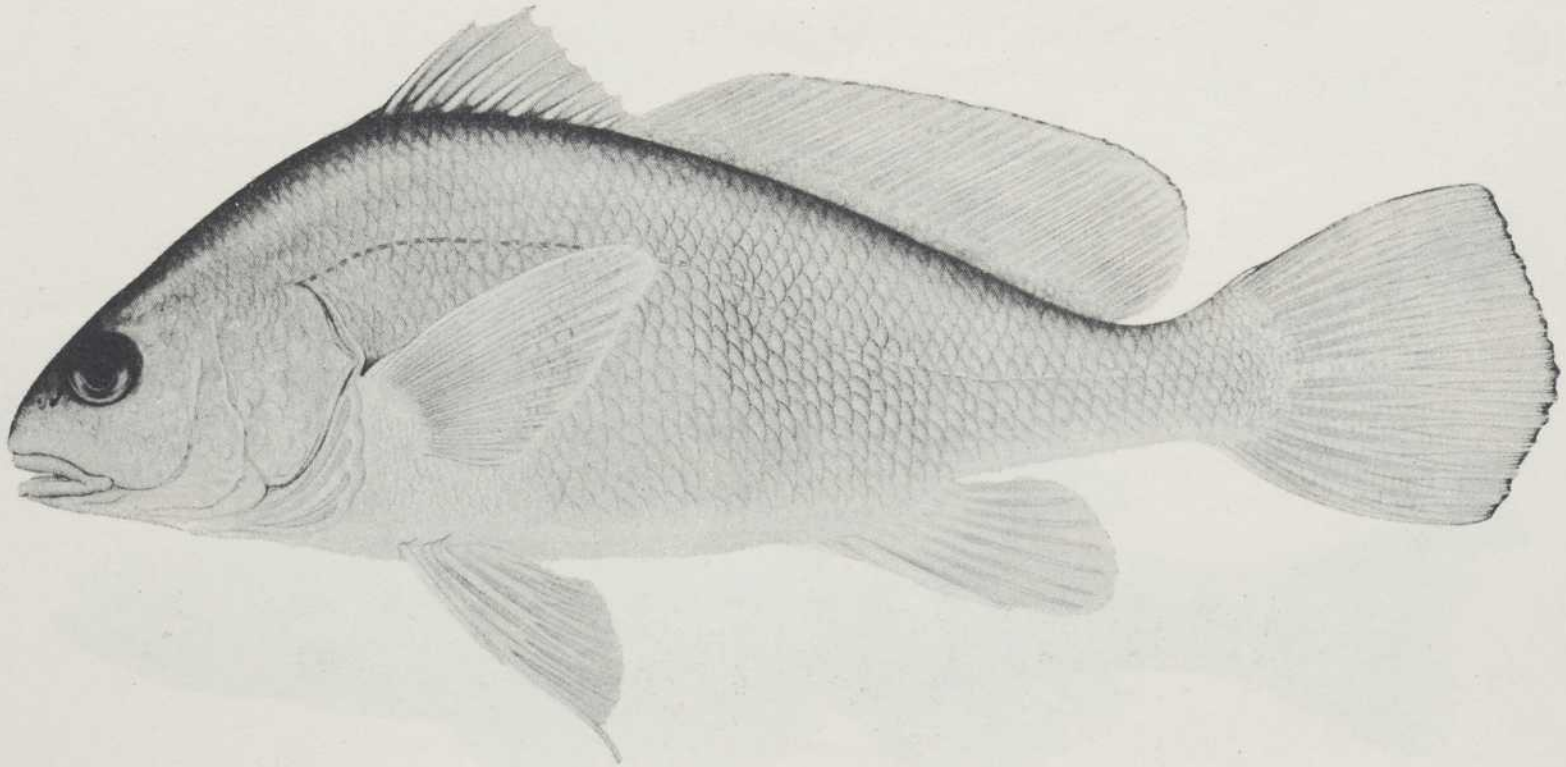

Figure 80. *Aplodinotus grunniens* Rafinesque

Français: MALACHIGAN English: FRESHWATER DRUM

Reproduit de : Reproduced from :

State of New York Conservation Department,
Biological Survey, (1939) 1940, plate 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE POISSONS

Dans l'INDEX ci-après, les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux sous lesquels les poissons sont illustrés dans la série des FIGURES 7 à 80.

A la suite des noms de poissons, les numéros de pages soulignés (exemple: 28) sont ceux des pages de la CLEF où les poissons en question sont identifiés. A ces pages, on trouvera aussi souvent des synonymes de ces noms.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE POISSONS

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y